L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Tous les exemplaires sont signés par l'auteur.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N. 10.

56029

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS

DE LA FACULTÉ DE PARIS.

Expérience et Observation.

TROISIÈME ANNÉE. — TOME III.

PARIS,

MADAME LÉVI, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 25.

1828.

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s1id13377800

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENS

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

CHAPITRE V.

Parmi les causes qui déterminent les affections cérébrales, il en est une dont les ravages sont successifs et inaperçus. Cette cause est, pour les enfans, une très-grande application à des études abstraites et trop prolongées, laquelle donne souvent lieu à l'exaltation de l'organe cérébral. Il résulte de ce désordre, lorsque l'individu n'y succombe pas, une propension à l'irritabilité qui nuit extrêmement à l'entier développement de ses facultés intellectuelles : les adultes, particulièrement ceux d'une organisation faible, d'un tempérament nerveux, et qui se livrent immodérément aux travaux du cabinet, sont quelquefois atteints de cette affection aussi cruelle que dangereuse, pour laquelle la médecine est presque toujours insuffisante, et particulièrement lorsque les symptômes qu'elle offre font présager ce que les médecins nomment aliénation mentale.

Si le développement trop précoce de l'être intellectuel ex-

pose l'homme à des suites aussi funestes, l'excès contraire, qui n'enfante que trop souvent l'égoïsme, est suivi de résultats non moins à redouter, puisqu'ils tendent à anéantir l'existence morale de l'individu, et à priver la société des bienfaits du magnétisme animal comme agent thérapeutique. Le magnétisme employé à temps, dirigé avec prudence et sagacité, est un remède assuré contre les maladies qui affectent le cerveau, à moins qu'elles n'aient leur cause dans un vice d'organisation : cas auquel on ne peut espérer qu'une amélioration qu'il faut continuellement entretenir, afin que les accidens ne reprennent pas leur intensité première.

Pour recueillir du magnétisme animal tous les avantages qu'il peut procurer, il faut qu'il soit devenu la médecine des familles, que le père et la mère magnétisent leurs enfans jusqu'à ce qu'ils aient parcouru les époques orageuses de l'enfance et de l'adolescence, puis qu'à leur tour ces derniers entretiennent chez leurs auteurs, la vie, qui à un certain âge tend naturellement à décroître; ils peuvent se procurer ce bonheur, sans danger pour leur santé, aussitôt que leur physique a acquis son entier développement : les effets du magnétisme animal sont d'autant plus salutaires, que l'on porte et plus d'estime et plus d'affection à ceux à qui on donne des soins.

On m'objectera que l'on trouve difficilement, même dans sa famille, des personnes qui veuillent s'assujétir à un traitement long, pénible, et presque toujours gênant et monotone.

L'état actuel de la société présente, il est vrai, quelques obstacles à ce sujet, mais ils ne me paraissent pas invincibles. Le Tout-Puissant, en douant l'homme de la perfectibilité, lui a donné le libre arbitre et par conséquent la faculté de rejeter ce qui lui nuit, pour y substituer ce qui convient à son bonheur; le magnétisme animal me paraissant devoir y coopérer essentiellement, je pense que la connaissance des causes qui contribuent le plus à en priver la société, et de celles qui seraient propres à la faire jouir de ses bienfaits, ne sera pas déplacée dans ce petit traité. Je prie mes lecteurs de con-

sidérer ce que je vais dire à ce sujet comme un simple exposé de mes réflexions, auxquelles je n'ai pas la prétention d'asservir l'opinion de personne, quoique des motifs puissans me les fassent admettre comme bien fondées.

C'est aux pères et mères de familles qu'il appartient de préparer la génération qui doit nous succéder, à jouir des bienfaits du magnétisme dans toute leur plénitude : pour opérer ce grand œuvre, il ne faut que cultiver chez les enfans l'amour de leurs semblables, et modifier encore le genre d'éducation, amélioré déjà depuis environ soixante ans, éducation trop exclusivement physique, d'où naît insensiblement cet amour désordonné de soi, qui organise trop souvent l'indifférence et l'oubli de tout ce qui n'est pas le MOI : L'ÉGOÏSME.

Ce crime de lèse-nature, dont le nom seul effraie ceux qu'il possède, n'est pas inné dans l'homme ; on calomnie sans cesse son caractère en attribuant ce que lui inspire l'instinct conservateur, véritable auxiliaire de l'ordre général, à un vice hideux qui ne tend qu'à le détruire. Je vais donner quelques développemens sur ce qui me paraît être la source de l'égoïsme.

Il est de toute vérité pour moi que l'homme est composé de deux êtres, l'un spirituel ou moral, l'autre matériel ou physique ; qu'en s'attachant exclusivement dès l'enfance au développement de l'être physique, sous le prétexte qu'il ne pourrait atteindre à un accroissement parfait si on travaillait en même temps au développement de l'être moral, on s'éloigne entièrement du vœu de la nature, qui nous prouve chaque jour par ses œuvres que rien de parfait ne peut exister sans l'harmonie. Or, l'harmonie n'existe, ne se soutient que par l'égal développement de chaque partie d'un tout : nous pouvons en trouver un exemple dans l'habitude que nous avons de nous servir plus fréquemment de la main droite que de la gauche. Sur cent personnes il n'y en a pas dix qui n'aient remarqué moins de force et d'adresse dans cette dernière : la cause n'en est assurément pas dans notre organisation, puisque le petit nombre de ceux qui ont con-

tracté l'habitude de se servir de la main gauche, éprouvent de la droite l'inhabileté que nous remarquons dans la main opposée, etc.

Il me paraît donc évident que c'est à l'usage plus ou moins fréquent de nos facultés qu'est dû le développement qu'elles acquièrent; ainsi l'homme étant un *tout* composé d'un être moral et d'un être physique, je crois nécessaire, pour qu'il y ait harmonie dans ce *tout*, de faciliter à l'une et à l'autre de ses parties un égal développement. S'il en était autrement, l'une d'elles ne tarderait pas à passer à l'état passif, ou au moins à celui de détérioration : c'est ce qui arrive à l'être moral lorsque dans l'enfance on néglige de le cultiver; il ne peut alors acquérir que très-faiblement la faculté de s'approprier les sensations de l'être physique, sensations qu'il est appelé par la nature à comparer, à juger, à modifier au profit du *tout* dont il fait partie.

Cette opération est tellement indispensable à l'établissement et au maintien de l'harmonie entre les deux parties qui constituent l'homme, que sans elle il se méconnaît lui-même et se rapproche de la brute en mettant l'instinct à la place de la perfectibilité dont il est doué; alors, ne s'occupant uniquement que de son être physique, l'homme ne devient accessible qu'à ce qui y a rapport : de cet état d'abjection naissent l'isolement de chaque individu au sein même de sa famille, l'indifférence, je dirai plus, l'oubli de tout ce qui n'est pas le MOI, l'hydre à cent têtes toujours renaissantes : L'ÉGOÏSME!!

Ce fléau de l'espèce humaine me paraît organisé, je le répète, par le peu de développement donné dans l'enfance à l'être moral de l'homme, chez lequel je ne puis méconnaître un penchant inné vers le bien; car celui même qui s'est fait le centre de ses affections personnelles, écoute encore parfois une voix intérieure qui l'émeut à la vue des souffrances de son semblable; mais cette action de l'ame, comparable à l'éclair qu'un choc a fait jaillir, disparaît ainsi que lui pour faire place à une sensation personnelle, laquelle, absorbant la vie dans le MOI, environne celui qui l'éprouve d'une at-

mosphère glaciale dont la contagieuse influence isole les hommes les uns des autres et les prive du véritable bonheur, celui pour lequel ils sont nés, faire du bien, en recevoir, en un mot vivre en société.

En m'élevant contre l'usage de donner tous ses soins au développement physique des enfans sans songer à celui de leur être moral, je dois expliquer ce que j'entends par développement physique et moral de l'homme.

On entend généralement par développement physique l'accroissement du corps; il s'opère d'autant mieux qu'il est moins gêné dans ses mouvemens, d'où résulte l'entière liberté de ses fonctions.

On n'est pas également d'accord sur ce qui constitue le développement de l'être moral; ce qui le prouve, c'est qu'un grand nombre de parens, qui assurément désirent le bonheur de leurs enfans, croient le préparer en ne stimulant leur intelligence que par des notions fausses, des contes absurdes, une vanité ridicule, et l'importance de leur petite personne au préjudice de tout ce qui les entoure; les mutineries, la gourmandise, le besoin de tromper sans cesse, enfanté par le désœuvrement d'un esprit sans alimens, en sont une suite nécessaire; trop heureux encore s'il ne leur suggère pas des méchancetés. Ces défauts naissans troublent souvent le repos des parens, qui, dans leur aveugle tendresse, font leurs efforts pour se persuader que ce sont des gentillesses.

De cinq à six ans, l'existence de ces petits despotes change totalement, car alors, soit fatigue ou routine, on se croit en droit d'exiger d'un être chez lequel on a comprimé jusque-là le développement de la pensée et de la véritable sensibilité, des efforts pour classer dans son esprit des préceptes à l'intelligence desquels on l'a si mal préparé. Les fables de La Fontaine, par exemple, dont le but moral et les grâces naïves ne peuvent être sentis que par la sagacité de l'expérience unie au bon goût, est le premier ouvrage dont on occupe l'intellect des enfans; aussi le fatigue-t-il au lieu de le développer.

Mais comme la vie marche toujours à cet âge, l'activité

de la pensée qui réagit sans cesse en eux, ne pouvant s'exercer que sur ce qu'ils connaissent, augmente insensiblement leur propension à l'erreur, à la vanité et à l'amour de soi.

A douze ans, époque de la vie si intéressante, où la candide sensibilité, franchissant les barrières que lui oppose l'ignorance, pressent la vérité et demande dans le langage naïf du cœur à la connaître pour s'y livrer avec abandon, on ne répond à ce précieux appel de la nature que par une sévère indifférence; on nomme cet effort de la vie intellectuelle une curiosité hors de saison; et, pour la réprimer, on occupe tous les instans des adolescens, d'histoire, de latin, d'arts d'agrément, dont le but est moins l'instruction que de ne pas laisser accès à un genre de réflexions qui n'appartient, dit-on, qu'à l'âge mûr.

Dans ces dispositions, la jeunesse, portée sur les ailes du Temps, surprend cet être condamné à s'ignorer lui-même, fait disparaître avec l'adolescence ce silence inquiet, ces sensations vagues qu'elle remplace bientôt par de fougueuses passions; ces passions ne trouvant pas dans l'être moral la force intellectuelle dont la juste appréciation est seule capable de les équilibrer en les modifiant et les appropriant au bonheur du *tout*; ces passions, dis-je, se concentrent dans l'être physique, s'y animalisent en quelque sorte, retiennent l'homme sous leur empire, deviennent son tyran, le rendent le fléau de l'espèce humaine, au bonheur de laquelle la nature et son intérêt personnel lui faisaient une loi de contribuer.

Voilà ce que dans le monde on considère généralement comme une éducation morale et une instruction suffisante pour former des hommes et des femmes essentiels! Celle que je qualifierai ainsi étant beaucoup plus naturelle, serait moins difficile et plus appropriée au bonheur des individus et à celui de la société; je vais en donner un exposé succinct.

Je suppose un enfant dirigé dès sa naissance par un père éclairé qui en même temps qu'il favoriserait l'accroissement de l'être physique de son fils, alimenterait graduellement sa

jeune intelligence en lui apprenant chaque jour à se rendre compte de ses sensations, à les comparer, à les juger, afin qu'il sût en prévoir les conséquences et leur donner une direction qui les rendît utiles au bonheur de ceux qui l'entourent. Un père qui, pour aider son fils à démêler l'être intellectuel de l'être physique, ferait naître mille occasions où pour être utile il faut *s'oublier soi-même*, qui lui en offrirait l'exemple par son dévouement, lui inspirerait le désir de l'imiter et le conduirait insensiblement à faire la différence de la sensibilité, qui est une émanation de l'être moral, d'avec ce qui n'est que l'impression des sensations appartenant à l'être physique ; ce père, saisissant l'instant de l'ivresse délicieuse qui accompagne ordinairement chez les jeunes gens le premier acte de bienfaisance et les bénédictions des heureux qu'ils ont faits, lui inspirerait que c'est à l'Éternel, source de tous biens, qu'il est redevable de jouissances aussi pures, qu'elles sont la vie de l'être intellectuel dont la pensée nous révèle l'existence.

Je voudrais encore que cet homme sage apprît à son fils que l'homme de bien doit acquérir des talens utiles afin de se trouver partout à sa place, seul moyen de conserver la dignité de son être ; qu'il lui rappelât sans cesse que la véritable illustration ne peut venir du rang que les circonstances donnent à l'homme dans la société, mais uniquement de la manière dont il en remplit les obligations ; que tous les hommes sont doués de la perfectibilité, et que chacun d'eux peut la développer utilement dans la profession qu'il a embrassée ; que l'estime publique doit être le partage de ceux qui remplissent leurs devoirs avec délicatesse et intégrité.

Ces réflexions, continuellement suggérées aux enfans, les prémuniraient contre l'opinion opposée, suscitée trop souvent par l'orgueil ou la sottise, véritable cachet de l'ignorance. On ne saurait trop souvent leur répéter qu'une direction donnée aux connaissances de l'homme dans le but d'être utile à la société, est un tribut sacré que lui doit chacun

de ses membres, que l'on ne peut s'y soustraire sous peine d'y être considéré comme un être parasite.

Cet ami révéré de son fils devra lui faire sentir le besoin de pénétrer souvent dans le sanctuaire de sa conscience pour y puiser, par la connaissance de sa faiblesse comme homme, une indulgence inépuisable pour les autres, et moins de complaisance pour lui-même.

Cette éducation, que je nomme éducation morale, faciliterait l'étude des sciences et des arts, en développant le jugement et le goût du beau qui n'est autre que le vrai. Les instans qu'elle occuperait seraient ceux où l'individu pense et observe, parce qu'elle aurait effectué l'identité du moral et du physique, l'harmonie, source du bonheur général et individuel.

La vertu est dans la persévérance que nous apportons à faire le bien.

Quelque simple que soit ce mode d'éducation, il ne paraîtra peut-être pas d'une exécution facile; mais si on était pénétré de son utilité, on ne tarderait pas à y réussir complètement. Il ne consiste qu'à remplir les obligations que l'on contracte envers la nature et la société: en se les rappelant, la pensée d'être père deviendra identique avec celle que l'on doit une existence morale à l'enfant à qui on donne l'être; si des obstacles invincibles s'opposent à ce que l'on accomplisse individuellement ce devoir sacré, ce même souvenir le pénétrera de l'importance qu'il faut apporter dans le choix de la personne sur laquelle on souhaite s'en reposer; fonctions qui vont introduire cette personne dans une famille dont dorénavant elle devra faire partie.

Ceux à qui la fortune ne permettrait pas de se faire suppléer, ou qui auraient des professions lucratives, trouveraient dans la modération de leur ambition pour l'avenir de leurs enfans, la possibilité d'être eux-mêmes leurs instituteurs, et leur enseigneraient en même temps leur état, ou les confieraient à des personnes pénétrées de ces mêmes principes, dont l'enfant préférerait le genre d'occupation à celui de son père: ce qu'il ne faut jamais regarder comme

indifférent, parce qu'on ne fait bien que ce qu'on aime à faire.

D'après l'exposé que je viens de donner, je me crois fondée à penser que l'état actuel de la société n'étant pas le résultat d'une éducation qui constitue des êtres essentiellement moraux, le magnétisme doit y être pratiqué avec une salutaire défiance, jointe à une grande prudence, et qu'il convient surtout de le concentrer dans le cercle étroit des familles (1) : cette direction, qu'il est si difficile de faire adopter, est cependant la seule qui puisse faire jouir l'espèce humaine de tous les avantages du magnétisme comme agent thérapeutique, sans avoir à redouter les inconvéniens qu'on prétend qu'il présente comme science occulte.

Mais en désirant faire considérer cette branche de l'art de guérir comme la médecine des familles, je ne me dissimule pas les dangers auxquels une pratique inconsidérée pourrait donner lieu; ils seraient d'autant plus graves, sous le rapport de la santé, que la tendresse et l'amitié uniraient plus intimement les individus qui y auraient recours comme agent curatif; dangers qui ne tarderaient pas à disparaître si on voulait se pénétrer des observations et du mode de procéder dont j'ai engagé à se servir pour se mettre à l'abri de toute espèce d'inquiétude à ce sujet, en attendant que quelques somnambules lucides viennent étendre des connaissances dont peu ou point d'individus n'ont encore aperçu l'immensité.

La Providence, en donnant à l'homme cette inappréciable faculté, l'en a pourvu de manière à ce qu'il puisse en transmettre sans danger la salutaire influence à ceux à qui il a donné l'être, pour recevoir d'eux, lorsque son être physique commence à s'affaiblir, une addition de forces vitales, presque toujours superflues à la jeunesse, et souvent nuisibles à sa santé et à son bonheur.

(1) Je dois observer que le magnétiseur étant en possession de donner l'impulsion au magnétisé, impulsion qui ne s'arrête pas au physique, il serait *au moins imprudent* de se soumettre à l'influence de ceux sur lesquels nous devons en exercer,

En donnant cette impulsion à la pratique du magnétisme, chaque individu pourrait resserrer les liens de tendresse et d'amitié entre les familles, et pratiquer cette vertu sans laquelle on ne peut être véritablement heureux : *faire aux autres ce qu'on voudrait qu'on nous fît.* Mais notre état social, et l'efficacité du magnétisme trop méconnue, ne nous permettent pas d'espérer prochainement une succession de résultats aussi naturels; il faut donc recourir à la prévoyance.

Il est à présumer que dans une famille il se trouve facilement quelques personnes d'une constitution saine, d'un caractère bienveillant, et par conséquent propres à magnétiser. Ce sont ces individus qui doivent se charger de distribuer et d'entretenir la vie chez ceux qui leur appartiennent par les liens du sang. Pour magnétiser fructueusement il faut concentrer son être intérieur, et ne désirer (c'est ce qu'on entend par vouloir) constamment qu'une seule et même chose pendant la durée d'une séance magnétique, ordinairement de vingt minutes; il serait extrêmement pénible et même nuisible à la santé de se livrer journellement à magnétiser directement, à moins de maladies dont on ne saurait triompher sans employer toutes ses facultés magnétiques. C'est ce qui arriverait incontestablement si dans les familles on n'y suppléait par un intermédiaire qui est le réservoir magnétique dont j'ai donné la composition sous le nom de *réservoir des familles.*

Un homme fait, peut se charger seul d'être le médecin magnétiste de sa famille: pour remplir dignement cette tâche, il ne faut qu'être, je le répète, sain de corps et d'esprit, avoir quelques connaissances hygiéniques, établir chez soi, dans un appartement sec et aéré, un réservoir auprès duquel on aura toujours une grande fontaine ou un vase de forme quelconque, de verre ou de grès, rempli d'eau la plus limpide possible, et constamment en communication avec le réservoir, que le médecin magnétiste chargera chaque jour pendant dix minutes, de la manière indiquée à l'article Réservoir.

L'eau magnétisée par ce moyen servira habituellement de boisson à toute la famille; chacun des membres qui la com-

posent en boira tous les jours un plein verre le matin à jeun et un autre le soir en se couchant, à moins d'indications contraires; ce qui supposerait un dérangement sensible dans la santé de l'individu.

Dans ce cas, le médecin magnétiste devra magnétiser directement la personne souffrante, jusqu'à ce que les accidens perdent de leur intensité. Ce soulagement obtenu, il fera mettre le malade au réservoir une heure chaque jour, et l'engagera à boire de demi-heure en demi-heure le tiers d'un verre d'eau magnétisée. Si les premières séances au réservoir n'apportaient pas un soulagement suffisant, le médecin magnétiste donnerait de temps à autre une séance de magnétisme direct.

Ce mode de traitement extrêmement simple, peut être suivi avec succès pour toutes les indispositions, et prévenir une grande partie de ce que l'on nomme maladies caractérisées. Cependant comme nous ne saurions nous y soustraire entièrement, il est de la prudence, s'il s'en manifestait une, de recourir aux lumières d'un bon somnambule, ainsi qu'aux conseils d'un médecin honnête homme et s'il se peut ami de la famille.

Le médecin magnétiste ne doit pas négliger d'instruire ceux des siens auquels il reconnaîtra les facultés requises pour bien magnétiser.

Les enfans au-dessous de huit ans, pourront sans fatiguer leur mère, recevoir d'elle des soins magnétiques si sa santé lui permet de les leur donner; s'il en était autrement le médecin magnétiste y suppléerait : j'observerai qu'à moins d'impossibilité, il doit être du même sexe que le jeune malade.

Si contre toute probabilité on ne pouvait trouver dans sa famille ce médecin si désirable, on ferait sagement de chercher une personne douée *de toutes les qualités* qui constituent un bon magnétiseur, et après s'être *bien assuré* qu'elle les possède de se l'attacher, en l'entourant de la considération à laquelle lui donne le droit de prétendre l'identité que vont établir entre elle et ceux dont elle va devenir le médecin, les relations intéressantes et sacrées sans lesquelles le magnétisme est réduit à peu de chose; une fois

ces rapports établis, pourvoir à ses besoins et à ceux de son avenir d'une manière positive si sa fortune n'y suffit pas : ce qui d'abord est de toute justice, puisqu'elle se dévoue au bonheur d'une famille, et est surtout dans l'intérêt des personnes à qui elle donne des soins, lesquels ne sont esentiellement salutaires que lorsqu'ils émanent d'une ame calme. Ce calme ne peut subsister qu'avec effort, lors qu'un avenir incertain préoccupe sans cesse celui qui se voue exclusivement à l'~~inquiétude inséparable~~ exercice d'une faculté qui disparaît avec les forces physiques de l'homme, et laisse celui qui y a sacrifié tout autre moyen d'existence, en proie à la misère; état affreux qui si souvent détériore l'homme et toujours le sépare de la société.

Avant de terminer ce chapitre, je crois devoir dire qu'une affection connue sous le nom de couperose (goutte-rose), est susceptible d'être guérie par l'agent magnétique, à moins qu'elle ne soit trop invétérée, car alors il est très-difficile et souvent impossible de la faire disparaître entièrement.

La plupart des personnes affectées de cette maladie la considèrent comme locale parce qu'elle ne se manifeste qu'à la figure : elles sont dans l'erreur, le siége en est dans la mauvaise qualité du sang, l'acrimonie des humeurs, et quelquefois dans l'épaississement de la lymphe, dont les causes sont, l'échauffement occasioné par des travaux opiniâtres, surtout ceux de l'esprit, les chagrins, l'excès des liqueurs spiritueuses, etc.

Les procédés à employer pour la guérison de cette maladie sont les procédés généraux expliqués dans mon troisième chapitre. (*Voyez* le n° 22 de ce Journal.) Il est essentiellement nécessaire d'exiger du malade qu'il fasse sa boisson habituelle d'eau magnétisée, savoir : un plein verre pour un adulte, la moitié pour un enfant, le matin à jeun; dans la journée, un tiers de verre d'heure en heure; aux repas, mouiller son vin avec cette même eau, puis en boire plein un verre le soir en se couchant.

Le malade devra s'abstenir de se livrer aux travaux assidus, particulièrement à ceux qui exigent la contention de l'esprit; les veilles lui seraient extrêmement nuisibles, il de-

vra fuir les assemblées nombreuses, les spectacles; son habitation devra être très-saine et bien aérée; il est de rigueur qu'il prenne souvent un exercice modéré en plein air, et à la campagne autant que possible.

Le traitement de ce genre de maladie devant être généralement très-long, il demande une grande résignation et beaucoup de persévérance; on ne doit l'entreprendre qu'après s'être préalablement rendu compte de toutes les privations qu'il nécessitera, du temps qu'il y faudra sacrifier, et par dessus tout de la monotonie qui en est inséparable. Une fois ces difficultés vaincues, je crois que l'on peut toujours triompher de cette affection, à moins que les accidens à combattre ne soient tellement invétérés qu'elle ait pris un caractère plus grave que celui de la simple goutte-rose; ce qui ne devrait cependant pas faire désespérer d'obtenir du soulagement au moyen d'un traitement magnétique.

On devra donner au malade une séance d'une demi-heure chaque jour, exactement de midi à une heure.

S'il se joignait à cette maladie des douleurs de tête persistantes, le magnétiseur poserait, immédiatement après s'être mis en rapport avec le malade, la surface intérieure de l'une de ses mains sur la partie souffrante, et la même surface de l'autre main sur la partie opposée: il resterait dans cette attitude le temps nécessaire pour que la température de ses deux mains lui semble la même, alors il descendrait lentement chacune d'elles le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts. Il faudrait répéter ce procédé environ dix minutes, temps ordinairement suffisant pour que le malade éprouve quelque soulagement.

Ce mode de traitement est également celui qu'il faudrait suivre pour obtenir la guérison des maladies scrophuleuses; c'est encore celui qu'il faudrait observer pour se débarrasser de *simples boutons*; seulement il serait moins long.

Dans le prochain numéro, je me propose d'indiquer les procédés à employer pour la guérison ou le soulagement des douleurs qui affectent chaque partie de la tête.

Ve Touchard.

SUITE DU TRAITEMENT DE M. PAUL.

1er *Octobre*. Paul dormait profondément à l'heure où je me rendis chez lui, la porte de sa chambre était ouverte; j'entrai sans faire le plus léger bruit, et m'approchant doucement de son lit, je dirigeai ma main vers lui pour le magnétiser : après quelques instans il s'éveilla en sursaut. Ce fait n'est pas nouveau pour moi, et bien des personnes en ont observé de semblables; mais il me semble bien digne d'attention, et plein d'intérêt pour les magnétiseurs. Ce n'est pas seulement sur des personnes endormies que s'exerce cette influence de la pensée, sans communication apparente d'un individu à l'autre; dans l'état de veille, la volonté n'a pas toujours besoin du langage des signes pour être sentie de celui sur qui on la dirige. Un médecin distingué de la capitale me racontait à ce sujet qu'une dame qu'il avait déja magnétisée était assise dans son cabinet, fort attentive à la lecture d'un livre qu'elle avait dans les mains, et lui tournant le dos. Il eut aussitôt le désir de la distraire en la magnétisant; après un moment d'agitation, la dame se retournant en effet, lui dit : « Que me voulez-vous? » J'ai fait quelquefois cette expérience avec un plein succès. Des personnes a qui j'ai communiqué mon observation, m'ont assuré qu'il leur était souvent arrivé, dans des réunions nombreuses, dans les spectacles, d'agir comme je l'ai indiqué, sur des inconnus placés assez loin d'eux. Je n'étendrai pas plus loin les citations et les conséquences que cette observation pourrait m'offrir; il me suffirait du fait le plus simple en ce genre, pour en conclure l'existence d'un agent de la volonté auquel je rapporte le plus grand nombre des phénomènes du magnétisme.

On doit se rappeler que mon paralytique était couvert de plaies, et que deux sétons, dont l'un à la poitrine, l'autre à la nuque, étaient en pleine suppuration. Il m'assura qu'au 15 novembre je pourrais sans inconvénient supprimer le

séton du cou, pourvu que le même jour il lui fût appliqué un cautère au bras gauche, dont il ne prévoyait pas qu'il pût se débarrasser jamais, et qu'aussitôt le cautère bien établi on supprimerait aussi le séton de la poitrine. La veille de cette double opération, il fut saigné selon la prescription qu'il en avait faite les jours précédens. Remarquez bien qu'il est toujours assuré de sa guérison pour le 1er janvier, que cependant ses forces ne reviennent pas, puisqu'il ne peut pas encore sortir de sa chambre; malgré cette faiblesse qui coïncide avec son tempérament lymphatique nerveux et un teint pâle et décoloré, il est indispensable, à ce qu'il dit, de le saigner une fois par semaine jusqu'à la fin de décembre, pour prévenir le retour trop rapide des forces, et les conséquences fâcheuses qui en résulteraient pour son cerveau qui sera toujours disposé à l'apoplexie jusqu'à guérison complète. Ceci montre que l'instinct dans l'homme peut quelquefois tenir lieu de science, et qu'un somnambule magnétique n'a pas besoin d'avoir lu le grand Haller, et d'avoir immolé de sa propre main un millier d'animaux pacifiques, pour être doué d'un esprit observateur et raisonner juste en physiologie. Paul fut donc saigné le 14 novembre, mais après une émission d'environ huit onces de sang, il se sentit faible et tomba en syncope. Je perds rarement l'occasion de faire une expérience utile; sur-le-champ je magnétisai Paul, avec une force soutenue et sans distraction, afin qu'à son retour au sentiment il fût en état de somnambulisme; il ressentit plus promptement qu'à l'ordinaire les effets accoutumés; sans doute que dans cette défaillance des forces vitales, les nerfs et le cerveau absorbent plus rapidement le fluide animateur qui rétablit l'équilibre dans l'organisation, et rappelle la sensibilité éteinte. A une longue inspiration je reconnus le somnambulisme, c'était une minute après que j'avais commencé à magnétiser; alors seulement un peu de coloration revint aux joues et aux lèvres, il répondit à mes questions avec sa facilité ordinaire, et resta une heure en somnambulisme. Au moment de l'éveiller je lui mis sous le nez un flacon d'éther. Paul en ouvrant les yeux, me dit: Cela va bien, très-bien, je n'ai pas besoin d'éther, je suis

comme avant d'être saigné ; mais il me semble que je suis resté bien long-temps sans connaissance. Je lui cachai ce qui s'était passé, et lui de la journée ne cessa de se féliciter de n'avoir pas été magnétisé le matin, ce qui n'était pas encore arrivé depuis sa sortie de la Charité. Encore un nouveau fait à joindre à celui qui commence mon article, pour être ajouté aux mille preuves d'un agent magnétique, entièrement indépendant de l'imagination du magnétisé.

Le lendemain je supprimai le séton du cou, j'appliquai un cautère au bras gauche, dont il marqua lui-même la place avec une plume; il me dit que je lui avais tiré sept onces moins deux gros de sang.

Le 16 au matin, il ne fut point magnétisé ; il se plaignit toute la journée d'un mal de tête violent, accompagné d'une grande faiblesse. La douleur que lui cause le cautère l'empêche de dormir la nuit. Le soir du 18, ne l'ayant pas magnétisé, il se couche de fort bonne heure, pouvant à peine se tenir sur un fauteuil, tant il se sent faible et mal à l'aise; il dort peu, et la céphalalgie que lui a causée le défaut de magnétisme, se fait ressentir plusieurs jours après.

Le 19 à six heures du soir, Paul était couché, sa chambre n'était éclairée que par une faible lumière placée loin de son lit. Je mis une main sur l'épigastre jusqu'au moment où ses grimaces ordinaires m'annoncèrent qu'il ressentait l'action magnétique. Ma figure était fort rapprochée de la sienne ; il m'avait dit souvent qu'il suivait irrésistiblement ma main lorsqu'elle se promenait au devant de lui, et que mes doigts alors prenaient des formes extraordinaires, qu'ils étaient quelquefois doubles, quelquefois d'une longueur prodigieuse ; je desirai savoir si l'action magnétique dirigée par ma figure produirait sur lui quelque effet particulier. Je lui touche donc avec le bout de mon nez le milieu du front, et je le descends jusqu'au devant de son menton. Tout à coup mouvement brusque d'attention de sa part. Je me dispose à faire de nouvelles passes avec mon nez; Paul me fixe d'un air égaré, il fait des efforts pour retirer sa tête, il pousse des gémissemens et bientôt se jette dans mes bras en me disant avec des sanglots : « Monsieur Foissac,

sauvez-moi de là, sauvez-moi de là.» Son cœur bat avec une prodigieuse vitesse, sa respiration est courte, entrecoupée, rapide, ses traits sont décomposés. «Calmez-vous, lui dis-je, je suis là, n'ayez pas peur;» et je le magnétise avec la volonté de le calmer. Peu à peu la respiration et le cœur reviennent à leur état naturel, et bientôt le somnambulisme commence. Interrogé sur les causes de sa frayeur, Paul dit que ma figure lui a paru celle d'un monstre; ma bouche était énorme, mes dents longues, grosses et blanches, étaient éclairées d'une grande lumière, mes cheveux s'agitaient en lançant de nombreuses étincelles, et de mes yeux partaient des rayons de feu dont il ne pouvait soutenir l'éclat et la vivacité: en se jetant à mon cou, il ne croyait pas embrasser la même figure qui l'avait effrayé.

Le 24 novembre, Paul se prescrit une saignée du bras, que je lui pratique aussitôt. Je l'interroge sur quelques phénomènes magnétiques dont la connaissance ne peut nous arriver que par les somnambules. Il avait ressenti les effets de l'eau magnétisée; je lui demande si l'on peut démagnétiser un verre d'eau (qu'on me passe ce néologisme jusqu'à ce que le mot et la chose de magnétisme animal, ne soient plus eux mêmes des néologismes de science et de grammaire); sur sa réponse affirmative je lui adressai les questions suivantes : Comment faut-il s'y prendre pour démagnétiser un verre d'eau? — De la même manière que pour éveiller un somnambule. — Que devient alors le fluide magnétique? est-il absorbé de nouveau par moi, reste-t-il dans la personne magnétisée, ou s'évapore-t-il dans l'air?—Mon pauvre docteur, si le fluide magnétique était entièrement perdu pour vous, vous seriez bientôt sec comme du bois; au lieu d'en donner à d'autres, vous auriez bien besoin qu'on vous en donnât à vous-même. Vous pouvez être sûr de ce que j'avance, le fluide magnétique est repris en grande partie par le magnétiseur, une partie reste dans le magnétisé, il y en a très-peu qui se perd et s'évapore.

Le 27 novembre. La seule promenade que Paul eut encore essayée, était de descendre dans une cour voisine, où il se promenait un quart d'heure au soleil, l'état de ses forces

ne lui permettant pas d'en faire davantage éveillé. Je le magnétisai le matin rue des Petits-Augustins où il demeurait, et le conduisis en somnambulisme chez moi rue Mondovi. Quoique prévenu avant d'être magnétisé de mon intention, il s'étonna beaucoup, lorsqu'il fut éveillé, de pouvoir ainsi se transporter d'un lieu dans un autre sans le sentir et sans s'éveiller. A trois heures, endormi de nouveau, il vint à pied jusqu'au Bois de Boulogne où nous dînâmes. Nouveau réveil, nouvelle surprise. Vers huit heures du soir, je le mis pour la troisième fois en somnambulisme, et le reconduisis toujours à pied rue des Petits-Augustins. Il n'éprouva pas à son arrivée la plus légère fatigue ; et à son réveil il ne se ressentait aucunement de la marche qu'il venait de faire. Je m'arrête peu sur l'étonnement qu'il éprouvait en se trouvant tout à coup d'un lieu dans un autre sans avoir la conscience de son déplacement. Les somnambules sont accoutumés à ce genre de surprises. Ils voient à leur réveil des lieux différens, des figures nouvelles. Il y a de la magie pour eux, la chose nous paraît fort ordinaire. Je conseille à ceux qui dirigent les somnambules de leur épargner des changemens trop inattendus, parce qu'ils affectent visiblement les nerfs. On peut adoucir ce qu'ils trouvent d'étrange et de frappant dans les métamorphoses, en tâchant d'imprimer dans leur esprit l'idée du changement qui s'est opéré, et en leur répétant pendant qu'on les éveille : souvenez-vous de telle chose, sachez bien que vous êtes dans tel endroit, et que vous allez voir telle personne.

Dans les derniers jours de ce mois, un ennui mortel s'empare du malade ; il perd le sommeil et l'appétit, ses forces déclinent, il est tourmenté d'une céphalalgie opiniâtre contre laquelle le magnétisme est presque impuissant. Il s'obstine, même en somnambulisme, à me cacher la cause du chagrin qu'il éprouve. Dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, il s'endormit, et dans un sommeil des plus agités, il prononça quelques mots qui paraissaient en rapport avec le trouble de ses idées et de son état ; il répéta souvent avec des sanglots : « pauvre M. Foissac, qu'est-ce que vous direz

en arrivant ce matin ? après tant de peines ! combien vous serez affligé ! que je vous plains ! » Il ne lui restait le matin aucun souvenir de ce rêve qui avait été entendu des personnes qui le veillaient. Le moment était venu d'employer au profit du somnambule cette influence du magnétiseur sur le magnétisé, influence toute puissante pour le bien, nulle lorsqu'il s'agit du mal (1), et que les hommes de mauvaise foi trop évidemment convaincus du magnétisme pour oser le nier, présentent comme un épouvantail aux personnes honnêtes et timorées qui craignent de recourir au magnétisme comme à un moyen qui, en opérant la guérison du corps, peut causer la perte de l'ame. La volonté que j'exprimai à Paul était moins dans mes paroles que dans mon esprit; je voulus qu'il m'avouât à l'instant quels projets il méditait contre lui-même et contre moi. Il m'obéit à l'instant, et, me faisant connaître la cause de son chagrin que je ne puis confier au lecteur, il me dit qu'il serait frappé d'une attaque d'apoplexie le 4 prochain à onze heures du soir ; que déjà depuis hier il éprouvait des vertiges et un engourdissement pénible dans les bras et dans les jambes, et qu'éveillé il s'est rappelé que tels avaient été les signes avant-coureurs de ses précédentes attaques. Il n'attribuait point au magnétisme, ou à cet instinct de prophéties que les médecins éclairés reconnaissent aux malades menacés de quelques catastrophes, le rêve pénible et cependant véritable qu'il avait fait la nuit dernière ; il n'était que la conséquence naturelle des images tristes gravées dans son esprit. Sur-le-champ je trouvai un remède au mal, et dès le jour même il avait agi avec tant d'efficacité, qu'il n'était plus question le soir

(1) Si cette opinion fait l'éloge de la pureté d'intention avec laquelle l'auteur de cette relation pratique le magnétisme animal, elle prouve aussi qu'il ne l'a puisée que dans son expérience individuelle, et qu'il a fait abstraction de la multitude innombrable de preuves non équivoques de la justesse de l'opinion contraire ; preuves qui ont déterminée les magnétiseurs, observateurs, gens de bien, et non *alarmistes*, à recommander la plus scrupuleuse attention sur la moralité du magnétiseur dont on fait choix, *l'influence morale* étant aussi réelle *que l'influence physique ;* d'ailleurs il en est de l'agent magnétique, comme de tout ce qui *est :* rien dans la nature n'existe sans être susceptible de modification ; qui peut le plus peut le moins. Ve Touchard.

d'attaque d'apoplexie. Le sommeil, l'appétit, les forces, tout reprit comme par la passé.

M. Paul changea de quartier le 6 décembre; il n'avait plus dans son nouveau logement les soins assidus qu'il recevait dans l'ancien ; mais le magnétisme suppléait à tout: plus rapproché de moi, je le magnétisais ordinairement trois fois par jour ; il renonça à la limonade, aux bains de pieds et aux lavemens, qui étaient les seuls remèdes dont il fît usage depuis long-temps. Cependant il avait éprouvé le premier jour une émotion pénible, qui, jointe à la suppression de son lavement et de sa limonade, l'avait beaucoup affaibli et préoccupé. Pour dissiper ce léger accident, il demanda à coucher auprès de moi en le laissant en somnambulisme. Somnambule magnétique, il s'endormit du sommeil ordinaire, passa une très-bonne nuit, et s'éveilla le matin toujours somnambule. On ne saurait se faire une idée de l'amélioration qui s'était opérée dans l'état de sa tête et de ses forces. Ceux qui le virent marcher le crurent entièrement guéri.

Le 13 il témoigne un grand désir de voir magnétiser mademoiselle E. S, qui venait chez moi pour donner une consultation à un malade. Pendant que je la magnétise, Paul se frotte les yeux, paraît inquiet, souffle le feu, prend du tabac, bâille, se frotte encore les yeux, se lève bientôt, passe dans le salon et s'assied sur un canapé. Aussitôt mille idées tristes se présentent à son esprit, il croit qu'il m'a perdu ; il se lève, ouvre la porte, descend l'escalier, et demande le cordon. Le concierge qui le voit tête nue, et voulant sortir par un temps affreux, lui adresse quelques observations qu'il ne goûte pas. Il entre dans la loge pour tirer le cordon lui-même, ce qu'il exécute. Mais l'égarement qui est dans ses traits fait croire qu'il se passe en lui quelque chose d'extraordinaire; et tandis que le concierge le retient en se débattant avec lui, la femme court m'appeler.

Paul vient à moi aussitôt que je lui adresse la parole. Je le ramène dans mon cabinet, il ressemblait à un homme ivre. Après quelques passes, il tombe dans le sommeil complet. Il me raconte alors ce qui s'est passé en lui, et m'assure que s'il fût sorti il se serait infailliblement tué. Il

est souffrant à son réveil, et se plaint d'un grand mal de tête. J'applique sur son front une compresse d'eau magnétisée en faisant des passes transversales au devant de ses yeux, et en soufflant à froid sur le front; il lui semble que ses paupières se déchirent, que sa tête se partage en deux, et en moins d'une minute cette céphalalgie si violente est complettement dissipée.

L'histoire de ce somnambule est, comme on le voit, celle des difficultés qu'on rencontre dans la pratique du magnétisme. Je soupirais après sa guérison, que je tremblais chaque jour de voir reculée indéfiniment par l'effet d'un accident imprévu. Les plus petites choses avaient sur lui la plus grande influence; une peur, une contrariété, un mot équivoque, suffisaient pour déranger une santé qui me coûtait tant de peine à rétablir. Il était occupé un jour à répondre à un malade qui lui adressait une question; je passai dans une autre chambre. Aussitôt Paul se précipite sur mes pas en poussant des cris aigus, et renversant tout sur son passage. Son cœur est très agité, sa figure exprime l'effroi, ses lèvres sont décolorées. Il me prie instamment de l'éveiller, ce que je fais aussitôt en lui ordonnant d'être tranquille. En effet à peine éveillé, son pouls se calme et sa figure ne conserve aucune marque de l'altération qu'elle vient d'éprouver.

M. Itard vint chez moi un jour que Paul était en somnambulisme; ce médecin ayant demandé à être examiné, Paul lui dit qu'il ne mourra jamais de la poitrine, qu'il a dû beaucoup souffrir de l'estomac en sa vie, et que les douleurs ne tarderont pas à revenir (cela s'est vérifié quelques jours après). M. Itard l'ayant engagé à toucher son ventre, Paul y trouve des douleurs principalement à droite, plus légères à gauche; ce ne sont pas des coliques ordinaires, mais il ne saurait en ce moment déterminer la nature de la maladie; il croit qu'elle sera facile à guérir, surtout si l'on emploie le magnétisme. Il ajoute que plus jeune, M. Itard aurait fait un somnambule médecin des plus extraordinaires.

Le 20, le 21, le 22, au lieu d'avancer vers la guérison, Paul suit rapidement une marche opposée; sa figure est

abattue, son pouls fébrile, ses forces tombent, et la céphalalgie ne le quitte pas. D'abord il me donna le change sur les causes et la nature de cette nouvelle indisposition; il l'attribuait à une grande agitation qui l'empêchait de goûter un moment de sommeil; mais cette agitation, qu'il disait devoir se passer d'elle-même, augmentait de jour en jour. Je me doutai bien qu'il s'agissait d'autre chose, et je voulus tout savoir. Pressé par mes questions, il m'avoua qu'il n'avait point dormi les trois nuits dernières, que même il ne s'était pas couché. Qu'est-ce qui l'en avait empêché? dois-je le dire? j'en rougis pour mon somnambule : il avait peur. Un grand bruit qu'il avait entendu dans le voisinage lui ayant fait craindre que le feu ne prît à la maison, il n'osait plus se mettre au lit; pendant ces longues nuits qu'il passait sans sommeil, le simple craquement d'un meuble le faisait tressaillir et lui donnait des palpitations. Ce premier aveu en amena d'autres qui dérideraient le front de bien des lecteurs si je les consignais ici; mais en travaillant à leur plaire j'ai à ménager l'amour-propre de mon somnambule, et à lui conserver la réputation de courage qu'il s'est méritée en se laissant appliquer nombre de fois le fer et le feu pour la guérison de sa paralysie.

La cause de son insomnie connue, je trouvai un moyen facile de la chasser. Je fis coucher un de ses amis avec lui jusqu'au 25 décembre. Pour dissiper promptement son état de malaise et de souffrance, il se prescrivit un bain, et demanda a être magnétisé dans le bain même; ce qui fut fait. Il s'y trouva parfaitement, et ne cessa de causer avec beaucoup d'hilarité jusqu'au moment où il me dit : « éveillez-moi, c'est assez, voilà quarante minutes que je suis au bain. » Il ne se trompait pas d'une minute.

Le 23, le 24 et le 25 ses forces chancelantes se raffermissent, une coloration inaccoutumée anime ses joues; il est facile de prévoir que le terme de la maladie approche. On n'a pas oublié qu'aux jours de la plus grande faiblesse, il éprouvait étant endormi un accroissement prodigieux de forces; maintenant que le rétablissement de sa santé fait

circuler dans tous ses membres une vigueur nouvelle, je pensais qu'en somnambulisme il serait un Hercule. Le contraire arriva, ses forces décroissent endormi dans le même rapport qu'elles augmentent éveillé, si bien que la veille de sa guérison, il ne pouvait passer d'une chambre dans une autre sans éprouver une grande lassitude et des palpitations qui le forçaient de s'asseoir.

Dès l'origine de son somnambulisme, Paul avait fixé la fin de l'année pour l'époque de sa guérison; plus tard, lorsque sa clairvoyance était plus parfaite, il avait persisté à dire qu'il serait guéri radicalement le 1er janvier 1828, si quelques fâcheux accidens ne venaient entraver la marche naturelle de sa maladie. Pendant trois mois, j'ai vaincu des obstacles sans nombre, j'ai passé à côté des écueils que j'ai eu le bonheur d'éviter; je découvre enfin le port après lequel ne soupire pas avec plus d'ardeur le matelot long-temps battu par la tempête. Pour achever l'œuvre de sa guérison, Paul me déclare que je dois le mettre en somnambulisme pendant huit jours entiers; il verra plus tard s'il peut m'accorder quelques heures de répit. Aucun sacrifice ne me coûtait plus; ce dernier était sans doute le plus onéreux, car jamais somnambule ne fut aussi exigeant que Paul. Le 25 au soir je le mis donc en somnambulisme, il coucha sur un lit à côté du mien; il m'accorda comme une grâce de ne point coucher dans le même lit, il prolongea la conversation aussi long-temps qu'il le put. Souvent lorsque je ne parlais plus je l'entendais sangloter, et bientôt il avançait la main pour s'assurer de ma présence, et il la retirait satisfait après m'avoir touché.

Le 26, forcé de satisfaire à un besoin impérieux de la nature, l'intrépide Paul m'accompagna partout; un autre jour il voulut aller à la garde-robe; sa contenance était embarrassée, il n'osait me proposer de le suivre, mais il l'aurait souffert volontiers. Après avoir tourné et retourné autour de moi, il imagina un expédient nouveau, c'était de m'enfermer dans une chambre dont il prit la clef; du plus loin que sa voix pouvait se faire entendre, il m'appelait par mon nom

et me priait de lui répondre. Enfin, après quelques momens d'absence, il accourut hors d'haleine, ne pouvant assez se rassasier du plaisir de me toucher et de me questionner.

Pendant les huit jours de somnambulisme, il mangea d'un meilleur appétit et digéra mieux que de coutume; je n'ai observé aucun changement dans les sécrétions. La nuit il s'endormait profondément et d'un sommeil très-paisible; il rêvait quelquefois, et se rappelait toutes les circonstances des rêves qui n'avaient rien de particulier. Il n'en conserva aucun souvenir à son réveil.

Je l'éveillai trois fois du 25 décembre au 1er janvier; il resta en tout douze heures éveillé. Mais c'était combiné de manière à lui faire croire que je l'avais endormi quelques heures auparavant; il m'en avait fait lui-même la recommandation expresse, de crainte qu'il ne cherchât à s'échapper, s'il était informé qu'il dût être plongé huit jours dans le sommeil magnétique.

A mesure que nous avancions vers le 1er janvier, les forces de Paul décroissaient sensiblement; tandis que, étant malade, il voulait faire six lieues à pied, il ne pouvait plus maintenant qu'il touchait aux portes de la santé, faire une course d'une heure. Il me rassurait sur cette faiblesse excessive, en me disant que je n'avais à l'éveiller que quelques minutes pour voir ce qu'il était capable de faire. Il assure du reste que le magnétisme lui fait le plus grand bien, qu'il répare tous les désordres passés, et consolide entièrement sa guérison. Dans cette longue semaine que j'ai coutume d'appeler mes huit jours de prison, il essaya de distinguer certains objets les paupières closes, et il y réussit. Ce genre de vision se perfectionna même assez par l'exercice pour lui permettre de lire le titre des livres qu'on choisissait au hasard dans ma bibliothèque, et quelques lignes prises dans le livre ouvert au hasard. Je n'entre pas dans plus de détails qu'on trouvera en son temps dans le rapport de la commission de l'académie de médecine.

Le soir du 31 janvier Paul était tellement abattu qu'il ne pouvait plus parler. J'eus l'agrément de me coucher à six

heures du soir pour ne quitter le lit qu'après douze heures au moins de repos. Qui le croirait ? dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, Paul soutenait qu'il n'était pas encore guéri, qu'il ne le serait pas avant 7 heures du matin ; que s'il était éveillé à 6 heures, et qu'il cessât d'être magnétisé, il ferait une rechute avant deux mois. Il vaut mieux croire sur parole, que de faire de tels essais.

Enfin le 1er janvier a lui, jour de bonheur pour moi autant que pour mon somnambule ; la commission du magnétisme s'assemble chez moi pour assister au réveil de Paul, et pour constater sa guérison parfaite. Tout s'y passa à la gloire du magnétisme, et à ma grande satisfaction. Je laisse Paul étonné de se trouver au 1er janvier, et courant par tout Paris pour bien s'assurer que l'année 1828 commence, et qu'il n'est plus paralytique. La seule douleur qu'il ressentit de ses longues courses fut dans les talons, qu'un repos de deux ans avait fort attendris. Depuis il jouit d'une santé que je souhaite à tous les paralytiques qui auront recours au magnétisme.

FOISSAC, D. M. P.

OBSERVATION

SUR UNE AFFECTION DE GOUTTE GUÉRIE PAR LE MAGNÉTISME ANIMAL.

M. D..., de Bordeaux, étant venu passer quelques mois à Paris, souffrait depuis cinq à six ans de violentes douleurs de goutte qui se faisaient particulièrement ressentir dans le pied gauche. Le 5 septembre 1827, me trouvant chez lui à l'instant où l'un de ces accès se manifestait depuis l'articulation du genou gauche jusqu'à la malléole externe et le talon, je lui proposai de le magnétiser ; je l'engageai à ôter son bas, et me mis en mesure pour pratiquer des passes tout le long de la jambe jusqu'aux extrémités des doigts du pied. Il y avait à peine dix minutes que je magnétisais ainsi,

que le malade éprouva une chaleur dans toute la jambe ; cette chaleur fut suivie d'une légère transpiration, et la douleur cessa avec cette sueur, qui le soir se manifesta plus abondamment : le lendemain 6, une légère douleur se fit ressentir de nouveau vers le genou jusqu'à la malléole externe. M. D...., satisfait de la manière dont je l'en avais délivré la veille, me fit appeler et mengagea à le magnétiser. J'obtins les mêmes résultats; seulement la chaleur parut plus vive et même mordicante. J'ai continué à magnétiser M D.... pendant huit à dix jours. Quelques compresses trempées dans de l'eau magnétisée ont complété ce traitement simple et prompt; les accès de goutte, qui avant ce traitement se renouvelaient tous les huit ou quinze jours, n'ont pas reparu depuis deux mois.

J'ai fait cesser à M. D...., qui par des souffrances intolérables était souvent obligé de garder le lit et la chambre, tous les remèdes qu'il avait employés jusque-là, tels que les sangsues, les saignées, les bains de moutarde, les chaussons de taffetas gommé, etc. ; et je l'ai engagé en cas de récidive à n'avoir désormais recours qu'au magnétisme. L'intention du malade est conforme à ses désirs; mais, enchanté de son état actuel, il espère que ses maux sont disparus pour toujours.

Dr. Dubouchet.

ANALYSE D'UN OUVRAGE AYANT POUR TITRE :

LE MAGNÉTISME ANIMAL,

A l'usage des gens du monde, suivi de quelques lettres critiques pour et contre ce mode de guérison (1).

Après avoir été guéri par le magnétisme, d'une maladie dangereuse qui durait depuis 30 ans, un négociant du Havre,

(1) Broch. in-8°. 79 pages, 1828. Prix : 2 fr. Au Havre, chez Chapelle ; et à Paris, chez madame Lévi.

M. Crampon, voulut faire connaître publiquement la découverte qui lui avait sauvé la vie. A cet effet, il publia dans le journal du Havre (29 août 1827) une lettre dans laquelle il raconte l'histoire de sa guérison. Cette lettre était suivie de plusieurs certificats de personnes qu'il avait guéries à l'aide du même moyen. Peu de jours après, un anonyme répondi à ces faits positifs par de lourdes plaisanteries sur le fluide, l'imagination, la foi, le charlatanisme, etc., et les phrases *obligées* sur le danger que présente le magnétisme par rapport aux mœurs. On sait effectivement combien sont MORAUX ces individus qui se cachant sous le masque *nient* les faits les plus évidens, *rejettent* les témoignages les plus authentiques, et *supposent* les hypothèses les plus ridicules ou les plus odieuses pour rendre raison des effets qu'ils ne peuvent contester. Quoi qu'il en soit, le journaliste ayant refusé à M. Crampon d'insérer une réponse très-modérée, un nouveau partisan du magnétisme a rassemblé les pièces du procès et les a publiées, en y joignant quelques réflexions sur le pouvoir de la volonté, le fluide magnétique et ses modifications, les procédés en usage, la foi, les dangers que présente le magnétisme, la lucidité et l'instinct. Toutes ces questions ayant été traitées nombre de fois et tout récemment encore par M. Deleuze, dans son excellente Instruction pratique, il était difficile d'ajouter à ce qu'ont dit tant d'écrivains distingués : toutefois nous féliciterons l'auteur anonyme sur la franchise avec laquelle il avoue sa conviction ; mais nous l'engagerons à supprimer dans une seconde édition ces comparaisons familières, ces locutions triviales qui nuiraient à la cause qu'il veut défendre. Quoique « le magnétisme n'ait pas encore le caractère de science », nous possédons un assez grand nombre de mémoires et d'observations de toutes sortes pour que ceux qui veulent écrire sur ce vaste sujet soient tenus de le faire avec l'exactitude, l'impartialité, la justice et surtout avec cette convenance de style que l'on remarque chez les Deleuze, les Rédern, les Husson, etc. En rappelant de semblables modèles à M. *** nous croyons lui prouver tout l'intérêt que nous portons à ceux qui ont

embrassé la cause de cette importante vérité persécutée avec tant d'obstination.

Ch. B., M. F. P.

SIROP DE MOU DE VEAU,

INDIQUÉ PAR LA SOMNAMBULE DE M. COLL.

Il faut prendre les poumons chauds d'un veau, au moment même où on l'a tué; les mettre avec une livre de sucre candi le plus rouge, dans un pot neuf de terre vernissé; le bien couvrir, en garnissant les bords du couvercle avec un bourrelet de pâte. On placera ce pot dans le four en même temps que le pain; en ouvrant le pot, on y trouvera une espèce de Sirop, dont on prendra, matin et soir, une bonne cuillerée à bouche. Ce remède est très-efficace dans les affections de poitrine.

AVERTISSEMENS.

Nous nous faisons un devoir d'assurer nos abonnés, que notre exactitude et notre zèle seront les mêmes cette troisième année que les précédentes.

Si dans le nombre de nos Lecteurs il s'en trouve qui aient quelques observations à nous faire, nous les accueillerons avec reconnaissance.

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, de tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, de vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du Journal de l'*Hermès*, quai des Augustins, n° 25; une masse de faits aident plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé.

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de l'*Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

OBSERVATIONS

SUR LES INCONVÉNIENS DE LA DIRECTION DONNÉE ACTUELLEMENT AUX ÉTUDES :

*Elle empêche en physique la découverte des mouvemens premiers, et en physiologie celle du principe vital. Quelques réflexions à ce sujet, suivies de notions générales sur les opérations psychologiques, avec explication des travaux de l'intelligence dans le cerveau, du délire, de la folie et de la perte des souvenirs en sortant de l'état de somnambulisme lucide; par l'auteur de l'*Esquisse de la Nature humaine expliquée par le magnétisme animal.

Dans tous les siècles les savans cherchèrent à fixer les limites des connaissances humaines, et les déterminèrent d'après l'étendue des lumières de leur temps. Nous sommes, sans doute, loin aujourd'hui de l'époque où l'on prétendait borner les études à la philosophie d'Aristote; mais peut-être repoussons-nous encore avec trop de suffisance ce qui tend à prouver qu'en découvrant beaucoup de vérités, nous avons aussi adopté quelques erreurs. Les préjugés des savans ont cela de fâcheux, qu'une auréole de gloire les entoure de confiance et de respect; il faut du courage pour les attaquer; car si l'on n'a plus à craindre, comme du temps de Galilée, l'inquisition et ses cachots, il reste à supporter les sarcasmes des ignorans et l'accueil dédaigneux des gens instruits. Quarante ans d'observations n'ont pu mettre le magnétisme animal à l'abri d'une pareille défaveur, et souvent encore une prévention injuste range ceux qui s'en occupent

parmi les dupes d'une sotte crédulité ou d'un enthousiasme en délire.

Tel est le sort des découvertes importantes. Il faut du temps, et beaucoup de temps pour les reconnaître ; la génération qui les voit naître en recueille rarement le fruit ; car elles ne croissent guère que sur la tombe de ceux qui les ont faites. Je me suis souvent demandé quelle pouvait être la source du mépris constant de notre siècle pour l'examen des faits qu'il ne peut expliquer, et je pense qu'il est le résultat de la direction donnée aux études et de la marche prescrite à ceux qui s'y livrent.

J'admire, autant que personne, les nombreuses conquêtes que l'esprit humain a récemment faites ; mais la méthode adoptée pour les études ne me semble pas moins défectueuse, en ce qu'elle n'admet rien que de matériellement saisissable. La physique, par exemple, en suivant cette route, a borné ses recherches à l'examen des effets observés dans les corps. Elle refuse de s'élever aux causes premières ; aussi ses hautes théories ne sont, de l'aveu même des savans, que des hypothèses chimériques créées pour le besoin des explications. Ils en conviennent. Selon eux, le seul but raisonnable doit être de prévoir et de calculer les résultats. Ils ne regardent les théories que comme des instrumens imaginés uniquement à cette fin ; peu importe, au reste, qu'en elles-mêmes elles soient vraies ou fausses ; car ce n'est plus ce genre de vérité qu'ils cherchent, ils s'arrêtent à l'utilité dans son application à l'usage. Les savans de nos jours réduisent la science à bien étudier les effets ; ils déclarent même que la raison humaine s'égare nécessairement quand elle veut aller plus loin, et ferment par là le chemin à ceux qui seraient tentés de le parcourir. Pour eux la vérité des théories n'a réellement aucune importance ; elles sont toutes bonnes, pourvu qu'elles atteignent leur but unique, l'utilité dans l'usage.

Les savans éloignent ainsi les discussions métaphysiques des études modernes, et réduisent tout à la matérialité. C'est par des motifs semblables que nos physiciens s'arrê-

tent, dans l'examen du mouvement, au calcul des impulsions, et refusent de se livrer à la recherche des mouvemens premiers. Cette marche a rendu des services dans les temps d'ignorance en écartant de la science l'importance accordée à de vaines spéculations ; mais les temps sont changés, et maintenant elle nuit aux progrès des lumières. Les mouvemens premiers existent, puisque les mouvemens communiqués ont indubitablement une cause, et s'il est également certain que partout le mouvement agite la matière, pourquoi ne découvrirait-on pas la source de cette impulsion universelle ?

Jusqu'ici dans l'étude des corps on a cherché, par l'analyse, à remonter des composés aux élémens : pourquoi ne pas essayer de descendre maintenant des élémens aux composés ? L'univers présente aux yeux de tous, deux principes évidemment distincts ; car on ne peut, sans prévention, confondre le soleil et les planètes au point de se persuader qu'ils sont de même nature ? S'il en est ainsi, pourquoi ne pas distinguer les rayons solaires de la base que la terre fournit, et ne pas s'assurer s'ils entrent dans la formation des corps, puisqu'il est naturel de croire qu'ils n'agissent sur la matière qu'en s'y mélangeant, et qu'enfin toutes nos sensations nous conduisent à penser qu'en échauffant la terre ils se combinent avec elle ? Les lumières instinctives amènent à cette conséquence ; mais malheureusement le sens commun aux hommes sans instruction paraît rarement digne d'examen à ceux pour qui la science a créé un sens particulier, toujours moins simple et souvent aussi douteux.

La direction donnée actuellement aux études est toute matérielle : on veut du positif, et l'on croit n'en pouvoir trouver que dans l'examen des corps saisissables. Cette opinion est passée de la physique à la physiologie, et comme les physiciens repoussent la recherche des mouvemens premiers, de même les physiologistes se refusent à celle du principe vital. Ils ne veulent étudier que les effets, et, selon eux, la vie est l'ensemble du jeu des fonctions organiques ; étrange confusion d'idées que j'ai signalée ailleurs, en faisant

remarquer que c'est avoir pris la rotation de la meule et le mécanisme du moulin pour le vent qui le fait tourner. En effet, la vie est la force motrice et non les impulsions qu'elle fait naître.

L'organisation humaine, comme toutes les machines imaginables, trouve nécessairement au dehors la cause de son activité interne. Elle la puise dans l'air que nous décomposons en le respirant, afin d'en extraire le mouvement élémentaire qui s'y trouve combiné. Les émanations solaires pénètrent la terre et donnent à tout, le mouvement et la vie. C'est une vérité instinctive qu'on ne repousse que difficilement. Chaque expérience tend à la faire rentrer dans la science; on ne l'écarte qu'avec effort, et sans l'opinion reçue, que tout ce qui est physique est saisissable, l'observation eût nécessairement conduit à distinguer la substance des corps du mouvement qui constitue l'essence des rayons solaires. C'est ce mouvement élémentaire combiné avec le sang qui devient ensuite le moteur de notre machine.

La simplicité de ces notions contraste avec la définition embarrassée que les physiologistes donnent de la vie, et je le répète, on les adopterait sans l'opinion reçue en physique, qu'il n'existe rien que la matière saisissable : c'est cette erreur et l'amour du merveilleux qui seuls ont pu persuader que la machine humaine était elle-même sa puissance motrice, puisqu'il est impossible d'imaginer rien de semblable en mécanisme. Supposerait-on que c'est la présence de l'ame qui met en jeu l'organisation du corps? mais il est certain que la volonté n'a pas d'influence directe sur les mouvemens organiques, et l'on sait que dans le sommeil ils continuent indépendamment d'elle(1). Les arbres et les plantes possèdent comme nous la vie et des mouvemens intérieurs; à cet égard l'analogie est frappante; ainsi l'on ne peut méconnaître l'i-

(1) Les mouvemens organiques appartiennent exclusivement au corps; ils sont étrangers à l'action de l'ame et sont produits par la vie végétative. Voy. l'*Esquisse de la Nature humaine*, pag. 159 et suivantes.

dentité du principe moteur dans tous les êtres vivans. D'ailleurs, pourquoi chez l'homme cette nécessité de puiser sans cesse au dehors une nouvelle quantité d'air que nous décomposons, si la respiration n'était pas la principale source de notre vie ? et qu'est-ce que la vie, si ce n'est le mouvement individualisé dans chaque être, et devenu par cela même le principe moteur de son organisation ? La vie est chaleur, car la chaleur est mouvement. Nous formons la nôtre avec une activité de 30 à 32 degrés, telle est l'intensité de l'agitation que notre sang reçoit du mouvement qu'il entraîne retenu entre ses molécules.

Sans mouvement il est impossible de concevoir la chaleur, et l'on ne se fût jamais mépris sur la cause de celle-ci, si l'on eût reconnu que le mouvement était comme la matière un des principes de la nature : il se combine dans les corps, et quand la combustion l'en dégage en détruisant les mixtes, il agite nécessairement les molécules matérielles qu'il quitte et celles qu'il rencontre ensuite en s'échappant. La chaleur est cette agitation, nous la reconnaissons dans nos organes à la sensation qu'elle cause ; elle est toujours produite par la destruction d'un composé ou par l'arrivée directe des rayons solaires. Telle est l'explication naturelle des noms de calorique latent, discret, *en état de combinaison*, etc., que les savans n'ont imaginés que pour désigner une substance inconnue, dont l'existence était annoncée par une foule de phénomènes (1). Il était aisé de conclure que cette substance était celle des rayons solaires, puisque la chaleur se manifeste toujours dans les corps qu'ils pénètrent. Malheureusement la direction actuelle des études, en repoussant la recherche des mouvemens premiers, n'a permis de voir dans les impulsions reçues que des effets sans cause.

Les gens instruits, par une fatalité que je m'explique mal,

(1) On peut consulter toutes les expériences chimiques. Il faut encore remarquer que, si dans la combustion la chaleur est essentiellement motrice, le calorique latent était nécessairement avant le mouvement en état de combinaison ; car où aurait-il pris les impulsions qu'il produit dès qu'il se met en expansion ?

s'éloignent souvent de la route facile; il faut pour appeler leur attention quelque chose de plus ingénieux. Par exemple, l'expérience avait démontré que les rayons solaires en expansion contenaient toutes les couleurs. Il était naturel d'en conclure que ces rayons se fixaient dans les corps, puisque ceux-ci étaient colorés; les savans, au contraire, ont cru y trouver la preuve que les couleurs n'existaient pas dans les corps (1). Il a fallu une suite de raisonnemens subtils pour arriver à cette singulière conséquence, que l'on paraît abandonner aujourd'hui en convenant que les corps pourraient bien aussi contenir les couleurs. Cependant on eût pénétré le secret de la nature, si, après la découverte de l'existence des couleurs dans la lumière, ont eût jugé tout simplement que c'étaient les rayons solaires qui coloraient la matière en s'y fixant. En effet, si ces rayons échauffent les corps et les colorent en s'y fixant, il devient évident que ce sont encore eux qui dans la combustion produisent la chaleur en s'échappant des composés.

Ces notions sont faciles à concevoir; elles me semblent un préliminaire indispensable à l'exposé des phénomènes psychologiques; car on n'expliquera bien les rapports de l'ame avec le corps qu'alors qu'on connaîtra la nature du lien qui les unit (2). Jusqu'ici nous ignorons ce que c'est que la vie; cependant c'est à l'aide de cet intermédiaire que l'intelligence agit sur l'organisation; mais si la physiologie, au lieu de remonter au principe vital, s'est arrêtée à l'exa-

(1) On prétendait que les corps ne semblaient colorés que par la couleur des rayons lumineux qu'ils réfléchissaient; qu'un corps semblait bleu en réfléchissant les rayons bleus et en absorbant tous les autres; mais on peut s'assurer du contraire en n'éclairant, par exemple, un corps jaune qu'avec des rayons rouges; car, au lieu de paraître noir, comme il arriverait s'il absorbait tous les rayons rouges, il vous semblera orangé, c'est-à-dire d'une couleur mélangée de jaune et de rouge.

(2) La métaphysique a fait peu de progrès, et semble à plusieurs une science vaporeuse, précisément parce que l'ignorance où nous sommes de ce que c'est que la vie, ne lui laisse aucun moyen de lier ses raisonnemens à leur exécution.

men des effets, c'est parce que la physique (cette science mère des autres) lui a refusé la base sur laquelle ses travaux doivent nécessairement appuyer. Les physiologistes ont confondu, dans la définition de la vie, les effets avec leur cause ; mais le moyen qu'il en soit autrement, tant que les théories physiques ne seront que des hypothèses chimériques, et que les savans, en cette partie, abandonneront la recherche des principes et réduiront les vérités de la science à la matérialité des résultats ? On est ébloui en physique par l'admirable parti que l'on a tiré des expériences en calculant les effets et les appliquant à l'usage. La plupart des hommes accordent ensuite, à des systèmes inintelligibles pour eux, une confiance que les savans n'y ont pas eux-mêmes. Cependant, si ces systèmes commodes pour calculer les effets, ne sont que des hypothèses chimériques, il est indispensable de les rejeter ; car leurs erreurs s'opposent à la découverte des vrais principes de la nature, dont la physiologie doit faire une application particulière à l'homme. Je vais, en conséquence, les examiner rapidement.

On entend, par le nom de matière, désigner généralement ce qui forme la consistance des corps ; ce mot n'avait pas d'autre application dans l'origine, et c'est l'idée que, maintenant encore, il présente d'abord à l'esprit. Cependant les physiciens appellent aujourd'hui *corps matériel* tout ce qui manifeste sa présence par une action quelconque. Cette définition prétentieuse s'applique à tout sans exception, et par cela même ne s'attache à rien en particulier ; c'est de l'obscurantisme scientifique qui, loin de faciliter les études, y porte, au contraire, la plus fâcheuse confusion. Les physiciens, au surplus, en n'admettant rien que de matériel dans l'univers, reconnaissent que l'inertie est de l'essence de la matière. Pour concilier ensuite cette idée d'inertie avec le mouvement que les corps manifestent, ils prétendent que l'agitation n'est, à leur égard, qu'une manière d'être ; comme si l'inertie pouvait prendre d'elle-même une manière d'être contraire à sa nature. Il me semble évident, au contraire, que l'inertie (en d'autres termes l'inactivité) aban-

donnée à ses propres lois, ne produit jamais que le repos(1). Cette vérité est journellement démontrée par l'expérience, car tout le monde sait que la difficulté du déplacement des corps s'accroît en raison directe de leur masse, c'est-à-dire de la masse d'inertie matérielle qu'ils opposent au mouvement.

Il me paraît donc certain qu'il faut chercher la cause du mouvement des corps ailleurs que dans l'inertie de la matière. Il ne reste plus qu'à savoir où la trouver (2). Ceci me conduit à l'examen d'une autre contradiction du même genre. Les physiciens déclarent d'abord que la matière est inerte et que tout est matière, puis ils admettent deux principes actifs dans la nature pour expliquer la solidité des corps, leur passage à l'état liquide et enfin à l'état aériforme. Selon eux, le principe attractif l'emporte dans les solides, et le principe répulsif dans les fluides ; le plus ou le moins constitue ensuite les états intermédiaires. Je ne m'arrêterai pas à faire remarquer que ces deux principes actifs sont inconciliables avec l'inertie de la matière ; cela est trop évident. Au reste, les physiciens déclarent que le principe répulsif est la cause de la chaleur, et que c'est à lui que les fluides doivent leur élasticité.

On se rappelle qu'en parlant du calorique latent, discret, en état de combinaison, etc., j'ai précédemment dit que c'était un nom donné au *mouvement élémentaire* combiné dans les corps ; s'il en était autrement je demanderais aux physiciens à quelle source le calorique puise le mouvement. Aucun d'eux ne répondrait parce qu'ils ne veulent pas reconnaître les mouvemens premiers, et c'est à cause de cette lacune que leur explication de l'élasticité des solides est si peu satisfaisante ; cependant cette élasticité est due au calo-

(1) Le repos est une déclaration négative ; c'est l'absence du mouvement, et l'inertie n'est, dans sa véritable acception, qu'un mot servant à désigner la négation d'activité, ou, si l'on veut, une qualité négative.

(2) Quelques personnes diront peut-être que l'impulsion reçue est la cause du mouvement des corps ; mais c'est précisément cette première cause impulsive qu'il s'agit de chercher ; on l'appelle, en physique, les mouvemens premiers.

rique comme celle des fluides. En effet, le mouvement élémentaire en état de combinaison communique nécessairement son action aux mixtes dont il fait partie; elle s'étend en tous sens dans les fluides parce qu'ils n'ont aucune forme déterminée: de là l'élasticité par compressibilité; mais dans les solides cette action se combine dans la forme que les corps ont adoptée, et fait effort pour les y ramener quand on les en écarte: de là l'élasticité par flexibilité ou par extensibilité. Cette explication est simple et me semble vraie. Si quelqu'un est curieux de s'assurer de la présence du mouvement élémentaire dans les gaz, il peut par une compression subite entraîner la partie matérielle de ces mixtes, et mettre ainsi à nu la cause de leur élasticité; c'est ce que démontre l'expérience du briquet pneumatique, car la flamme que la compression dégage de l'air, n'est autre chose que les rayons solaires qui s'y trouvaient combinés (1).

L'élasticité joue un grand rôle dans la physique moderne: avec elle on explique les phénomènes du son et de la lumière, au moyen d'ondes sonores et d'ondes lumineuses créées pour le besoin des explications; mais avant de nous occuper de formes onduleuses il faut parler de la création d'une substance qui, dit-on, remplit l'espace, c'est le fluide éthéré. On suppose que les corps lumineux ont des molécules en tout état de vibration, et qu'il en résulte dans l'éther des ondes de toutes grandeurs; celles de six à quatre millièmes de millimètre sont lumineuses, plus grandes elles sont calorifiques, et plus petites chimiques. Observons, en passant, que les physiciens, pour donner à leur système une

(1) On peut encore faire tomber des rayons solaires sur l'eau, les combiner avec elle en la réduisant en vapeur, puis, par la compression du briquet pneumatique, remettre la lumière en expansion; car les rayons du soleil forment des gaz en se combinant avec l'eau. L'expérience de la décomposition et de la recomposition de l'eau prouve aussi que la vapeur et les gaz sont identiques quant à leur substance, puisqu'on fait des gaz avec l'eau et de l'eau avec des gaz, et que la vapeur n'est que de l'eau, plus ce qui forme l'élasticité des gaz, comme l'eau n'est qu'une réunion de gaz, moins le calorique qui forme leur élasticité.

sorte de consistance matérielle, commencent par mesurer des ondes à l'existence desquelles ils ont peu de confiance. Il en est de même des ondes sonores; les gens du monde y sont trompés: ils se persuadent qu'il s'agit de la mesure d'une chose réelle, n'imaginant pas qu'on puisse ainsi calculer la taille de ses idées; mais il ne suffit pas de créer un éther et de lui supposer des ondes, il faut encore les mettre en mouvement, et la première chose qui me frappe c'est le silence des physiciens sur la cause des impulsions dans le corps lumineux (1). A cet égard ils n'ont rien créé, ils n'essaient même aucune explication de la production des vibrations solaires ou par combustion; ainsi leur système et ses ondes manquent par la base, et ne fait que mieux sentir la nécessité de découvrir les mouvemens premiers pour expliquer la nature.

L'élasticité que l'on suppose au fluide éthéré me fait faire une seconde réflexion. En effet, si le calorique est formé par les ondes de l'éther, à quoi ce fluide doit-il donc son élasticité? Nous n'avons d'idée d'élasticité dans les fluides qu'autant qu'elle est due au calorique; je dirai plus, le calorique étant l'unique producteur de toute fluidité connue, comment un fluide existerait-il donc avant la production du calorique? L'éther serait alors une substance d'une nature particulière, impossible à concevoir puisqu'elle est imperceptible, et qu'aucune autre substance n'en peut donner l'idée. N'est-il pas surprenant que l'on s'arrête à la matérialité pour rejeter l'examen de la nature des émanations lumineuses, et qu'on admette cependant l'existence du fluide éthéré? Des chimères ingénieuses ont-elles donc plus de charmes que la simplicité des vérités vulgaires? Je ne le

(1) La combustion des corps ne présente aucun appareil vibratoire, et les rayons solaires s'en échappent avec le mouvement qui leur est propre et qui s'y trouvait combiné. Comment des mouvemens implusifs, quels qu'ils soient, pourraient-ils se fixer dans l'organisation végétale, de manière à se reproduire quand le feu la détruit? Les rayons lumineux ne perdent pas leur activité en se fixant, parce qu'ils sont mouvemens par leur nature, et qu'ils la manifestent dès qu'ils sont en liberté.

pense pas, mais ce résultat est la suite de la direction donnée aux études. Elles ont commencé par l'examen de l'élasticité des solides; les ondes liquides ont ensuite fait supposer l'existence des ondes sonores, et l'analogie a conduit enfin à créer un fluide élastique et des ondes lumineuses; c'est ainsi que la science en voulant s'attacher exclusivement à la matérialité, a fini cependant par admettre la substance la plus fantastique que l'imagination puisse produire. Les analogies qui ont donné naissance au fluide éthéré n'ont au surplus rien de surprenant, car il faut bien que l'on retrouve dans les composés quelque chose du mouvement élémentaire qui les forme: de là l'élasticité des solides, le principe répulsif des fluides et tous les phénomènes du calorique (1).

La matière et le mouvement remplissent l'univers, et tant que la physique méconnaîtra le dernier de ces deux principes, les études par analyse dégénéreront en hypothèses chimériques, à mesure qu'on s'éloignera de l'examen des corps saisissables.

Les ondes sont des espèces de vibrations imprimées à la surface des liquides; elles tiennent à l'adhérence qu'un reste de continuité matérielle entretient entre leurs molécules. Les anneaux qu'elles forment ont toujours la même épaisseur; ils ne varient pas comme les vibrations des solides, car le mode d'agrégation qui les constitue est uniforme et insusceptible d'être altéré par la tension. Si l'impulsion dépasse la résistance des agrégations liquides, elle les brise. Les ondes que l'on suppose dans les fluides devraient suivre les mêmes lois; alors la diversité des forces impulsives n'altérerait en rien l'égalité de leur taille, elle resterait toujours la même, et cependant on prête à l'éther des ondes de toute grandeur. D'un autre côté, si chaque onde lumineuse avait une figure et une étendue déterminées, il semble qu'elles

(1) Voyez l'explication de la formation des fluides et celle de l'égalité de la propagation des sons dans l'air, aux pages 49 et suivantes, première partie, *Esquisse de la nature humaine*. Au Bureau de l'Encyclopédie, rue du Jardinet, n° 8, et chez madame Lévi, quai des Grands-Augustins, n° 25.

ne devraient porter dans l'œil d'autre forme que la leur; alors comment nous feraient-elles voir les corps environnans? Le mouvement élémentaire que nous nommons rayons lumineux, nous fait voir parce que, n'ayant aucune forme déterminée, il peut prendre celle des corps qu'il touche et la rapporter dans nos yeux; nous touchons ainsi par son intermédiaire ce qu'il vient de toucher lui-même, et c'est ce que nous appelons *voir*.

Je ferai une dernière réflexion, c'est que la rapidité des vibrations suit l'intensité du mode d'agrégation constitutif des corps. Elle diminue dans les liquides, et même à l'égard des fluides; on peut s'assurer que les sons se propagent moins rapidement dans l'air que les vibrations dans les métaux. Comment alors les vibrations du fluide éthéré, dont les molécules semblent n'avoir entre elles aucune liaison, se communiqueraient-elles avec une si étonnante promptitude? Comment d'ailleurs s'éteindraient-elles subitement dans une substance éminemment élastique? j'abandonne la solution de ces questions à ceux qui croient à l'existence de l'éther. Quant à moi, j'avoue que je ne crois pas même à la possibilité des formes onduleuses dans l'air; car, je le répète, les ondes liquides (les seules que je connaisse) sont dues à l'adhérence qu'un reste de continuité matérielle entretient entre leurs molécules; adhérence qui disparaît nécessairement dans les gaz, où c'est le mouvement qui se trouve en état de continuité et tient la matière en dissolution. Je m'expliquerai à ce sujet dans l'exposition générale du système de la nature.

La physique dans l'état actuel n'offre pas un ensemble dont on puisse rattacher les détails aux lois d'un système universel. Les savans ont constaté des faits et saisi quelques analogies; mais le secret de la nature semble leur avoir échappé, car la science ne présente encore qu'une réunion d'expériences à peu près sans liaison entre elles. On a voulu cependant ne voir partout qu'un principe unique appelé matière, et dès lors il n'a plus été possible de préciser le sens attaché à ce mot; de là les contradictions des physiciens en

cherchant à concilier le mouvement et l'inertie. Bientôt l'élasticité, le calorique, la sonorité et le besoin d'expliquer les phènomènes lumineux, ont conduit ceux qui rejettent des voies de la science tout ce qui n'est pas saisissable, à créer eux - mêmes une substance idéale qu'ils ont nommée fluide éthéré. On a vu que cette hypothèse est peu satisfaisante, et combien elle semble chimérique.

Le système sur lequel j'appelle aujourd'hui l'examen ne crée rien, et sa simplicité me paraît le sceau de la vérité même. Il est le fruit d'une suite d'observations où le somnambulisme lucide m'a été d'un grand secours. Je me suis assuré que le mouvement forme l'essence des rayons solaires, et que ce sont eux qui, en s'unissant à la matière, portent partout le mouvement et la vie. J'ai dû en conclure que la lumière dégagée par la combustion des corps, est la même que celle qui s'était engagée dans leur formation; et comme la chaleur et la vie sont aussi mouvement, j'en ai tiré la conséquence que la vie des êtres n'est que le mouvement individualisé dans chaque organisation. Le mouvement et la matière se partagent la nature, voilà la base de la physique universelle. Avec elle on explique la formation des fluides, des liquides et des solides, l'élasticité des corps, les phénomènes de répulsion et d'attraction, les effets du calorique et tous ceux de la sonorité et de la lumière; enfin elle se prête également bien aux explications physiologiques et psychologiques dont il nous reste à parler.

Je crains d'avoir fatigué mes lecteurs en les entretenant de théories physiques avec lesquelles, peut être, ils sont peu familiers; mais il me semble impossible d'expliquer d'une manière satisfaisante les phénomènes que nous offre l'existence de l'homme sur la terre, sans donner avant quelques notions sur les élémens dont se compose son corps et sa vie.

OBSERVATIONS

SUR UN INSTRUMENT AUQUEL ON PEUT DONNER LE NOM DE MAGNÉTOSCOPE.

(Note de M. Deleuze servant d'introduction aux deux articles suivans.)

MM. Bi..... et Lermier, tous deux anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, ont fait d'abord ensemble, puis en particulier, à l'aide d'un instrument fort simple, des expériences curieuses dont les résultats paraissent indiquer une action du magnétisme animal. L'un et l'autre m'ont fait l'honneur de m'adresser, le premier dans une lettre, le second dans un petit mémoire, leurs observations sur ce sujet, en m'autorisant à les faire imprimer, soit en entier, soit par extrait, selon que je le jugerais utile.

Si ces deux notices devaient paraître dans deux ouvrages différens, il ne faudrait en rien retrancher, mais, en les publiant dans l'*Hermès*, il convient de supprimer dans la seconde ce qui se trouve clairement exposé dans la première, pour s'arrêter aux expériences par lesquelles M. Lermier est arrivé à reconnaître et à constater l'influence que la volonté de l'homme peut exercer sur les corps inanimés.

Je joindrai au second article une note pour faire mieux sentir combien les phénomènes observés par MM. Bi..... et Lermier, sont importans, comment ils se lient à la théorie du magnétisme, comment on peut les expliquer par cette théorie dont ils offrent de nouvelles preuves, enfin quelle est la cause des anomalies qu'ils présentent, et quelles conséquences on peut en tirer.

LETTRE écrite à M. Deleuze *par* M. Bi....., *ancien elève de l'École Polytechnique.* Bordeaux, 28 novembre 1827.

Vous me demandez, monsieur, quelques éclaircissemens sur ce que je vous ai dit que j'entrevoyais la possibilité de

reconnaître et de mesurer l'intensité des forces magnétiques qui se manifestent à différens degrés chez les divers individus, selon leur organisation et selon les influences dont ils sont susceptibles. Cette découverte, dites-vous, serait d'une grande importance, en ce qu'elle dissiperait les incertitudes qui embarrassent la doctrine du magnétisme, et qui empêchent de le placer au rang des sciences exactes. Je le pense comme vous. Les faits les plus nombreux, les plus authentiques et les plus variés, ne constituent réellement une science que lorsqu'au moyen d'une mesure applicable à tous, on est parvenu à les apprécier, à les comparer et à déterminer les rapports qu'ils ont entre eux. Pour répondre à votre invitation, je vais vous rendre compte des expériences que j'ai faites, et des résultats que j'ai obtenus, avec un instrument fort simple, auquel j'ai donné provisoirement les noms de *Magnétoscope* et de *Magnétomètre*. Vous jugerez si mes espérances sont fondées.

Au mois d'octobre 1822, je me trouvais auprès de M. B..., sous-préfet à R..., mon oncle, mon ancien maître et mon ami. Nous nous entretînmes des phénomènes du magnétisme, que je connaissais par la lecture de vos ouvrages, et dont il s'était lui-même occupé autrefois pendant son séjour à Paris; à ce sujet il me fit part de l'expérience suivante, dont il avait été témoin.

« On sépare une coquille de noisette en deux parties, on » en extrait l'amande et à sa place on introduit une goutte de » mercure. La noisette refermée, scellée avec de la cire, en- » veloppée d'une couche générale de cire, et suspendue » par un fil de coton de deux pieds de longueur environ, » devient l'instrument au moyen duquel on est amené à » l'observation suivante (1) :

(1) Au lieu de couper la noisette en deux parties, on peut y faire un trou par lequel on extrait l'amande, et qu'on ferme avec de la cire après avoir introduit quelques gouttes de mercure. Au reste, comme on le verra par la suite, on peut substituer un poids quelconque à la noisette lestée de mercure. Ce dernier instrument a seulement l'avantage d'être plus mobile, et conséquemment plus sensible.

» Si de la main droite on tient entre le pouce et l'index le » fil auquel est suspendue la noisette, et que cette boule soit » rapprochée du plancher, au-dessus d'une pièce d'argent, » à la distance de quatre à cinq lignes, après quelques se- » condes d'une attention soutenue de la part de l'observa- » teur, la boule qui contient la noisette s'écarte de la verti- » cale et prend autour de cet axe un mouvement de rotation » circulaire de droite à gauche.

» Si une personne autre que l'observateur substitue vive- » ment une pièce d'or à la pièce d'argent, le mouvement de » la boule se ralentit graduellement; de circulaire qu'il était » il devient elliptique, puis rectiligne; puis passant par des » degrés inverses, la boule reprend un mouvement rotatoire » circulaire autour de son axe, de gauche à droite. »

Telle est l'observation simple dont M. B... avait été témoin à Paris. Aussitôt qu'il m'en eut fait part, je lui proposai de la répéter: en conséquence lui et moi nous préparons une boule, nous la mettons en expérience, et les phénomènes annoncés se reproduisent entre nos mains.

M. G..., jeune homme de 18 ans, d'un caractère très-vif, fait l'expérience à son tour, et la boule présente déjà une anomalie en tournant également de gauche à droite sur l'or et sur l'argent.

M. B... saisit le fil, tandis que M. G... le tenait au-dessus d'une pièce d'argent, et le mouvement circulaire qui avait lieu de gauche à droite, se transforme en un mouvement circulaire de droite à gauche.

D'après ces premiers résultats on pouvait déjà conclure que la présence du mercure et de la pièce de monnaie, n'est pas la seule cause qui développe une force propre à mettre en mouvement la boule. L'intervention des forces organiques dépendantes de la constitution des observateurs, était manifeste. En effet la boule suspendue à un corps inerte (à un manteau de cheminée) ne tourne ni sur l'or ni sur l'argent.

Pour procéder avec méthode on a d'abord substitué aux

pièces de monnaie différens corps métalliques dont on ne pouvait prévoir l'influence.

Ainsi on a observé :

1°. Que le fer, le cuivre et l'or font tourner la boule de gauche à droite, l'argent et le zinc de droite à gauche.

2°. De tous les métaux le fer est celui qui imprime les mouvemens les plus prononcés.

3°. L'amplitude des oscillations ou de la rotation a été d'autant plus grande que le fil de suspension était plus court. Mais il arrive quelquefois que la boule reste fixe et que les secousses mêmes de la main ne peuvent la mettre en mouvement, ni dans le sens ordinaire, ni dans le sens opposé.

4°. Dans une société de douze personnes, six ont reproduit les phénomènes de la boule avec énergie, six autres n'ont pas fait mouvoir la boule d'une manière sensible.

5°. Les personnes qui n'exerçaient point d'action le 7 octobre, en ont produit une sensible le 8. L'état de l'atmosphère qui avait changé paraît avoir accru leur puissance magnétique.

6°. La boule suspendue au-dessus d'un morceau de métal de forme rectiligne, a pris un simple mouvement d'oscillation dans le sens de l'axe de ce métal, sans tourner.

7°. Si le fil est tenu de la main gauche le mouvement rotatoire a lieu en sens inverse, c'est-à-dire de droite à gauche sur l'or, et de gauche à droite sur l'argent.

8°. Si on réunit les deux mains en formant un arc complet et tenant le fil serré entre les deux pouces, la boule demeure immobile au-dessus de l'or et au-dessus de l'argent.

9°. On a dit, numéro quatre, que certaines personnes avaient une puissance plus grande que d'autres ; si on désigne cette propriété ou son absence par les épithètes *idio-électriques*, *anélectriques*, on trouve qu'il y a une analogie remarquable entre les phénomènes de la boule et les tempéramens propres à chaque individu ;

10°. Ainsi M. B..., mon oncle, est énergiquement *idio-électrique ;* M. G... cité plus haut, entre les mains de qui

la boule présente des phénomènes très-prononcés, mais souvent contradictoires, serait *idio-électrique anomale.*

11°. Les observations se multiplient : M. B. . ., tenant le fil de la main droite, avait imprimé à la boule un très-grand mouvement au-dessus d'une pièce de monnaie ; une personne *anélectrique* ayant saisi sa main gauche, le mouvement s'est aussitôt considérablement ralenti.

12°. On supprime toute espèce de monnaie ou de métal, M. B. . . place la noisette au-dessus de sa main gauche étendue, et cette boule oscille longitudinalement dans la direction de la main.

13°. Il réunit les doigts de la main gauche et les place la pointe en l'air sous la boule ; celle-ci tourne *de droite à gauche*, c'est-à-dire comme au-dessus *de l'argent.*

14°. M. B. . . prend le fil de la main gauche et tient la boule au-dessus des doigts de la main droite, et la rotation a lieu de gauche à droite comme sur l'or

15°. M. G. . . donne des résultats *inverses* de M. B. . . , c'est-à-dire que la présence de sa main droite produit les mêmes phénomènes que l'argent, et celle de sa main gauche, les mêmes que l'or Il y a plus, la boule dans ses deux mains tourne également de gauche à droite, puis subitement elle s'arrête, puis elle prend un mouvement inverse.

16°. M. B. . . suspend de l'une, puis de l'autre main, la boule au-dessus des mains de M. G. . . , et les phénomènes reprennent leur régularité, la boule tourne de droite à gauche quand le fil est tenu de la main droite, et de gauche à droite quand il l'est de la main gauche.

17°. M. A. . . , naturellement anélectrique, suspend la boule au-dessus des doigts de M. B. . . (idio-électrique); aucun mouvement ne se déclare, mais de son autre main M. A. . . saisit l'autre main de M. B. . . ; aussitôt la boule se met en mouvement.

18°. M. A. . . , au lieu de saisir la main de la personne en expérience, saisit celle d'un individu formant une chaîne de quatre ou un plus grand nombre de personnes ; aussitôt que la continuité est établie la boule se meut.

19°. MM. B... et G... suspendent la boule au-dessus de leur épigastre; elle tourne de gauche à droite ou de droite à gauche, suivant la main qui la tient.

20°. M. C... n'avait d'abord donné aucune marque d'électricité; mais ayant retiré de sa poche ses clefs et sa bourse, les phénomènes se sont développés.

21°. M. D... est évidemment anélectrique, surtout quand il est en transpiration. Lorsqu'il se place dans une chaîne il *interrompt les phénomènes.*

22°. La noisette suspendue par M. G... au-dessus de sa cuisse, a oscillé longitudinalement.

23°. La noisette suspendue par M. B... au-dessus de la tête de toutes les personnes présentes, a pris un mouvement de rotation très-considérable et dans le sens relatif à la main qui la tenait.

24°. Cette expérience a donné lieu à une série d'observations qui se rapportent au mesmérisme. Les chaleurs à la tête ou à l'estomac, les envies de dormir, ont atteint les personnes placées sous la boule.

25°. M. A..., anélectrique, obtient le mouvement sur la tête d'un idio-électrique en faisant l'arc ou la chaîne avec une de ses mains; mais alors la boule tournait suivant la main du magnétisé que M. A... tenait, et non suivant celle qu'il présentait à la tête, parce qu'il ne *remplissait sans doute que les fonctions de conducteur.*

26°. M. B..., très-idio-électrique, ne peut faire tourner la boule sur la tête de M. C..., qui l'est aussi; mais s'il prend la main de M. C..., le mouvement s'établit aussitôt.

27°. Nouvel ordre de phénomènes. Une plaque de zinc placée sur la langue, une plaque d'argent dessous, rapprochées et mises en contact, produisent des secousses, des apparitions de lumière plus ou moins fortes, des saveurs amères et salées, et cela *en raison des propriétés plus ou moins électriques de chaque expérimentateur.*

28°. D'où il résulte qu'on peut reconnaître les *idio-électriques* et les *anélectriques* par l'effet des plaques de zinc et d'argent.

29°. M. G... suspend la boule au-dessus d'une rose (fleur), l'effet est insensible; il saisit de l'autre main la tige du rosier, le mouvement se déclare.

30°. Sur un bâton de cire alongé, la boule oscille; on tient le bâton de cire debout, la boule n'oscille ni ne tourne; elle est fixe.

31°. La puissance de certaines personnes est considérablement modifiée par le voisinage des métaux.

32°. Les personnes *idio-electriques* paraissent être d'un tempérament bilieux, et les *anélectriques* d'un tempérament sanguin ou lymphatique.

33°. La boule suspendue sur un chat que l'observateur, M. B..., tient sur ses genoux, tourne sur le dos, la tête, etc., du chat; mais dès qu'il approche son autre main du chat jusqu'à le toucher, la boule s'arrête.

34°. M. B... suspend de la main droite la boule, entre sa jambe et celle de M. A..., séparées par huit pouces environ d'intervalle; elle reste immobile. M. A... éloigne sa jambe, la boule oscille vers celle de M. B...; M. A... rapproche sa jambe, la boule s'arrête.

35°. M. B... tient une carafe d'eau de la main droite; la boule, prise de la main gauche, tourne autour de cette carafe; la main droite se retire, la boule s'arrête.

36°. M. B... tient la boule au-dessus d'un morceau de pain, puis d'un verre d'eau, sans qu'elle tourne.

37°. Il magnétise ces objets en les tenant de la main gauche; et tournant autour avec la main droite, la boule donne alors un mouvement sensible au-dessus d'eux.

38°. Mais cette vertu magnétique décroissait sensiblement, et s'éteignait promptement, dans les objets mentionnés article 36.

39°. Au lieu de placer du mercure dans la noisette, on s'est borné à y verser de l'eau, et la boule a donné au-dessus des métaux les mêmes résulats, *quoique moins intenses*, que ceux de la *noisette au mercure*.

40°. Le 14 octobre, par un temps très-pluvieux et très-brumeux, la vertu de M. B... paraît suspendue; aussi le

zinc et l'argent donnent-ils à peine un effet sensible sur sa langue.

41°. Autre série de phénomènes Si on bande les yeux de M. B..., ou si simplement il détourne ses regards, la boule semble hésiter et s'arrête presque tout à coup.

42°. M. G..., qui est idio-électrique anomale *avec la noisette au mercure*, présente des phénomènes plus réguliers *avec la noisette à l'eau.*

43°. Une noisette vide, à laquelle on a soudé un gros grain de plomb pour la lester par dessous, a produit les phénomènes dans le même ordre que la noisette au mercure et à l'eau, mais avec une intensité décroissante.

Je borne ici l'extrait des notes nombreuses que j'ai prises en 1822. Les phénomènes qui y sont rapportés me paraissent de nature à établir :

Que chaque individu jouit à un plus ou moins haut degré de la propriété d'émettre une force magnétique, selon sa constitution ;

Que cette force magnétique peut mettre en mouvement une boule suspendue par un fil ;

Que les oscillations sont d'autant plus sensibles que la boule est plus mobile (comme lorsqu'elle est creuse et qu'elle renferme une goutte de liquide métallique et pesant) ;

Que la présence d'un métal au-dessous de cette boule peut accroître et modifier les phénomènes ;

Que la présence d'une autre personne sous la boule donne des résultats plus prononcés encore ;

Que ces phénomènes sont produits par une *attention soutenue*, provenant d'une concentration intime des idées et de la *fixation* des *regards* sur l'objet en expérience ;

Que quand ces conditions manquent, les phénomènes cessent ;

Que les mouvemens observés ont une cause psychique et physique ; que cette cause physique est bien démontrée par l'inaptitude produite chez tous les sujets par l'état de l'air atmosphérique ;

Qu'elle est encore démontrée par le rapport constant qui existe entre tous les phénomènes manifestés par la boule et l'action des plaques de zinc et d'argent sur la langue;

Que l'action des corps extérieurs sur chacun de nous est différente, puisqu'on voit les métaux changer le sens de la rotation de la boule;

Que ces expériences ayant été faites en différens temps et sur différentes personnes qui n'étaient point prévenues ni préparées, ce ne peut être leur *volonté* qui ait fait mouvoir la boule d'une manière toujours analogue à leur constitution physique, car la simple volonté de faire tourner la boule devrait l'obliger à rester fixe, aucune raison ne la déterminant à se porter à droite plutôt qu'à gauche, en avant plutôt qu'en arrière.

Enfin, qu'on peut appliquer avec succès l'observation de ces phénomènes à la cure de certaines maladies, car, comme l'a inféré l'auteur de ces notes, de même que l'attention soutenue met en mouvement une boule suspendue à la main, de même on conçoit que l'attention peut déterminer ou faciliter une crise interne salutaire, ou la satisfaction régulière d'un besoin suspendu par l'atonie des organes, etc.

Si la série des faits que je viens de rapporter peut se rattacher un jour à l'ensemble des pratiques extraordinaires du magnétisme animal, on trouvera alors dans la boule un instrument propre à mesurer non-seulement l'état magnétique actuel d'un magnétiseur ou d'un somnambule, mais encore le degré de son action sur une personne mise en rapport avec ce magnétiseur ou ce somnambule.

Dans ce cas, la noisette contenant une goutte de mercure pourrait prendre le nom de *magnétoscope* et de *magnétomètre*, et les moyens de rapprochement qu'elle offrirait entre tous les faits, donneraient aux expériences le caractère de certitude dont elles ont été privées jusqu'à ce jour, à raison des fréquentes anomalies dont les magnétiseurs, pas plus que les incrédules, ne pouvaient ni prévoir ni expliquer les causes.

Je viens de vous donner, monsieur, l'analyse des expériences et des conclusions auxquelles j'étais conduit en 1822.

Mon camarade et mon ami, M. Lermier, à qui j'en ai fait part en 1826, a repris ces expériences, les a multipliées, et est arrivé à des conclusions nouvelles.

Je m'étais borné à considérer la *puissance de l'attention* qui établit en quelque sorte le rapport entre un individu et un corps inanimé, c'est le premier degré du mesmérisme ; M. Lermier va plus loin, il montre la part considérable que peut *avoir la volonté* dans le développement des phénomènes. Il entre alors dans le champ des découvertes les plus étonnantes du somnambulisme, car les somnambules ont pour leur magnétiseur l'obéissante docilité de la boule. M. Lermier vous adresse aujourd'hui la notice qu'il a rédigée à ce sujet : c'est un hommage qu'il rend au doyen de la science, à l'auteur de tant d'écrits dictés par l'amour de l'humanité. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que, pendant plusieurs jours, la boule avait pris des mouvemens déterminés entre les mains de M. Lermier, avant qu'il crût pouvoir lui faire changer le sens de rotation *à volonté*. L'*attention* exercée par le concours d'un agent physique, qui sert de moyen de communication entre notre corps et les corps extérieurs, produit donc *une sorte de tension* qui change l'état d'équilibre respectif, et c'est ce mouvement, une fois commencé, que la volonté amplifie, pourvu *que des causes physiques* (telles que l'état de l'atmosphère) ne s'opposent pas à *cette tension*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Br....

PROCÈS EN POLICE CORRECTIONNELLE (7e chambre),

Audience du 17 avril 1828.

our prévention d'exercice illégal de la médecine à l'aide du somnambulisme magnétique.

(Président : M. Petit.)

Mesdames Burckart et Couturier ont paru le 17 avril 1828 sur les bancs de la police correctionnelle, comme prévenues d'exercer illégalement la médecine à l'aide du somnambulisme magnétique; l'affaire a changé de face à l'audience, car le tribunal les a condamnées, pour escroquerie, chacune à treize mois de prison. Cette rigueur excessive ne paraîtra que salutaire à ceux qui, pleins de confiance dans leur ignorante incrédulité, jugent les phénomènes magnétiques sans les connaître, et les rangent parmi les déceptions du charlatanisme.

Le fond de l'affaire présente les faits suivans. M. Gustave Pigault, neveu de M. Pigault-Lebrun, si connu par ses romans, va trouver deux somnambules, mesdames Burckart (1) et Couturier; elles lui disent que sa constitution est mauvaise, qu'il ne jouira jamais d'une vigoureuse santé : malheureusement il paraît qu'elles avaient raison, et que le cerveau du malade n'était pas bien sain; l'événement funeste qui a suivi en offre la preuve : le jeune homme a pris la résolution de se détruire, et s'est brûlé la cervelle le 20 janvier dernier. On se demande maintenant si les deux somnambules peuvent être responsables de cette déplorable extravagance ; non, sans doute. On serait pourtant tenté de croire qu'elle a eu quelque influence sur la décision de la

(1) Madame Burckart assure n'avoir pas vu M. Pigault depuis trois ans; ce qui le prouve, c'est que l'adresse que l'on a trouvée sur ce jeune homme porte le numéro de la demeure de madame Burckart, quai des Augustins, n° 43, quand il est certain que, depuis trois ans, elle reste au n° 39.

justice, quand on considère la rigueur de la condamnation. A la vérité, madame Burckart a reçu un salaire pour ses consultations, et madame Conturier 2 fr. pour avoir été dérangée de sa journée; mais l'exercice illégal de la médecine n'est pas ordinairement gratuit : la chambre, juge de la prévention, n'avait vu rien autre chose dans l'affaire; on ne sait quelle lumière nouvelle a pu éclairer les magistrats d'audience, qui certainement, d'après les questions de leur président, paraissent être tout-à-fait étrangers à la connaissance du somnambulisme lucide.

Nous connaissons beaucoup madame Burckart sous le rapport du magnétisme ; quant à madame Couturier, elle nous était totalement inconnue (1); mais quel que soit l'individu, les gens instruits savent que le somnambulisme lucide ne se déclare que chez des malades, qu'il exalte leur sensibilité à un haut degré, que peut-être il y a de l'injustice à reprocher ensuite à ces êtres souffrans les conseils qu'ils nous ont donnés, quand même leur imagination y aurait pris une part active. Ils pensent qu'il serait plus juste d'en rendre responsables ceux qui provoquent chez un malade cet état surprenant et dans lequel il ne s'appartient plus, l'obligent de leur apprendre la nature de leurs maux et les moyens d'y remédier; nous répétons ici ce que nous avons déjà dit bien des fois : Tout homme sage doit toujours soumettre à l'avis d'un médecin les consultations des somnambules.

Le premier témoin est madame veuve Pigault, mère de Gustave. Elle dépose en ces termes : Depuis trois ans, mon malheureux fils avait des relations avec la femme Couturier: il se croyait atteint de maladie et consultait sans cesse des somnambules. Un jour il me dit : « Je suis trompé ; cette femme « m'a donné une médecine de cheval, composée d'aloès, de « safran, de mercure et de jalap : j'ai le feu dans les en- « trailles. » Je fis tout ce que je pus pour le déterminer à « rompre avec ces femmes, je l'engageai à voir un médecin; il s'y refusa. « Non, non, me dit-il, c'est une somnambule

(1) Voir l'article de M. de Geslin.

« qui m'a mis dans cet état ; une somnambule seule pourra « me sauver! » Enfin il y alla et revint un peu plus calme. Il semblait que ces femmes., quand elles le voyaient tranquille, mettaient leurs soins à le rendre plus malade, pour exercer plus long-temps sur lui leur infâme métier et lui enlever de l'argent. Souvent elles lui prescrivaient les drogues les plus échauffantes ; et d'autres fois c'était tout le contraire. « Ma mère, me dit-il un jour, la femme Couturier m'a pro- « mis de me guérir en deux mois, si je veux lui donner 600 « francs ; si tu veux te rendre ma caution, je pourrai recou- « vrer la santé. » Je le voyais souffrir, quels sacrifices ne devais-je pas faire? Je le lui promis. Cette femme vint à la maison, et, après avoir feint le sommeil, elle s'écria : *Ciel! que vois-je! votre corps est rempli de taches de sang; je ne suis pas si contente de vous, vous ne guérirez jamais!* Je demandai à cette femme si elle voulait se prêter à lui rendre l'esprit tranquille en lui disant qu'il se trouvait mieux, car mon fils n'était malade que d'imagination. « *Im-* « *possible*, me répondit-elle, *quand je dors, je ne puis* « *savoir ce que je dis!* » Depuis ce jour, mon malheureux fils devint triste et mélancolique ; il me disait que, ne pouvant se marier puisqu'il ne pouvait guérir, il se tuerait. Je cherchai vainement à le calmer ; mes efforts, comme ceux de sa sœur, furent inutiles ; il exécuta ses funestes projets, et, le 20 janvier.... (Ici les larmes que cette malheureuse mère n'a cessé de répandre dans le cours de sa déposition, coulent avec plus d'abondance, et les sanglots étouffent sa voix. Tout l'auditoire est vivement ému.)

M. le président : Epargnez-vous ces détails, madame, ils sont trop pénibles pour vous et inutiles à la cause. Avez-vous remis de l'argent à la femme Couturier?

Mad. Pigault : Je lui ai donné 2 fr. Elle m'a dit que c'était ce que mon fils lui donnait quand il la visitait. Elle m'a demandé de lui donner 33 francs ; j'ai cru que c'était un a compte sur les 600 francs.

M. le président : Votre fils vous parlait-il de la femme Burckart? Savez-vous ce qu'il lui payait?

Mad. Pigault : J'ai su qu'il l'a fréquentée pendant longtemps; je crois qu'il lui donnait 5 fr. par visite.

On entend ensuite M. Boulanger, gendre de madame Pigault. Il raconte à peu près les mêmes faits que cette dame, et déclare positivement que M. Pigault lui avait dit payer 5 fr. chaque fois qu'il allait chez la femme Burckart. « Je le sais aussi, ajoute-t-il, par les lettres de M. Pigault-Lebrun, son oncle, qui malheureusement a donné aussi dans le magnétisme..... »

Me Sylvestre de Sacy, défenseur de la prévenue : C'est vrai ; et il n'en a pas moins d'esprit pour cela. (On rit.)

Plusieurs amis de Gustave Pigault déposent que ces femmes s'étaient emparées de son esprit; qu'elles lui prescrivaient des pilules mercurielles en grande quantité. « Je l'accompagnai un jour, dit M. Chaudouet, banquier, chez la femme Burckart ; elle se passa un anneau dans le doigt et feignit de dormir; puis elle lui prit la main et lui ordonna de mettre un bouquet de persil sur l'estomac, de manger beaucoup, et de prendre une médecine. Malgré mes avis, Gustave eut l'imprudence d'exécuter cette ordonnance, que j'avais écrite sous la dictée de cette femme. Gustave voulut aussi que je me fisse magnétiser ; je finis par y consentir. Cette femme alors me prescrivit des tisanes, que je ne voulus pas prendre ; aussi je me portai toujours bien. »

Le dernier témoin entendu est M. de Geslin, professeur de musique, passage Dauphine, qui croit sincèrement au magnétisme, et qui est venu déposer dans l'intérêt de la science. Il s'exprime ainsi : « La femme Couturier, l'une des prévenues, était atteinte d'imbécilité. Un jour qu'elle se trouvait chez moi, elle tomba d'épilepsie : j'eus recours au magnétisme, et après quelques séances que je lui donnai, j'obtins les résultats les plus favorables ; j'eus la satisfaction de lui rendre la santé. M. Pigault vint chez moi ; ce fut là qu'il connut la femme Couturier; il me pria de le mettre en rapport avec cette dame. »

M. le président : N'avez-vous jamais éprouvé de maladie

qui vous ait engagé à recourir au magnétisme et à interroger votre sommeil?

M. Geslin : Je suis très-éveillé ; personne n'a jamais pu m'endormir.

M. le président : Cependant le sommeil paraît être une condition indispensable pour être magnétisé ?

M. Geslin : Pardon, M. le président, je puis être *actif ;* mais je ne suis pas *passif.*

M. le président : Croyez-vous que l'on puisse promettre la guérison à quelqu'un, et que cette science soit infaillible?

M. Geslin : Le somnambulisme n'est pas une science, c'est un bienfait de la nature donné à l'homme, comme l'instinct donné au chien d'aller chercher le chiendent dont il a besoin.

Le témoin connaît au surplus la femme Couturier sous des rapports favorables. Il déclare que c'est une honnête ouvrière.

M. le président : Qu'avez-vous à dire pour votre justification, femme Burckart?

La femme Burckart : J'ai rarement vu M. Pigault ; jamais je ne lui ai demandé d'argent ; il en a quelquefois laissé sur la cheminée. Quant aux prescriptions, je n'en ai jamais donné qui fussent capables de causer aucun mal. (Cette femme, âgée de plus de 50 ans, a les yeux presque fermés ; elle parle et se meut avec cette nonchalance et cette langueur qui suivent immédiatement le sommeil, ou qui annoncent un complet idiotisme.)

M. le président : Et vous, femme Couturier?

La femme Couturier : Je ne me livre aucunement à l'art du magnétisme. J'ai vu quelquefois M. Pigault, et ne lui ai rien demandé : quant aux 33 fr., j'ai demandé à madame veuve Pigault de me les prêter. (La femme Couturier, qui est âgée de 29 à 30 ans, s'exprime avec beaucoup d'embarras et de difficulté. Elle a les yeux à demi fermés.)

M. de Montigny, avocat du Roi, prend la parole : « Messieurs, dit-il, les affaires de somnambulisme n'offrent le plus souvent que des détails ridicules ; celle qui vous est sou-

mise aujourd'hui se présente environnée de circonstances déplorables. »

Après avoir rappelé les faits, M. l'avocat du Roi établit d'abord la contravention d'exercice illégal de la médecine. « L'article 35 de la loi du 19 ventôse an XI, dit-il, prononce une amende indéterminée contre tout individu qui exerce la médecine sans être porté sur les listes prescrites par l'article 26 de la même loi. Ces listes comprenaient les docteurs et officiers anciennement reçus, ceux qui sans réception exerçaient depuis dix ans, ceux qui avaient été reçus d'après les formes nouvelles. L'article 36 permet d'élever l'amende jusqu'à 500 francs à l'égard de ceux qui auront pris la qualité d'officier de santé, et jusqu'à 1,000 francs à l'égard de ceux qui auront pris la qualité de docteur.

« Des termes de l'article 36, qui considère l'infraction prévue par l'article 35 comme un délit et qui en renvoie la connaissance aux tribunaux correctionnels, on pourrait induire que les tribunaux ont le droit de prononcer une amende correctionnelle. Néanmoins, comme, d'après les principes généraux de la jurisprudence, les amendes indéterminées dans leur quotité se réduisent à des amendes de simple police, nous ne croyons devoir requérir qu'une amende de simple police contre les femmes Burckart et Couturier, prévenues d'exercice illégal de la médecine. Cette doctrine est d'ailleurs conforme à un arrêt rendu le 18 mars 1825 par la Cour de cassation. »

M. de Montigny aborde ensuite la prévention d'escroquerie.

« Messieurs, dit ce magistrat, nous ne discuterons devant vous ni la réalité ni l'efficacité du magnétisme ou du somnambulisme; nous n'examinerons pas si certains êtres privilégiés ont été doués par la Providence d'un instinct salutaire et d'une intuition morale, en vertu desquels ils aperçoivent à la fois les maladies et les remèdes qui leur conviennent.

« Cette croyance, adoptée par des hommes respectables, et honorée plus d'une fois de l'examen de l'Académie, peut

n'être que le rêve d'une ardente philanthropie, comme aussi reposer sur une importante vérité. Dans le doute, nous regarderons comme démontrée l'opinion des partisans les plus zélés du magnétisme et du somnambulisme; mais nous dirons avec eux que le somnambulisme peut servir de masque à l'imposture, et devenir un instrument d'escroquerie entre les mains de la mauvaise foi.

« Si le somnambule, privé des secours d'un magnétiseur instruit, offre à toute heure un sommeil, également facile, à la confiance du public; s'il exige le paiement des consultations qu'il donne; s'il se plaît à faire naître ou à entretenir des craintes ou des espérances chimériques; en un mot, s'il donne des preuves évidentes de mauvaise foi, pourra-t-il se couvrir de son titre de somnambule comme d'une égide, et décliner le châtiment qu'il mérite, sous le prétexte d'interdire le domaine de la science aux investigations de la justice? Sans doute, messieurs, vous ne devez pas vous ériger en jury scientifique; mais vous êtes juges souverains de toute espèce de délits.

« Dans la cause, la femme Burckart reconnaît qu'elle fait le métier de somnambule, et qu'elle s'endort au moyen d'un anneau magique, dont elle n'a pu expliquer au tribunal la vertu surnaturelle; l'une et l'autre conviennent qu'elles ont reçu de l'argent du sieur Pigault et de sa mère, et la femme Couturier, qu'une somme considérable lui avait été promise en cas de guérison; elle avait donné une preuve insigne de sa mauvaise foi, lorsque, sur la prière de la dame Pigault, elle s'était engagée à feindre le sommeil pour tranquilliser son malheureux fils. Vous calculerez sans peine, Messieurs, quel effet terrible produisaient sur l'imagination malade du jeune Pigault, ces femmes qui lui disaient qu'il avait le germe de toutes les maladies, qu'il ne guérirait pas. Cette prophétie cruelle était pour lui un arrêt de mort!

« S'il est un témoignage irrécusable, c'est assurément celui du sieur Pigault qui ajoutait une foi aveugle au somnambulisme; eh! bien, lui-même disait que la femme Burckart l'avait trahi, et que, pour avoir son argent, elle lui avait

ordonné les remèdes les plus violens; il voulait appeler sur elle toute la sévérité des lois, comme le prouvent les passages de deux lettres qui lui furent adressées par M. Pigault-Lebrun, son oncle. Il lui écrivait en 1826 :

« Voilà presque de la philosophie, parlons un peu phy-
« sique : que fais-tu du magnétisme? Ta somnambule, à qui
« tu fais gagner 5 fr. par visite, prétend-elle toujours te
« persuader que tu es malade? Elle te le soutiendra jusqu'à
« la consommation, si vous vivez tous deux jusque-là.
« Mon cher neveu, je crois fermement au magnétisme; mais
« je me suis toujours défié de ces somnambules à gages qui
« dorment trois ou quatre fois par jour. Tu feras de l'aver-
« tissement le cas que te dictera ta sagesse. »

Dans une autre lettre de 1827, on lit :

« Je crois que tu feras sagement d'appeler l'attention de
« la police sur les friponneries de ces somnambules, pourvu
« toutefois que tu aies des preuves du délit à produire; tu
« ferais plus sagement encore peut-être en menaçant la
« tienne de la traduire en police correctionnelle si elle ne
« te rend ton argent. »

« Ce que le sieur Pigault n'a pu faire dans son intérêt privé, reprend M. l'avocat du Roi, nous le faisons aujourd'hui dans l'intérêt public. Nous regardons comme prouvé que, dans la vue d'un sordide intérêt, les prévenues s'armaient contre la faiblesse de l'infortuné Pigault, d'un vain fantôme de somnambulisme; et quoi de plus frauduleux que ces manœuvres au moyen desquelles, se parant d'un pouvoir imaginaire, faisant naître tour-à-tour des espérances ou des craintes chimériques, elles percevaient ou se faisaient promettre des sommes considérables? Elles doivent donc être condamnées non seulement pour exercice illégal de la médecine, mais encore pour escroquerie et tentatives d'escroquerie.

« Messieurs, dit le magistrat en terminant, le somnambulisme (et par-là nous entendons le somnambulisme simulé et non le somnambulisme véritable, tel qu'il peut exister), le somnambulisme est pour les gens du monde ce que la sorcellerie est pour les gens du peuple, c'est une supers-

tition de bonne compagnie ; et à une époque telle que la nôtre, où la culture générale des esprits et les développemens de la civilisation ont jeté dans la société cette vague inquiétude qu'excluent les soins matériels d'une vie positive, nous devons craindre les funestes effets d'une merveille toute métaphysique qui soulève si puissamment les deux plus grands mobiles du cœur humain, la crainte et l'espérance : c'est à vous, messieurs, qui êtes chargés de la haute police de cette capitale, qu'il appartient de prévenir de graves abus, en menaçant d'une peine sévère ceux qui voudraient à l'avenir vendre leur prétendu sommeil et spéculer ainsi sur la santé et sur la vie des citoyens. »

Me Pijon a présenté la défense de la femme Couturier. Il a soutenu qu'il n'y avait pas d'exercice illégal de la médecine de la part de la prévenue, puisqu'elle n'avait pas pris le titre de docteur ni d'officier de santé ; que d'ailleurs on ne produisait aucun fait caractérisant cet exercice ; car en admettant même toutes les déclarations des témoins, il en résulterait que ce serait le malade lui-même qui se prescrit des médicamens. Quant au fait d'escroquerie, il n'est aucunement justifié. Comment pourrait-on soutenir que la femme Couturier ait tenté d'escroquer une somme de 600 fr., puisqu'on dit qu'elle avait demandé une somme si elle le guérissait, et qu'on lui fait dire en même temps qu'elle avait annoncé à M. Pigault qu'il ne guérirait jamais ?

Me Sylvestre de Sacy, dans une improvisation forte de logique, a combattu les conclusions de M. l'avocat du Roi. Il a soutenu que les faits, fussent-ils vrais, ne constitueraient pas l'exercice illégal de la médecine. « Quant au fait d'escroquerie, improvisé à l'audience, ajoute l'avocat, pour l'admettre, il faudrait commencer par décider que le somnambulisme est une chimère, et, sans entrer dans l'examen de cette grave question qui occupe l'académie de médecine, notre devoir, comme le vôtre, magistrats, est de rester dans le doute. On ne pourra donc pas dire que ce soit une manœuvre frauduleuse, et dès lors la loi est inapplicable. »

Voici le texte du jugement :

« En ce qui touche l'exercice illégal de la médecine ;

« Attendu que les femmes Burckart et Couturier ont prescrit des remèdes au sieur Pigault, moyennant salaire ;

« En ce qui touche l'escroquerie ;

« Attendu qu'il résulte de l'instruction et des débats que le jeune Pigault, livré depuis plusieurs années aux conseils de diverses femmes somnambules, s'était imaginé avoir le germe de toutes les maladies ; que les femmes Burckart et Couturier, abusant de la faculté qu'elles s'attribuaient de dormir et de dicter en rêvant les remèdes convenables au sieur Pigault, ont tiré de celui-ci diverses sommes plus ou moins importantes ;

« Que le sieur Pigault, en exécutant les ordonnances prescrites par lesdites femmes Burckart et Couturier, ayant dérangé sa santé, s'est suicidé en désespoir de guérison, et après avoir manifesté l'intention de poursuivre en escroquerie les somnambules qui lui avaient surpris son argent ;

« Qu'il résulte non seulement des dépositions des témoins, mais encore des aveux des prévenues, que la femme Burckart recevait de l'argent pour prix de ses conseils donnés par la voie du somnambulisme, et que la femme Couturier, qui avait déjà touché 2 fr. de la dame Pigault mère, avait demandé une somme de 33 fr. à titre de prêt, suivant elle, et à titre d'acompte sur celle de 600 fr. qui lui était promise pour prix de la guérison de Pigault fils ;

« Qu'ainsi (sans qu'il y ait lieu d'examiner aucunement la réalité du système du somnambulisme en général) il est suffisamment prouvé qu'en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence d'un pouvoir imaginaire, les femmes Burckart et Couturier se sont fait délivrer des fonds, et ont, par ce moyen, escroqué et tenté d'escroquer la fortune de Pigault ;

« Le tribunal condamne les femmes Burckart et Couturier chacune en treize mois d'emprisonnement, 50 fr. d'amende et aux dépens. »

Au sortir de l'audience, les prévenues ont interjeté appel. On annonce que cette cause se représentera avec plus d'é-

clat devant la Cour royale, où les condamnées se proposent de faire assigner comme témoins à décharge plusieurs personnes distinguées.

Paris, le 18 avril 1828.

Monsieur le Rédacteur.

Le tribunal de police correctionnelle de Paris (septième Chambre) a, par jugement du 17 courant, condamné les dames Burckart et Couturier, somnambules, pour exercice illégal de la médecine, et escroquerie.

Me bornant à ce qui concerne la femme Couturier, j'ai l'honneur de vous transmettre des détails sur les événemens qui ont amené un résultat si fâcheux pour elle.

La dame Couturier, âgée d'une trentaine d'années, d'une constitution grêle et délicate, demeurait, en 1826, rue de Grenelle Saint-Honoré, n° 37. Depuis près de trois ans elle dépérissait successivement, en même temps qu'elle tombait dans un idiotisme complet. Des douleurs de tête affreuses, un tremblement général, des attaques d'épilepsie qui revenaient tous les quatre ou cinq jours, la rendaient incapable de travailler. Je logeais dans la même maison, et c'est en sortant un jour, vers la fin de septembre 1826, que je la trouvai sous la porte-cochère, dans son état épileptique, tenue par plusieurs personnes de la maison. Je connaissais le magnétisme ; il me vint à l'idée de l'employer, et sans faire de signes extérieurs, je lui pris un bras et cherchai à la calmer. Soit que sa crise fût à la fin, soit qu'elle ressentît du bien-être de mon action, elle resta tranquille presque subitement, rouvrit les yeux qu'elle avait tenus fermés, et bientôt elle se retira sans même paraître ressentir de fatigue.

Ce mieux dura, je crois, six semaines. Au bout de ce temps pendant lequel je ne m'occupai plus d'elle, elle retomba dans le même état qu'auparavant. Sa mère, femme âgée et respectable, qui me sert depuis long-temps, me pria ins-

tamment de lui donner de nouveaux soins. J'y consentis enfin par humanité, et je puis l'avouer, il fallait ce sentiment pour vaincre la répugnance que me causait l'état maladif de madame Couturier. Au bout d'un quart d'heure elle ferma les yeux. Je lui parlai alors : elle répondit par des signes confus. Je lui demandai où elle souffrait principalement : elle m'indiqua le front. Me défiant un peu de la véracité de son sommeil, je plaçai un de mes doigts à six pouces au moins de l'endroit qu'elle m'avait indiqué, avec l'intention de lui donner une forte secousse. A ma grande surprise et à celle de sa mère toujours présente à nos séances, elle poussa un grand cri ; en même temps son nez enfla et devint violet, ce qui lui donnait une figure hideuse. Convaincu dès lors qu'elle ne simulait pas le somnambulisme, je ne m'occupai plus que de la soulager, et quelques passes magnétiques près de son front dissipèrent la douleur que je lui avais occasionée. Dans les séances suivantes, elle parla, connut son état, s'ordonna des remèdes : des poudres sternutatoires qui lui firent rendre un dépôt qu'elle avait dans la tête ; des tisanes qui calmèrent ses nerfs et rétablirent son estomac ; elle se purgea aussi. Bref, elle reprit successivement ses forces, ses idées, son travail, et elle se trouvait parfaitement bien au bout de deux mois. Pendant sa cure je la magnétisais ordinairement tous les deux ou trois jours, et elle offrait quelquefois, sans que je le cherchasse, des phénomènes assez singuliers ; du moins ils ont paru tels à ceux qui les ont vus. Mais comme ils n'offraient pas assez de fixité, je n'en donnerai pas les détails. Ce qui au contraire était constant, c'était sa lucidité à découvrir les maladies des personnes que je mettais en rapport avec elle. Elle donna entre autres une consultation sur des cheveux que m'avait envoyés dans une lettre M. Peltier ; il m'a plusieurs fois depuis attesté qu'elle était surprenante.

Les partisans du magnétisme se réunissaient alors chez M. Bouillet, professeur de philosophie au collége de Sainte-Barbe. M. Gustave Pigault, neveu de l'auteur de ce nom, y entendit parler de madame Couturier. Il me demanda à la

voir, ce que je lui accordai. Il l'interrogea sur sa santé, parut extrêmement satisfait de ses réponses, et se loua hautement, au bout de quelques jours, d'avoir suivi ses conseils. C'était sur la fin de la maladie de madame Couturier. Celle-ci se trouvant enfin tout-à-fait bien, je cessai de la recevoir.

Cependant M. Pigault me fit plusieurs visites et me demanda avec instance de le mettre de nouveau en communication avec madame Couturier. Il fut même voir mon ami M. Delatour, à ce sujet. J'éludais toujours. Je lui disais que la lucidité de madame Couturier me paraissait avoir diminué. La vérité est qu'ayant réussi à guérir cette dame, je ne voulais plus avoir de relations avec elle, et que M. Pigault me paraissait trop jeune et avoir la tête trop exaltée pour lui confier la direction d'une somnambule. Enfin, vaincu par ses sollicitations réitérées, j'engageai madame Couturier à se laisser endormir par lui et à le soigner; ce à quoi elle consentit avec répugnance, seulement, dit-elle, *pour témoigner sa reconnaissance au magnétisme*. Je n'en entendis plus parler jusqu'à la fatale catastrophe arrivée le 20 janvier dernier, lorsque M. Pigault, malade réel ou imaginaire, livré depuis long-temps à une sombre mélancolie, mit fin à son existence. Des consultations trouvées chez lui, et d'autres documens, ont été la source d'une procédure intentée contre les dames Burckart et Couturier. Madame Couturier a été accusée d'avoir souffert qu'il lui fût promis 600 francs par M. Pigault, si elle le guérissait (1); d'avoir reçu 2 francs de madame Pigault qui l'avait fait appeler pour lui parler de son fils, et d'avoir demandé 33 f. à compte sur les 600 francs ci-dessus. A son tour, madame Couturier prétend n'avoir reçu les 2 francs qu'en dédommagement pur et simple de la journée qu'on lui avait fait perdre, et n'avoir demandé 33 francs qu'à titre d'emprunt sur une créance dont elle offrait le titre en nantissement.

Je respecte la chose jugée; mais en attendant qu'elle soit

(1) Elle n'a jamais rien demandé.

confirmée par appel, la tentative d'escroquerie qui pèse sur la prévenue, que j'ai toujours connue pour une ouvrière honnête, ne me paraît pas suffisamment prouvée; pas plus que celle d'exercice illégal de la médecine pour le fait unique des consultations données à M. Gustave Pigault. On exerce une profession quand on appelle le public par des affiches, des prospectus, des cartes, ou quand on reçoit plusieurs personnes pour le même objet. Ici l'on ne voit pas que dans l'espace de trois ans madame Couturier ait eu des rapports de magnétisme avec d'autres personnes que M. Pigault. C'est ce qui a été parfaitement établi par M. Pijon, dans la défense désintéressée qu'il a prise de cette ouvrière. MM. les membres du tribunal ont annoncé ne pas connaître le magnétisme, et la manière dont ils posaient les questions en faisait foi. Cependant ils ont tranché la question, puisque, pour admettre la culpabilité d'escroquerie, il a fallu nécessairement déclarer que le *sommeil etait mensonger*, et que tout ce qui s'y passait était calculé; car si l'on eût admis que la dame Couturier dormait réellement, elle se fût trouvée placée dans une catégorie que n'a pas prévue la loi. Ç'eut été alors une erreur de la condamner sous le prétexte qu'elle exerçait la profession de médecine; autant eût valu la condamner comme sorcière.

Ainsi, par la tournure qu'a prise cette cause, une malheureuse femme succombant, il y a trois ans, sous le poids de ses maux, doit regarder comme chimériques sa maladie et sa guérison, en même temps que le témoignage de sa reconnaissance transformé en délit la mène au châtiment des malfaiteurs : ainsi le magnétisme est le rêve d'une *philanthropie ardente*, c'est une *superstition de bonne compagnie!*..... Que doivent dire une foule d'hommes éclairés et vertueux de toutes les classes qui le pratiquent pour soulager l'humanité? Mais pour ne parler que des savans, que doivent dire les hommes versés dans les sciences physiques, les médecins recommandables qui ont surmonté leurs préventions et qui se sont convaincus des phénoménes du magnétisme? Des chaires spéciales de magnétisme sont fon-

dées en Prusse, en Allemagne, en Russie par les souverains de ces États. Les hommes s avans qui les dirigent doivent nous trouver arriérés. A la vérité, on ne brûle pas en France les partisans de cette découverte; mais ils vont être exposés à figurer sur les bancs des tribunaux, soit comme prévenus , soit comme témoins, parce que pour ménager de petits intérêts, on ne veut pas aborder franchement une des questions les plus intéressantes qui existent. Déjà deux malades qui avaient eu des rapports avec des somnambules ayant péri, les somnambules ont été condamnées, soit comme ayant exercé la médecine, soit pour escroquerie. La prévention d'homicide a été écartée jusqu'à présent ; mais qui répond qu'elle le sera toujours, et que l'on ne finira pas par vouloir offrir un holocauste sanglant aux ennemis intéressés du magnétisme.

Espérons que cet état de choses aura une fin, et que les hommes de bonne foi, membres de la commission nommée par l'académie de médecine pour la recherche des faits du magnétisme, en proclamant sa réalité, le feront entrer ouvertement dans nos mœurs et dans notre législation, où le temps et l'expérience lui assigneront le rang qu'il y doit occuper.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Ph. Geslin,

Auteur de la Méthode du Méloplaste développée, du Cours d'harmonie qui y fait suite; membre de la société des sciences de Lille, etc.

Rue et passage Dauphine, escalier G.

Sirop de navet ordonné avec succès par M. Paul, *étant dans l'état de somnambulisme lucide.*

La rave (*brassica rapa*) est une espèce de navet lequel, préparé ainsi qu'il a été prescrit, et confirmé par les résultats, peut être employé avec succès contre les rhumes, l'asthme, les toux opiniâtres, et les douleurs de poitrine provenant de l'irritation de cet organe.

La rave a la forme d'un gros oignon . ses propriétés ont beaucoup de similitude avec celles du navet (*rapum vulgare*).

Elle a même une saveur plus douce : son volume le plus ordinaire est celui d'une grosse pomme de reinette.

Pour en faire un sirop, il faut mettre cuire ces navets sous la cendre; lorsqu'ils seront bien cuits, en exprimer le jus en les pressant dans un linge neuf le moins épais possible, puis ajouter à quatre cuillerées de ce jus, que l'on aura la précaution d'entretenir chaud, une once de sucre candi en poudre; ce qui forme environ six cuillerées à bouche, dose qu'il faut prendre chaque soir en se couchant.

Il est enjoint d'accompagner cette prescription de l'application suivante:

Faire également cuire un navet sous la cendre, le couper horizontalement en deux parties égales, puis appliquer chacune des deux surfaces planes, et le plus chaud que l'on pourra, sur la poitrine du malade, et les y assujétir au moyen d'une serviette.

Il n'y a point d'inconvénient à renouveler ce procédé aussi souvent qu'on le désirera.

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du Journal de *l'Hermès*, quai des Augustins, n° 25; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé ?

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de *l'Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

ERRATA du Numéro 25. (Mars 1828.)

Au verso du faux titre, *au lieu* de l'auteur, *lisez* l'éditeur.

A la page 16, lig. 9, *au lieu de* l'inquiétude inséparable, *lisez :* l'exercice.

A la page 32, ligne 6, article *Sirop de mou de veau*, après ces mots : en même temps que le pain, *ajoutez :* et on ne l'en retirera qu'après la cuisson parfaite du pain.

(Dans le Numéro prochain on donnera en entier le plaidoyer des deux avocats.)

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N. 10.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Observations sur un instrument auquel on peut donner le nom de MAGNÉTOSCOPE.

(2e article.)

Expériences qui prouvent l'influence de la volonté de l'homme sur les corps inanimés,

par M. Lermier, *ancien élève de l'École polytechnique.*

Dans le courant de 1826, un de mes anciens amis et camarades à l'école Polytechnique, M. Bi...., me fit connaître le petit instrument qui entre ses mains était depuis longtemps le sujet de diverses expériences. Je répétai ces expériences, et j'obtins exactement les mêmes résultats. J'avais d'abord supposé que les mouvemens de la boule dépendaient de ceux qu'une action fibrillaire imperceptible ou la circulation du sang peuvent produire dans les doigts : mais je fus obligé de renoncer à cette supposition en voyant que la boule restait immobile lorsqu'elle n'était pas suspendue au-dessus d'un corps métallique, et que lorsqu'elle se mettait en mouvement, c'était dans une direction déterminée par la forme et la position du corps placé au-dessous d'elle ; d'où je conclus que ces mouvemens étaient dus à une force étrangère à la mobilité du support. Pour savoir s'ils n'étaient point dus à une action galvanique exercée à distance par deux métaux différens, j'ôtai le mercure de la noisette, et rien ne fut changé. J'eus alors l'idée de substituer à cette boule un autre corps, tel qu'un peloton de fil, une gourde, etc., et les expériences eurent le même succès : restait donc à attribuer les mouvemens à l'influence de mon corps. C'est ce que je vérifiai ainsi : Après avoir suspendu l'instrument au dos d'une

chaise auquel j'attachai le fil avec un piton, je l'abandonnai à lui-même : la boule resta immobile. Alors je pressai le fil contre le dos de la chaise en appuyant le pouce à quelques lignes au-dessous du point de suspension, et peu de temps après, je vis la boule prendre un mouvement circulaire au-dessus d'une pièce de monnaie, et longitudinal au-dessus d'une barre de fer.

Enfin, pour rendre l'expérience encore plus concluante, dans le cas où le fil était attaché par un nœud à un piton, je saisissais le fil entre le pouce et l'index à quelques lignes au-dessus du piton, et j'avais soin de tenir lâche et non tendue la portion de cordon comprise entre le point de suspension et mes doigts. Les effets ayant été (quoique avec moins d'intensité) les mêmes que j'obtenais en tenant le fil entre le pouce et l'index sans l'attacher à un piton, je n'eus plus aucun doute sur l'influence du corps humain pour produire le mouvement du pendule.

Cette dernière expérience, que j'ai cent fois répétée, m'a servi à convaincre un grand nombre d'incrédules. Elle ne réussit cependant pas à tout le monde, ni dans toutes les circonstances : elle suppose une certaine force magnétique dans celui qui la fait. J'ai remarqué que pour qu'elle réussît il fallait être assis sur la chaise à laquelle l'instrument est attaché : la raison en est que la chaise sur laquelle on est resté quelque temps assis, se trouvant en quelque sorte saturée de fluide magnétique, elle ne soutire plus une partie de ce fluide, qui dès lors, au lieu de se porter sur elle, suit uniquement le fil conducteur. En général les mouvemens sont bien plus considérables lorsque la main qui tient le pendule est isolée de tout corps étranger.

M. Bi... m'avait dit qu'une condition essentielle pour que le mouvement eût lieu, était de regarder l'instrument et de concentrer son attention; je m'aperçus bientôt que l'attention n'était pas la seule cause du mouvement, et que la volonté avait une influence bien plus considérable. Une fois que j'eus été frappé de cette idée, je parvins à changer à volonté le mouvement de la boule, et à l'arrêter. J'essayai de

mettre la boule en mouvement sans qu'aucun corps métallique ni aucun corps vivant fût placé au-dessous d'elle, et j'y parvins. Je remarquai seulement que pour arrêter la boule ou pour changer la direction du mouvement, il me fallait une force de volonté qui me causait de la fatigue. Je reconnus ainsi que si la présence de certains corps extérieurs exerçait une action, celle qui partait de moi suffisait pour produire tous les effets que je désirais : je reconnus enfin que ces effets se produisaient avec plus d'intensité lorsque j'appuyais sur mon front la main qui ne tenait pas le fil, et surtout lorsque j'appliquais le fil entre mon front et ma main. Dès lors il me parut démontré que, par sa volonté seule, l'homme peut exercer une action sur les corps inanimés, pourvu qu'à l'aide d'un conducteur de cette force, il puisse établir une communication entre lui et ces corps.

Cependant la constance des résultats obtenus par M. Bi.. et la dissidence de ceux qui s'étaient offerts à moi dans des circonstances semblables en apparence, prouvaient que toutes ces circonstances n'avaient pas été appréciées. Je variai les expériences d'un grand nombre de manières, et je reconnus d'abord que si le mouvement de la boule était augmenté et modifié par une attention soutenue, jointe à la volonté que cet effet eût lieu, le ralentissement ou la cessation de ce mouvement paraissaient coïncider avec les dispositions morales contraires, ainsi qu'avec la fatigue, soit morale, soit physique de l'expérimentateur ; fatigue qui peut être la suite d'une expérience trop prolongée. Je reconnus enfin que diverses causes pouvaient influer sur l'intensité du mouvement de la boule, l'accélérer, le ralentir, ou même le faire cesser entièrement. Je vais énumérer celles de ces causes dont j'ai été le plus frappé :

1° L'énergie plus ou moins grande de la volonté ; 2° la fatigue physique et morale ; 3° l'état de la santé ; 4° la température du corps et surtout celle des mains ; 5° celle de l'atmosphère ; 6° l'isolement du corps humain, et peut-être la nature des corps auxquels on fixe le cordon lorsqu'on ne le tient pas immédiatement avec les doigts ; 7° la distance

plus ou moins grande du point de suspension à celui sur lequel on applique le pouce en pressant le cordon.

Les circonstances les plus favorables sont : 1° un temps beau et sec; 2° un calme d'esprit qui permette à celui qui fait l'expérience de concentrer son attention et sa volonté sur la boule en la suivant des yeux; 3° une volonté ferme et soutenue de lui faire prendre tel ou tel mouvement; 4° d'avoir chaud aux mains (lorsqu'elles sont froides, les effets peuvent être nuls); 5° de porter au front (comme lorsqu'on médite) la main qui ne sert pas à l'expérience : si on quitte cette position et qu'on présente la main à un foyer de chaleur, l'intensité du mouvement diminue.

Il existe sans doute d'autres causes qui peuvent augmenter ou atténuer les phénomènes. Tous les individus ne les produisent pas avec la même intensité : peut-être même en est-il qui en sont incapables. Il faut donc mettre une grande persévérance à répéter les expériences, et ne pas se décourager si d'abord on ne réussit pas. Depuis que je me suis occupé de cet objet, j'ai reconnu en moi une grande augmentation de puissance; d'où résulte une action beaucoup plus marquée.

Dans les expériences de M. Bi... , le mouvement de la boule s'exécute dans un sens différent sur l'or et sur l'argent; ce qui prouve que ces deux métaux exercent une influence différente : cette influence n'agit pas directement sur le pendule, mais sur le corps humain qui lui communique le mouvement. Le sens de ce mouvement est déterminé par la nature des corps ou par leur forme, lorsqu'on se borne à fixer son attention sur les objets; mais si la volonté s'unit à l'attention, c'est elle qui dirige le mouvement, qui l'accélère ou qui l'arrête.

Il me semble que les expériences ci-dessus prouvent de la manière la plus simple l'action de la volonté sur un corps inanimé. Le regard a une influence bien réelle. Si je ferme les yeux, il m'est impossible de faire changer le sens du mouvement de la boule, tandis que je lui fais prendre faci-

lement le mouvement que je veux en dirigeant le regard dans le sens du fil.

La boule en vertu de l'inertie de la matière est indifférente au mouvement et au repos. Lors donc qu'après avoir été mise en mouvement par une force quelconque, elle perd ce mouvement jusqu'à devenir immobile, ce ne peut être que le résultat de l'action d'autres forces dont le système tend vers l'équilibre. Ces forces paraissent être :

1° L'attraction de la terre, d'où résulte le poids de la boule et du cordon ;

2° La résistance de l'air à son déplacement ;

3° La roideur du cordon et son frottement sur le point fixe de suspension ;

4° Enfin l'action de la volonté, qu'on ne peut considérer autrement que comme cause du développement d'une force.

Pour s'assurer que cette dernière cause agit réellement, il suffit de comparer le temps qu'il faut à une boule en mouvement pour revenir à l'état de fixité parfaite, en l'abandonnant aux trois premières forces, et en la soumettant à l'action simultanée des quatre forces. Dans le premier cas, on tient le cordon en détournant son attention ; dans le second on dirige la volonté vers l'anéantissement du mouvement, et l'on voit que le mouvement acquis cesse bien plus tôt lorsque la volonté s'oppose à ce qu'il continue. La même conséquence résulte de la possibilité de changer à volonté le mouvement de la boule.

Ce changement ne s'opère point instantanément : quelquefois il n'a lieu qu'après que la boule a pour ainsi dire passé par l'état de repos, surtout lorsque la force qui agit a peu d'intensité. Si l'on veut maintenir l'énergie de l'action, il faut faire décrire à la boule des ellipses de plus en plus alongées ; quand elle oscille ainsi, on lui fait aisément prendre un mouvement opposé au premier.

Lorsque la boule est immobile, si l'on observe le mode d'action qui la fait passer à l'état de mouvement, on verra que la force qui agit n'est point instantanée, mais bien du genre de celles dont les impulsions sont successives, infini-

ment petites et variables. C'est donc une force accélératrice variable qui ne paraît pas dépendre de la nature des corps inertes soumis à nos expériences, mais qui ne se manifeste que lorsque ces corps sont très-mobiles. Il est probable que cette force se développe et agit dans beaucoup de cas sans que nous nous en doutions, parce que son action est imperceptible à nos sens. Peut-être y a-t-il dans la nature d'autres forces dont nous ignorons l'existence, parce que leurs impulsions successives et infiniment petites n'ont pu s'accumuler de manière à vaincre les obstacles et à produire un effet sensible et déterminé. Si l'air eût été un conducteur parfait de l'électricité, nous ne nous serions peut-être jamais doutés de l'existence de cet agent si terrible lorsqu'il est accumulé. Nous ne pouvons constater la réalité d'une force de ce genre qu'en lui opposant des obstacles faciles à vaincre. C'est le cas de l'action de la volonté sur la boule.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des expériences qui consistent à suspendre la boule au-dessus d'un corps brut, tel qu'une pièce de monnaie ou une barre de métal. Les effets qu'on obtient en le suspendant au-dessus d'un être vivant sont bien plus remarquables et conduisent à des résultats bien plus importans. Les cercles que décrit la boule au-dessus de la tête d'un homme sont d'un diamètre beaucoup plus grand que ceux qu'elle décrit sur une plaque de métal, et leur mouvement est bien plus rapide : ce mouvement est elliptique au-dessus de la main. Son intensité n'est pas la même au-dessus des divers individus : elle paraît dépendre du plus ou moins de vitalité de celui sur qui on fait l'expérience, ainsi que des facultés magnétiques de celui qui la fait, et de la communication du fluide magnétique entre les deux individus. Celui sur qui on suspend la boule n'agit point directement sur la boule ; il agit sur celui qui la tient, et c'est uniquement ce dernier qui agit sur elle. Son action est plus ou moins forte, selon l'intensité de ses facultés magnétiques ; elle s'augmente encore s'il se met en contact avec un autre individu qui concourt à l'action. Voici quelques expériences qui prouvent ce que je viens de dire.

Lorsque je suspends la boule au-dessus de la tête de quelqu'un, elle décrit des cercles : si de la main qui est libre je prends celle de la personne sur laquelle je fais l'expérience, le mouvement s'accélère d'une manière remarquable, et plus ou moins selon les individus. Lorsque ce mouvement est parvenu au plus haut degré, je puis, par ma seule volonté, en changer la direction, et même l'anéantir.

J'ai fait cet essai sur une personne qui était légèrement paralysée d'un côté : lorsque je prenais la main du bras paralysé, le mouvement se ralentissait ; quelquefois même il cessait entièrement malgré ma volonté.

Je fais tenir le pendule par quelqu'un, entre le pouce et l'index, et plaçant ma main un peu au-dessus, je saisis de même la portion du fil qui est inutile, pour joindre mon action à la sienne. Si nos deux volontés sont concordantes, c'est-à-dire si nous voulons l'un et l'autre que la boule aille de droite à gauche, le mouvement devient très-considérable ; si ma volonté est contraire à la sienne, le mouvement se ralentit, et au lieu d'avoir une direction déterminée, il se réduit à une simple oscillation. Si les deux personnes qui font cette expérience ont une puissance égale, celui qui tient le fil en dessous exerce une action supérieure : si celui qui a le plus de force est placé en dessus, il réussit plus aisément à affaiblir ou détruire l'influence de l'autre. On sent bien que pour que cette expérience soit concluante, il faut que les deux individus ne se soient pas communiqué leur intention : chacun d'eux voit par le mouvement de la boule s'il est secondé ou contrarié par l'autre.

J'ai vu quelquefois des personnes reconnaître à une sensation particulière le sens dans lequel tournait la boule au-dessus de leur tête, ou éprouver un léger chatouillement lorsqu'elle était suspendue au-dessus de leur main ; ce qui prouve que la boule exerce une action magnétique comme conducteur du fluide.

Il faudrait sans doute varier beaucoup les expériences pour en tirer des conséquences générales. Il nous semble cependant qu'on doit conclure de celles dont nous venons de

rendre compte, que l'action de la volonté, dont nous avons reconnu l'influence sur les corps inanimés, se manifeste d'une manière bien plus énergique lorsque l'homme se met en contact avec son semblable. Il paraît que pour se développer d'une manière sensible, cette action a besoin d'un temps plus ou moins long, selon l'état physique des personnes mises en contact, et peut-être aussi selon leur état moral. Si l'on demande ce qui peut augmenter l'énergie des effets, nous répondrons que, ne connaissant ni la nature de la force développée, ni son mode de transmission, des expériences réitérées peuvent seules nous éclairer sur ce sujet.

Il nous paraît que l'instrument dont nous nous servons, étant perfectionné, pourra servir à mesurer l'énergie de l'influence de la volonté, et à faire suivre de l'œil les divers degrés de développement de cette force.

Nous invitons donc ceux qui prennent intérêt aux progrès des connaissances humaines, à répéter nos expériences et à en tenter de nouvelles, sans prévention et avec une entière bonne foi. De ce qu'une chose nous paraît incroyable, ne la rejetons point sans excuse. Apportons dans cet examen un esprit de doute, avec le désir que le fait annoncé se vérifie; car tout fait nouveau peut devenir utile. Défendons-nous de cet esprit d'incrédulité qui affirme de prime abord qu'une chose est impossible : il annonce à la fois l'ignorance des forces de la nature, et l'empire des préjugés. Craignons toutefois de donner dans l'excès contraire, de nous laisser entraîner par un enthousiasme qui a ses dangers, et de servir d'instrument à la propagation des erreurs. Défendons-nous de croire sur parole; occupons-nous à rechercher et à comparer les faits, sans prévention, et par le seul motif de connaître la vérité, et de la faire servir au bien de l'humanité. N'admettons que ce dont nous sommes parvenus à acquérir par nous-mêmes la conviction intime, et reléguons dans un doute respectueux les choses qui nous sont affirmées par de nombreux témoignages, jusqu'à ce que nous ayons amassé les matériaux propres à les vérifier avec chance de succès.

Note de M. Deleuze *sur les deux articles précédens.*

La plupart des expériences dont nous avons rendu compte sont connues depuis bien long-temps ; plusieurs savans d'Allemagne s'en sont occupés : ils ont prétendu que le poids suspendu au fil prenait un mouvement de droite à gauche ou de gauche à droite, selon le corps au-dessus duquel il était placé ; que s'il allait dans un sens lorsqu'on tenait le fil de la main droite, il allait en sens contraire lorsqu'on le tenait de la main gauche. Plusieurs ont distingué des pôles opposés, selon la nature des objets : d'autres ont attribué les phénomènes à une action galvanique ; mais ils n'ont pu expliquer pourquoi les expériences ne réussissaient pas à tout le monde, ni pourquoi les résultats présentaient de nombreuses anomalies. On a montré ces expériences à des savans français, en les invitant à les répéter ; et comme elles n'ont pas d'abord réussi entre leurs mains, ils n'y ont fait aucune attention ; et ils ont attribué les oscillations de la boule à un mouvement imperceptible des doigts. Toutes les objections, tous les motifs d'incrédulité tiennent à ce qu'on n'a pas connu le principe du mouvement de la boule, et les conditions nécessaires pour le succès des expériences. L'étude qu'on a faite depuis peu du magnétisme animal, a enfin donné le moyen d'éclaircir cette question. Nous allons voir que tous les phénomènes que présente l'instrument et toutes les anomalies des diverses expériences s'expliquent par la théorie du magnétisme, et nous donnent en même temps de nouvelles preuves de la réalité du fluide magnétique et de la puissance qui le met en action.

Le magnétisme est une émanation de nous-mêmes dirigée par la volonté. Cette émanation, à laquelle on donne le nom de fluide magnétique, participe des deux substances dont l'homme est composé : elle est à la fois physique et psychique ; mais pour l'objet qui nous occupe, nous ne devons considérer que l'émanation physique.

Lorsque je veux soulever un poids ou lancer un projectile, j'envoie par ma volonté de mon cerveau à ma main la force

nécessaire pour produire l'effet que je désire. Ce qui part de mon cerveau pour arriver à ma main, probablement par le canal des nerfs, est ce que nous nommons fluide vital, ou fluide nerveux, ou fluide magnétique. Notre main qui a reçu cette force l'emploie à vaincre une résistance en soulevant un poids, ou à imprimer un mouvement en le lançant à une certaine distance. Si nous envoyons de la force à notre main sans la communiquer à un corps, soit immédiatement, soit par un conducteur, cette force se dissipe dans l'atmosphère. Si nous magnétisons, nous envoyons de même le fluide vital de notre cerveau hors de nous, et par notre volonté nous lui imprimons une direction vers un être vivant ou vers un corps susceptible de s'en charger.

Lorsque nous tenons entre nos doigts un conducteur, tel qu'un fil ou une baguette de métal, le fluide émané de nous suit ce conducteur comme s'il était une prolongation des nerfs qui ont transmis le fluide de notre cerveau à notre main; et notre volonté peut lui imprimer un mouvement déterminé. Si notre volonté ou du moins notre attention n'agissent pas pour envoyer le fluide, alors le fil ou conducteur demeure immobile. De là résulte que les expériences dont nous avons parlé ne réussissent qu'autant que celui qui les fait enploie sa volonté et concentre son attention pour obtenir l'effet annoncé; que presque jamais elles ne réussissent entre les mains des incrédules, et que toutes manquent entre les mains de ceux qui désirent qu'elles ne réussissent pas.

Comme le rapport établi entre les êtres facilite l'influence qu'ils peuvent avoir les uns sur les autres, il s'ensuit que lorsqu'on suspend l'instrument au-dessus de la tête d'un être vivant, le mouvement est accéléré par la communication du magnétisme entre celui qui agit et celui qui est soumis à l'action; qu'il a plus ou moins d'intensité, selon le plus ou moins de vitalité de ce dernier : il s'ensuit encore que le mouvement est plus ou moins fort, selon que celui qui tient l'instrument a plus ou moins de force magnétique; que si, comme cela se rencontre chez quelques individus, la force magnétique est nulle, l'instrument reste immobile.

Ainsi l'instrument dont nous parlons peut être, avec raison, nommé *Magnétoscope*, parce qu'il sert à reconnaître l'existence de cette force, et *magnétomètre*, parce qu'il sert à en mesurer l'intensité. Il est probable qu'il peut encore servir à déterminer le rapport qui s'établit entre un magnétiseur et un magnétisé, et le degré de susceptibilité de ce dernier. Peut-être enfin peut-il indiquer quels sont les corps qui ont quelque action sur nous, ceux qui peuvent se charger plus ou moins de fluide magnétique, et ceux qui, par des émanations inappréciables pour nos sens, peuvent à notre insu agir sur nos nerfs.

Parmi les expériences rapportées dans ce mémoire, il en est quelques-unes de très-curieuses, et qui nous éclairent sur la théorie du magnétisme.

La première, c'est que si l'on tient le fil entre les doigts, il ne faut que la simple intention de réussir, et de l'attention pour que la boule se mette en mouvement au-dessus du corps que l'on regarde, tandis qu'il faut une volonté déterminée pour changer la direction du mouvement, ou pour l'arrêter, et un effort de volonté si l'instrument est attaché à un piton, et qu'on saisisse le fil au-dessus du point de suspension.

La seconde, que si l'on se met en contact avec un paralytique, le mouvement se ralentit ou cesse.

La troisième, que la boule reste immobile si celui qui tient l'instrument ferme les yeux, ce qui confirme la vérité de l'observation faite par les magnétiseurs, que le regard a une puissance active, qu'il lance et dirige le fluide magnétique...

La quatrième, que si une personne qui n'a pas la faculté de faire mouvoir la boule est touchée par une personne douée de cette faculté, la boule se meut.

La cinquième, que si le fil est tenu par deux personnes, le mouvement de la boule s'augmente ou se ralentit, selon que leurs deux volontés sont concordantes ou opposées.

Revenons maintenant aux expériences de M. Bi..., qui ont donné lieu à celles de M. Lermier. Ce dernier a reconnu

et démontré la puissance de la volonté, et, à cet égard, il est allé beaucoup plus loin que son prédécesseur; car l'influence de la volonté sur les corps pour produire en eux un mouvement, est assurément de tous les phénomènes le plus fécond en conséquences, puisqu'il prouve l'influence de l'ame ou du principe de la vie sur la matière.

Les phénomènes observés par M. Bi... sont d'un ordre inférieur, mais ils sont également remarquables, en ce qu'ils prouvent que les corps bruts, et à plus forte raison les corps animés, ont par une émanation dont la nature nous est inconnue une action sur notre propre corps, action qui échappe à nos sens, qui ne se manifeste que dans certaines circonstances, et qui peut souvent produire des effets, sans que nous en soupçonnions la cause.

Les phénomènes obtenus d'abord par M. Bi... se reproduisent, avec plus ou moins d'intensité, entre les mains de tous ceux qui font les expériences : ce qui prouve qu'ils ont une cause extérieure. Ils deviennent très-différens et très-variables entre les mains de M. Lermier lorsqu'il fait usage de sa volonté; parce que la volonté étant une puissance supérieure à celle qui détermine le mouvement du pendule, elle le modifie à son gré. Qu'on fasse répéter les expériences à des personnes qui n'ont aucune idée de la puissance de la volonté, et l'on obtiendra d'abord les phénomènes qui se sont présentés à M. Bi..., et dont la diversité dépend de l'action différente que les mêmes corps exercent sur les divers individus.

Toutes les expériences de M. Lermier m'ont réussi comme à lui; seulement je n'ai pu imprimer le mouvement au pendule en tenant le fil au-dessus du point de suspension : je n'ai plus assez de force magnétique pour cela; mais plusieurs de mes amis y sont parvenus.

M. Jules de Tristan, auteur de l'ouvrage intitulé : *Recherches sur quelques effluves terrestres*, a répété avec succès plusieurs des expériences de M. Lermier : il pense qu'il y a une grande analogie entre le fluide électrique et celui

que nous nommons fluide magnétique, et que ce dernier est dirigé par la volonté. Quand on supposerait que cet agent est matériel, il n'en serait pas moins évident que le principe d'action est une faculté de notre ame.

Il résulte de ce que nous venons de dire que la théorie du magnétisme explique tous les phénomènes du Magnétoscope, qui sont inexplicables par les lois de la physique, et que les expériences faites avec cet instrument peuvent éclairer plusieurs points obscurs de cette théorie, et nous faire reconnaître l'influence que plusieurs corps exercent sur nous, et les uns sur les autres.

Il y a dans le mémoire de M. Bi... une observation relative à l'action magnétique qu'un homme peut exercer sur soi même, en concentrant son attention et sa volonté. M. Bi.., qui a été long-temps malade, doit à cette observation la santé dont il jouit aujourd'hui : mais comme il n'a pas développé ses idées je ne m'y arrêterai pas. Je l'ai prié de m'envoyer sur cet objet une note détaillée.

Plaidoyer de M. Pijon *pour la femme* Couturier, *prévenue d'abord d'exercice illégal de la médecine, et ensuite d'escroquerie, pour s'être laissé magnétiser par le jeune Gustave Pigault.*

Messieurs,

Un affreux malheur a frappé la famille Pigault. Quelle en est la cause? est-ce, comme on le prétend, le magnétisme, et ce qu'on appelle ses visions ? est-ce un projet de mariage et une inclination contrariée, comme on pourrait le penser d'après certaines circonstances? Questions inutiles, indiscrètes peut-être, et sur lesquelles tout est jugé d'ailleurs par votre chambre du conseil; car on avait imputé d'abord aux deux prévenues le suicide du jeune Gustave Pigault; on prétendait que sa tête s'était égarée par leurs prédictions, on les accusait d'homicide involontaire; mais après un mûr

examen cette prévention a été rejetée. Ce n'est plus un délit commis sur la personne du jeune Pigault qui nous amène devant vous, c'est un reproche général d'avoir exercé la médecine sans diplôme.

Mais à cette audience, messieurs, une autre accusation nous attendait. A l'exercice illégal de la médecine s'est jointe, dit-on, l'escroquerie; ainsi nous n'étions prévenus que d'une simple contravention, et voilà qu'on nous accuse d'un délit des plus graves; nous n'étions menacés que d'une amende de 15 fr. au plus, et voilà qu'il s'agit d'un emprisonnement qui peut être de cinq années, et d'une amende qui peut être de 3,000 fr.... Etait-ce donc un piége que cette prévention si légère transformée subitement en une accusation si terrible? ou plutôt cette métamorphose n'est-elle que l'indice d'une poursuite incertaine, vacillante, se précipitant çà et là sans trouver où se reposer?

Quoi qu'il en soit, nous ne reculerons point devant cette poursuite inattendue; et, pris à l'improviste, une conviction profonde nous tiendra lieu de préparation. Il nous paraît impossible de voir dans les faits imputés à la femme Couturier, soit l'exercice illégal de la médecine, soit l'escroquerie. Commençons par préciser ces faits:

La femme Couturier ne savait pas, il y a deux ans, ce que c'est que le magnétisme; mais elle était atteinte d'une sorte d'idiotisme continuel, interrompu par des accès d'épilepsie; ce mal ne trouvait pas de remède. Un jour qu'elle était chez sa mère, en proie à une attaque violente, tous les secours étant inutiles, tout le monde désespérant de sa vie, M. de Geslin, qui demeurait dans la maison, témoin des souffrances de cette malheureuse, eut l'idée de l'endormir au moyen du magnétisme. Il y parvint, et, soit par la vertu du sommeil, soit par la force des remèdes que la femme Couturier se prescrivit à elle-même, soit par le seul effet du hasard, la malade fut complètement guérie

Cette cure fit quelque sensation; il en fut parlé dans la société du magnétisme, où se rendait habituellement le jeune Pigault, neveu du spirituel Pigault-Lebrun. Ce jeune homme,

auquel son oncle avait, à ce qu'il paraît, donné les premières notions du magnétisme, s'était depuis plusieurs années livré à cette étude avec enthousiasme ; il voyait ses plus célèbres partisans, il assistait à toutes les réunions dont cette doctrine était l'objet. Gustave Pigault se croyait malade : n'était-ce, comme on le dit, qu'une opinion produite par les rêves de quelques somnambules ? j'ai peine à le croire ; il ne me paraît pas probable qu'un jeune homme qui n'aurait ressenti aucune faiblesse, aucune incapacité, fût persuadé qu'il souffrait parce qu'on le lui disait. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette opinion, vraie ou fausse, existait dans l'esprit du jeune Pigault long-temps avant qu'il connût la femme Couturier ; mais il entendit parler de la guérison presque miraculeuse de cette femme, et il désira l'endormir et la consulter pour son propre compte.

Il s'adresse d'abord à M. de Geslin, qui avec quelque répugnance lui indique la demeure de la femme Couturier. Le jeune magnétiseur se rend chez elle ; il lui demande s'il est vrai qu'elle ait été fort malade et qu'elle se porte bien. — Cela est vrai. — Comment vous a-t-on guérie ? — On m'a fait dormir. — Vous êtes donc somnambule ? — Je n'en sais rien. — Vous croyez au magnétisme ? — Je ne sais pas ce que ce mot signifie ; tout ce que je puis assurer, c'est que j'étais malade, que j'ai dormi et que je me porte bien. — Cela étant, répond le jeune homme, je viens vous faire une prière ; je suis malade aussi : permettez-moi de vous endormir, et j'espère obtenir ainsi ma guérison.

La femme Couturier ne pouvait pas se refuser à cette prière. Guérie par le moyen du sommeil magnétique, à ce qu'elle croyait, l'humanité lui faisait un devoir de rendre le bienfait qu'elle avait reçu ; elle résista cependant, comme si elle eût prévu le sort qui l'attendait, et ce ne fut qu'après beaucoup de difficultés, que, vaincue par les prières du jeune homme et par les sollicitations de M. de Geslin, auquel Gustave avait eu recours, elle consentit à se laisser magnétiser, en présence de sa mère, par le jeune Gustave. Il revint souvent la voir, il l'envoya quelquefois chercher ; il la faisait

dormir, et il recueillait comme des oracles les paroles qui s'échappaient de sa bouche. Quelles étaient ces paroles? je n'en sais rien; la femme Couturier ne le sait pas davantage C'étaient sans doute quelques mots confus, désordonnés, comme d'une personne qui rêve ; mais le jeune magnétiseur les interprétait, et les traduisait en prescriptions médicales, qu'il recueillait avec soin. Toutefois, lorsque la somnambule était éveillée, on lui montrait ses ordonnances; et la femme Couturier doit se féliciter de n'avoir rien prescrit au jeune Pigault qui pût lui faire mal; c'étaient les remèdes les plus innocens et quelquefois les plus niais du monde : monter à cheval, manger du raisin, se mettre un bouquet de persil sur l'estomac, etc.

Mais une horrible catastrophe est arrivée. La famille du jeune Pigault voulait le forcer à se marier; le jeune homme résistait, sous prétexte qu'il était malade; peut-être avait-il quelque autre raison. Cependant la mère le pressait, et le malheureux, ne sachant plus comment éviter cette importunité, avait déclaré que, puisque les choses prenaient cette tournure, il ne pouvait plus reculer, mais que la veille du jour fixé pour son mariage il se tuerait. C'est ce que dépose M. Boulanger, son beau-frère, en ces termes : « Gustave disait que sa santé ne lui permettait pas de se marier, et que, puisque son mariage avait pris cette marche, il ne pouvait plus reculer, mais que la veille il se détruirait » ; ce qu'il a fait. Cette menace n'a été que trop fidèlement exécutée : la famille Pigault a été plongée dans le deuil. La douleur est injuste, messieurs; mais dans un si grand malheur qui n'accuse-t-on pas? La veille de sa mort, le jeune Pigault avait écrit à la femme Couturier une lettre par laquelle il la priait de passer chez lui à trois heures. Elle vint à l'heure dite; elle tombe inopinément au milieu de cette famille en pleurs, et aussitôt c'est elle qu'on accuse, c'est elle qu'on menace, c'est elle qu'on dénonce à la justice. On lui reproche de s'être laissé endormir par le jeune Pigault, on lui en fait un crime, tandis que quelques jours auparavant la mère de ce jeune homme la priait de feindre de dormir et

de dire à son fils qu'il pouvait se marier ; ce que la femme Couturier avait déclaré n'être pas en son pouvoir, quoique madame Pigault lui offrît 600 fr. pour sa récompense.

Voilà, messieurs, comment cette malheureuse est traduite devant vous. On l'accusait d'abord d'avoir causé la mort du jeune Pigault, mais on a compris l'injustice de cette accusation, et la prévention s'était réduite au délit d'exercice illégal de la médecine. M. l'avocat du roi vient d'y joindre le délit d'escroquerie. C'est sur quoi je dois m'expliquer.

Et d'abord il est une première vérité qui n'a point échappé à l'esprit judicieux de M. l'avocat du roi, c'est qu'il faut écarter des débats la question de savoir si les phénomènes qu'on appelle magnétiques sont réels ou chimériques. Des faits ont été signalés à l'Académie des sciences : cette illustre compagnie les a trouvés assez nombreux, assez remarquables, assez bien constatés pour mériter examen ; une commission a été nommée : cette commission a rassemblé, à ce qu'on assure, un grand nombre d'observations curieuses ; elle prépare son rapport, qui est attendu avec impatience. Dans cet état de choses, serait-il d'un homme sage de trancher par son jugement cette question scientifique ? serait-il d'un juge équitable d'y asseoir une condamnation ? Non, messieurs ; et quels que soient les préjugés et les rires d'un auditoire ignorant et léger, quelles que soient les plaisanteries de quelques hommes superficiels, j'ai la certitude que votre opinion, la seule qui nous importe ici, restera suspendue entre les savans qui affirment et les savans qui doutent, jusqu'à ce que l'Académie des sciences, seul tribunal compétent, ait prononcé sur cette grande contestation.

Qu'on ne vienne donc pas dire, comme l'a fait l'ordonnance de la chambre du conseil, que le sommeil des somnambules est un sommeil menteur, car c'est ce que doit décider l'Académie. Nous soutenons que le sommeil magnétique est un état particulier provenant d'une certaine disposition du corps et de l'esprit, très-réelle et très-sérieuse. Le tribunal jugera-t-il le contraire ? il jugera ce qui n'est point de sa com-

pétence, il jugera sans preuve, sans vérification et sans examen, il jugera tandis que l'Académie doute. Suspendra-t-il son opinion ? le doute s'interprète en faveur de l'accusé; s'il faut que le sommeil des somnambules soit menteur pour être coupable, le mensonge étant douteux, la culpabilité l'est aussi, et l'absolution doit être prononcée.

Sur quel terrain l'accusation doit-elle donc se placer ? elle doit supposer *à priori* que le sommeil des somnambules est sérieux, et prouver dans cette hypothèse qu'il y a encore délit ou contravention. C'est ce qu'a voulu faire M. l'avocat du roi. Il vous a dit qu'en laissant à part la question scientifique il y aurait toujours exercice illégal de la médecine dans les prescriptions médicales délivrées par les somnambules ; que d'ailleurs, s'il y a des somnambules véritables qui dorment de bonne foi, il peut y avoir de faux somnambules qui, faisant semblant de dormir, se rendent coupables d'escroquerie.

Je ne puis, je l'avoue, me faire à cette idée que si le magnétisme n'est point une chimère, si l'on y reconnaît un moyen curatif donné à l'homme par la divine Providence, il soit défendu de faire usage de ce moyen sans avoir obtenu un diplôme de la faculté. Je ne connais pas de diplôme de somnambule ou de magnétiseur. Je ne connais pas de loi qui règle l'exercice de cette profession, et j'ai peine à comprendre que les hommes puissent mettre l'interdit sur ce qui serait un bienfait de la Divinité. Toutefois je n'examinerai point si c'est exercer la médecine que d'exercer le magnétisme, et s'il y a lieu d'appliquer aux magnétiseurs de profession les dispositions pénales de la loi du 19 ventose an XI ; je laisse au défenseur de Mme Burckart l'examen de cette thèse intéressante; je n'en ai pas besoin pour la défense de la femme Couturier, qui ne fait point profession de magnétisme, et qui n'a jamais magnétisé personne, pas même le jeune Gustave Pigault.

Je dis qu'une femme qui se serait laissée endormir une ou plusieurs fois par une seule personne, et dans l'intérêt d'une seule personne, fût-ce pour de l'argent, ne serait pas

coupable d'avoir pratiqué, soit le magnétisme, soit la médecine, dans le sens de l'article 35 de la loi du 19 ventose an XI.

Qu'est-ce, en effet, que pratiquer un art, une science, un métier ? c'est en faire un exercice habituel. *Pratiquer la médecine*, c'est se donner dans le public comme guérissant les maladies, c'est ouvrir sa porte à tout venant, et donner des ordonnances à tous ceux qui en demandent; c'est là ce qu'on appelle pratiquer ou faire profession. Mais des avis donnés à une seule personne constitueraient-ils l'exercice de la médecine? non, sans doute, car il y aurait trop de coupables. Qui ne s'est quelquefois mêlé de prescrire des remèdes? qui ne s'est attribué des guérisons? Ce n'est pas là ce que la loi punit : ce sont les prescriptions délivrées par les personnes qui en font métier continuel, qui ouvrent des maisons de consultation, qui distribuent des affiches, qui s'annoncent comme auteurs de certaines cures, inventeurs de certains remèdes, qui vont partout où on les appelle, enfin qui, au diplôme près, font tout ce que feraient de véritables médecins.

Est-ce donc là ce qu'on reproche à la femme Couturier? Elle est ouvrière en dentelles, elle n'a pas d'autre profession. Elle a souffert quelquefois que le jeune Pigault l'endormît pour recueillir ses rêves, qu'il regardait comme des oracles; mais ce jeune homme est le seul qui ait réclamé ses secours : nul autre que lui n'est venu demander des remèdes à la femme Couturier, nul autre n'aurait été accueilli par elle. Est-ce donc là exercer la profession de médecin? Est-ce là ouvrir une maison de consultation et donner des ordonnances à tout venant?

Voyez, messieurs, à quelles conséquences conduirait la doctrine du ministère public. Il y a beaucoup de personnes qui croient au magnétisme : M. l'avocat du roi lui-même vous a dit que le magnétisme était une superstition de bonne compangie; c'est vous dire que ses sectateurs sont nombreux et recommandables. Croyez-vous que, dépositaires d'une doctrine toute puissante à leurs yeux, ils résistent au désir d'en faire quelquefois l'application? non, sans doute. Qu'un

ami, qu'un étranger même invoque leur secours, ils essaieront de le guérir. Dira-t-on qu'ils ont pratiqué la médecine, et les traînera-t-on devant vous comme ayant contrevenu à la loi du 19 ventose an XI?

Mais ce ne seraient pas seulement les partisans du magnétisme qu'il faudrait accuser ; on devrait, pour être conséquent, faire comparaître devant vous la classe tout entière des donneurs d'avis. Alors que de délits à réprimer! Cette enceinte ne contiendrait pas la foule des coupables que chaque jour y amènerait. L'art de guérir est un de ceux dont tout le monde se mêle. Saignez, dit l'un ; purgez, dit l'autre; un troisième, faites diète; un quatrième, prenez des toniques. Autant de visiteurs, autant d'ordonnances.

Et autant de coupables, suivant M. l'avocat du Roi; car c'est exercer la médecine que de prescrire un remède. Mais la loi n'est pas aussi rigoureuse : exercer la médecine sans diplôme, c'est faire sans diplôme ce que font les médecins avec diplôme, c'est donc faire profession, exercer publiquement, s'afficher, se produire comme expert dans l'art de guérir. Est-ce là ce qu'on reproche à la femme Couturier? A-t-elle ouvert sa maison au public? Rappelez-vous toutes les difficultés qu'elle a faites pour se laisser magnétiser par le jeune Gustave, toutes les sollicitations que ce jeune homme a employées pour arriver jusqu'à elle; certes vous en conclurez qu'elle n'était point aux ordres du premier venu.

Mais elle a reçu de l'argent, dit-on, c'était donc un commerce qu'elle exerçait. Combien a-t-elle reçu? une somme considérable, 40 sous. Elle a éprouvé pendant dix-huit mois les importunités d'un jeune homme qui venait la voir tous les dimanches et quelquefois dans la semaine; elle lui sacrifiait son temps, son travail, ses forces même, qui s'épuisaient dans un sommeil fatigant; elle a reçu 40 sous, et on l'accuse de cupidité! Mais à quelle occasion cette somme énorme lui a-t-elle été comptée? Après l'avoir dérangée de chez elle, le jeune Pigault la fit prier de passer chez lui. Elle eut encore cette complaisance, et ne demanda rien ; mais après le jeune homme ce fut la mère qui la fit appeler.

Elle observa alors qu'elle ne pouvait pas être dérangée ainsi, qu'elle ne faisait point commerce de magnétisme, qu'elle vivait de son travail, qu'elle ne travaillait pas quand elle était hors de chez elle, et que si on lui faisait perdre sa journée il convenait de la lui payer. Madame Pigault lui remit 40 sous : c'était le prix du temps qu'elle perdait, et non du service qu'elle rendait.

Mais 33 fr. ont été demandés à madame Pigault. A quel titre? à titre de prêt sur un billet de pareille somme qui n'était pas encore échu. Voilà, certes, de singuliers honoraires et de la libéralité à bon marché. Ces 33 fr. n'ont pas même été prêtés, ainsi qu'on l'établira devant la cour.

Mais 600 fr. lui avaient été promis. Il est vrai que le jeune Gustave, qui voyait cette femme dans la pénurie, lui avait dit : Je vous promets 600 fr. si je guéris. Il est vrai que madame Pigault la mère lui avait fait la même promesse, et c'est ce qui prouve le désintéressement et la bonne foi de la prévenue. Elle se prêtait à toutes les exigences du malade, elle ne comptait pas ses visites, elle ne vendait pas ses secours à tant par séance; elle ne devait rien recevoir si le malade ne guérissait pas. S'il guérissait, lui ferait-on un crime d'avoir accepté, pour un si grand bienfait, un gage de reconnaissance? Les 600 fr. étaient, si l'on veut, la récompense de la guérison; mais les soins donnés si la guérison ne s'ensuivait pas, ce dévouement pénible, ces dérangemens continuels, ces visites sans fin, tout cela devait être gratuit.

On assure cependant que si la femme Couturier avait voulu, le jeune Gustave se serait cru guéri. Elle n'avait, dit-on, qu'à faire semblant de dormir, et lui déclarer qu'il n'était pas malade : elle aurait ainsi gagné les 600 fr. Mais, au lieu de se prêter à cette ruse innocente, elle dormait tout de bon, et ne faisait alors que des prédictions fâcheuses.

Peut-on mieux reconnaître la bonne foi de cette pauvre femme? Elle aurait pu, en feignant de dormir, gagner 600 fr. Si elle n'a pas voulu tromper l'infortuné qui la consultait, elle a manqué de jugement peut-être en écoutant

trop un scrupule déplacé ; mais elle n'a manqué ni de bonne foi ni de désintéressement.

Ainsi, d'une part, la prévenue n'a pas fait commerce des services qu'elle rendait au jeune Pigault ; d'autre part, ces services rendus à une seule personne sur la recommandation d'un ami ne présenteraient pas le caractère d'exercice public et habituel que la loi a entendu réprimer. Il reste à prouver par la nature même de ces services qu'ils ne constitueraient pas des prescriptions médicales. En effet, messieurs, on accuse la femme Couturier d'avoir délivré de sa propre autorité des consultations au jeune Gustave Pigault, et je soutiens, au contraire, que cette femme n'ordonnait rien, qu'elle n'était qu'un instrument passif, et que c'est le jeune Pigault qui s'est prescrit à lui-même tous ses remèdes. En effet, daignez considérer ce qui se passait entre eux. La femme Couturier n'aurait pas su s'endormir toute seule, elle ne possède pas d'anneau magnétique ; elle ne dormait que lorsque le jeune Gustave la magnétisait. Dans son sommeil, des paroles s'échappaient de sa bouche, et le jeune homme qui avait provoqué le sommeil recueillait ces paroles comme d'infaillibles ordonnances, et se les appliquait à lui-même. Cela posé, je demande lequel des deux était l'auteur et l'ordonnateur des prescriptions médicales. La femme Couturier avait-elle dit au jeune Pigault : Ayez confiance en moi, écoutez-moi, et je vous guérirai ? en aucune façon. Vous voulez m'endormir, je le veux bien ; vous croyez que mes paroles auront quelque rapport à votre maladie, vous voulez provoquer ces paroles, je ne m'y oppose pas. Faites-moi dormir. Voilà ce que disait cette pauvre femme ; et si le jeune Pigault, après avoir provoqué les rêves, les inscrivait sur ses tablettes, les traduisait, les commentait, les pratiquait, quel était, je le demande encore, l'ordonnateur de ses remèdes ? c'était lui-même. La femme Couturier n'était entre ses mains qu'un être privé de raison et de sentiment, une sorte de machine agitée par le sommeil, une fibre musicale dont le magnétiseur tirait des sons.

Je suppose qu'au lieu de croire au magnétisme le jeune

Pigault eût été partisan d'un de ces systèmes suivant lesquels on découvre les choses cachées, soit dans les traits du visage, soit dans les bosses du crâne, soit dans les lignes de la main; je suppose qu'il eût consulté la main de la femme Couturier, persuadé qu'il lirait dans cette main les remèdes dont il croyait avoir besoin: est-ce que la femme Couturier aurait pu être accusée d'avoir donné des consultations, pour avoir tendu la main? pas plus que les constellations dans les quelles d'autres maniaques auraient cru lire leur destinée. Ce n'est pas l'instrument qui agit, c'est celui qui s'en sert.

Dira-t-on que si le jeune Gustave était l'auteur des prescriptions qu'il provoquait en endormant la femme Couturier, celle-ci en était complice? Pour qu'il y ait complicité, il faut qu'il y ait délit ou contravention: or existait-il une loi qui défendît au jeune Gustave Pigault de se prescrire à lui-même un régime médical? Il est permis à chacun d'être son propre médecin; il peut y avoir imprudence à se traiter soi-même, mais à coup sûr il n'y a pas délit. Si donc le jeune Gustave ne commettait point un délit en magnétisant la femme Couturier, comment celle-ci pourrait-elle être complice d'un délit qui n'existait pas?

Il en serait autrement si le jeune Gustave, après avoir endormi la femme Couturier, avait appliqué à d'autres malades les ordonnances qu'il croyait recueillir; alors on aurait pu voir un délinquant dans le magnétiseur et une complice dans la somnambule. L'un ou l'autre aurait été l'auteur de prescriptions médicales délivrées à autrui sans diplôme, et il ne serait plus resté que la question de savoir si c'est exercer la médecine que de pratiquer le magnétisme. Mais dans la cause de la femme Couturier il n'y a pas même de prescriptions données à autrui; le corps de délit n'existe pas: le prétendu médecin se traitait lui-même, et la prétendue complice ne faisait que coopérer passivement à une action que les lois ne défendent point.

Je crois, messieurs, avoir prouvé que la femme Couturier n'est point coupable d'exercice illégal de la médecine; car en laissant au défenseur que vous allez entendre cette thèse, que

le magnétisme n'est pas de la médecine, j'ai démontré que ce n'est point exercer une profession que faire un acte isolé de cette profession ; j'ai fait voir les dangers de l'opinion contraire ; j'ai montré que la femme Couturier n'avait été mue que par le désir de rendre service, et qu'elle y avait apporté autant de bonne foi que de désintéressement ; enfin j'ai appelé votre attention sur la nature même des faits incriminés : je n'y ai trouvé qu'une seule accusation, celle d'avoir aidé un malade à se guérir lui-même, ce qui ne serait point un délit.

Ici devrait s'arrêter ma défense. Pourquoi faut-il qu'une tâche pénible me reste encore ! La chambre du conseil nous a renvoyés devant vous comme prévenus d'une simple contravention ; les débats qui ont eu lieu devant vous n'ont révélé aucun fait nouveau : pourquoi donc trouvons-nous ici une prévention nouvelle ? Notre devoir serait peut-être de n'y pas répondre, d'éviter une lutte inégale et de chercher dans les formes protectrices de la défense un abri contre les embuscades de l'accusation ; car enfin de quel droit nous forcerait-on à nous expliquer sur une imputation dont nous n'étions pas avertis ? Si la loi veut que le prévenu connaisse à l'avance le fait qui lui est reproché pour qu'il ait le temps d'y réfléchir, pour qu'il puisse appeler un défenseur, assigner des témoins, de quel droit nous prive-t-on de tout cela ? Nous attendions-nous à une accusation d'escroquerie ? Avons-nous pu rassembler nos moyens de défense, entendre nos cliens, assigner nos témoins ? Je le répète, messieurs, notre devoir serait de ne pas répondre ; mais tel est notre malheur, que ce silence de position serait considéré comme l'aveu de notre culpabilité.

Nous allons donc nous défendre ; et, grâce au ciel, l'attaque est aussi injuste qu'imprévue. L'escroquerie est de tous les délits le plus difficile à reconnaître et à constater. Dans le langage du monde, tout avantage obtenu par un mensonge est une escroquerie ; dans le style de la loi, on appelle escroquerie les avantages obtenus, *soit en faisant usage de faux noms ou de fausses qualités, soit en em-*

ployant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence de fausses entreprises, d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaires, ou pour faire naître l'espérance ou la crainte d'un succès, d'un accident, ou de tout autre événement chimérique. Telle est la définition donnée par l'art. 405 du Code pénal; et il ajoute : *Quiconque aura, par l'un de ces moyens, escroqué ou tenté d'escroquer la totalité ou une partie de la fortune d'autrui, sera puni d'un emprisonnement d'un an au moins et de cinq au plus, et d'une amende de 50 fr. au moins et de 3000 fr. au plus.*

Pour qu'il y ait escroquerie, il faut donc quatre circonstances : 1° Appréhension de la fortune d'autrui; 2° manœuvres; 3° que ces manœuvres aient eu pour but de persuader l'existence d'un pouvoir imaginaire, ou de faire naître l'espérance ou la crainte d'un événement chimérique; 4° qu'elles aient été frauduleuses. La réunion de ces quatre circonstances pourrait seule constituer le délit, et pas une d'elles n'existe dans la cause.

La femme Couturier n'a exigé aucune rétribution pour les services, quels qu'ils fussent, rendus au jeune Gustave. Si elle a reçu 40 sous, une seule fois, c'est pour avoir été dérangée de son travail; et il serait ridicule de prétendre qu'elle s'est laissé magnétiser pendant deux ans pour conquérir une aussi misérable somme. Quant aux 600 fr. qui lui étaient promis après la guérison du malade, de deux choses l'une : ou le malade guérirait, et alors l'argent était loyalement gagné, ou le malade ne guérirait pas, et alors la somme ne serait pas payée. Dans le premier cas il n'y avait pas de fraude, dans le second pas de paiement, pas d'appréhension de la fortune d'autrui, et par conséquent point de délit.

Mais il ne suffirait pas de s'être emparé de la fortune d'autrui, si ce n'était par des *manœuvres* qui forment le second caractère constitutif de l'escroquerie. Que signifie cette expression, *des manœuvres?* une simple allégation, un simple geste ne constitueraient pas sans doute une manœuvre. La loi a entendu parler d'une combinaison de faits qui entraî-

neraient, d'une manière presque irrésistible, la volonté de celui qu'on aurait voulu tromper. Quels sont donc les faits de cette nature qu'on reproche à la femme Couturier?

A-t-elle attiré le jeune Gustave chez elle? en aucune façon. Guérie d'un horrible mal par le magnétisme, elle ne pensait plus qu'à gagner sa vie par le travail de la dentelle, lorsque le jeune Gustave, sur le bruit de sa guérison, vint la trouver pour la magnétiser. Elle n'y consentit qu'avec peine; il fallut pour la décider les instances de M. de Geslin, son bienfaiteur. Elle céda à la reconnaissance, à l'humanité, à la superstition si l'on veut; mais les efforts mêmes qu'il fallut faire auprès d'elle, prouvent déjà l'innocence de ses intentions.

Elle a paru dormir quand Gustave la magnétisait; elle a dit qu'elle voyait l'intérieur de son corps; elle a dicté des ordonnances de médecine. Tout cela n'était, dit-on, qu'un jeu et une tromperie.

Laissons de côté la question de fraude que nous examinerons tout à l'heure, et sachons d'abord si feindre un sommeil qu'on n'éprouverait pas, ou dire qu'on voit ce qu'on ne verrait pas, constituerait une manœuvre. Il est évident que ce serait un mensonge, et pas autre chose. J'affirme que je dors, que je rêve, que je vois; en cela consiste toute la magie de la somnambule Elle ne fait rien pour prouver qu'elle dort, elle ne ferme pas même les yeux, elle n'emploie en un mot aucune manœuvre; si elle ne dort pas, elle a commis un mensonge.

Mais ce mensonge même n'est pas établi au procès, et *la fraude*, *le pouvoir imaginaire*, *l'événement chimérique*, formant les derniers caractères de l'escroquerie, manquent tout-à-fait à l'accusation. En effet, le sommeil magnétique est-il vrai ou fictif? Le pouvoir de guérir par le magnétisme est-il réel ou imaginaire? L'espoir d'obtenir la santé par cette voie est-il fondé ou chimérique? Toutes ces questions sont soumises à l'Académie des sciences, et le ministère public a reconnu qu'elles n'étaient point de son domaine. Mais alors comment soutenir qu'il y a escroquerie dans la pratique du magnétisme?

M. l'avocat du roi s'est tiré de cette difficulté par une distinction : il y a, vous a-t-il dit, de vrais somnambules qui dorment de bonne foi, mais il y en a de faux qui font semblant de dormir et qui trompent le public. Ces faux somnambules excitent l'indignation de M. l'avocat du roi, comme celle des véritables adeptes, et entre autres du respectable M. Deleuze dont on a cité un passage.

La question est donc de savoir à quels signes on reconnaîtra les véritables somnambules, dont le sommeil est de bon aloi. Et d'abord il faut remarquer que le véritable sommeil n'est pas volontaire. Si la personne magnétisée est douée de la faculté de dormir, si cette faculté est provoquée convenablement, et s'il n'existe pas d'obstacles accidentels, le sommeil est irrésistible. Comment donc une somnambule pourrait-elle feindre de dormir ? En s'annonçant comme douée de cette faculté, lorsqu'elle en serait privée, ou en ne l'excitant pas convenablement, ce qui ne pourrait avoir lieu que lorsqu'elle se magnétiserait elle-même, ou lorsqu'elle serait d'intelligence avec le magnétiseur.

Or il n'est pas douteux, d'après la déposition de l'honorable M. de Geslin, que la femme Couturier ne soit somnambule au plus haut degré; on ne peut pas douter non plus que le jeune Gustave ne fît pour l'endormir tout ce qui était nécessaire; il n'était pas de connivence avec elle contre lui-même, il n'était donc pas possible à la femme Couturier de ne pas s'endormir lorsqu'elle était magnétisée par ce jeune homme. Son sommeil était provoqué par celui qui avait le plus d'intérêt à ce qu'il fût sérieux, aussi toute supercherie eût été impraticable; et quand madame Pigault la mère suppliait la femme Couturier de faire semblant de dormir pour parler à son fils, cette pauvre femme répondait simplement qu'elle le voudrait bien pour obliger madame Pigault, mais que cela n'était pas en son pouvoir.

Voulez-vous, messieurs, vous assurer par vous-mêmes que le sommeil magnétique de la femme Couturier est un véritable et franc sommeil? Je ne vous dirai pas qu'il est possible de l'endormir ici, devant vous, à cette place; peut-être craindriez-vous que la dignité de votre audience ne fût com-

promise par un interlocutoire de cette nature, et d'ailleurs l'émotion qu'éprouve cette pauvre femme nuirait peut-être au succès de l'opération; mais commettez un homme honorable dont la bonne foi ne puisse pas être suspecte, M. Deleuze, par exemple, pour magnétiser cette femme, et vérifier la sincérité de son sommeil; nous nous soumettons à cette opération, et nous en attendons avec confiance le résultat.

Si M. l'avocat du roi ne veut point admettre ces preuves directes et matérielles, qu'il cesse de nous ranger parmi ces somnambules de mauvaise foi, sur quelques conjectures qu'il est facile d'introduire dans toutes les causes, mais qui ne sauraient prévaloir contre une vérité de fait.

Quelles sont d'ailleurs ces conjectures? On dit que tout somnambule est de mauvaise foi quand il reçoit de l'argent, quand il s'endort plusieurs fois par jour, et enfin quand il ordonne des remèdes qui prolongent la maladie au lieu de la guérir.

Ces décisions sont bien rigoureuses, car on peut exiger une rétribution, on peut être magnétisé plusieurs fois par jour, on peut même ne pas guérir les malades, et avec tout cela dormir de bonne foi aussi souvent qu'on est magnétisé.

Ces décisions d'ailleurs ne s'appliqueraient point à la femme Couturier. Elle n'a jamais dormi deux fois en un jour, ni même deux jours de suite. Le jeune Gustave la magnétisait ordinairement le dimanche, quelquefois dans la semaine, et les séances n'étaient encore que trop fréquentes pour une pauvre ouvrière qui avait autre chose à faire. D'ailleurs elle ne recevait pas d'argent, et si les remèdes que ses rêves indiquaient n'ont pas guéri le mal du jeune Pigault, ils ne l'ont pas prolongé non plus. Le tribunal se rappelle combien ces remèdes étaient insignifians, l'exercice du cheval, de la gomme, du raisin, un bouquet de persil sur l'estomac; car ce n'est point à la femme Couturier qu'il faut attribuer, ni ces pilules mercurielles dont les témoins ont fait tant de bruit, ni cette calotte d'amadou, sur laquelle M. le président a beaucoup insisté, j'ignore pour quel motif.

Voilà, messieurs, toute la cause de la femme Couturier.

Long-temps privée de ses facultés intellectuelles, menacée de périr au milieu des plus horribles accès, cette pauvre femme croit devoir au magnétisme la tranquillité et l'existence; de là sa complaisance pour celui qui, malade comme elle, venait implorer le même bienfait. Elle s'est dévouée à sa guérison avec bonne foi, et je puis dire encore avec désintéressement; et, si sa conduite ne prouve pas les lumières de son esprit, elle atteste au moins la bonté de son cœur. Il est fâcheux sans doute que le jeune Gustave n'ait pas consulté les médecins, qu'il ait ajouté foi aux somnambules, qu'il ait trouvé dans sa famille le premier germe de cette manie; mais enfin cela était, le mal avait jeté de profondes racines, et la pauvre femme que je défends n'y pouvait rien. Pourquoi donc faire retomber sur elle la conséquence de ce malheur? Pourquoi l'accuser d'une opinion qu'elle n'était capable, ni d'établir, ni de combattre? Pourquoi la rendre victime des études, bonnes ou mauvaises, qu'avait faites le jeune Gustave huit ans avant de la connaître? Que les parens de l'infortuné viennent ici déposer avec amertume, je le conçois, qu'ils cherchent à perdre deux malheureuses, en rejetant sur elles un reproche qui retomberait peut-être sur eux-mêmes, je le comprends; mais toutes les passions, même les plus excusables, viennent mourir au pied de ce tribunal, et j'attends avec confiance la décision que vous dicteront la justice et la vérité.

Plaidoyer de M. Silvestre de Sacy *pour* Mme Burckart.

Messieurs,

Si j'avais pu prévoir qu'une simple accusation d'exercice illégal de la médecine se changeât à l'audience en une accusation d'escroquerie, je me serais empressé de faire citer des témoins honorables, qui tous auraient unanimement rendu hommage à la bonne foi, à la probité de la dame Burckart. Privés de ce puissant moyen de justification, examinons cependant les deux chefs d'accusation pré-

sentés par le ministère public, l'un relatif à l'exercice illégal de la médecine, l'autre à l'escroquerie.

Quant au premier, sans insister sur les explications déjà données par mon confrère, je me borne à demander : Qu'est-ce donc qu'exercer la médecine? Qu'est-ce que la médecine? La médecine n'est-elle pas une science? Ceux qui l'exercent n'ont-ils pas la prétention de découvrir, par une méthode scientifique, les remèdes qui conviennent dans telle ou telle maladie du corps humain? Exercer *illégalement* la médecine, n'est-ce pas agir comme si l'on possédait la science du médecin sans en avoir obtenu le diplôme? n'est-ce pas ordonner, bien éveillé et en connaissance de cause, des remèdes que l'on juge faits pour opérer la guérison? Voilà évidemment le délit prévu par la loi de ventose. C'est, en quelque sorte, l'usurpation du diplôme.

Or, maintenant, les somnambules ont-elles la prétention de connaître, d'exercer la science de la médecine? Se donnent-elles pour des docteurs? Est-ce en connaissance de cause, et par la méthode rationnelle, qu'elles prescrivent des remèdes? Non, vraiment. C'est dans l'état de somnambulisme, c'est endormies qu'elles cherchent à venir au secours des malades. Tous les mots qui expriment l'action d'une volonté libre ne conviendraient pas à leur position. Elles ne donnent pas *des ordonnances*, *des conseils*, *des consultations;* mais elles jouissent d'une faculté, d'un instinct secret qui, dans le sommeil, leur révèle les maux des autres et les remèdes à y appliquer.

Est-ce donc là exercer la médecine? Est-ce là usurper les fonctions de la science? La loi de ventose, qui n'avait évidemment d'autre but que d'atteindre ceux qui auraient voulu vivre de l'art de guérir sans faire les études et sans payer les droits nécessaires pour obtenir un diplôme, peut-elle s'appliquer à l'exercice du magnétisme? Je ne le crois pas.

Mais un second chef d'accusation beaucoup plus grave est porté contre la prévenue : on l'accuse d'*escroquerie*.

Le ministère public a reconnu lui-même que la question scientifique, que la question de la réalité des effets du magnétisme et du sommeil qui en est la suite, était au moins une question douteuse, sur laquelle les hommes sages devaient suspendre leur opinion. Le somnambulisme en lui-même n'est donc pas une *présomption d'escroquerie*; on peut exercer le magnétisme sans avoir à redouter de honteuses accusations : des somnambules peuvent sans doute abuser de

leur faculté ; mais pour les condamner il faut prouver qu'il y a eu abus de leur part.

Ce point établi et la question ainsi posée par le ministère public lui-même, je dis: s'il est prouvé que ma cliente a feint de dormir s'il est prouvé qu'elle ne dormait pas réellement lorsque le jeune Pigault venait la consulter, elle est coupable ; mais si les témoins, malgré la passion qui les animait, n'ont pu apporter une seule preuve de cette insigne mauvaise foi, elle est innocente. Eh bien ! où est cette preuve nécessaire pour la condamnation ? Elle n'existe pas. Comment donc, en son absence, jugerait-on *à priori* que la dame Burckart abuse de la confiance publique ?

Mais, dit-on, elle s'endormait elle-même avec un anneau magnétisé. Qu'importe ! ne sait-on pas que l'énergie de la volonté, que la seule *concentration* suffit pour amener le sommeil chez les somnambules ? Puisqu'on veut bien admettre la réalité du magnétisme, au moins comme supposition, il ne faut pas en rejeter les mystères.

Mais elle demandait de l'argent ! c'est-à-dire qu'elle en recevait. Elle n'exige rien, elle ne taxe pas. Quoi donc ! On abusera du temps et des forces d'une malheureuse femme, et on lui fera ensuite un crime d'accepter une légère récompense ! Toute peine mérite salaire.

Mais elle a ordonné des remèdes qui détruisaient la santé du jeune Pigault ! Qu'en savez-vous ? Vous accusez les autres d'exercer illégalement la médecine, et vous venez, vous étrangers à la science, attester devant un tribunal que des remèdes ont produit un fâcheux effet ! Vous allez jusqu'à dire que c'est à dessein, pour prolonger la maladie du jeune Pigault et multiplier les bénéfices qu'on en retirait, que ces remèdes ont été administrés ! Accusation atroce, qui tombe d'elle-même, et que l'égarement d'une famille au désespoir peut seul excuser ! Ajoutons qu'au moment de la mort de M. Pigault, il y avait près de trois ans que la dame Burckart ne l'avait vu, qu'il n'était jamais venu chez elle que rarement, et qu'ainsi les remèdes qu'elle lui avait prescrits n'ont pu être la cause, même éloignée, du désespoir et de la mort de ce jeune homme !

On a lu des lettres de l'oncle de M. Pigault, partisan déclaré du magnétisme, quoique assurément étranger à toute superstition ! Mais ces lettres, foudroyantes aux yeux du ministère public, parlaient-elles de la dame Burckart ? Nous répondons avec confiance : Non ! que le ministère public prouve le contraire.

Messieurs, c'est un usage imprescriptible en France de rire des choses nouvelles et extraordinaires. Facile moyen de se donner une prétendue supériorité d'esprit! Mais pendant que l'on rit les faits se confirment, se multiplient; ce qui était douteux devient certain, et l'on rit alors des incrédules comme on riait d'abord des croyans : car chez nous il faut toujours rire! Sachons, messieurs, nous garder de toute prévention en affaires de cette nature ; il s'agit de l'honneur et de la liberté des prévenues ; quelles que soient nos opinions, nos croyances, jugeons les faits en eux-mêmes ; cherchons les manœuvres frauduleuses, punies par la loi. Ces manœuvres, les trouverez-vous dans la conduite de la dame Burckart ! je ne le pense pas.

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du Journal de *l'Hermès*, quai des Augustins, n° 25 ; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé ?

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de *l'Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

Errata du n° XXVI. — Avril 1828.

La scrupuleuse exactitude avec laquelle la *Gazette des Tribunaux* a rendu compte du procès des dames Burckart et Couturier, nous a déterminés à y recourir textuellement pour instruire nos lecteurs des détails de cette fâcheuse affaire; avec injonction positive faite par nous, à notre imprimeur de supprimer les réflexions peu convenables de M. le rédacteur de ladite Gazette ; d'abord parce qu'elles ne nous semblent pas fondées, et ensuite parce qu'elles froissent impitoyablement des individus déjà sous le poids de l'infortune.

Voici ce que dit à ce sujet M. le rédacteur de la *Gazette des Tribunaux*, et ce que par erreur, et contre notre volonté, on a inséré dans le n° XXVI de ce journal. « Madame Burckart, âgée de plus de « 50 ans, a les yeux presque fermés, elle parle et se meut avec cette « nonchalance et cette langueur qui suivent immédiatement le som- « meil ou qui annoncent *un complet idiotisme.* »

Il est vrai que madame Burckart, dans l'état de veille, s'énonce avec quelque difficulté. D'ailleurs qui ne sait que dans une pareille circonstance peu de femmes conserveraient la liberté d'esprit nécessaire pour s'exprimer avec facilité. Il suffit de connaître madame Burckart pour être convaincu qu'elle est loin d'être une idiote.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N. 10.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

NOTE *relative au testament du docteur* GEORGET, *par* M. C. CHARDEL.

La science vient de faire une perte bien propre à exciter nos regrets, dans la personne du docteur Georget. Cet habile médecin s'était particulièrement occupé de la physiologie du système nerveux. Il avait même publié un ouvrage à ce sujet, quand la découverte du magnétisme animal devint l'objet de ses recherches et de ses méditations. Un observateur aussi éclairé ne pouvait manquer de s'assurer de la vérité des faits; aussi le docteur Georget reconnut bientôt, et constatat par de nombreuses expériences, les plus curieux phénomènes du somnambulisme lucide. Il en avait étudié la cause, et se proposait de faire un travail sur un sujet si intéressant quand la mort le frappa. C'est ainsi qu'elle éteint souvent de précieuses lumières à l'instant où leur clarté allait se répandre. Il a laissé un testament dont nous allons extraire un passage, avec d'autant plus de plaisir qu'en cela nous contribuerons à lui donner la publicité que désirait son auteur.

M. Raige-Delorme, après avoir exprimé ses regrets sur la perte de son ami M. Georget (1), ajoute : Il est toutefois une circonstance de sa vie que je crois devoir faire connaître avant tout. Georget avait, principalement dans l'un de ses ouvrages, émis des opinions philosophiques que plus tard il n'a pas crues fondées. Il a consigné dans son testament,

(1) Extrait des *Archives générales de Médecine*, cahier de mai 1828.

deux ans avant sa mort, l'expression des nouvelles idées auxquelles l'avaient amené des réflexions ultérieures, et il a désiré que sa rétractation reçût la plus grande publicité possible. C'est pour satisfaire à ce vœu, que je ne crois pas devoir différer la publication de cette partie de son testament. La voici :

« ..... Je ne terminerai pas cette pièce sans y joindre une déclaration importante. En 1821, dans mon ouvrage sur la *Physiologie du système nerveux*, j'ai hautement professé le *matérialisme*. L'année précédente, j'avais publié un Traité sur la Folie, dans lequel sont émis des principes contraires, ou du moins sont exposées des idées en rapport avec les croyances généralement reçues (pag. 48, 51, 52 et 114.) Et à peine avais-je mis au jour la Physiologie du système nerveux, que de nouvelles méditations sur un phénomène bien extraordinaire, *le somnambulisme*, ne me *permirent plus de douter de l'existence en nous et hors de nous, d'un principe intelligent, tout-à-fait différent des existences matérielles*. Ce sera, si l'on veut, l'*ame* et *Dieu*. Il y a chez moi, à cet égard, une *conviction profonde, fondée sur des faits* que je crois incontestables. Peut-être un jour aurai-je le loisir de faire un travail sur ce sujet.

« Étais-je bien convaincu de ce que j'écrivais en 1821 ? Je croyais l'être du moins. Cependant je me rappelle avoir été plus d'une fois agité par une grande incertitude, et m'être dit souvent qu'on ne pouvait former que des conjectures, si l'on s'en rapportait aux faits, au jugement des sens. Mais bientôt je revenais à cette idée favorite qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que ce qui n'est pas matière n'est rien. Comme si l'homme n'avait pas tenté vingt fois en vain de poser des limites au possible. N'étais-je pas dominé par l'envie de faire du bruit et de me grandir en quelque sorte, en attaquant si brutalement des croyances généralement reçues et d'une grande importance aux yeux de presque tous les hommes ? Ne voulais-je point donner une preuve éclatante de courage, en bravant ainsi l'opinion publique? Pour toute réponse à ces questions, je citerai le

passage suivant d'un ouvrage de M. de Chateaubriant : « Était-ce bien l'opinion intime de leur conscience (l'athéïsme) que les encyclopédistes publiaient ? Les hommes sont si vains, si faibles, que souvent l'envie de faire du bruit les fait avancer des choses dont ils ne possèdent pas la conviction. » (*Essai sur les révolutions*, tom. II, pag. 251, éd. 1826.)

« Cette déclaration ne verra le jour que lorsqu'on ne pourra plus douter de sa sincérité, et suspecter mes intentions. Si je ne puis la publier moi-même, je prie instamment les personnes qui en prendraient connaissance à l'ouverture du présent testament, c'est-à-dire après ma mort, de lui donner toute la publicité possible. »

Ce 1er *mars* 1826.

La simplicité avec laquelle le docteur Georget reconnaît les erreurs où ses premières études l'avaient entraîné, cet amour de la vérité qui survit en lui aux intérêts du monde, doivent inspirer la plus entière confiance; car elles sont l'expression de la conviction intime d'un observateur scrupuleux et profondément instruit. La marche des sciences l'avait égaré; elle tend à tout matérialiser en rejetant des recherches et des démonstrations ce qu'on ne peut saisir. Les phénomènes du magnétisme animal, au contraire, le ramenèrent à la vérité en lui donnant la preuve de l'existence d'un être spirituel qui dispose de la vie et commande à l'organisation. Où trouver, en effet, une démonstration de l'existence de l'ame aussi convaincante que celle que fournit le somnambnlisme lucide. Je ne parlerai pas des vues à distance et des étonnantes perceptions des somnambules; mais comment expliquer les sensations fantastiques que la volonté des magnétiseurs leur fait éprouver, sans distinguer cette volonté des organes des somnambules qui lui sont soumis, et sans admettre un intermédiaire entre eux? Ici l'intelligence des uns travaille évidemment sur le cerveau des autres. Comment confondre ensuite l'ame et l'organisation? De pareils expériences forcent à reconnaître que le cerveau n'est qu'un

instrument dont l'affectibilité donne à l'ame des sensations que son intelligence reproduit à volonté en réagissant sur l'organe au moyen de la vie.

Rien ne distingue mieux la puissance de penser du travail des pensées. Le docteur Georget le sentit, et malgré la direction de ses premières études, il se convainquit bientôt qu'un être spirituel dirige l'organisation humaine, et dans le dernier acte de sa volonté il voulut le déclarer solennellement à ses contemporains. Tel est le résultat des recherches sur le magnétisme animal : ses phénomènes prouvent l'existence de l'ame, et c'est un bienfait qui compense, peut-être, les abus que ses détracteurs lui reprochent, et que tous les écrivains sages signalent et conseillent d'éviter.

COUR ROYALE DE PARIS.

Procès des dames Burckart et Couturier, *appelantes d'un jugement du tribunal de police correctionnelle qui les condamnait à* 13 *mois de prison et* 50 *fr. d'amende pour avoir prescrit des remèdes en dormant.*

Les nouveaux débats auxquels ce procès vient de donner lieu, ont offert aux amis de la vérité un spectacle consolant. Si l'affreux événement qui a mis fin aux jours de Gustave Pigault a d'abord excité la pitié, si tous les cœurs ont été émus quand la mère et le beau-frère de l'infortuné sont venus faire leur déposition, on n'a pas tardé à comprendre que le suicide de ce jeune homme n'était imputable qu'à lui seul, que les deux prévenues y étaient étrangères, et que ce ne serait pas réparer un grand malheur que d'y ajouter une grande injustice; alors tout l'intérêt s'est reporté sur ces deux femmes qui, condamnées par les premiers juges à treize mois d'emprisonnement, attendaient avec anxiété l'issue de ces derniers débats. L'une d'elles, la dame Burckart est presque aveugle, elle ne marche qu'avec peine, et son mari la soutient quand il faut qu'elle s'avance pour répondre aux interpellations de la justice; l'autre, la dame Couturier, paraît faire effort pour retenir ses larmes; on l'a vue plu-

sieurs fois changer de couleur, et on s'est empressé de lui offrir des secours; néanmoins quand elle est interrogée, elle répond avec autant de clarté que de simplicité. L'audition des témoins à charge n'a révélé aucun fait nouveau, les amis de Gustave, habitués depuis long-temps à le plaisanter sur sa croyance au magnétisme, sont venus déclarer qu'ils n'y croyaient pas, personne n'en a été surpris; mais quand on a vu plusieurs hommes graves attester des faits dont ils avaient été témoins, trois docteurs en médecine forcés d'admettre après examen ce qu'ils avaient d'abord rejeté comme puéril; quand on a entendu la déposition du vénérable M. Deleuze et la lecture de la rétractation à jamais mémorable que le célèbre Georget a consignée dans son testament, la satisfaction ou la curiosité se sont peintes sur tous les visages, la moindre plaisanterie aurait paru alors stupide et de mauvais goût, et les sentimens de l'auditoire se communiquant aux magistrats, on a remarqué avec plaisir que M. le président, qui avait montré au commencement des débats une aversion décidée contre le magnétisme, paraissait ébranlé à la fin; mais on a surtout écouté avec un vif assentiment M. l'avocat général proclamer, dans un éloquent réquisitoire, cette grande vérité, qu'en recherchant les abus il fallait prendre garde d'étouffer la lumière; et lorsque la cour, conformément à ses conclusions, a écarté l'odieuse imputation d'escroquerie pour ne plus laisser subsister qu'une petite contravention à un petit réglement sur l'exercice de la médecine, il n'est personne qui n'ait vu dans cette décision de magistrats philosophes le respect dû à toute vérité naissante, concilié avec l'hommage réclamé peut-être par des principes rigoureux.

Voici au surplus l'exposé fidèle de cette cause remarquable.

Après que la cour a pris séance, on entend le rapport de M. le conseiller Dehérain. Comme on imputait aux prévenues d'avoir fait prendre au jeune Gustave une grande quantité de pilules mercurielles, M. le rapporteur croit devoir, dans son impartialité, lire à la cour plusieurs ordonnances qui auraient été trouvées dans la chambre du jeune homme;

elles ne contiennent que des prescriptions extrêmement simples, tels que tisanes rafraîchissantes, application de peaux de chat ou de morceaux d'amadou sur diverses parties du corps; on n'y remarque aucune indication de pilules mercurielles.

Après une courte suspension d'audience, M. le président interroge ainsi la femme Couturier :

—D. Vous êtes prévenue de vous être fait remettre des sommes d'argent, à l'aide du somnambulisme.—R. Je n'ai jamais reçu que 40 sous.—D. On vous avait promis 600 fr. si vous parveniez à guérir le jeune Pigault ?—R. Je n'ai jamais rien demandé, ce n'est qu'au bout de huit mois que M. Pigault m'ayant priée de passer chez lui, me dit en présence de sa mère que si je parvenais à le guérir il me donnerait 600 fr.; je lui répondis que ce n'était pas l'intérêt qui me guidait.—D. Vous n'êtes qu'une simple ouvrière en dentelles, et voilà que tout-à-coup vous acquérez la réputation d'une personne dont je n'apprécie pas les talens, mais d'une personne capable de donner des ordonnances, dont les cures sont si merveilleuses qu'on propose de lui donner 600 fr.—R. Je ne donne point d'ordonnances, monsieur. Je ne pourrais pas endormir quelqu'un, il faut qu'un autre m'endorme, et, dans cet état, je ne sais pas si je donne des ordonnances.

M. le président. Comment êtes-vous arrivée à cet état de somnambulisme dans lequel vous donnez des ordonnances?—R. Il y a deux ans, j'étais très-malade, j'étais dans une espèce d'imbécilité; je demeurais alors dans la rue de Grenelle-Saint-Honoré. Un jour je tombai sous la porte, dans des convulsions affreuses : M. de Geslin, qui demeurait dans la même maison, s'approcha de moi et me magnétisa; je fus soulagée, et bientôt après je fus entièrement guérie par le même moyen; c'est ainsi que je devins somnambule, je ne connaissais pas alors M. de Geslin, mais depuis, ma mère est entrée à son service.

M. le président. Ainsi c'est de cet état ordinaire et même imparfait que vous êtes arrivée par le magnétisme,

vous ouvrière en dentelles, à donner des ordonnances, et à connaître toutes les maladies?

La femme Couturier : Je ne sais point magnétiser, je m'endors quand on me magnétise; je ne connais aucune maladie, et si j'ai donné des ordonnances en dormant, je ne sais pas comment cela s'est fait.

M. le président : Alors vous étiez inspirée.... Dans cet état d'inspiration que vous arrivait-il? Le jeune Pigault n'écrivait-il pas des prescriptions sous votre dictée?

La femme Couturier: J'ignore ce qu'il écrivait et s'il écrivait.

M. le président : Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'à côté des ordonnances que vous lui aviez fait écrire, on a trouvé 200 fr. près du malheureux jeune homme après son suicide. Au lieu de le détourner de cette idée qu'il avait, qu'il était malade, au lieu de l'engager à se marier, vous cherchiez à entretenir ses idées de maladie, à prolonger ses souffrances, s'il en éprouvait véritablement, et à l'éloigner du mariage.

La femme Couturier : Je n'aurais pas eu d'intérêt à le faire, car je devais toucher les 600 fr. après sa guérison terminée et son mariage. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que je n'ai reçu que 40 sous. La mère du jeune homme m'avait fait venir pour me prier de m'empêcher de dormir. Je lui soutins que je ne pouvais pas m'empêcher de dormir : elle voulait me faire prendre des poudres contre le sommeil pour que je dise à son fils qu'il n'était pas malade; je répondis que je ne pouvais me prêter à aucune supercherie. Comme elle me faisait venir souvent dans la semaine, je lui fis observer une fois que je ne pouvais être ainsi dérangée; elle me demanda ce que je gagnais dans ma journée, je lui répondis 30 ou 40 sous, elle me donna 40 sous.

M. le président : N'avez-vous pas demandé 33 fr. à compte sur les 600 fr. qui vous étaient promis? — R. Voici le fait : J'avais un billet de 33 fr. qui m'était souscrit par madame Dupré ; je priai madame Pigault de me prêter sur ce billet : elle me répondit qu'il n'était pas négociable, et qu'il fallait

en faire changer les termes. J'en fis faire un autre, que j'ai encore; car madame Pigault refusa alors de me l'escompter.

M. le président : Madame Pigault vous avait priée de vous servir de votre influence pour déterminer son fils à se marier, pour le guérir de sa malheureuse idée qui le portait à croire qu'il était malade; vous avez au contraire tout fait pour lui monter la tête et pour l'empêcher de remplir les vœux de ses parens. Vous lui avez fait croire qu'il avait le sang tout rempli de taches. Vous aviez donc vu de son sang? — R. J'ai dit qu'il avait trois boules de sang dans le corps. — D. Où aviez-vous vu cela? — R. On m'a dit que je l'avais dit en dormant.

La dame Burckart, autre prévenue, est amenée devant la barre. Elle déclare être somnambule et avoir été comme telle appelée à donner des prescriptions sur la maladie du jeune Pigault.

M. le président : Je ne sais pas quel est le somnambulisme dont vous êtes possédée. Ce que l'instruction a démontré, c'est que vous vivez de l'état de somnambule; il est même établi qu'il y a quelquefois tant de monde chez vous que les malades ne sont pas toujours admis. Pour vous mettre en rapport avec eux, vous vous endormez avec un petit anneau magnétisé. Voilà l'effet de cette espèce de magie que je ne connais pas.

La prévenue : L'anneau magnétisé remplace le magnétiseur.

M. le président : Ce n'est point sur le magnétisme que je prétends élever une discussion. Je sais qu'il y a des somnambules qui se promènent la nuit. Mais je me renferme dans la prévention; elle repose sur ce qu'au bout de chacun de vos sommeils, de vos songes, il se trouvait toujours une pièce de cinq francs. La justice, qui ne connaît rien à ces sortiléges, vous demande compte des manœuvres à l'aide desquelles vous vous êtes fait remettre de l'argent.

La femme Burckart : Je ne taxe personne, je ne demande rien à personne; je laisse chacun maître de faire ce

qu'il veut. On laisse quelquefois de l'argent sur ma cheminée, sur ma commode; je ne demande rien.

Le premier témoin entendu est la dame Pigault, mère de la victime. Elle rappelle que son fils, tourmenté sans cesse de l'idée qu'il était malade, avait recours aux somnambules. Il me dit un jour : « Je connais une somnambule qui ne demande que trois mois pour me guérir radicalement. — De quoi? lui demandai-je. — Je suis bien malade, me répondit-il.—Si tu es malade, crois-moi, vois un médecin. » Il s'y refusa obstinément, en me disant toujours qu'une somnambule qui demeurait quai de la Vallée le guérirait infailliblement. Il revint un jour en disant : « Je suis un homme perdu, assassiné; on m'a fait prendre des remèdes comme à un cheval. » Je lui dis qu'il fallait consulter un médecin. « Non, répondit-il, c'est une somnambule qui a fait le mal, il n'y a qu'une somnambule qui puisse le guérir. »

M. le président : Savez-vous si votre fils a dépensé à cela beaucoup d'argent?

Le témoin : Tous ses appointemens y passaient. Il maigrissait à vue d'œil. Je ne sais combien de pots de tisane il buvait par jour. Il me dit un jour : « Ah! si je pouvais avoir une somme de 12 à 15 cents francs, la somnambule me guérirait; elle se contente cependant de 600 fr.; mais, comme je ne puis inspirer une grande confiance, tu devrais bien, maman, souffrir qu'elle vienne chez toi. » C'est alors que j'ai consenti à ce qu'elle vînt chez moi.

M. le président : La somnambule a-t-elle dit devant vous que votre fils n'était pas *mariable?*

Le témoin (en pleurant) : Je me rappelle qu'un dimanche, qu'elle vint à trois heures, elle lui dit qu'il avait le sang bien malade. Elle lui ordonna alors du vin d'Alicante et des choses échauffantes.

M. le président fait revenir la femme Couturier, et lui demande si elle a donné de pareilles prescriptions. Je l'ignore, répond celle-ci; si j'ai ordonné quelque chose c'était en dormant; une fois éveillée, je ne m'en souviens plus.

M. le président (à madame Pigault) : Lorsque la préve-

nue dictait ses ordonnances à votre fils, était-elle endormie?

Le temoin : Madame était censée dormir.

M. le président fait approcher la dame Burckart et lui demande ce qu'elle répond à la déposition de la dame Pigault.

La dame Burckart : Je réponds que cette déposition ne ressemble nullement à celle qu'elle a faite devant le tribunal de première instance.

La dame Pigault : Je vous demande pardon, madame.

La dame Burckart : Non, madame, vous ne dites pas la vérité.

Après la déposition de madame veuve Pigault on entend M. Boulanger, beau-frère du malheureux Pigault; il dépose que Gustave était malheureusement enthousiaste du magnétisme; et il lui a vu prendre des médicamens qui auraient tué un homme et *même un cheval.*

M. Chaudouet, troisième témoin, rappelle les faits déjà connus. Un jour, à la sollicitation de Pigault il est monté chez la dame Burckart. Elle se mit, dit-il, un anneau au doigt, s'endormit ou feignit de s'endormir, et, m'ayant pris la main, elle me dit que j'étais échauffé, me prescrivit une ordonnance que je ne suivis pas, et je me portai toujours fort bien. Gustave un jour me dit qu'il voulait se venger des somnambules parce qu'elles l'avaient trompé.

Plusieurs autres témoins entendus n'apprennent aucun fait nouveau; seulement l'un d'eux dit que Gustave a remis 5 fr. à la femme Burckart, bien qu'elle ne lui eût rien demandé.

On entend ensuite les témoins appelés à la requête des dames Burckart et Couturier. Le premier est M. Regbourg. Il dépose ainsi : Je suis allé consulter madame Burckart pour une personne, sur des cheveux qu'on m'avait envoyé de Nancy. Cette dame a parfaitement reconnu tous les symptômes de la maladie de cette personne; elle a prescrit un traitement que l'on a suivi; elle a sauvé cette personne; j'ai eu depuis beaucoup de confiance en elle; je l'ai consultée pour moi, elle m'a guéri.

M. le président : Vous êtes fort heureux ; allez vous asseoir. Le témoin, en s'en allant, dit que cette dame ne lui a pas demandé d'argent ; mais il lui a laissé 5 fr. sur sa cheminée.

Plusieurs témoins déposent en faveur de la moralité de la dame Burckart.

On appelle M. Deleuze. (Mouvement d'intérêt dans l'assemblée). Il déclare être bibliothécaire au Jardin-du-Roi, et dépose en ces termes : Je connais depuis seize ans madame Burckart ; j'ai été plusieurs fois chez elle la consulter pour moi ; elle ne m'a jamais rien demandé ; j'y suis retourné pour plusieurs personnes. A cette occasion, je vous demande la permission de lire une seule lettre de toutes celles que j'ai reçues. *Ab uno disce omnes.* M. Deleuze lit une lettre dans laquelle on fait l'éloge du somnambulisme et de la cure merveilleuse opérée par la dame Burckart, qui a guéri une personne à soixante lieues sans l'avoir vue. Je connais, ajoute le témoin, une dame qui, depuis une maladie, entre en somnambulisme quand elle veut ; mais on ne peut s'endormir que quand on a des dispositions magnétiques. Sur six personnes il n'y en a qu'une qui soit somnambule.

M. le président : Vous reconnaissez donc que les femmes Burckart et Couturier sont douées de ce privilége particulier ?

M. Deleuze : Je n'en doute pas un seul instant.

M. le président : Vous, monsieur, qui êtes professeur, je vous demanderai si une somnambule, après avoir capté la confiance d'un individu, lui prescrivait du poison, de l'acétate de morphine, par exemple....

M. Deleuze avec vivacité : Mais, monsieur, vous avez dit : si cela arrivait, et cela ne peut pas arriver. Mais permettez-moi de vous dire ce qui arriverait si le magnétisme était proscrit par vos décisions. Aujourd'hui si l'on consulte un somnambule, rien n'empêche qu'on ne soumette son ordonnance à un médecin, le magnétiseur lui-même en donne le conseil ; mais défendez l'exercice du somnambulisme, et,

sans l'empêcher, vous le forcerez à s'environner de mystère. Alors on ne pourra plus consulter un somnambule sans avoir juré sur l'honneur de lui garder le secret, alors il deviendra impossible de soumettre l'ordonnance à un médecin ; ajoutez à cela que cette défense n'arrêtera que les personnes timorées qui, exerçant aujourd'hui le somnambulisme de bonne foi, s'en abstiendront aussitôt qu'il sera interdit par la loi, tandis que d'autres, moins consciencieux et moins digne de confiance, s'empareront de ce moyen curatif et en feront un affligeant monopole. Au surplus, je ne suis point professeur ; mais il y a quarante ans que j'étudie le magnétisme, je suis en correspondance avec tous les pays de l'Europe, et cette croyance qu'on voudrait détruire fait partout les plus rapides progrès.

On entend les déclarations de trois docteurs en médecine, M. Newbourg, M. Chapelain et M. Foissac.

M. Newbourg: Le vrai ne parait pas toujours croyable. Lorsque j'entendis pour la première fois parler du magnétisme, je traitai cela de folie; mais des expériences multipliées m'ayant convaincu de l'existence d'un nouvel agent en nous et hors de nous, j'ai cru que l'art de guérir pouvait profiter de cette découverte, et je n'ai pas hésité à en faire usage.

M. Chapelain : Je ne croyais pas au magnétisme, et je regardais tout ce qu'on en rapportait comme des fables ridicules, lorsque je fus appelé auprès d'une femme gravement malade. Après une consultation, à laquelle prirent part MM. Chaussier, Broussais, et d'autres docteurs justement célèbres, son état paraissant désespéré, la famille désira qu'une somnambule fût consultée. Je ne crus pas devoir m'y opposer, et désirant assister à la consultation, je coupai moi-même des cheveux de la malade, et je les portai chez madame Burckart. Elle se plaça dans son fauteuil, et s'étant endormie, elle toucha les cheveux. Je fus frappé de la vérité avec laquelle, sans avoir jamais entendu parler de la malade, elle caractérisa la nature et tous les symptômes de son mal. Elle déclara qu'il n'y avait plus de remède : c'était aussi notre avis, et la malade mourut le lendemain. Cet événe-

ment m'a fait revenir de mes préventions; j'ai examiné ce que j'avais d'abord rejeté sans examen, et je crois sincèrement à la réalité du magnétisme.

M. Foissac fait les mêmes déclarations, et ajoute qu'une misérable rivalité ne doit point arrêter les progrès de la science.

Le dernier témoin entendu est M. de Geslin, professeur de musique. Avant de s'expliquer sur les faits relatifs à la prévention, le témoin croit qu'il est de son intérêt particulier de relever deux erreurs: il n'est pas vrai, comme on l'a dit dans l'instruction, que la dame Couturier fût à son service; elle n'y a jamais été. On l'a confondue avec sa mère, qui a été véritablement domestique chez le témoin pendant deux années. C'est par suite de la même erreur qu'on a dit aussi qu'une lettre écrite par le jeune Gustave Pigault à la dame Couturier avait été mise à l'adresse du témoin. Elle est adressée à la mère de madame Couturier. Le témoin n'avait qu'avec répugnance engagé la dame Couturier à se laisser magnétiser par le jeune Gustave Pigault, mais il ne voulut pas rester leur intermédiaire.

Après cette explication, M. de Geslin continue ainsi : La dame Couturier était attaquée d'épilepsie; je l'ai vue une fois dans cet état sous la porte cochère, je l'ai prise par le bras et l'ai magnétisée pour lui faire du bien; soit que l'accès fût à son terme, soit que le fluide magnétique opérât, son accès a diminué. Un jour que je l'avais magnétisée, voulant m'assurer si son sommeil était réel, je lui ai fait éprouver une commotion très-violente. Croyez-moi un visionnaire si vous voulez; mais je vous assure que son nez s'est gonflé d'une manière prodigieuse. J'ai été convaincu alors qu'elle ne feignait pas le sommeil, et je me suis empressé de la ramener à son état naturel. (Mouvement d'hilarité dans une partie de l'auditoire.)

M. de Geslin: Il n'est pas étonnant que cela excite le rire des personnes qui ne connaissent pas les phénomènes. Il n'en est pas moins vrai que, dans un moment de lucidité, elle a prescrit une ordonnance qui l'a guérie d'un dépôt qu'elle

avait dans la tête. J'ai écri les ordonnances, mais j'aurais pu les lui faire écrire. Samedi dernier j'ai réuni MM. les avocats; M. Parquin y était; je l'ai *endormie*. (Nouveaux rires.)

M. Parquin vivement : Ce n'est pas moi que l'on a endormi.

M. de Geslin : Je suis fâché de ces rires et qu'une méprise les ait excités ; c'est la femme Couturier qui a été endormie.

Après l'audition des témoins, M. Pijon expose les faits relatifs à la dame Couturier. Entrant dans la discussion du droit, il abordait la question relative au délit d'escroquerie, lorsque la cour observe qu'il existe une exception préjudicielle, et accorde la parole à M. de Sacy pour s'expliquer d'abord sur cette exception.

M. Silvestre de Sacy soutient que les prévenues n'ayant été citées devant le tribunal correctionnel que pour répondre sur une contravention relative à l'exercice illégal de la médecine, le tribunal devait se renfermer dans ce cercle. C'était au ministère public à se pourvoir contre l'ordonnance de renvoi, s'il jugeait que le délit d'escroquerie dût faire l'objet de l'accusation.

M. Tarbé, avocat général, commence en ces termes :

La nature a des mystères qu'il ne nous est pas permis de pénétrer.

De quelque côté que se portent nos regards, notre raison s'arrête étonnée devant des prodiges que notre intelligence n'explique pas.

L'usage de nos facultés, nos sensations les plus habituelles, les règles de la physiologie, le résultat des travaux anatomiques, ne nous ont pas encore appris à comprendre notre organisation, chef-d'œuvre du créateur.

Le magnétisme est-il venu, messieurs, nous révéler un mystère nouveau dont les richesses avaient échappé jusques ici, soit aux travaux de la science, soit au sens intime du vulgaire?

Qu'est-ce donc que cette intuition, pour ainsi dire ins-

tinctive, dont jouiraient seulement quelques êtres privilégiés?

Qu'est-ce que cet état, auquel la nature aurait prédestiné un petit nombre d'individus, et qui cependant ne peut se manifester qu'à la suite de moyens artificiels?

Qu'est-ce que cet agent inconnu, impalpable, qui échappe à nos sens, dont l'existence est un problème, et qui cependant opérerait tant de merveilles, établirait entre les hommes des rapports nouveaux et incompréhensibles, et qui développant les trésors du spiritualisme, révélerait entre les ames des rapports, des sympathies auxquelles le monde intellectuel a paru si long-temps étranger?

M. l'avocat général arrive après cet exorde à la fin de non-recevoir, sur laquelle son opinion, dit-il, est depuis long-temps formée, et il établit avec l'art. 182 du Code d'instruction criminelle que le tribunal a jugé sur un chef de prévention dont il n'était pas saisi. C'est pourquoi il conclut à la réformation du jugement; en ce qui touche l'escroquerie, et à ce qu'il plaise à la cour lui donner acte de ses réserves de poursuivre les femmes Burckart et Couturier pour ce fait.

La cour a rendu un arrêt à peu près dans ces termes :

« Attendu qu'aux termes de l'art. 182 du Code d'instruction criminelle, un tribunal correctionnel ne peut être saisi qu'en vertu d'une ordonnance de renvoi ou d'une citation directe à la requête de la partie;

« Que dans l'espèce, le tribunal n'était saisi que d'une prévention de contravention à la loi du 19 ventôse;

» Que dès lors il ne pouvait statuer sur un fait d'escroquerie, met, quant à ce, le jugement dont est appel au néant, ordonne qu'il sera plaidé au fond. »

Au fond, M. Silvestre de Sacy a soutenu que l'on ne pouvait pas voir dans les faits reprochés aux prévenues la contravention d'exercice illégal de la médecine. La médecine est une science, une méthode rationnelle à l'aide de laquelle on découvre la nature des maladies et les remèdes qu'il faut y appliquer. Exercer illégalement la médecine, c'est donc exercer une science, c'est se prétendre en possession de la

capacité du médecin sans avoir justifié des études nécessaires pour l'obtenir. Qu'est-ce au contraire que le magnétisme? une faculté naturelle, un instinct sympathique tellement involontaire qu'il s e développe dans le sommeil. Jouir de cette faculté, exercer cet instinct, ce n'est pas exercer la médecine. Aussi les somnambules ne se donnent-elles pas pour des médecins; elles sont les premières à faire l'aveu de leur ignorance.

M. Pijon, à l'appui des considérations présentées par son confrère, croit devoir donner lecture à la cour d'un article qui a paru au mois de mai dernier dans un journal intitulé : *les Archives de Médecine.* Cet article contient le testament de feu le docteur Georget qui est inséré dans le présent numéro. La lecture de cette pièce remarquable paraît produire la plus vive sensation.

M. Parquin prend ensuite la parole, et puise dans les écrits de M. Deleuze de nouveaux argumens : Ainsi, dit l'avocat, cet écrivain honorable, cet ami de l'humanité déclare que la femme n'a pas de meilleur magnétiseur que son mari; la fille, que sa mère. En admettant le système de contravention que l'on nous reproche, on ne pourrait pas, même dans l'intérieur d'une famille, se porter des secours mutuels sans s'exposer à des peines. Toutefois, messieurs, nous avons la consolation de penser que si, contre notre attente, vous prononciez une amende de 16 fr. contre les prévenues, au moins on ne pourra pas leur appliquer ces vers d'un poète spirituel :

Galilée expia par trois ans de prison
L'inexcusable tort d'avoir trop tôt raison.

M. Tarbé reprend la parole et commence en ces termes :

Messieurs,

L'on voulait sans doute solliciter votre intérêt pour les prévenues et pour les nombreux partisans du magnétisme, lorsque l'on vous disait que ce système donnait de nouveaux argumens en faveur de la spiritualité de l'ame et de son immortalité. Vous avez entendu le testament et, pour ainsi

dire, la confession d'un homme distingué, qui paraîtrait n'avoir dû qu'aux expériences du somnambulisme ses croyances sur l'existence de l'ame, qu'il avait niée d'abord, parce que son scalpel ne l'avait pas découverte et que ses travaux anatomiques ne la lui avaient pas révélée. Amis des vérités religieuses, ne craindriez-vous pas d'affaiblir leur utile influence, en refusant la protection de la justice aux défenseurs d'une opinion qui jeterait sur elle de vives lumières?

Heureusement, messieurs, ces hautes vérités n'ont pas besoin d'un tel secours : leur triomphe est assuré depuis long-temps, et la conscience publique s'est élevée contre ces hommes aveuglés dont les théories systématiques méconnaissent le principe spirituel qui les anime, et qui semblent ne pas croire que leur intelligence, dont ils s'enorgueillissent, et que leurs pensées, destinées par eux à l'immortalité, ne sont pas nées de la matière.

Vous comprendrez aisément que nous ne cherchions pas à discuter devant une cour de justice les questions métaphysiques que pourrait soulever l'examen des doctrines nouvelles du magnétisme. C'est avec la loi seulement qu'il nous est possible d'examiner la prévention sous laquelle les femmes Burckart et Couturier ont été renvoyées en police correctionnelle.

En vain pour suspendre l'action de la justice évoquerait-on le souvenir de *Galilée, qui eut trop tôt raison*, et de Ramus et de tant d'autres. Nous ne cherchons pas, messieurs, à combattre une doctrine médicale, nous ne soutenons pas une thèse physiologique ; nous ne vous demandons pas de flétrir dès à présent par votre arrêt un système qu'il ne nous est pas donné de connaître ou de comprendre, et de décider si le magnétisme est une science ou une chimère, si le somnambulisme est un fait ou une illusion.

Que d'autres, continuant le cours de travaux utiles ou curieux occupent les académies du résultat de leurs recherches, et demandent un solennel examen des expériences qu'ils ont faites, à la bonne heure, et nous applaudissons

sans doute au zèle qui veut reculer les bornes de la science, agrandir son domaine et révéler au genre humain de nouveaux bienfaits de la Providence.

Quant à nous, Messieurs, notre seule mission c'est de requérir l'application des lois du royaume; la seule doctrine que nous puissions professer, c'est l'amour de ces lois et de leur conservation, et c'est sous l'influence de ces idées que nous vous demanderons la confirmation du jugement qui a considéré les prévenues comme s'étant livrées illégalement à l'exercice de la médecine.

M. l'avocat général, développant le système de l'ordonnance de la chambre du conseil et du jugement de première instance, soutient que les femmes Burckart et Couturier ont donné des prescriptions médicales aux malades qui se sont adressés à elles; que ce fait constitue la contravention prévue par la loi du 19 ventôse an XI.

Abordant ensuite les objections présentées par les défenseurs, il s'est demandé s'il était vrai que *la médecine* dût être définie *méthode rationnelle de guérir, science de guérir*, et qu'ainsi les prévenues qui n'ont pas *de méthode*, ni *de science*, mais, selon elles, *une faculté instinctive*, puissent être considérées comme exerçant la médecine.

La médecine est plutôt, s'il faut en croire l'étymologie grammaticale, *l'art de soigner* les malades que celui de les *guérir*. Or, les femmes Burckart et Couturier donnent des soins aux malades; elles les visitent ou sont visitées par eux. Elles donnent aussi des consultations, elles indiquent des moyens curatifs, elles dictent des prescriptions. Que ferait de plus un docteur en médecine?

Mais, dit-on, elles n'agissent pas volontairement; elles s'endorment *même malgré leur volonté*, si tel est le vouloir du magnétiseur; elles parlent dans le sommeil; mais elles ne savent pas à l'avance ce qu'elles pourront dire. Au réveil elles ne savent plus ce qu'elles ont dit; elles n'ont plus la conscience de leur intuition, et malgré leur lucidité dans le somnambulisme, leurs *sensations ne se prolongent pas*, et

leur mémoire ne conserve pas la trace des pronostics qu'elles ont indiqués en dormant.

Cette objection paraît au ministère public reposer sur une argumentation spécieuse plutôt que solide. D'abord elle prend pour point de départ la réalité du sommeil dans lequel tombent les prévenues, et sur cela même il paraîtrait s'élever quelques doutes. A la vérité d'illustres témoignages sont venus attester à la justice la bonne foi de ces femmes et la réalité du somnambulisme. Mais enfin on ne peut se défendre de se défier d'une suite si longue, si extraordinaire de sommeils artificiels et de réveils magnétiques.

Il est vrai d'ailleurs que si l'on recherche l'auteur d'un délit ou d'une contravention, il faut s'attacher avant tout à la question de savoir si le délinquant est un agent moral, s'il a la conscience de son action.

Mais n'est-ce pas volontairement que les somnambules se livrent au magnétisme et se mettent en présence du magnétiseur? N'est-ce pas volontairement qu'elles accueillent ou les signes magnétiques ou les objets magnétisés qui perpétuent les rapports et les sympathies, et dont la vertu narcotique produit au besoin des effets aussi prompts que ceux que la mythologie attribuait aux pavots de Morphée?

Les somnambules doivent donc être responsables des conséquences de ce sommeil auquel elles se sont préparées.

Les lois ont prévu le cas où l'absence de la raison et l'aliénation des facultés intellectuelles s'opposent à ce que l'on puisse considérer comme crime ou délit un fait quel qu'il puisse être; mais alors elles veulent que cette aliénation soit le résultat ou d'une affection pathologique, ou d'un désordre évident et involontaire des organes de l'entendement.

On ne va pas imputer à l'homme insensé les calomnies qu'il a proférées et les blessures qu'il a faites. Le malheureux! il faudrait avant tout lui demander compte de sa folie.

Mais si dans les fureurs d'une ivresse complète, à laquelle il s'est volontairement livré pour enhardir sa faiblesse, le parricide a frappé l'auteur de ses jours, il n'est pas admis-

sible à présenter à la justice l'excuse de ce désordre auquel il s'est abandonné.

Le système contraire serait fécond en conséquences funestes.

Appliquant ces idées générales à l'état de somnambulisme, l'organe du ministère public fait remarquer que si l'on s'en rapporte aux traités dogmatiques écrits sur le magnétisme, son premier but est le soulagement des malades et la guérison de leurs maladies.

C'est un mode nouveau d'exercer la médecine.

Ceux-ci cherchent dans leurs études, dans les livres, dans la clinique, dans l'expérience, quels secours ils pourront apporter à nos maux, quand l'examen des symptômes et les plaintes du malade leur en auront fait connaître la nature.

Ceux-là se fient à l'instinct qui leur serait attribué par privilége. Ils devinent nos maladies, ils en prévoient les suites, ils en prédisent la marche, et le nom des remèdes utiles leur est enseigné par l'intuition.

Différences dans le système.

Analogie dans le but, dans les prescriptions, dans les résultats.

Des deux parts exercice de la médecine, exercice libre et volontaire.

Dans le magnétisme tout est mystère; mais la *volonté* joue un grand rôle : elle est indispensable, et ses effets se rencontrent partout. Écoutez M. Deleuze : il vous a dit que pour dormir le somnambule n'avait qu'à *se concentrer*, que pour se réveiller il n'avait qu'à le vouloir.

Volonté avant le sommeil, volonté pendant le sommeil : à côté de tout cela ignorance avant le sommeil, ignorance au réveil.

Qu'est-ce donc que cette confusion apparente d'idées contradictoires? Il n'appartient pas au ministère public de l'expliquer, mais il lui paraît évident que le somnambule qui veut s'endormir pour dicter des prescriptions médicales, qui veut se réveiller quand il a rempli son but, a volontairement exercé la médecine.

La seconde objection présentée par M. de Sacy était tirée de ce que la loi de l'an XI n'avait pas été faite contre les systèmes nouveaux du magnétisme, et que la médecine dont elle avait défendu l'exercice n'était pas celle que pouvaient exercer les somnambules.

M. l'avocat général a fait observer qu'une loi générale atteint tous les faits généraux qui paraissent se rattacher à ses prohibitions. D'ailleurs avant la loi de l'an XI, Mesmer avait professé le magnétisme. Ses disciples avaient continué dans l'ombre leurs études et leurs travaux. Vaincu par les sarcasmes des journaux, cédant aux coups du ridicule, foudroyé par les décisions de la Faculté, le magnétisme avait disparu pour un temps; mais le législateur de l'an XI avait dû le repousser comme tout autre charlatanisme, puisqu'alors le magnétisme était réputé tel.

A la vérité M. Parquin a fait remarquer que la loi de l'an XI, qui défend d'exercer la médecine sans diplôme, semble avoir eu pour but de prémunir la société contre les dangers de l'ignorance, et contre les prétentions des hommes qui, sans études préliminaires, usurperaient la qualité de médecin; tandis que les somnambules sont dans une tout autre position. Ils n'ont fait aucune étude; ils n'en ont pas à faire. Le somnambulisme n'est pas une science, mais un fait; c'est une faculté donnée par la nature, et qui ne peut être soumise aux règles et à la méthode à l'aide desquelles on obtient un diplôme.

Ce raisonnement n'a pas paru concluant à M. l'avocat général, qui s'est effrayé de cette ignorance dont les somnambules font profession. Un diplôme n'est pas seulement une feuille de papier; s'il ne donne pas le mérite il le suppose, parce qu'il est la preuve des études faites; et c'est sous ce rapport qu'il paraît offrir à la société des garanties qu'on ne peut trouver dans l'absence de toute étude et de toute science.

Quand la loi n'a pas distingué, quand elle frappe de ses prohibitions et réputé incapables tous ceux qui, n'ayant pas appris, sont censés ne pas savoir, n'est-ce pas un singulier

système que de créer arbitrairement une distinction et un privilége en faveur de l'ignorance avouée et d'une science révélée qu'on ne possède qu'en dormant?

Le ministère public a terminé à peu près en ces termes :

On cherche à vous alarmer, messieurs, sur les conséquences de vos arrêts ; on recommande à votre sagesse le progrès de la science : N'allez pas entraver la marche de l'esprit humain. N'arrêtez pas à leur essor les travaux des bienfaiteurs de l'humanité. Méfiez-vous des incrédules qui n'ont pas voulu voir. Gardez que le ridicule dont on veut couvrir le magnétisme ne s'attache un jour à ceux qui l'auraient condamné.

Je sais, messieurs, je sais que l'on rit aujourd'hui des juges qui poursuivirent Galilée.

Mais, nous le répétons, nous ne vous demandons point une sentence, contre un système dont le jugement ne rentre pas dans vos attributions. Il ne vous appartient plus de protéger la philosophie d'Aristote ou de prendre parti contre la circulation du sang.

Loin de nous la pensée de troubler les veilles des savans, et d'entraver leurs généreux efforts.

Le monde a les yeux ouverts sur leurs expériences. La Société de médecine a soumis une seconde fois à son examen les prétentions du magnétisme et les merveilles du somnambulisme.

Bientôt sans doute nous apprendrons s'il faut abjurer d'anciennes erreurs, ou si la vieille sagesse des siècles passés et le bon sens de nos pères ont fait à bon droit justice des chimères et des illusions répandues par des hommes qu'aurait égarés leur imagination.

Quant à nous, messieurs, nous attendrons pour former notre opinion l'avis des maîtres qui se connaissent en pareilles matières et qui sont aptes à les décider. Cependant nous dirons à ceux que notre scepticisme semble effrayer : « Continuez, tout en vous conformant aux lois, vos travaux qui peuvent être un jour utiles à l'humanité; cherchez à révéler à l'homme des organes et des facultés qu'il ne se con-

naissait pas; dévoilez dans notre organisation des richesses ignorées, source nouvelle d'admiration et d'amour pour le créateur; poursuivez le cours de vos découvertes dans ce nouveau monde intellectuel.

« Faites que, vaincus par l'évidence, les gouvernemens amis des peuples vous accordent leur protection et vous prennent sous leur égide.

« Jusque-là nous serons en garde contre vos allégations. Vos discours sont trop merveilleux; vos expériences sentent trop le prodige; votre puissance paraît trop au dessus des limites fixées aux efforts de l'homme.

« Vous parlez de bienfaits et de secours; mais de toutes parts je vois des abus et des dangers.

« Vous annoncez les progrès de l'esprit humain; mais l'on dit que le charlatanisme exploite souvent à son profit ces phénomènes qui flattent l'espérance, mais qui n'ont pas toujours dissipé la crainte et la douleur.

« Vous réclamez la bienveillance des juges en faveur des sciences; mais il me semble que vous anéantissez la science, lorsqu'aux laborieuses et pénibles études vous substituez la facile méthode d'un sommeil extatique où l'on sait tout sans avoir rien appris.

» Vos prescriptions apportent, dites-vous, le soulagement et la vie; mais je crains, et j'ai lieu de craindre avec les faits de ce procès, qu'elles ne créent des maux imaginaires et qu'elles n'entraînent mille désordres et la mort même. »

Au milieu de tant d'incertitudes, il vous appartient, messieurs, de défendre la société contre les abus possibles d'une science problématique, et contre les dangers de ces innovations qui ne procèdent que par des mystères, où rien ne peut être expliqué par les voies ordinaires de la nature, qui supposent dans l'homme une puissance occulte, et qui ne paraissent offrir jusqu'à présent qu'un agent impalpable et invisible, une série de phénomènes métaphysiques et de rapports surnaturels qui échappent à l'analyse, et l'incroya-

ble merveille de sympathies prodigieuses en présence desquelles l'esprit reste confondu d'étonnement.

Par ces motifs et dans ces circonstances, nous demandons qu'il plaise à la cour condamner les femmes Burckart et Couturier aux peines portées par les art. 35 de la loi du 19 ventôse an XI, 465 et 466 du Code pénal, et aux frais du procès.

Après une longue délibération dans la chambre du conseil, la cour rend un arrêt par lequel, déclarant qu'elle n'entend rien préjuger sur la réalité et les avantages ou les désavantages du magnétisme, et attendu que les prévenues, en se plaçant *volontairement* en état de somnambulisme, ont exercé illégalement la médecine, condamne les femmes Couturier et Burckart en 15 fr. d'amende.

Note du rédacteur. — Quoique la prévention d'escroquerie ne paraisse écartée que par un moyen de forme, il est évident que la volonté de la cour a été de la faire entièrement disparaître. En effet, aux termes de l'art. 215 du Code d'instruction criminelle, la cour pouvait, en annulant le jugement pour violation de forme, évoquer et statuer sur le fond. Elle n'aurait pas manqué de le faire si elle avait aperçu dans la cause cet incroyable délit signalé par les premiers juges. Sa décision sur ce chef équivaut donc à un acquittement complet. Il est vrai que le ministère public a fait des réserves dont la cour lui a donné acte ; mais si ces réserves avaient été sérieuses, le ministère public se serait opposé a la continuation des débats, car le même fait ne pouvait donner lieu à deux poursuites séparées, l'une pour exercice illégal de la médecine, l'autre pour escroquerie, et les prévenues, une fois condamnées à 15 fr. d'amende, il n'était pas possible qu'elles fussent poursuivies une seconde fois pour les mêmes faits, et soumises à une autre peine, sans violation du principe sacré en matière criminelle *non bis in idem*. Ainsi tout est jugé par les arrêts que la cour a rendus, et les dames Burckart et Couturier sont déclarées innocentes de toute fraude, de toute manœuvre, de tout ce qu'il y avait d'odieux dans la prévention dont elles étaient

l'objet. C'est ce que tout le monde a compris, et les deux prévenues ont reçu, dans l'enceinte même de l'audience, les plus touchantes félicitations.

DE LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE DE L'ŒIL,

Ou Recherches sur les effets magiques des yeux chez les anciens et les modernes, et principalement chez les orientaux ; par le chevalier Brice, ingénieur-géographe, membre de la Société du magétisme, de la Société de géographie, de la Société royale académique des sciences et de la Société asiatique de Paris.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas!
Virg. Georg., *lib.* 2, *vers* 490.

Heureux qui sait pénétrer les secrets de la nature!

PRÉFACE.

Qui redoute la vérité? les méchans qui s'environnent de superstitions pour couvrir le mal qu'ils méditent de faire. C'est pour le bien de mes semblables que je me suis enfin décidé à publier ce mémoire, et c'est pour faire connaître une vérité de la plus haute importance et de la plus grande utilité que je le livre à l'impression.

La doctrine que je révèle n'est point nouvelle, mais bien secrète: autrefois à Memphis, dans l'enceinte de leurs temples, les prêtres la réservaient pour les initiés, à Thèbes, dans la Grèce, dans les Gaules, dans les colléges sacrés des prêtres de tous les peuples, on dérobait cette science au vulgaire ignorant. Et nous, dépositaires des mystères sacrés, nous pensons qu'il est bon de mettre aussi la doctrine de nos pères à l'abri des outrages d'un peuple sans raison, en ne la découvrant qu'à des hommes éclairés, justes et modérés.

Voulez-vous en imposer aux hommes? frappez leur imagination, étonnez-là, elle seule les fait agir, mais l'habitude émousse tout, et comme dit le précepte turc, *l'empressement produit des effets.*

Enfin, dans les sciences, il n'y a que la mauvaise foi qui trompe ; l'erreur même est utile : celui qui dit vrai enseigne quelle route il faut suivre; celui qui dit faux enseigne quelle route il faut éviter.

L'anecdote suivante, rapportée par le P. Amiot, missionnaire français, résidant à Pékin, ne sera pas déplacée ici. Elle est extraite d'une de ses lettres écrite de cette grande ville.

«Les *han-lin*, corps de lettrés, préposés pour la confection du recueil immense des vieux manuscrits (1), voulaient rejeter une partie des traditions antiques qui paraissaient s'écarter des idées ou des préjugés du siècle. L'empereur qui régnait alors (en 1784), dont on prit les ordres, s'y opposa en répondant : « Il peut arriver que ce que vous re-« gardez comme des absurdités, sera vu, dans la suite, « comme autant de vérités lumineuses et incontestables. Ce « qui paraît contraire à notre faible raison n'est pas toujours « absurde; il n'y a proprement d'absurde que le mal re-« connu pour le mal. »

Il y a long-temps que Pline a consigné cette vérité dans ses ouvrages : *Omnia in majestate naturæ abdita* : Tout est mystère dans les secrets de la nature.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Je pense que le P. Amiot veut parler ici de la grande encyclopédie chinoise, *Khin ting kou kin thou chu*, ou Collection impériale et authentique de livres anciens et modernes, commencée vers 1680 et finie environ un siècle après ; elle contient 10,000 *kiuen* ou sections, formant 32 *tian* ou grandes subdivisions.

Chaque tian ou division est subdivisée en sections et chapitres.

En tout 6,109 volumes, répartis en 520 *han* ou enveloppes, avec deux enveloppes pour les index.

Le quatrième tian, *chu tching*, traite de la *divination* ; le dix-septième, *y chu*, des *arts magiques* ; le dix-huitième, *chin ï*, des *esprits* et *miracles* ; le vingt-huitième, *li i*, des *cérémonies* et *usages*.

Voyez le treizième et le quinzième volumes des *Mémoires sur les Chinois*, pour l'*immense collection des quatre magasins*, article du P. Amiot.

OBSERVATION

Faite au mois de janvier 1827, *par* M. Lambert, *docteur-médecin.*

Madame L... D..., âgée de vingt-neuf ans, d'un tempérament lymphatique, mère de deux enfans, chérie de son mari et de sa famille, était depuis quinze à dix-huit mois dans une aliénation d'esprit si considérable, qu'elle s'était figuré ne devoir plus supporter la vie, tant pour son bonheur que pour celui des personnes qui l'entouraient : tout lui était devenu indifférent, enfans, époux, père, mère. Enfin se croyant un monstre dénaturé, abandonné de Dieu et des hommes, rien désormais ne pouvait la détourner du projet qu'elle avait formé de se détruire.

Différens moyens de guérison furent infructueusement employés par les médecins auxquels cette dame fut confiée. On crut même devoir recourir aux prières du prince Hohenlohe. Rien de tout cela ne parvint à la calmer; et comme elle devenait chaque jour plus difficile à contenir, on jugea nécessaire de la mettre dans une maison de santé. On choisit celle qui est à Vanvres, étant consacrée spécialement au traitement des aliénés. Pour l'y conduire plus facilement, on lui fit entendre que là on lui ferait suivre un traitement magnétique qu'elle paraissait désirer, ayant eu avant cette maladie quelques notions sur ce moyen curatif.

Elle demeura cinq mois dans cet établissement où les soins de toute espèce lui furent inutilement prodigués; on ne put parvenir à la rendre à la raison. Le désir d'être magnétisée ne l'abandonnant jamais, elle le témoignait souvent; mais les personnes qui dirigent cette maison, ne connaissant point encore ce mode de traitement, ne voyaient dans ses instances réitérées qu'un nouvel accès de manie, et se contentaient de lui répondre qu'elle le serait plus tard : devenue plus pressante, on finit par lui dire qu'on ne ma-

gnétisait pas dans cet établissement. Voyant qu'elle avait été trompée, et persuadée qu'il n'existait plus pour elle d'espérance de guérison, madame L... D... chercha de nouveau dans son esprit les moyens de se débarrasser d'une vie qu'elle trouvait si à charge; tous lui étaient égaux pourvu qu'elle réussît. Dans ce dessein elle ramassa sans affectation, en se promenant dans le parc de la maison, des champignons de plusieurs espèces, les mangea, mais à son grand regret n'en éprouva aucun mal.

Désespérée de n'avoir pu réussir, elle s'ouvrit les veines avec des ciseaux, pendant la nuit; le matin on la trouva sans connaissance et baignée dans son sang. Les soins qu'on lui donna l'ayant fait revenir de son évanouissement, elle n'en conserva qu'une extrême faiblesse, et une plaie au pli du bras gauche, que je lui ai guérie deux mois après. Enfin elle essaya tout ce qu'elle put imaginer être capable de l'empoisonner; mais heureusement pour cette infortunée, quelques personnes de sa famille à qui on avait écrit ses dernières tentatives, se rendirent près d'elle et cédèrent au désir qu'elle manifesta de retourner au milieu d'elles.

Lorsque la malade fut sortie de la maison de santé, elle se plaignit amèrement de ce qu'on ne l'avait pas fait magnétiser: pour la satisfaire on s'adressa à M. Deleuze, et on le pria d'indiquer un magnétiseur; il engagea à me confier le soin de diriger ce genre de traitement.

Ce fut le 12 juillet 1827 que je vis pour la première fois madame L... D...; elle était bouffie, le ventre très-volumineux, le teint pâle-jaune, le pouls accéléré et irrégulier; les yeux hagards, la démarche incertaine: les règles avaient cessé de paraître depuis l'entrée de la malade dans la maison de santé.

Le 14, ma somnambule vit madame L... D...; elle assura qu'elle serait guérie dans trois mois et demi, mais qu'il fallait qu'elle fût magnétisée chaque jour pendant une demi-heure; qu'elle la verrait tous les huit jours, et qu'on pouvait compter sur la guérison de cette dame, si on suivait exactement ses prescriptions.

Dans cette maladie, le traitement a été dirigé plus particulièrement sur le moral que sur le physique. Et chaque jour on était à même de reconnaître les bons effets que produisaient les conversations et la lecture des lettres de la somnambule à sa malade.

Au bout de deux mois de traitement les règles reparurent régulièrement, la bouffissure était dissipée, le teint aussi frais qu'avant la maladie, le pouls s'était régularisé; la guérison eut lieu à l'époque fixée. Mais la somnambule jugeant que la santé de cette dame n'était pas assez forte pour lui permettre de se livrer de suite aux soins d'un ménage, elle exigea qu'elle restât encore deux mois près d'elle; elle demanda que pendant ce temps M. L... D... vînt habiter avec sa femme, et qu'on lui confiât le plus jeune de ses enfans.

Ce fut le 26 juillet 1827 que madame L... D... quitta Paris pour retourner en province.

Guérison du jeune Badin, *à Orléans.*

Mes affaires m'ayant appelé à Orléans pendant l'hiver de 1820, j'eus occasion de faire usage du magnétisme animal sur la personne du jeune Badin, fils d'un limonadier domicilié place du Martroy.

Ce jeune homme était attaqué d'une surdité périodique subordonnée aux phases de la lune. Une seule séance avec le traitement le plus ordinaire, auquel je crus devoir joindre le souffle de mon haleine sur la partie malade, c'est-à-dire les oreilles, fut suffisante pour le guérir parfaitement.

Il est à remarquer que le traitement eut lieu pendant la nuit, et qu'il faisait alors un froid très-rigoureux.

Dans le courant du mois de mai 1827, j'eus occasion de voir la mère de ce jeune homme, qui m'assura qu'il ne s'était plus ressenti de son indisposition.

Ce fait est encore aujourd'hui facile à vérifier.

Sallé de Pigny.

Guérison de la femme CHOPIN, *rue de Bourgogne, à Orléans.*

Dans le courant de la même année, je magnétisai la femme du sieur Chopin fils aîné, maître tourneur, rue de Bourgogne. Elle était atteinte d'une fluxion de poitrine, abandonnée des médecins, et devait la même nuit recevoir les secours de la religion.

Je ne pouvais me mettre en rapport avec elle qu'en posant ma main sur le plexus solaire. Il ne fallut néanmoins pour la guérir qu'une seule séance; encore fut-elle incomplète par suite d'un incident assez bizarre dont le récit n'étonnera pas quelques-unes des personnes qui liront cette relation; voici ce qui se passa :

J'en étais aux deux tiers du traitement; le sieur Chopin, tenant une lumière à la main, était seul avec moi auprès du lit de la malade. Tout à coup la porte de la chambre s'ouvre; deux vieilles femmes, dont la plus jeune n'avait pas moins de quatre-vingts ans, entrent comme deux furies, se jettent sur moi, me tirent par mon gilet, car j'avais mis habit bas, et me forcent de sortir en m'accablant d'injures, me traitant de sorcier, et blâmant surtout le maître de la maison d'avoir introduit chez lui un homme qui attirerait infailliblement sur lui et les siens la malédiction du ciel. Je sortis confondu des excès auxquels peut porter l'ignorance.

Le lendemain, le sieur Chopin vint me faire ses excuses; et ce qui me fit plus de plaisir, il m'annonça que sa femme était guérie; il ajouta qu'elle voulait absolument me voir et me témoigner sa reconnaissance. Il me dit aussi qu'il lui était survenu une telle difficulté dans la prononciation, que l'on ne distinguait que très-difficilement ce qu'elle disait. Je crus devoir oublier les mauvais procédés des deux vieilles parentes et me rendre auprès de la malade, que je magnétisai le jour même et le lendemain, ce qui produisit une guérison parfaite.

Les détails insérés dans cette relation ne sont pas moins faciles à prouver que ceux relatés dans la précédente.

SALLÉ DE PIGNY.

Nota. J'ai appris, il y a deux à trois mois, que la femme Chopin était morte quatre ans après ce traitement d'une maladie qui n'avait aucune connexité avec celle pour laquelle je l'avais traitée.

Les détails du procès de mesdames Burckart et Couturier ont fait connaître à nos lecteurs la position fâcheuse de cette dernière, cette malheureuse femme, ouvrière en dentelle, n'ayant pour exister que le modique produit de ses journées, suspendues depuis plus de deux mois par ses craintes exagérées sur l'issue du procès qui lui avait été intenté, se trouve dans l'impossibilité absolue de se soustraire aux poursuites du fisc et dejouir du bienfait que lui a procuré la défense lumineuse et désintéressée de son généreux avocat, M. Pijon, à qui elle doit d'avoir éclairé ses juges sur son innocence.

Nous pensons que les amis de l'humanité contribuerons volontier à former la somme nécessaire pour faciliter à madame Couturier de payer les frais et l'amende à laquelle elle a été condamnée.

Une souscription est ouverte à cet effet au bureau du journal chez madame LÉVI, libraire, quai des Augustins, n° 25.

La liste des souscripteurs sera imprimée dans l'*Hermès* : les personnes qui ne voudraient pas y être nommées sont priées de vouloir bien faire choix d'une initiale par laquelle elles se trouveront désignées.

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du Journal de *l'Hermès*, quai des Augustins, n° 25; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé ?

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de *l'Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

Nous annonçons sur la couverture quelques livres anciens sur le magnétisme, que l'on peut se procurer chez madame Lévi.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N. 10.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

(SUITE.)

DE LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE DE L'ŒIL,

PAR LE CHEVALIER BRICE.

§ 1er.

*Introduction. — Différentes dénominations de l'*œil. — *Force magique de l'*œil. — *Effet magnétique très-remarquable de l'*œil. — *Deux personnes ne peuvent supporter le* regard *de l'auteur. — Salomon cité. — Vérité magnétique non encore revélée. — Deux faits magnétiques touchant le pouvoir de l'*œil. — *Persée et Chrysolphée. — Pétrarque et la belle Laure. — La Bible citée.*

De tous les organes magnétiques de l'homme que l'on peut considérer comme *instrumens conducteurs* de la volonté, celui que l'on distingue au premier rang, celui qui n'a point d'égal, c'est l'*œil*. Chez tous les peuples on retrouve des expressions qui prouvent que l'œil est doué d'une propriété magique, pour opérer certains effets, qui appartiennent au magnétisme animal, comme je vais le démontrer.

Mon but, dans ce mémoire, est d'abord de rechercher l'origine d'une croyance aussi ancienne que l'homme, celle qui a été professée, au sujet de l'œil, par les différens peuples de la terre ; croyance qui, après avoir traversé les âges, se retrouve encore à présent chez les Orientaux et notamment chez les Turcs. Ensuite je ferai connaître ce que l'on entend à Constantinople et dans le Levant par l'expression *cattivo occhio ;* ce que font les Turcs pour s'en préserver. Je citerai

aussi des faits à ce sujet, qui prouveront la superstition de ces peuples. Je dirai quelle est la couleur d'yeux que redoutent le plus les *Lévantins*, et j'invoquerai, en faveur de mon opinion, le témoignage de quelques faits anciens et nouveaux. Je parlerai ensuite de l'action magnétique de l'homme sur les animaux, de celle des animaux envers l'homme et de celle des animaux entre eux. J'enseignerai, dans une longue digression, la manière dont les Chinois magnétisent. Enfin je terminerai par quelques considérations générales sur l'œil, si justement appelé par Socrate le *miroir de l'âme*, et par Orphée le *miroir de la nature.*

L'œil, que le savant docteur Passavant définit si bien, dans son ouvrage écrit en langue allemande et intitulé : *Recherches sur le magnétisme vital* (première partie, chap. 2e, intitulé : *du mode de l'action magique*), l'œil, qu'il appelle *l'organe le plus transparent de l'âme*, a été formé par le créateur pour être le dépositaire du fluide magnétique qu'il lance au gré de la volonté, mais modifié de manière à produire des effets si variés, qu'au premier coup d'œil ils ne paraissent point être produits par la même cause.

L'homme, témoin de tous les temps de phénomènes si différens, a voulu se les expliquer, mais il ne lui était point alors réservé de découvrir, dès l'enfance du genre humain, les mystères de la nature; il s'en tint aux effets, et il prit pour cause ce qui n'est en réalité que l'instrument. L'homme de la nature pouvait-il penser autrement, lorsqu'il voyait que l'interprète le plus immédiat de la vie interne exprimait tour à tour les états du corps et de l'âme ?

« Aussi *la force magique de l'œil*, s'écrie le savant allemand, cité plus haut, exécute-t-elle des miracles. Chaque regard fixé constamment, même à une distance assez considérable, rencontrera bientôt l'œil sur lequel il s'est dirigé; et de même, chaque personne qui rencontre un regard fixement attaché sur elle, se sentira frappée *magiquement*. Il y a action et réaction. Le rapport magnétique est établi. Les hommes d'un esprit supérieur et d'une

» grande force de volonté exercent un *pouvoir magique* sur
» ce qui les entoure; leur coup d'œil pénètre au fond des
» âmes avec l'éclat et la puissance de la foudre. C'est par
» l'active énergie de l'œil que le héros terrasse l'ennemi,
» que l'amant allume les feux de l'amour, que le volup-
» tueux empoisonne l'innocence, que l'homme bienfaisant
» cicatrise les plaies d'un cœur blessé, et que *l'inspiré* fonde
» le royaume de Dieu sur la terre. »

Après cette rapide énumération des pouvoirs magiques de l'œil, je dois dire deux mots, en passant, sur un de ses effets magnétiques bien remarquables. Tous les magnétiseurs savent que leurs somnambules, dans l'état de veille, ne peuvent ordinairement les *regarder fixement*, ou, proverbialement, ne peuvent les *regarder entre deux yeux*. Lorsqu'on leur en demande le motif, ils répondent que c'est parce qu'il leur semble voir sortir une lueur brillante des yeux de leur magnétiseur, dont ils ne peuvent supporter le regard. Mais ce que tous les magnétiseurs ne savent pas, c'est que cet effet a lieu à l'égard de certaines personnes envers d'autres qui ne les ont jamais magnétisées.

Je connais un monsieur qui est âgé d'environ 29 ans : d'après mes conseils il a rendu sa femme somnambule, sans savoir qu'il faisait une somnambule, et, qui mieux est, sans savoir qu'il magnétisait; il m'a assuré qu'elle lui a donné des preuves d'une lucidité non équivoque et même de vue à distance étonnante. M. Le Barbanchon est d'une taille très-élevée et d'une grande force corporelle.

Depuis long-temps j'avais remarqué qu'il ne portait jamais la vue sur moi en me parlant, et qu'il cherchait même avec soin à éviter mon regard. J'en ignorais la cause, lorsqu'un jour, en lui adressant la parole, je le regardai fixement; il détourna la vue avec promptitude, comme le voyageur surpris par l'éclair, dont la lumière éblouissante, tout en venant expirer sur son visage, le contraint à fermer les yeux. « Ne fixez jamais sur ma vue votre œil, me dit-il,
» lorsque vous me parlez; votre regard, que j'évite de ren-
» contrer, me fait mal, je ne puis le supporter. Il sort de

» vos yeux quelque chose de brillant dont je ne puis soute-
» nir l'éclat. Voilà pourquoi je ne vous regarde jamais en
» face. »

Une autre personne de ma connaissance, M. Rousseau, ne peut me regarder fixement les yeux sans que de suite les siens ne lui piquent, comme si le sang s'y portait.

D'après ce que je viens de dire, on est entraîné, comme malgré soi, à penser que le fluide magnétique sort naturellement de l'œil avec ou sans la volonté, et que, dans ce dernier cas, il agit sur des personnes non somnambules, mais, sans doute, douées d'une grande sensibilité, j'ajouterai même d'une sensibilité exquise, laquelle les rend susceptibles de se mettre en rapport subitement avec certaines personnes, qui leur font éprouver instantanément, et sans le savoir, des vibrations magnétiques forcées et par conséquent douloureuses.

Salomon, au Cantique des cantiques, ch. 6, v. 5, a fait allusion à cette vérité magnétique, que la Vulgate a exprimée de cette manière : *Averte oculos tuos à me, quia ipsi me avolare fecerunt.* Le Maistre de Sacy traduit ainsi ce passage : « Détournez vos yeux de moi, car ce sont eux qui » m'ont obligé de me retirer promptement. » La Bible protestante le rend par ces mots : « Détourne tes yeux, qu'ils » ne me regardent, car ils me forcent. » Littéralement l'hébreu dit : « Car ils ont été plus forts que moi. » Autrement : « Car ils m'ont fait audacieux. » Cette vérité magnétique n'a pas été sentie par les traducteurs ; cela n'est pas étonnant, ils ne connaissaient point le magnétisme, et par conséquent ils ne pouvaient la rendre.

Tous les magnétiseurs instruits savent (ce qu'aucun livre n'a dit) que les somnambules deviennent, sans le vouloir, presque toutes éprises de leurs magnétiseurs ; que ce sentiment va quelquefois si loin qu'il dure encore longtemps après que l'action magnétique a cessé, et que même il est des circonstances dans lesquelles il n'est totalement anéanti que lorsque le magnétiseur *le veut.* C'était le plus

puissant secret mystique des anciens pour se faire aimer d'une femme.

« L'attachement entre des personnes de différent sexe » naît de la fréquentation, des soins. Tout le monde sait » cela. » (défense du magnétisme animal, par J. P. F. Deleuze, Paris, 1819, p. 41.) « Et l'amour n'est autre chose » qu'un charme magnétique que le temps, les distractions » et l'absence font cesser. » (Entretiens sur le magnétisme » animal, etc., par A. L. J. Dalloz, Paris, 1823, p. 61).

Un dernier mot sur cette vérité délicate, c'est que *l'amour* ainsi que le *mal des yeux* se communique par un regard fixe.

« Persée aima passionnément Chrysolphée, pour un seul » *regard* qu'elle lui avait jeté, puisque d'ailleurs elle était » dépourvue de beauté et de grâce. » (*Bouquet historial*, par M. F. B. Paris, 1669, article *yeux*, n° 3, p. 325).

Les beaux yeux de Laure furent le siége d'une maladie cruelle; l'on tremblait qu'elle n'en perdît l'usage. Quelle perte, grand Dieu! Pétrarque la visitait souvent, il fixait ses regards immobiles sur les yeux de son amante. Merveilleuse sympathie des amans! Un trait invisible, parti de l'œil droit de Laure, vint frapper le même œil de Pétrarque. Il le sentit : son œil se troubla, s'enflamma et s'affaiblit totalement. Quel plaisir pour lui de partager le mal de Laure! C'était une faveur de l'amour que cette communication rapide; mais quels furent ses transports de joie, lorsque, revenant chez elle, il la trouva parfaitement guérie! (*Extrait de la vie de Pétrarque*, année 1346.)

La Bible vient elle-même confirmer, en différens endroits, ce que nous venons d'avancer. En voici encore la preuve.

« Elle (Judith) entra ensuite, et ayant paru devant Ho- » loferne, il fut aussitôt pris par les yeux. » *Cùm que intrasset* (*Judith*) *antè faciem ejus, statim captus est in suis oculis Holofernes.* Judith, c. 10. v. 17.

« Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse; » vous avez blessé mon cœur par l'un de vos *yeux*. » L'hé-

breu dit : « Vous m'avez enlevé mon cœur ; » c'est-à-dire, » vous m'avez charmé. » Magnétiquement parlant : vous m'avez magnétisé de l'œil amoureusement. *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa; vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum.* Cant. cantic., c. 4, v. 9.

Et Salomon, dans le Cantique des cantiques, compare les *yeux* de son épouse aux viviers d'Hesebon, à cause de leur brillant et de leur éclat. Ces viviers étaient en réputation chez les Juifs, pour contenir des eaux claires et brillantes. *Oculi tui sicut piscinæ Hesebon, quæ sunt in portâ (Beth-rabbim) filiæ multitudinis.* Cant. cantic., c. 7, v. 4. « Vos *yeux* sont comme les piscines d'Hesebon, situées à la » porte (de Beth-rabbim) du plus grand concours des » peuples. »

§ 2.

Du magnétisme des yeux *chez les anciens. — Origine de plusieurs mots et de plusieurs phrases magnétiques de la langue française. — Position des* yeux. *— Étymologie du mot* oculus, œil. *— Anatomie de l'*œil.*—Magiciens. — Enchanteurs. —Fées. — Sorciers. — Ensorceleurs. — Eau magnétisée par le* regard. *— Fascination de l'*œil *chez les Romains. — Origine de mots et de phrases magnétiques de la langue latine, marianaise, persane, turque. — Souhaits magnétiques.*

Avant de continuer mes observations, je ferai remarquer que l'expression poétique *lancer du feu*, qui se dit des yeux d'un héros enflammé de courroux, est rigoureusement vraie, et empruntée au magnétisme; mais l'origine naturelle s'en est perdue; qu'il nous soit permis de la faire connaître ici en peu de mots. L'homme a toujours été forcé de prendre la nature pour modèle. Le *fluide magnétique* apparaissant quelquefois sous la forme d'un *feu* a été appelé *ignis* en latin. Les poètes s'en sont servis, et c'est dans ce sens qu'un poète latin a dit quelque part :

Igne micant, syderibus similes oculi.

« Ses yeux, semblables aux astres, lancent du feu. »

Nous n'avons donc fait qu'imiter les latins, qui appelaient aussi les *yeux lumina*, mot qui signifie littéralement *lumières*.

Le poète Ronsard a dit :

« De son *regard* mainte vive étincelle
« Sortait menu comme flamme des cieux. »

Lumina, lumières, est usité chez les poètes, au lieu de *oculi*, yeux. Saint Augustin dit que de là est venu le serment dont se servaient les anciens : *Sic vivant lumina mea, ainsi puissent vivre mes yeux!*

D'habiles physiologistes, de savans médecins ont pensé comme nous. « Les yeux sont aussi, dit-on, par rapport à » leur structure, à leur position, à leurs fonctions, à leur » mobilité extrême, d'autres foyers d'émissions actives, » peut-être même plus actives que toutes les autres. » (Thouvenel, Mémoire Ier, *physique* et *médicinal*, Paris, 1781, in-8°, p. 29 et 30.)

Les *yeux* sont situés dans deux cavités osseuses qu'on nomme *orbites*, ce qui a fait penser à quelques auteurs que le mot de *oculi*, que les latins donnent aux *yeux*, vient du verbe *occulère*, *cacher*, à cause qu'ils sont cachés dans ces cavités, sous les cils et les paupières.

« Les *yeux* ont été placés dans la partie la plus élevée » du corps, afin, dit Dièmerbroeck, qu'en manière de sen- » tinelle ils puissent, de ce lieu éminent, voir mieux les » objets que le hasard offre à la vue, et ce qu'il convient » d'éviter ou de rechercher. »

L'*œil* est composé de trois humeurs, de six muscles, de six membranes, d'artères, de veines, de nerfs.

Les six muscles, dont il y en a quatre droits et deux obliques, font mouvoir l'œil en tous sens. — Le premier s'appelle *releveur* et *superbe*, parce qu'il fait lever l'œil en haut et qu'il marque de l'orgueil. — Le deuxième, *abaisseur* et *humble*, parce qu'il tire l'œil en bas et qu'il marque de la modestie. — Le troisième, *adducteur* et *buveur*, parce qu'il le fait mouvoir du côté du nez, et qu'il fait regarder dans le verre en buvant. — Le quatrième, *abducteur* et *indignateur*,

parce qu'il retire l'œil vers le petit angle, et qu'il marque du mépris ou du dédain, en regardant de travers. — Les deux obliques s'appellent *rotateurs*, *circulaires* et *amoureux*, parce qu'ils font mouvoir les yeux obliquement et en rond, et qu'ils servent à marquer de la tendresse et de la passion. — Ce sont ces muscles qui donnent à l'*œil* l'expression magnétique de l'âme, et c'est par leur jeu varié, comme nous le dirons plus loin, que l'homme peut produire des effets qualifiés de magiques, dans les temps d'ignorance.

L'œil devenu le foyer de la lumière, ou, en d'autres termes, du fluide magnétique ne devait en disposer que d'après la volonté de l'homme; mais la volonté pouvait agir, en se proposant deux choses bien opposées, ou vers le bien, ou vers le mal. Dans l'un et l'autre cas, on magnétise également, mais on a pour but d'obtenir un résultat bien différent.

On donnait le nom, dans le moyen âge, de *magiciens* ou d'*enchanteurs* et de *fées*, aux personnes que de nos jours on désigne sous le nom de *magnétiseurs* et de *somnambules*. Dans les expressions du temps, *regarder d'un bon œil* et *faire un don* sont synonymes; c'est proprement *magnétiser* de l'*œil*, c'est *regarder avec l'intention de faire du bien*. Et j'observerai que, dès leur début dans le magnétisme, presque tous les professeurs, ou les individus connus par leurs observations sur le magnétisme, ont toujours recommandé de fixer celui qu'on magnétise.

L'*enchanterie* est la science du *magnétisme animal*.

A la même époque, on appelait *sorciers* ou *ensorceleurs*, les gens que l'on nommerait à présent *magnétiseurs méchans*. *Regarder d'un mauvais œil*, *donner un sort*, *ensorceler*, *fasciner*, sont des expressions équivalentes à *magnétiser de l'œil*; c'est-à-dire, en ce sens, *regarder avec l'intention de faire du mal*.

Morguer, *guigner*, *lorgner*, *charmer*, *faire les doux yeux*, sont autant de manières différentes de *magnétiser de l'œil*.

Morguer, c'est *fixer avec hauteur*, *braver quelqu'un*

en le regardant d'un air fier et menaçant, c'est enfin *magnétiser de l'œil, mais avec colère.*

Guigner, c'est *regarder du coin de l'œil*, en un mot, c'est *magnétiser de l'œil.* Pris en mauvaise part, ce mot se dit des louches et des borgnes, qui ne regardent que d'un œil ou de travers; pris en bonne part, c'est *regarder quelque chose assidûment et avec envie de l'obtenir.*

Lorgner, en mauvaise part, c'est *regarder quelqu'un de travers et du coin de l'œil;* ce qui se fait quelquefois par mépris, par haine, par orgueil; en bonne part, c'est *regarder par un désir de voir et de posséder, sans qu'on en fasse semblant;* c'est *regarder à la dérobée;* c'est, pour tout dire, *magnétiser de l'œil, mais en cachette.*

Charmer, n'est autre chose que *magnétiser.*

Une ancienne ordonnance des eaux et forêts défend de *charmer les arbres*, c'est-à-dire de les faire mourir malicieusement. On entendait autrefois par *charmeur*, un sorcier, un homme qui avait la vertu ou la réputation de charmer. Eh bien! un *charmeur* n'est qu'un *magnétiseur!*

Enfin, *faire les doux yeux*, c'est *chercher à toucher le cœur de quelqu'un par un regard agréable, ou en le regardant agréablement.* En d'autres termes, c'est *magnétiser de l'œil, à la manière des amans, qui regardent amoureusement l'objet de leur affection.*

La *vue* signifie aussi quelquefois un simple *regard.* C'est dans ce sens que l'on dit *jeter la vue*, pour *regarder*, et *donner dans la vue*, pour dire toucher le cœur. On trouve dans Racine : Je ne puis me rassasier de sa *vue.*

Il est si vrai qu'on magnétise du *regard*, que, pour s'en convaincre, il suffit de citer ici le passage suivant, extrait des *Observations sur les effets de l'eau magnétisée, adressées à M. Deleuze* par *M. Cézaire du Bois*, et insérées, en février 1827, au tom. I, n° 12 de *l'Hermès.* On y lit, page 436 : « M'étant convaincu que par le *regard uni à la* » *volonté* j'agissais fortement sur mes malades, j'ai voulu » essayer si je pourrais magnétiser de l'eau par le même « moyen : cette expérience curieuse m'a réussi; mais j'ai

» reconnu que l'eau se magnétise moins vite et moins forte-
» ment que par les procédés ordinaires, et que cette ma-
» nière d'agir, et la contention d'esprit qu'elle exige, me
» causaient de la fatigue. » Ainsi, il est bien démontré que, par le *regard*, on peut magnétiser de l'eau, ou tout objet quelconque.

C'est à ce pouvoir de nuire qu'il faut rapporter ce beau passage de Virgile qui se trouve dans ses Bucoliques (Eclog. 3, v. 102 et 103), et qu'il met dans la bouche du berger Ménalque :

..... *Vix ossibus hærent.*
Nescio quis teneros oculus *mihi fascinat* (1) *agnos.*

« Ils ont à peine la peau collée sur les os. Je ne sais quel est l'*œil*
» qui ensorcèle mes pauvres petits agneaux. »

Dans nos campagnes on dit encore : *jeter des œillades aux agneaux*, employé pour signifier *ensorceler les agneaux*.

On voit par ce passage que c'était une croyance si bien établie chez les Romains, que le Cygne de Mantoue, dont l'exactitude est parfois minutieuse, n'a pas craint d'en parler. Le témoignage de Virgile est certainement un témoignage imposant; on voit évidemment que cette croyance à la puissance malfaisante du *mauvais regard* était générale chez le peuple-roi. Nous venons de donner l'étymologie magnétique des mots latins *invidia*, *envie*, et *invideo*, *être envieux*, qui signifient littéralement l'un, *vue sur*; mais pris en mauvaise part, *coup d'œil*, *regard de l'envie*; l'autre, *voir sur*, pris également dans le même sens, *regarder avec l'œil de l'envie*. Les mots opposés à ceux-ci sont, *intuitus*, *regard sur*, et *intueor*, *regarder sur*, *voir d'un bon œil*.

On trouve, en français, l'équivalent de ces mots latins dans ces phrases communes qu'il est bon de signaler : *regarder de bon œil*, *voir de bon œil*, c'est *vouloir du bien*; et dans le sens contraire, *regarder de mauvais œil*, *voir de mauvais*

(1) *Fascinum*, remède de l'envie; *Fascinus*, le dieu qui guérit l'envie.

œil, c'est *vouloir du mal.* On peut les considérer comme un monument littéraire qui atteste que la croyance qui les a introduites dans le langage a disparu. Tout le monde connaît l'expression populaire *donner dans l'œil*, pour dire *plaire;* elle a encore une origine magnétique. Il est à regretter que l'usage, tyran des langues, ait admis le joli mot *œillade;* au pays des jaloux, les *œillades* sont criminelles; et qu'il ait rejeté le mot *œillader*, mot si expressif, et dont *Desmarais* s'est autrefois servi : il a dit dans ses Visionnaires, *œillader l'univers.*

Dans la langue marianaise, *Akatchedyi maïsa ngou mata-gna*, ou *ngou inate-gna*, littéralement : *faire du mal*, ou *nuire à quelqu'un avec ses yeux* ou *avec ses regards.* Ainsi la croyance au *mauregard* se retrouve de nos jours au-delà des mers, dans la cinquième partie du globe, l'Océanie.

En persan, *tcheschm kerden*, signifie mot à mot *faire œil*, pour dire *attaquer avec le mauvais œil.*

En turc, *nazar wourmak*, ne signifie pas seulement, comme le dit *Meninski* dans son dictionnaire, *regarder*, mais aussi, suivant M. Dejean, *frapper du mauvais œil.*

Veut-on encore une preuve irrécusable de la croyance des Persans au *mauvais œil?* On la trouvera dans les deux phrases suivantes; ce sont deux manières de parler, usitées dans leur pays, et extraites du dictionnaire persan, imprimé à Lucknow, en 1822, dans le royaume d'Oude, écrit en persan, dont il n'existe que deux exemplaires en Europe, et intitulé *Heft Kolzoum*, *les Sept Mers rouges*, 1er vol., part. 2, pag. 39.

Les voici : *Tcheschmesch meresâd*, mot-à-mot, *que l'œil ne lui arrive pas*, pour dire, *que le mauvais œil ne l'atteigne pas.*

Tcheschmem neresed, *que l'œil ne m'atteigne pas*, c'est-à-dire, *que le mauvais regard n'ait pas de pouvoir sur moi.*

Dans tous les pays, on rencontre des souhaits dont l'origine est toute magnétique. De nos jours, ce ne sont que de

vieilles coutumes que l'on n'observe plus que par habitude. Ainsi, *en France*, on souhaite le *bonjour; en Espagne, santé et argent*; *en Portugal, santé, argent, plaisir*; *en Russie, de ne pas souffrir*; *en Perse, que votre robe soit toujours fleurie*; *au Groënland, puisses-tu te baigner dans l'huile de poisson*, et *en Amérique*, au chasseur, on lui souhaite *un ciel bleu et beaucoup de chevreuils.* La pensée est la même, mais l'expression seule varie. Il en est ainsi du souhait que l'on fait aux personnes qui éternuent, et qui disent *adsum, je suis présent*, dont l'origine, quoique plus ancienne que le christianisme, n'en est pas moins magnétique.

(*La suite au prochain numéro.*)

JOURNAL DES EXPÉRIENCES

FAITES SUR M. B*** (1).

La conversation était souvent tombée sur le somnambulisme, et je n'avais pas craint, au risque de passer pour visionnaire, de faire part aux jeunes gens qui m'entouraient des phénomènes dont j'avais été témoin. Plusieurs fois on m'avait prié de faire des expériences, mais ayant pour principe de n'employer le magnétisme qu'autant que je le jugerais nécessaire, je m'y étais constamment refusé; enfin je me laissai vaincre, et le 22 janvier, trois élèves de philosophie et moi nous nous réunîmes près d'un bon feu, résolus de ne quitter la place qu'après avoir obtenu quelque résultat satisfaisant.

M. B***, âgé de dix-huit ans, consent à se laisser magnétiser. Il est neuf heures du soir; au bout de quelques minutes il a la respiration entrecoupée, les paupières appesanties et fermées, ses membres sont agités et font craindre une attaque de nerfs. Il penche enfin la tête et semble prêt à

(1) La personne qui écrit ce journal est maître d'étude dans une pension de Paris.

s'endormir. Tout le monde est content, je cesse de magnétiser.

Mardi 23 *janvier*, *neuf heures un quart.* — Je magnétise M. B***; sa respiration paraît moins gênée que la veille, ses paupières sont appesanties et fermées. Au bout d'un quart d'heure je l'appelle et lui demande s'il est endormi, point de réponse. Cinq minutes après je réitère ma demande, point de réponse encore. Enfin il ouvre les yeux, se lève de dessus son siége et fait quelques pas dans la chambre; sa démarche est incertaine et chancelante; bien qu'il ait les yeux ouverts, il ne semble pas être en état de veille. Ignorant s'il est en somnambulisme je continue de le magnétiser et le ramène dans son fauteuil. Il se plaint d'avoir un grand mal de tête, il voudrait s'aller coucher. Je dissipe son mal et le réveille ensuite. Il demande aussitôt si l'expérience a réussi, si l'on est parvenu à l'endormir; il se trouve très-bien, sa tête est entièrement dégagée.

Mercredi 24 *janvier*, *neuf heures et demie.*—Je me mets en rapport avec M. B***. Dix minutes après je lui adresse la parole, il répond à toutes mes questions.

Voyez-vous clair, distinguez-vous les objets qui vous environnent? — Non, mais je vous vois, vous; vous voilà. — Combien de temps m'a-t-il fallu pour vous endormir? — Sept minutes. — Votre pouls est-il plus agité qu'avant la séance? — Non; avant la séance il donnait 85 pulsations à la minute, il n'en donne plus que 60.

Cette réponse est parfaitement d'accord avec le résultat de nos épreuves.

Verriez-vous assez pour écrire? — Je n'en sais rien... Oui, je crois que oui. — Et si l'on vous mettait un bandeau sur les yeux, verriez-vous moins bien? — J'y verrais tout aussi bien.

On lui met un mouchoir sur les yeux, on approche une table, on couvre la lumière, je présente une plume.

Tenez, voici une plume, décrivez l'état dans lequel vous êtes. — Oh comme elle est! Qu'est-ce donc que vous avez

mis dessus? — Je n'y ai rien mis, décrivez votre état. — Mais je n'ai point d'encre. — En voici.

Il écrit ces seuls mots : Je suis bien.

Décrivez l'état dans lequel vous me voyez. Il écrit : Vous êtes bleu. — Ecrivez maintenant ce que je vais dicter. Aujourd'hui 24 janvier 1827, j'ai tracé ces lignes en état de somnambulisme obtenu après deux séances de magnétisme. Signez votre nom.

Il s'aperçoit en écrivant qu'il n'a plus d'encre, il en reprend et tire un fil de sa plume; son écriture est plus grosse que d'ordinaire, ses lignes ne sont pas droites, mais l'orthographe est bien observée, tout est bien ponctué.

Lorsqu'on découvre et qu'on approche la lumière, le somnambule s'écrie : Oh! c'est singulier, voyez donc ces perles. Il avance les mains comme pour les saisir.

On recouvre la lumière, il ne les voit plus.

Tenez cette montre, dites-moi quelle heure il est. — Je ne puis pas voir, le verre est trouble, vous avez mis quelque chose dessus, ôtez ce que vous avez mis. Je prends la montre et après l'avoir frottée entre mes mains je la lui rends.

Voyez maintenant. — Je ne puis pas. — Et si je vous l'ordonnais? — Oh non, je vous en prie, vous me feriez mal. Ah! attendez.

Il éloigne la montre de toute la longueur de son bras comme pour la porter hors d'un brouillard qui l'empêcherait de voir, puis la rapproche de son oreille.

Elle bat bien fort cette montre, il faut la casser. — Non pas certes, rendez-la moi.

Il me la remet aussitôt et paraît continuellement occupé de fils de fer qui, dit-il, l'environnent et viennent aboutir à son cœur; il se découvre la poitrine pour les saisir; je lui demande d'où ils partent. Il me prend la main et les suit jusqu'à mon épaule où ils semblent se perdre.

A quel endroit ressentez-vous le plus l'effet du fluide magnétique? — Du fluide magnétique? qu'entendez-vous par là? — Puisque vous n'admettez pas encore la théorie du

fluide, sur quelle partie de votre corps les fils que vous voyez agissent-ils davantage? — Sur mon estomac.

Il prend une de mes mains et la serre entre les siennes.

Pourquoi me serrez-vous la main? — Parce que ça me fait du bien.

Il se découvre la poitrine, place ma main sur son cœur, ce qui accélère sa respiration, et paraît néanmoins lui être agréable.

Etiez-vous somnambule lorsque dans la séance d'hier vous avez abandonné votre siége? — Je n'étais point somnambule, mais je n'étais pas non plus éveillé, j'étais dans un état mitoyen. — Comment faut il faire pour vous réveiller?

M. B***, à qui je n'ai jamais parlé de la manière de faire sortir de la crise magnétique, fait des passes transversales sur son visage. Lorsque je l'ai réveillé, il me dit se souvenir d'avoir ressenti une forte commotion dans tout son corps, avant le sommeil.

En terminant cette séance j'observerai que M. B*** dans son état de somnambulisme paraît avoir perdu la mémoire de tout ce qui ne le concerne pas, de tout ce qui n'a pas rapport à lui. C'est ainsi qu'il oublie le fluide magnétique dont je lui ai parlé si souvent.

Jeudi 25 janvier, dix heures moins un quart. — M. B*** est en crise.

Comment vous trouvez-vous? —Bien, seulement j'ai mal à la tête. — Puis-je faire passer ce mal? —Non, parce qu'il est produit par une cause toujours subsistante. — Quelle est cette cause? — De mauvais vin que j'ai bu aujourd'hui. — En avez-vous bu beaucoup? — Non, une demi-bouteille, mais il n'était pas naturel, il était falsifié; j'ai aussi mangé des choses salement apprêtées. — Combien de temps m'a-t-il fallu pour vous endormir? — Neuf minutes. — Pourquoi m'en a-t-il fallu plus qu'hier? — C'est que je suis mal disposé, le vin me porte à la tête, j'ai des vapeurs.

M. B*** passe ses dents sur ses lèvres, comme pour attirer quelque chose qui y serait adhérent.

Pourquoi vous passez-vous les dents sur les lèvres? qu'y

trouvez-vous? — De l'électricité. — Comment se fait-il que vous preniez cela pour de l'électricité, puisque vous ne la connaissez pas? — Je ne suis pas sûr que ce soit précisément de l'électricité, mais je ressens quelque chose de semblable à ce que me fit ressentir le tonnerre qui est trois fois tombé près de moi; on ne m'a jamais donné de commotions avec la machine électrique, comme vous le soupçonniez. — Vous êtes enrhumé, quelle est la cause de votre rhume? — Il provient de ce que j'ai passé trop subitement du chaud au froid; depuis deux mois je suis dans cet état. — Que faut-il faire pour vous guérir? — Ce qu'il faut faire? rien. — Comment rien? Réfléchissez, il doit y avoir un remède.

Après quelques minutes de réflexion.

Le régime. Ce qui entretient mon rhume, c'est mon estomac; il est faible, très-faible. Si je prenais des tisanes ça ne pourrait que le délabrer. J'ai bien pris autrefois de la gomme qui m'a fait du bien, mais aujourd'hui elle serait pour le moins inutile. C'est le régime qui me convient, la règle. Voyez-vous je ne suis pas du tout réglé; je mange peu ici, souvent je reste dix heures sans rien prendre, et deux fois la semaine, quand je sors, je mange de manière à avoir des indigestions. Ce que je mange est en outre échauffant, me rend impétueux, me donne des armes contre moi-même. Je reste quelquefois deux jours sans rien faire, ensuite je passe la nuit à l'ouvrage; si je mène toujours un pareil train je ne vivrai pas plus de cinq ans; ce n'est pas que j'aie un mauvais tempérament, non, la machine est bonne, mais ce que je fais me ruine, les excès me tuent. Il me faudrait donc un bon régime, manger et travailler à des heures réglées, une nourriture frugale, la soupe, le bouilli et quelques légumes, le régime, le cresson aussi, oui, c'est bien vrai, le cresson me sera très-salutaire, si je le prends dans sa nature et même avec un peu d'assaisonnement; il remettra la vie dans les parties qui en sont privées, et ma carrière sera aussi longue que celle des autres hommes. Ce qui me nuit beaucoup c'est que je suis mélancolique, que j'ai des idées noires. Je ris parce que je vois rire les autres,

mais quand je suis seul je pleure. — A quoi pensez-vous donc? — Aux misères de la condition humaine. — Le moyen de vous guérir? — Il faudrait me distraire, me faire rire, encore ce ne serait là que pallier mon mal. Quand je suis seul j'approfondis; j'ai le sang ardent, l'imagination vive, un rien m'affecte, je sens fort, c'est l'expression; je sens fort, vous dis-je.

Le malade hausse la voix et répète avec force : je sens fort, vous dis-je. Je le rappelle, le calme; il me promet de ne plus s'emporter, il est toujours d'une soumission sans exemple. Après quelques instans de silence :

Qu'avez-vous fait la nuit dernière? Vous m'avez dit qu'en vous réveillant ce matin vous aviez trouvé vos bas dans les jambes. — Je me suis levé et suis descendu me promener dans la cour. J'étais aussi descendu il y a trois semaines. — Et si je vous ordonnais de rester au lit? — J'y resterais. — Eh bien! souvenez-vous-en bien, je vous défends de jamais vous lever la nuit. Qu'avez-vous ressenti à la séance d'hier, lorsque je vous endormis? — J'ai ressenti comme un coup de foudre, c'est que vous vouliez m'endormir; pour m'endormir aujourd'hui vous avez beaucoup mieux fait, vous m'avez magnétisé pour me faire du bien. — Combien faut-il vous laisser en somnambulisme? — Le plus long-temps possible. — Eh bien! reposez-vous et ne vous occupez que des moyens de vous rendre la santé.

Nous avions essayé le magnétisme pour faire des expériences, par curiosité. On voit dès à présent que nous magnétisons pour obtenir des effets curatifs, pour guérir, pour le bien du magnétisé : avec cette intention la force du magnétiseur est plus efficace et plus salutaire.

Avant de réveiller le somnambule je le consulte sur un mal de tête, sur une chute que je viens de faire; mais il n'est pas assez lucide pour voir mon mal et prescrire les remèdes. Avant d'être tout-à-fait éveillé, M. B*** a une forte attaque de nerfs que je m'empresse de calmer. Il est onze heures; M. B*** durant le somnambulisme est entièrement isolé; on l'appelle, on le touche, il ne sent et

n'entend rien, moi-même il ne m'entend pas quand je parle avec intention que les sons n'arrivent pas jusqu'à lui et qu'il ne puisse les percevoir.

Vendredi 26 janvier, deux heures après midi.—M. B*** m'a dit qu'en se réveillant ce matin, il avait trouvé sa chemise déchirée. Il est à mes côtés, dans une étude, près d'un poêle. Sans que je le magnétise il ferme les yeux, s'endort, s'asseoit sur le poêle et ne répond à aucune de mes questions. Pour le dérober à la vue de tous les élèves nous l'emportons dans un cabinet à peu de distance; en le portant je le magnétise avec intention de lui faire du bien. Il est assis sur une chaise, entouré de quelques élèves qui nous ont suivis, en présence du chef d'institution.

Où est monsieur Sabatier? — Me voici: comment vous trouvez-vous? — Bien faible.

On a proposé de lui faire prendre de la fleur d'orange.

La fleur d'orange vous serait-elle bonne? — Non.

Il me prend les deux mains, pose l'une sur l'épigastre, l'autre sur les reins; une demi-minute après il me prie de l'éveiller, ce que je fais aussitôt.

Huit heures et demie du soir. — Après cinq minutes de magnétisme M. B*** est en crise.

Comment avez-vous passé la nuit dernière? — Bien. Seulement j'ai eu une attaque de nerfs. — Etiez-vous alors en état de somnambulisme? — Je dormais, mais je n'étais point en état de somnambulisme. — Avez-vous bien observé la défense que je vous avais faite de ne point vous lever? — Oui, sans cela je serais descendu et j'aurais essayé de monter dans le peuplier. Je l'avais résolu la veille, je l'avais essayé il y a trois semaines environ sans pouvoir réussir. — Et pourquoi monter dans le peuplier? — Pour en casser les branches; elles sont fragiles, je m'amuse à les briser. — Vous ne craignez donc pas de tomber et de vous tuer? — Je n'y songe pas. — Mais il faudrait y songer et ne pas s'exposer ainsi.—Ne pas s'exposer ainsi? et que m'importe à moi de mourir? L'homme est un être faible : c'est là notre dernier asile; dans le monde je ne vois que contradic-

tions, fourberies ; ce n'est point un mal de le quitter. — Comment ! vous n'avez donc personne qui vous chérisse, qui vous soit cher et qu'il vous serait douloureux d'abandonner ? — Non : j'ai voulu me persuader que j'avais des amis, toujours et malgré moi j'ai reconnu mon erreur. — Vous n'avez donc point de passion qui vous attache à la terre, la gloire ? — La gloire ?.. Non ; et que m'importe en effet que mon nom voltige sur la terre après ma mort ? Que m'importe un nom que tous les morts peuvent s'attribuer ? et d'ailleurs ceux qui viendront après moi connaîtront-ils en entendant mon nom celui qui l'a porté, puisqu'ils ne m'auront pas vu ? La gloire s'acquiert par les forfaits comme par les belles actions. Que demain je commette un crime, et mon nom sera immortel. — Ce n'est plus là de la gloire, c'est une odieuse renommée, et ceux qui l'acquièrent par de pareils moyens ne sont immortels que pour être sans cesse exécrés. — Je m'inquiète peu d'être aimé ou détesté lorsque je ne serai plus. — Brisons là-dessus, monsieur B***, recueillez-vous et prenez du repos. Pourquoi, lorsque je vous ai réveillé à la dernière séance, avez-vous eu une attaque de nerfs ? — C'est que vous avez voulu me réveiller trop brusquement ; ensuite c'est que... Oh ! non, je ne veux pas vous le dire, je vous ferais de la peine.

J'insiste pour savoir ce qu'il me cache, M. B*** se met à pleurer.

Eh bien ! puisque vous le voulez, je vais vous le dire, c'est que vous m'avez magnétisé par égoïsme — Comment, par égoïsme ? — Oui, vous m'avez consulté sur votre mal de tête, vous désiriez que j'indiquasse des remèdes. — Vous vous trompez, M. B***, je ne vous ai point magnétisé par égoïsme, je pensais que vous vous feriez un plaisir de m'obliger si vous le pouviez, j'ai voulu profiter de la circonstance ; vous avez tort d'être aussi susceptible.

M. B*** me promet de ne plus retomber dans la même faute.

Maintenant, B***, dites-moi, pourquoi êtes-vous tombé ce matin en état de somnambulisme ? — Moi, je suis tombé ce

matin en état de somnambulisme? — A deux heures ; vous ne vous souvenez plus que vous avez dit : où est monsieur Sabatier, et qu'ensuite vous m'avez prié de vous réveiller ? —Ah! oui, je m'en souviens. Eh bien ! je suis tombé dans cet état, simplement parce que vous étiez près de moi et que je respirais votre haleine. — Mais c'est bien désagréable ; y a-t-il moyen de prévenir un pareil accident? — Non, mais il ne se renouvellera pas; il y avait aujourd'hui un concours de circonstances qui ne se rencontrera plus. J'avais bu malgré vous de la tisane de guimauve qui avait dérangé la digestion et m'avait fait bien du mal ; j'étais d'une faiblesse extraordinaire : votre présence n'a fait que hâter le somnambulisme, vous avez contribué à me faire tomber en crise, et c'est bien heureux, car vous avez eu la moitié de votre force pour me réveiller. Si vous n'aviez pas contribué à me mettre dans cet état, vous n'auriez pu m'en tirer sans me magnétiser long-temps. Ce somnambulisme diffère beaucoup du somnambulisme nocturne; je tombe dans celui-ci lorsque mon esprit repose, tandis que celui-là est uniquement produit par le travail de mon esprit; mais, je vous le répète, ce concours de circonstances ne se rencontrera jamais; je ne retomberai plus dans cet état. — Les questions que je vous fais vous fatiguent? — Non. — En ce cas je vais vous en faire de nouvelles. Deviendrez-vous plus clairvoyant, distinguerez-vous bientôt les objets qui vous environnent ? — Je n'en sais rien, je pense que oui, mais je ne vois pas à quelle époque. — Les fils que vous aperceviez l'autre jour ne s'éclaircissent donc pas? —Non. —Vous ne pourriez donc pas voir l'heure qu'il est à cette montre ? — Non, il faudrait pour cela que les fils fussent plus clairs, et qu'ils vinssent tomber sur la montre... Je verrais tous les objets diaphanes. — Par quelle partie du corps verriez-vous ? — Par tout le corps. Dans mon état de veille je ne vois que devant moi et par mes yeux, dans le somnambulisme je verrai derrière moi, par tout le corps, parce que les fils aboutissent à toutes les parties de mon être. — Vous m'aviez dit pourtant qu'ils

se réunissaient tous à votre cœur. — Non, j'ai dit seulement qu'ils s'y rendaient en plus grande abondance.

Pour ne pas trop fatiguer mon somnambule et le laisser réfléchir, je cesse de l'interroger. Après un quart d'heure de repos il prend de lui-même la parole et me dit : Buvez donc un verre d'eau, votre souper doit vous peser sur l'estomac, vous faites une mauvaise digestion. L'espèce de malaise que j'éprouvais me faisant connaître la justesse de son observation, j'obéis aussitôt, puis m'asseyant auprès de lui: Puisque vous êtes aujourd'hui mieux disposé, puisque vous ne croyez plus que je vous magnétise par égoïsme, indiquez-moi donc le moyen de faire passer les boutons que j'ai à la figure. J'ai employé tous les remèdes possibles; l'air de la campagne, le petit lait, les jus d'herbes n'ont pu m'en délivrer. Pensez-vous que le cresson me serait, comme à vous, avantageux? — Non, le cresson ne vous guérirait pas, vos boutons proviennent d'une autre cause, le même remède ne produirait pas le même effet. Il faut tout simplement ne plus vous coucher sur le ventre, ne plus vous couvrir la figure avec vos draps, et vous tenir constamment les pieds plus chauds que le reste du corps. Vous pourriez aussi vous laver tous les matins la figure avec du lait; vos boutons s'en iront, lentement à la vérité, mais enfin ils s'en iront et ne reviendront plus.

Ce peu de paroles fut pour moi un trait de lumière. Dès l'âge le plus tendre j'avais contracté l'habitude de me coucher sur le ventre, le visage appuyé sur l'oreiller, la tête entièrement recouverte de mes draps. De la sorte je respirais un air corrompu, un air privé d'oxygène, c'est-à-dire de tout ce qu'il a de vital. La chaleur de l'oreiller attirait en outre le sang dans les tissus de la peau, et y déterminait l'inflammation. Mais il ne m'était jamais venu à l'esprit de rechercher la cause de mes boutons dans la manière dont je me couchais ; les médecins n'y songeaient pas plus que moi; aussi m'ont-ils durant long-temps rempli le corps de drogues dont l'inutilité fut souvent le moindre défaut. Cette

seule observation suffirait pour faire sentir les immenses avantages qu'on peut retirer du somnambulisme (1).

Avant de réveiller mon somnambule, je lui défends encore de se lever durant la nuit. — Eh bien! je ne me lèverai plus, mais il faudra renouveler la défense, de crainte que je ne l'oublie.

J'ai consulté le malade sur sa santé; après d'assez longues réflexions, il se prescrit toujours le régime et le cresson. Je lui fais, en terminant, des passes sur les jambes, il trouve que je lui fais du bien; cependant il me dit : desserrez cette corde. — Je ne vous mets point de corde autour des jambes, est-ce que vous en voyez une? — Non, mais je la sens.

Le magnétisme à distance détruit cet effet et le soulage promptement.

Le magnétisme augmente-t-il vos dispositions au somnambulisme nocturne? — Non, les impressions que je reçois en ce moment se conservent durant la nuit. La mémoire unit ces deux états, ce qui m'est très-salutaire et me fera éviter des accidens.—Rappelez-vous donc toujours la défense que je vous fais de ne point vous lever la nuit.

Je réveille M. B*** à dix heures, il ignore toujours ce qui s'est passé durant son sommeil. Après la séance il a une faim dévorante; la chaleur qui s'est toujours concentrée à l'intérieur a beaucoup accéléré la digestion.

Dimanche 28 *janvier*. — On se passionne pour le merveilleux; les élèves, témoins de nos expériences, ne songèrent bientôt plus à leurs devoirs. Durant les récréations on parlait du magnétisme; durant les classes on s'occupait de magnétisme; durant les nuits on rêvait au magnétisme; il en ré-

(1) L'ordonnance de mon somnambule, toute simple qu'elle est, m'a cependant coûté beaucoup pour la mettre à exécution. Il me fut d'abord impossible de dormir en me tenant couché sur le dos, la tête hors du lit, je retombais malgré moi dans mon ancienne position. Enfin je triomphai de l'habitude, et l'espace d'un mois a suffi pour faire disparaître mes boutons: l'épiderme est tombé par écailles et se trouve maintenant entièrement renouvelé.

sultait un bien grand inconvénient, c'est qu'on oubliait l'essentiel, les études, et qu'on s'attachait avec ardeur à cette nouveauté, dont après tout on ne pouvait tirer avantage. Le magnétisme d'ailleurs ne doit pas être l'étude des enfans, il leur manque la prudence.

Le professeur saisit entre les mains des élèves une relation de nos séances, qu'on faisait circuler en classe. Il en donna connaissance à notre chef d'institution, qui, pour arrêter le mal dans sa source, m'adressa de sanglans reproches et me témoigna son mécontentement dans les termes les plus durs. Je n'essayai point de me disculper, j'écoutai tout sans répondre, et je promis d'abandonner mon somnambule.

Sans doute c'est un malheur pour M. B*** de n'être plus magnétisé, le magnétisme devait lui rendre toutes ses forces, une santé vigoureuse; il en aura retiré néanmoins un bien grand avantage, puisqu'il se soumet aux ordonnances qu'il s'est prescrites, et que déjà il en éprouve les effets salutaires.

Sans doute encore c'est une perte pour la science; M. B*** a des talens, comme l'attestent les prix qu'il a remportés aux grands concours. Dans son état de somnambulisme il pouvait rectifier quelques-unes de nos anciennes idées, nous en fournir de nouvelles; il parlait avec justesse et sans exagération. Avant de répondre aux différentes questions que je lui adressais, il avait coutume de se recueillir et de donner quelques instans à la réflexion. Il était d'une susceptibilité peu commune et pouvait devenir très-clairvoyant. J'en suis donc persuadé, c'était une perte pour la science que d'abandonner un pareil sujet; mais il fallait obéir, et je me suis résigné. Il me reste une pensée consolante, c'est que j'ai fait mon possible pour être utile à M. B***, et qu'en partie j'ai réussi.

SABATIER.

*A M. le Rédacteur de l'*Hermès.

MONSIEUR,

Tout magnétiseur doit publier les faits qui tendent à augmenter les connaissances déjà acquises sur la médecine de la nature : je vais remplir cette obligation.

J'ai passé un assez long temps à Valence, chef-lieu du département de la Drôme. On y avait pratiqué le magnétisme du temps de M. Tardy de Montrevel, officier d'artillerie, né dans cette ville. Lorsque j'y arrivai, il était tombé dans l'oubli le plus absolu.

Je cherchai à le faire renaître. Je ne trouvai d'abord que des incrédules ou des gens indifférens ; je désespérais du succès, lorsque le hasard me servit.

Une dame, liée avec ma famille, me parlait souvent de son oncle, capitaine d'artillerie légère, en semestre à Valence ; il était atteint d'un rhumatisme aigu, qui le faisait horriblement souffrir. Chaque fois que le capitaine était l'objet de la conversation, je proposais d'essayer le magnétisme ; un sourire léger, et un peu ironique, était la seule réponse que j'obtenais.

Un jour, cette dame se présenta chez nous de très-grand matin : « Mon oncle, me dit-elle, a souffert cette nuit des » douleurs intolérables ; il l'a passée, toute entière, appuyé » sur ses genoux et ses poignets. — Voulez vous que j'essaie » de le soulager ? — Je viens vous en prier. » Nous partons.

Je trouvai le capitaine dans la position où sa nièce l'avait laissé. Je lui fis quelques passes à grands courans ; il s'endormit de suite, et quelques minutes après il fut somnambule, et d'une grande lucidité.

Le capitaine a de l'instruction, et il est homme d'esprit ; il s'exprimait avec une facilité, une précision qui me faisaient le plus grand plaisir, et que je n'avais trouvées encore dans aucun de mes malades.

« Vous guérirez mon rhumatisme, me dit-il le second » jour ; mais vous ne pourrez rien sur la goutte, qui est » prête à se déclarer. » La douleur rhumatismale était concentrée dans la jambe gauche. Je le consultai sur les moyens à prendre pour la dissiper ; j'écrivis ses réponses.

Il demanda des décoctions d'herbes émollientes, et il me pria de les magnétiser avant qu'elles fussent appliquées sur la partie malade. Il voulut que je lui laissasse une bouteille d'eau magnétisée, dont il devait humecter son cataplasme pendant la journée et la nuit suivante. Je le ramenai alors sur la goutte, dont il ne m'avait parlé qu'en passant.

« Les médecins, me dit-il, ne connaissent pas bien cette » maladie-là, et il est vraisemblable que le hasard seul en » fera découvrir le remède. On lui doit tant de choses dont » on n'avait pas d'idées ! Je n'ai pas encore eu la goutte, mais » j'en aperçois le germe. J'ai sur l'os du bassin gauche une » bulle, de la grosseur d'un pois, remplie d'un liquide bru- » nâtre : c'est la goutte. J'ignore si elle commence de même » sur tous ceux qui en sont attaqués ; mais je vois très-clai- » rement que si on pouvait faire l'extraction de cette bulle, » je ne sentirais jamais la moindre atteinte de cette cruelle » maladie. Si, au moment de l'extraction, un chimiste ha- » bile se trouvait là, il décomposerait le liquide que ren- » ferme la bulle, et on connaîtrait les élémens dont se com- » pose la goutte : il serait facile alors de la prévenir. Mais » je ne vois pas que ceux qui en sont atteints puissent lui » opposer autre chose que la patience. »

Le troisième jour, le capitaine me dit : « Si votre action » était plus forte, mon rhumatisme serait entièrement dis- » sipé. »

Je ne rappelle cette remarque de mon malade que pour l'opposer aux magnétiseurs qui croient que la force physique leur est inutile, et que la volonté suffit. Il me semble qu'on peut combattre cette opinion par des faits positifs.

La preuve évidente de l'existence d'un fluide magnétique est dans le goût qu'il communique à l'eau magnétisée. Or, ce fluide est nécessairement l'éther, le principe vital qui

anime et soutient tous les êtres. Il faut, pour en faire une émission prolongée, et qui se répète souvent, avoir un superflu de vie, si je puis me servir de cette expression. L'homme faible, le vieillard ont donc besoin de conserver leur fluide, qui suffit à peine à leur existence. Le magnétiseur, dans la force de l'âge, éprouve une sorte d'épuisement, lorsque les circonstances l'ont obligé à prolonger une séance pendant quelques heures; mais bientôt un fluide nouveau s'insinue de toutes parts dans des organes neufs et vigoureux; ils pompent en peu de temps, pour ainsi dire, ce qu'ils avaient perdu de vie; et le magnetiseur sent qu'il a reconquis la faculté de soulager ses semblables. Je crois qu'il est difficile de répondre à ces observations.

Je demandai au capitaine si je devais renoncer à la pratique du magnétisme. Il me répondit que je devais me borner à magnétiser des enfans, ou des femmes très-débiles. Or, je suis parvenu à l'âge où on n'a plus de superflu, et cette réponse confirme ce que je viens de dire sur la nécessité et l'emploi de la force physique du magnétiseur.

Le cinquième jour, le capitaine me dit : « Mon rhuma-
» tisme est entièrement guéri. Ne cherchez pas à m'endor-
» mir demain : vous vous fatigueriez sans aucun résultat
» avantageux pour moi.

» Prévenez ma mère que ce soir, à sept heures, je jeterai
» un cri qui ne doit pas l'alarmer; il me sera arraché par la
» goutte, qui descendra dans mon pied gauche. — L'accès
» sera-t-il long et violent? — Il sera faible et ne durera que
» quatre jours, si je me tiens tranquille dans ma chambre. »

J'aurais dû le faire souvenir de ce qu'il venait de me dire; j'avoue que la pensée ne m'en vint pas, et c'est un oubli que je me suis reproché, quoique les conséquences n'en aient pas été bien sérieuses.

A sept heures précises du soir, le cri annoncé se fit entendre, et la goutte se déclara aussitôt. L'accès fut très-faible, ainsi que l'avait prévu le capitaine. Il est jeune encore, et il aime passionnément la danse. Il alla le troisième jour à une fête de village. Son pied s'échauffa en dansant, la douleur

cessa, et il prolongea long-temps cet exercice : il fut obligé de tenir son pied sur un tabouret pendant les quatre jours suivans. Voilà ce que lui coûta mon défaut de prévoyance.

Je l'ai revu cette année, et il m'a déclaré n'avoir senti, depuisque je l'ai traité, aucune atteinte de goutte. Est-il présumable qu'un traitement de cinq jours, dirigé sur un autre mal, ait influé sur celui-ci? Peut-on croire que la danse, soutenue et prolongée pendant des heures, au commencement de l'accès, ait été salutaire au malade? Voilà des questions sur lesquelles je me garderai bien de prononcer, et que j'abandonne à la méditation de mes lecteurs.

Je ne voulus pas terminer la cinquième séance sans tâcher d'obtenir quelques renseignemens sur M. Tardy de Montrevel. Il fut l'auteur d'un ouvrage magnétique bien écrit, et excellent pour l'époque où il fut fait. A ce titre, l'auteur doit inspirer de l'intérêt à tous les magnétiseurs.

Chacun sait, à Valence, que M. Tardy de Montrevel passa en Amérique avec sa compagnie, et qu'il y mourut. On croit généralement, à Valence, qu'il pratiqua le magnétisme dans le Nouveau-Monde ; qu'il y eut une somnambule d'une lucidité étonnante ; qu'il l'interrogea sur un fait qui lui était personnel, qui s'était passé en Europe, et que lui seul connaissait ; qu'elle lui répondit avec une exactitude et une précision qui jetèrent le trouble dans ses idées. Il s'imagina que le diable avait inspiré sa somnambule ; et de ce moment il abandonna sans retour le magnétisme.

Je parlai à mon capitaine de toutes ces particularités. « Voilà, me répondit-il, ce qu'on croit à Valence, et ce » que je crois aussi. Mais la réponse de la somnambule » de M. Tardy de Montrevel tient à une cause infiniment » simple, et que je ne connaîtrais pas si je n'étais somnam- » bule moi-même. Au temps où cet officier magnétisait, la » théorie était très-imparfaite ; il ignorait que les pensées » du magnétiseur se communiquent au cerveau du magné- » tisé, comme une glace réfléchit les objets qu'on lui pré- » sente. L'imagination de M. Tardy de Montrevel était frap-

» pée du fait sur lequel il interrogeait sa somnambule ; et, » sans en avoir le moindre soupçon, il lui dicta sa réponse. »

Ce que je raconte ici me paraît combattre victorieusement l'opinion de ceux qui voudraient que le magnétisme fût exclusivement pratiqué par les médecins.

Un médecin magnétiseur interroge un somnambule sur certaines circonstances de la maladie qui échappent à sa pénétration. Son imagination est inactive jusqu'à ce que le malade lui ait répondu, parce que nous ne pouvons nous occuper de choses qui nous sont absolument inconnues : ainsi, ce que déclare le somnambule lui appartient exclusivement. Mais lorsque le médecin est suffisamment éclairé, il pense nécessairement aux remèdes prescrits par la médecine en pareilles circonstances. Il interroge son somnambule sur ceux qui peuvent lui convenir, et le malade demande précisément ceux que le médecin lui aurait ordonnés : alors, le magnétisme devient absolument nul.

Les inconvéniens sont plus graves encore lorsqu'un médecin, qui n'est pas magnétiseur, croit bien connaître la maladie qu'il traite, et se trompe ; j'en ai fait la pénible expérience.

Je fus attaqué, il y quelques années, au côté droit, d'une vive inflammation, accompagnée de douleurs violentes. Rien ne paraissait à l'extérieur. Je n'avais pas de somnambule à ma disposition, et j'appelai un médecin. Celui-ci prononça que j'avais une fausse pleurésie, et il m'appliqua les sangsues, qui me soulagèrent. Le lendemain, il me fit saigner au bras, et le mal ne céda ni à ce moyen, ni aux remèdes intérieurs que je pris ; il se calma insensiblement, et devint à peu près nul. Cependant je le sentais à certains intervalles; et je le sens encore aujourd'hui sans douleur réelle, mais assez pour que je sois convaincu qu'il n'est pas absolument dissipé.

J'en parlai à mon capitaine dans le courant de cette cinquième et dernière séance, dont je désirais tirer tout le parti possible.

Il me demanda si je suis sujet à la colère. Je lui répondis

que je suis impatient; mais je me souviens d'avoir éprouvé, peu de temps avant que mon mal se déclarât, des affections morales extrêmement douloureuses.

« Elles ont, me dit le capitaine, produit une forte irri-
» tation à la plèvre; il s'y est formé une bulle aqueuse,
» source unique de vos douleurs. Cette bulle a perdu de
» son volume, et la liqueur qu'elle contient encore n'a pres-
» que plus de malignité. Cela se dissipera entièrement, mais
« ce sera long. » En effet, et je le répète, je sens encore, de loin en loin, de légers picotemens.

Je ne m'étendrai pas sur la satisfaction que me causa ce que venait de me dire mon somnambule; il n'est pas de magnétiseur qui ne la partage avec moi. Je parlerai moins encore de ce qu'eût fait mon médecin s'il eût bien connu mon mal; la science médicale est très-au-dessus de ma portée; je n'ai pas, d'ailleurs, la prétention de faire un traité sur quelque matière que ce soit.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma très-haute considération,

PIGAULT-LEBRUN.

DES PROGRÈS DU MAGNÉTISME

DANS LES PAYS ÉTRANGERS.

Tandis qu'en France quelques rivalités jalouses s'efforcent d'arrêter les progrès toujours croissans du magnétisme, il régne dans le nord, et déjà il pénètre et s'établit chez les nations dont les mœurs et les usages semblaient devoir le repousser plus long-temps. Dans un décret, publié il y a un an, le roi d'Espagne défend la pratique du magnétisme à ceux qui n'exercent pas la profession de médecin; les principes sont sauvés, lorsque la législation les consacre. Le magnétisme est parfaitement connu au Brésil : les médecins les plus distingués de la capitale le prescrivent et l'administrent eux-mêmes, comme un remède héroïque, dernier ef-

fort de la nature, lorsque l'art impuissant semble ravir tout espoir au malade. Là, comme ailleurs, le somnambulisme a surtout le privilége d'exciter l'admiration ; on ne regarde pas comme des fourbes ceux qui, plongés dans cette vie nouvelle, sont autrement affectés que nous par les choses extérieures, et dont les sens, doués d'une sensibilité particulière, revèlent à l'homme des connaissances qui reculent les limites de l'esprit humain. Dans les navigations lointaines et périlleuses, on a vu de simples matelots transformés, par le somnambulisme, en médecins habiles, si l'équipage était en proie aux maladies, et servir de nouvelle boussole, lorsque le vaisseau était menacé d'être brisé par les écueils. Je tiens le fait suivant d'un témoin oculaire. Après de longs jours d'orage, on attendait, avec inquiétude, à Rio-Janeiro, des nouvelles d'un bâtiment retardé dans sa course, et dont on craignait le naufrage. Un jeune marin, qu'on avait mis en somnambulisme, questionné par son magnétiseur, à ce sujet, aperçut le vaisseau en mer, et annonça qu'il entrerait sain et sauf dans le port, le troisième jour. On s'étonne ; les uns admirent, les autres doutent. On ouvre un pari, et les vrais partisans du magnétisme n'hésitent pas, malgré le désavantage des chances, de soutenir le témoignage du somnambule : ils eurent raison, et les parieurs contraires connurent, par cette leçon, la nécessité de s'instruire dans la science du magnétisme.

Je reçois à l'instant même une lettre d'un membre de la société royale de Londres, qui voyage en Irlande ; dans ce pays, me dit-il, où le magnétisme est complétement ignoré, j'ai tenté quelques essais parmi les paysans, et, sans avoir été assez heureux pour rencontrer le somnambulisme lucide, j'ai obtenu des résultats fort remarquables ; la santé de tous ceux que j'ai magnétisés s'est presqu'aussitôt améliorée, j'ai dissipé l'insomnie chez quelques malades ; chez d'autres j'ai rétabli les digestions, et fait cesser des constipations opiniâtres. Cette lettre, ajoute-t-il, vous sera remise par un Irlandais de mes amis qui fait le voyage de France, attiré uni-

quement par le récit que je lui ai fait des merveilles magnétiques dont j'ai été témoin chez vous.

Un jeune médecin français, M. Devaut, qui avait assisté à mes expériences de la Charité, a introduit à la Havane la pratique du magnétisme. Dès les premiers jours on l'appelait le sorcier : il devait s'y attendre ; mais bientôt arriva dans cette ville un vaisseau dont le capitaine avait à bord un somnambule assez lucide. Nous avons commencé, de concert, des expériences suivies, m'écrit le docteur Devaut, lui, le soir, chez le gouverneur de la Havane, et moi, le matin, au jardin de botanique. Je t'enverrai nos procès-verbaux, qu'on rédige à l'instar de ceux de la Charité; on y verra que les phénomènes du magnétisme sont les mêmes sous le ciel des tropiques qu'à Paris. Déjà un épileptique touche à sa guérison ; je donne des consultations avec un petit nègre somnambule, qui est précieux pour le diagnostic et le traitement des maladies. Bien des malades ont recours au magnétisme; c'est le sujet de presque toutes les conversations. Les journaux de la Havane sont un champ de bataille où tous les jours on trouve des articles pour ou contre le magnétisme. Nous manquons de livres sur cette matière : on s'occupe de la traduction de tes mémoires, que j'ai apportés; mais surtout on attend avec impatience le rapport de la commission de l'académie royale de médecine.

On voit, d'après ce qui précède, que des pays moins éclairés que le nôtre se comportent plus sagement sur l'importante question du magnétisme, car si l'inquisition était établie chez nous, il n'y a pas de doute que le fameux docteur de l'académie qui nous signalait à la police nous aurait déjà renvoyés au tribunal de la redoutable Hermandad. Il aurait été secondé, dans cette œuvre pie, par le prélat qui comparait les magnétiseurs *à ces reptiles immondes qui attirent dans leur gosier les oiseaux qui ont tant de charmes.* Ils ignorent, les deux illustres docteurs, que le magnétisme n'est pas seulement une merveille physiologique, un agent thérapeutique, mais encore qu'il revèle à l'homme sa

céleste origine; que, loin d'être un instrument du diable, on l'a vu porter, dans un esprit égaré, le flambeau de la vérité, et ouvrir à l'âme, dépouillée de ses liens terrestres, le chemin de l'immortalité. Leurs sermons ont-ils cette vertu? Voir le testament de M. Georget, dans le dernier numéro de *l'Hermès*.

FOISSAC, D. M. P.

Jusqu'ici on présume que les frais du procès intenté à Mme Couturier s'élèveront à environ deux cents francs; la souscription ouverte en sa faveur, et annoncée dans le n° de juin de l'*Hermès*, a déjà produit la somme de 96 fr. Les souscripteurs sont :

MM.	D.	10 fr.
	SELLIER.	5
	GRÉA.	2
	Le baron D'HÉNIN DE CUVILLERS, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion-d'Honneur.	5
	DELATOUR.	10
Mme	DE CH..	5
MM.	S. M.	5
	B. DE B.	5
	B..	2
	DE GESLIN.	10
	FOISSAC.	5
	B. par M. D.	10
	N.	10
	VERNOY.	2
Mme	Ve S.	10 fr.

Comme il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1826 et 1827 de l'*Hermès*, l'éditeur prévient qu'il a été obligé d'en augmenter le prix; chacune de ces années est portée à 15 fr. au lieu de 12; 17 fr. au lieu de 14 pour la province; et 19 fr. au lieu de 16 pour l'étranger.

Nous annonçons sur la couverture quelques livres anciens sur le magnétisme, que l'on peut se procurer chez madame LÉVI.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N. 10.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

(SUITE.)

DE LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE DE L'ŒIL,

PAR LE CHEVALIER BRICE.

§. 3.

Du magnétisme des yeux *chez les modernes. — Croyance des Hindous au* mauvais regard. — *Les Indiens connaissent le magnétisme dès la plus haute antiquité. — Preuve de cette assertion. — Passage du livre indien intitulé* Yajnadattabada. — *Les Orientaux croient au* mauvais œil *et au* premier regard. — *Explication de ces mots. — Amulettes employées par les Persans pour détruire l'effet du* mauregard. — *Dénomination arabe du* mauvais œil, elaïnel lâmmet. — *Deux passages de poètes persans, relatifs à cette croyance. — Dénomination persane du* mauvais œil, tcheschm bad. — *Amulettes turques. — Ce que c'est que le* cattivo occhio *des Italiens, ou le* mauregard *des Français. — En Turquie, le cattivo occhio est bleu, et pourquoi. — En Perse, il est blanc, noir ou bleu. — Endroit où on le porte. — Le* mauvais regard *nuit aussi aux animaux. — Aux choses inanimées. — Superstition. — Usage turc. — Expressions arabes et turques. — Girafe. —* Mauregard *qu'elle porte au cou pour détruire le* premier regard. — *Ce que contient le* mauregard *de la girafe. — Origine du* bouquet. — Mauregard *des Indiens, appelé* pouttou. — *Ce que c'est que* mâ sch-âlla. — *Fait qui prouve la superstition turque. — Hémorrhagie du nez. — Pierre d'Égypte.*

D'après le témoignage des voyageurs anglais les plus modernes, les Hindous sont toujours dans la persuasion que le *mauvais regard* (la vue du mauvais œil) peut engendrer

toutes sortes de maux, et particulièrement des *maladies du foie.*

Cette croyance date, chez les Indiens, de la plus haute antiquité, et vient de la connaissance qu'ils avaient du magnétisme animal. On en a la preuve par le passage suivant de *Yajnadattabada*, ou la mort d'*Yadjnadatta*, *épisode extrait du Ramyâna*, poème épique *sanskrit*, *par A. L. Chézy*, etc., *et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf*, *ouvrage publié par la Société asiatique.* Paris, 1826. In-4°, p. 71.

Paryupâsyacâ kas sandyâm snâtwâ hutwâca pâvakam Hlâdayisyati me pâdao, karâbyâm parisansprisan?

Sloka 75.

« Et quis, quum absolvero vespertinas preces, ablutione « factâ, et culto per oblationem igne, delectabit meos pedes « manibus circum attingens? »

Pag. 114. » Au lever de l'aurore (s'écrie un vénérable « brâhmane qui pleure la mort de son fils chéri), après « avoir fait mes ablutions et jeté l'huile consacrée au milieu « de la flamme dévorante, quelle main douce et officieuse « caressera mollement mes pieds pour leur rendre leur « souplesse? »

Et à la page 72 de l'analye grammaticale, on lit ces mots: « *parisansprisan* (les *touchant*, les *caressant*), part. prés. « nom. sing. masc. 8e déclin., en concordance avec *ka*§. « Rac. *spris*, *toucher*, précédée des prépositions *pari* et « *sam.* » Desquels on peut inférer que le mot indien *spris* est le *tangere* des Latins et le *magnétiser* des Français. Au folio 5, on trouve le texte sanscrit en caractères bengalis.

Les Orientaux en général, et les Turcs en particulier, qui sont tous très-superstitieux, croient beaucoup au pouvoir nuisible du *mauvais œil* (1). Ils vont plus loin encore relativement à cette croyance; ils ont, disent-ils, la conviction que *le premier regard de l'œil* est très-nuisible pour

(1) En Turquie, l'on appelle *mauvais œil* celui qui, *avec* ou *sans volonté*, produit un *effet nuisible.*

celui qui le reçoit ; il peut non-seulement altérer sa santé, mais encore lui donner de graves maladies, et cela sans même qu'il y ait, de la part de celui qui le regarde, la volonté, l'intention de nuire, ou de déranger en quoi que ce soit l'état normal ou de santé de celui qui est l'objet du *premier regard.* Ils croient enfin que l'effet de ce *premier regard* est capable de causer la mort à celui qui le reçoit, lorsqu'il est envoyé par un *mauvais œil*, c'est-à-dire avec l'intentention formelle de faire du mal à l'objet sur lequel il est dirigé.

Une fois la croyance établie et répandue, on a cherché des moyens pour s'opposer au mal qui pouvait arriver, et c'est alors que la superstition est venue en présenter mille à l'ignorance fanatique, toujours avide de nouveautés chimériques ; cependant il en est quelques-uns qui méritent d'être mentionnés ici.

Le *tcheschm âwer* (*œil emporteur*) *emporteur de l'œil*, en langue persane, est une amulette que l'on a coutume de suspendre dans les jardins, pour défendre les fruits contre les *yeux* des méchans.

Le *tcheschm penâh* (*œil refuge*), *refuge, asile de l'œil*, est le nom que l'on donne, en Perse, à une amulette contre les *yeux* des méchans.

Le *tchesehm ârou*, en persan, est une *chose* que l'on emploie contre toute sorte d'influence du *mauvais regard*, soit pour les hommes, pour les bêtes, pour les terres, pour les prairies, pour les jardins, pour les maisons, les palais et autres choses semblables.

Le *tcheschm penâm* (*œil préservatif*) des Persans, c'est-à-dire le *préservatif de l'œil*, se nomme en arabe *tawîz*; c'est une *chose qui détourne un malheur;* c'est *une amulette, une* PRIÈRE ÉCRITE, *roulée ou cousue dans quoi que ce soit, que pour détourner, ou pour chasser le mal, on suspend au cou, par dévotion, ou au bras, ou qu'on porte bien certainement sur la tête, contre le* mauvais œil, *ou autre mal, ou bien qu'on a coutume de lire avec respect.*

Le *tcheschm ouehâm*, et le *tcheschm ouehem* sont deux

mots qui ont absolument la même signification que le *tcheschm penâm*, c'est-à-dire une *prière* et une *amulette que l'on écrit contre le* mauvais œil.

Les Persans donnent le nom de *tcheschm zekhm* (*œil-blessure*) au mal, au détriment qui arrive à quelqu'un ou à quelque chose, par l'action de voir certaines personnes. Les Arabes appellent cela *elaïnel lâmmet, le mauvais œil.* (Extrait du dictionnaire persan, imprimé à Calcutta en 1818, in-folio, écrit en persan, et intitulé : *Bourhâni kâti*, mot à mot *le coupeur de démonstration*, ou *de preuve ; le coupant de sentence définitive*. De là est venue cette expression commune en Perse, et fondée sur le magnétisme : *Isâbeti zechmi tcheschm*, littéralement *offense du coup d'œil*, c'est-à dire *fascination par le regard.* (Meninski, tom. 3, p. 790, col. 2, et p. 791, col. 1.)

Cette croyance est tellement répandue, que l'usage a fait et introduit dans le langage deux abréviations de ce mot *tcheschm zekhm, blessure de l'œil*; ce sont *tcheschm zakh* et *tchesch zakh.* (*Ferhenk schoury*, *art de la science;* dictionnaire célèbre persan, imprimé à Constantinople, en deux vol. in-f°, l'an 1155 de l'égire, 1er vol. f° 331, r° lig. 30.)

Enfin, les livres des bons auteurs sont pleins de passages ou de phrases qui ont rapport du plus ou du moins à cette croyance au *mauvais œil*, généralement accréditée. Nous en citerons seulement deux ; ils viennent encore à l'appui de tout ce que nous avons dit à ce sujet.

Le premier passage est un vers persan du grand poète persan *Saadi.*

Bakhti niket bemountchaï oumid
Beresâned we teheschmi bad meresân

» Que la bonne fortune te fasse parvenir au comble de tes » vœux, et que le *mauvais œil* n'approche point de toi. »

Le second passage est un vers persan du poète *Abou' lhasan Schheyda* (cité fol° 339, r°, lig. 22, du *Ferhenk schoury.*)

Boutâ nikiârâ ez tcheschmi bad beters beters
Tcherâ nadâra ba khyschtan tou tcheschm penâm.

» Mon idole, ô ma belle! crains, crains le *mauvais œil;* » pourquoi n'as-tu point avec toi d'amulette? (Littéralement de *tcheschm penâm*, de *préservatif du coup d'œil, du regard.*)

C'est pour détruire le méchant effet du *premier regard* que les enfans turcs portent sur le front, comme un préservatif et en manière d'amulette, un morceau de *verre bleu.* Les Musulmans pensent que ce verre bleu est doué de la propriété de fixer le *premier regard*, d'attirer l'attention de celui qui le lance, et par suite de détourner l'effet nuisible dont ce regard est porteur, enfin de l'amener à néant. Il y en a qui portent aussi une *petite pièce d'or* au lieu de verre bleu. Cette petite monnaie s'appelle, je crois, *fondoucli;* elle est grande comme un centime ou environ. Elle vaut 8 francs monnaie de France (1).

Pourquoi les Turcs ont-ils choisi la couleur *bleue* pour être celle du *cattivo occhio* (2), et pourquoi n'en ont-ils pas adopté une autre? Parce que, sans doute, l'œil bleu étant celui qu'ils redoutent, ils ont pensé qu'un *mauregard* de sa couleur attirerait mieux le coup d'œil que celui qui serait de toute autre couleur, attendu que deux objets de même nuance, lançant chacun un rayon lumineux, se recherchent bien mieux, et lorsqu'ils viennent à se rencontrer se fondent, pour ainsi dire, l'un dans l'autre sans aucune difficulté, comme étant de même espèce, de même nature.

En Perse on nomme *tcheschm zed* (*œil-frappe*), un seul petit grain de verre noir, blanc et bleu, que l'on suspend au

(1) Les femmes turques en portent aussi à leur bonnet, mais comme ornement. Le *founduk* est une pièce d'or turque qui vaut onze grouches ou piastres. Le *Fez*, *calotte rouge* des Albanaises, est garni de *paras* (petite monnaie turque dont quarante équivalaient à quinze sous de France en 1816 et 1819, à *Janina*) et d'autres pièces soit en argent, soit en or, lorsqu'elles en ont les moyens. p. 26 de la notice sur l'Albanie, qui se trouve à la tête des mémoires sur la Grèce et l'Albanie, pendant le gouvernement d'*Ali-Pacha,* par *Ibrahim-Manzour-Efendi.* Paris, 1827, in-8°.

(2) Voir plus loin, pag. 175, l'explication de ces mots : *cattivo occhio.*

cou des enfans pour empêcher le *mauvais œil*. (Voyez le *bourhâni kâti*.)

Les *Levantins* croient aussi que le *mauvais œil* peut nuire aux animaux; c'est pourquoi tous les chevaux de race portent suspendu au cou et sur le poitrail un *verre bleu*, ou une *dent de porc*, pour s'opposer à son funeste effet.

Les cavaliers portent aussi suspendu à leur côté, au cordon auquel pend le cimeterre, une *amulette* que les Persans appellent *hamayl*, *portée*, *pendue*, du verbe arabe *hamala porter* qui en est la racine. Quelquefois ils la placent au *cattivo occhio* du cheval (1). Cette amulette est composée d'un petit sachet de toile rouge dans lequel on met un petit papier sur lequel est écrit un verset du coran, pour se préserver du *premier regard*.

Enfin ils ont tellement raffiné sur cette croyance répandue, et pour laquelle ils ont une prédilection si marquée, qu'ils en ont fait l'application aux choses inanimées; par exemple, ils croient qu'un vaisseau, une maison, peuvent devenir l'objet d'un *premier regard*, et par conséquent qu'ils ne peuvent se soustraire à la mauvaise influence qui en est la suite, si on ne suspend une *botte d'ail* à l'endroit le plus apparent du navire.

Quant à la maison, la différence n'est pas grande. On est assez généralement dans l'usage à Constantinople, lorsqu'on a fini de bâtir une maison, d'y suspendre un paquet de *gousses d'ail* à l'angle le plus élevé. Ce paquet est ordinairement orné de rubans et de *feuilles de clinquant de diverses couleurs*. Cela sert pour charmer les mauvais regards, ceux de l'envie et de la jalousie. M. le baron d'Hénin de Cuvillers, qui a séjourné pendant près de quatre ans à Constantinople, en qualité de résident chargé d'affaires de France près la Sublime-Porte, et de qui je tiens quelques-uns de ces intéressans détails, pense que c'est un préjugé populaire qui tient à la superstition, mais qui, avec cer-

1) Voyez plus loin, pag. 175, l'explication de ces mots : *cattivo occhio*.

taines explications, indique que les gens riches, en faisant parade de leurs richesses, craignent les exactions et les avanies. — Ces sortes d'amulettes, qu'il a souvent observées, sont composées quelquefois d'autres substances, telles que des plantes vertes et des herbes, sans doute aromatiques.

Le verre bleu et la tête d'ail, employés de la manière que nous venons de le dire et dans l'intention de résister au charme du premier coup d'œil, sont appelés dans le Levant et même par les Turcs le *cattivo occhio*, mots purement italiens et qui signifient *mauvais œil, mauvais regard.* Ainsi dans ce sens le *cattivo occhio*, si fameux chez les Orientaux, peut être justement défini par cette explication : un objet quelconque, ordinairement de verre bleu, ou une tête d'ail, que l'on place en évidence sur ce que l'on veut protéger, pour empêcher l'effet du *premier regard.*

Il est bon de remarquer ici que l'expression italienne dont nous venons de nous servir, est tout aussi connue des habitans du Levant que le mot turc *ghieuz* et le mot arabe *aïn,* qui veulent dire l'un et l'autre *œil* ou *regard.* On dit aussi en arabe *naçar* le *regard;* mais celui *qui a été regardé,* celui *qui a reçu le coup d'œil,* s'appelle *mahyoun;* c'est le participe passif formé de la racine *aïna, regarder, jeter un coup d'œil, un regard; hased, regarder avec l'œil de l'envie, envier, porter envie; hasoud,* un *envieux.* D'ailleurs cela n'est pas étonnant, on sait que l'italien se parle dans tout l'Orient, et que la plupart des architectes, dans le Levant, sont des Italiens.

Tout Paris a été visiter au Jardin du Roi la girafe du Sennar, en Afrique, récemment arrivée d'Égypte, et tout le monde a pu voir le *cattivo occhio* (le *mauregard*) qu'elle porte suspendu à un ruban passé autour de son cou. C'est un petit sac de cuir qui renferme une amulette égyptienne à laquelle nous devrons, suivant les Turcs, la précieuse conservation de ses jours, en dépit de l'influence fâcheuse de l'hiver. On a pris et on a dû prendre pour cela toutes les précautions nécessaires et employées en pareille circonstance. D'ailleurs la girafe est un animal rare dans le pays, et en-

core plus rare pour nous; il fallait donc mettre en usage tous les moyens connus pour la conserver, et le *cattivo occhio* a été de suite choisi (1).

L'*amulette* que la girafe porte au cou peut être considérée sous deux rapports; sous le rapport extérieur et sous le rapport intérieur. Par le premier, j'entends tout ce qui est apparent, tout ce qu'on en voit. Par le second, j'entends tout ce qu'on ne voit pas et ce qui est contenu dans ce que l'on voit; c'est là proprement l'amulette.

Ce que nous avons dit suffit pour l'extérieur de l'amulette.

Voici à présent pour l'intérieur de l'amulette. Ce que je vais dire est positif. Je le sais de M Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'institut, qui a été choisi par le roi pour aller au-devant de la girafe, afin de la recevoir à son arrivée à Marseille et de l'accompagner à Paris. Ce savant naturaliste, auquel je suis allé faire une visite spéciale, pour obtenir quelques renseignemens à ce sujet, a bien voulu me dire qu'il avait fait retirer du petit sac de cuir ce qu'il contenait, et cela à l'insu des gens qui gardent cet animal; qu'il avait fait remettre ensuite à son cou le petit sac, mais qu'il avait conservé l'amulette. Ainsi ce que l'on voit actuellement au cou de la girafe n'est plus que l'enveloppe de l'amulette, car cette dernière est entre les mains du professeur.

(1) Cette girafe est d'une espèce différente de celle du Cap, que l'on voit empaillée au cabinet d'histoire naturelle. Les savans de nos jours pensent que cet animal n'est point originaire de l'Inde, mais de l'Ethiopie. Moyse l'a connu, puisqu'il en a parlé dans le Deutéronome. La première girafe vivante que l'on ait vue en Europe fut celle que Jules César fit venir d'Alexandrie, et qu'il montra au peuple romain dans les jeux du cirque, quarante-cinq ans avant l'ère chrétienne; plus tard, le vainqueur de l'infortunée Zénobie ajouta à la pompe de son triomphe le spectacle de plusieurs girafes, et le peuple-roi put en contempler jusqu'à dix à la fois. Mais ce qui doit piquer vivement la curiosité parisienne, c'est que depuis 1486, c'est-à-dire depuis 341 ans, on n'en avait pas amené en Europe, et que celle que l'on peut voir maintenant au Jardin des Plantes est la première qui soit arrivée vivante en France.

« Deux sortes de choses composent cette amulette :

« 1° Un papier de la longueur d'environ douze pouces et « large de six, ployé artistement et de manière à ne présen- « ter par sa forme qu'un *triangle* régulier dont la longueur « de chaque côté est d'environ trois pouces. Ce papier est « couvert de phrases détachées et sans suite, toutes prises « dans le coran.

« 2° Trois espèces différentes de graines, au nombre de « neuf; trois de chaque espèce; chaque espèce disposée en « triangle; les neuf graines placées dans une quantité im- « mense d'autres graines extrêmement petites. Le tout « avait la forme du *phallus*.

« Enfin les deux substances composant l'amulette, étaient « placées dans un sac de cuir, suspendu par un cordon, « comme on l'a dit, au cou de la girafe. »

Il est peut-être possible de rendre compte de ce que signifie cette amulette, c'est-à-dire du sens mystique ou allégorique qu'elle présente.

J'ai mon opinion à cet égard; elle est fondée, et je regrette beaucoup de ne pouvoir la faire connaître ici; mais j'ai des raisons qui m'en empêchent. Je pourrais choquer, sans le vouloir, la chasteté des oreilles de mes lecteurs.

Ce que j'ai rapporté plus haut touchant le *cattivo occhio* vient de nous révéler l'origine d'un usage dont personne, que je sache, n'a donné l'explication avant moi; usage si ancien, que pas un auteur archéologue n'en a parlé. Et nous aussi nous avons notre *cattivo occhio* en France. Chaque Français a pu apprendre dès l'enfance qu'aussitôt que la bâtisse d'une maison est achevée, les ouvriers s'empressent d'y mettre le *bouquet*. Nous savons tous que c'est un assemblage de fleurs et de branches vertes arrangées et liées ensemble avec des rubans de différentes couleurs. On le place ordinairement sur le haut d'une cheminée, mais toujours dans l'endroit le plus apparent. Quelquefois même on le met au bout d'une longue perche, pour le rendre encore plus visible. Il n'y a pas de doute à cela, nous avons pris cette coutume des Orientaux; mais comme tout change dans

le monde, jadis les ouvriers observaient cet usage dans l'intention de préserver la maison, du *mauvais regard*, tandis qu'à présent ils ne le font plus que pour *avoir la pièce* ou *pour boire*, et en signe d'allégresse d'avoir élevé une maison. Ils disent alors, en faisant un mauvais jeu de mots : *la fin* (*faim*) *couronne la soif*.

Les Indiens ont aussi leur *cattivo occhio*; ils portent sur le front une espèce d'empreinte dorée appliquée sur la peau et grande comme une pièce de vingt francs.

On a pu voir à l'exposition des ouvrages des artistes vivans, au Louvre, Musée royal des arts, ouvert le 4 novembre 1827, un portrait hindou (sous le n° 453 de l'explication), peint d'après nature par M. Geringer, qui a sur le front un *cattivo occhio*. C'est une marque, grande comme une pièce de vingt sous et rouge comme du sang. Je ne puis mieux en donner une idée juste et précise qu'en la comparant, pour sa ressemblance, à un pain à cacheter qu'on aurait placé au milieu du front. Cette marque par sa couleur tantôt *rouge*, *noire*, ou *verte*, désigne une caste différente. Elle se nomme en langue du pays *pouttou* Les Indiens s'en font une tous les matins; car la sueur, ou le frottement, la fait disparaître assez souvent dans le courant de la journée; pour cela, ils délayent du *sandal* mélangé de vermillon ou du riz brûlé, avec de l'huile; ils trempent dans cette composition le bout du doigt et ils l'appliquent en tournant sur le front.

Les Turcs croient enfin que l'on peut nuire à quelqu'un et le rendre malade toutes les fois qu'on lui donne des louanges, si on n'a pas la précaution de dire, avant tout compliment, cette phrase arabe : *mâ sch-âlla* (*arrive*) *ce que Dieu veut*. A l'appui de ce que je viens d'avancer, je vais rapporter ce que m'a raconté à ce sujet M. Amand Caussin de Perceval, actuellement professeur d'arabe vulgaire à l'École royale et spéciale de langues orientales vivantes. Ce savant a passé plusieurs années dans la Turquie d'Europe et d'Asie.

M. Caussin, alors élève interprète du roi à Constantino-

ple, fut invité à dîner par un Turc instruit. Il accepta avec plaisir. A la fin du repas, la femme du Turc amena jusqu'à l'entrée de la salle où étaient les hommes un joli petit garçon qu'elle avait de son époux; elle resta à la porte, suivant l'usage, pour n'être point vue des convives, et elle se mit à écouter ce qu'on allait dire de son fils. M. Caussin, qui était arrivé depuis peu à Constantinople, et qui n'était point encore habitué à répéter à chaque instant les mots préservateurs *mâ sch-allâ*, oublia de les prononcer et dit seulement en langue du pays, lorsqu'il aperçut le petit Turc : « Ah! le « bel enfant! » puis il continua d'adresser à son père des complimens. La mère, qui était aux aguets, dit dès le soir même à son mari : « Je ne vous conçois pas, vous amenez dîner chez vous des Francs qui ne disent pas *mâ sch-allâ* avant de complimenter votre fils; vous verrez, il lui arrivera quelque chose de mal. » Le père qui était heureusement un homme au-dessus des superstitions de son pays, s'en moqua, et la mère se mit à pleurer. Le hasard voulut que dès le lendemain il survint un rhume à l'enfant, lequel dura longtemps et dont il fut très-malade. Rien au monde n'aurait pu dissuader cette dame turque que c'était M. Caussin qui avait donné ce rhume à son fils.

« Le *mauvais œil* est encore une superstition familière « à ce pays (*Tunis*), comme à tous ceux qui reconnaissent « la loi du prophète. Si quelqu'un vient à faire l'éloge d'un « cheval, d'une mule ou de quelqu'autre animal, le pro- « priétaire regarde aussitôt sa bête comme perdue. Un enfant « est-il un objet d'admiration, dès ce moment les parens se « persuadent qu'il doit lui arriver quelque malheur. On a « peine à croire jusqu'à quel point les Francs mêmes se « laissent aller à ces faiblesses. A Constantinople, j'ai connu « un Européen, d'ailleurs très-instruit à tous autres égards, « mais qui se serait empressé de vendre ou même de donner « toute chose qu'il aurait pu entendre louer par des étran- « gers, s'il les eût soupçonnés d'y avoir arrêté le *mauvais* « *œil.* »

Ici le traducteur met en note les réflexions suivantes.

« C'est par ce motif qu'on ne bâtit point de maison sans « placer dans le lieu le plus apparent l'empreinte d'une « main destinée à attirer la maligne influence, comme un « paratonnerre absorbe la foudre. Une femme en couches « fait attacher au plafond la ceinture de son mari par un « bout, et se garde bien de quitter l'autre tant que dure le « travail, et même pendant un certain nombre de jours « après sa délivrance; elle fait aussi suspendre au dessus de « sa tête des coquilles d'œufs attachées à des fils. Maures, « Turcs, Juifs et même Chrétiens, surtout ceux du midi de « l'Europe, partagent ces superstitions, et un Anglais ou « un Français serait fort mal reçu à les tourner en ridicule. » Extrait du *Nouveau voyage à Tunis publié en* 1811 *par Thomas Maggill, et traduit de l'anglais avec des notes* par M. **** Paris, 1815, in-8°, pag. 92 et 93.

M. Séraphin, un des quatre Arméniens et un des trente-sept jeunes gens envoyés à Paris par le pacha d'Égypte, pour y étudier pendant cinq ans, m'a assuré qu'étant au Kaire, âgé de treize ans et à cheval, il avait été *regardé* par une femme qui n'avait point dit à l'avance *mâ sch-âlla*, et qu'aussitôt le nez lui était devenu très-rouge, qu'il s'était enflé et qu'il lui était survenu dans l'instant même une hémorrhagie de cette partie du corps assez considérable, laquelle dura un quart d'heure, et qui fut arrêtée par le moyen de ce qu'on appelle en France une *pierre d'Égypte*. Cette pierre appelée en langue turque, à cause de sa propriété spéciale, *kân tâch*, *sang-pierre*, et en langue arabe *adjar-eddam*, *pierre de sang*, est portée au doigt par presque tous les Égyptiens. Elle leur sert à arrêter le sang qui coule d'une des parties du corps, par exemple du nez; il suffit pour cela d'appliquer cette pierre sur le front et aussitôt le sang s'arrête. Ceci est certain; elle se vend 20 francs. Elle est de couleur gros rouge foncé, tirant sur le violet, et grosse environ comme le bout du petit doigt ou une noisette.

Madame Auguste Fanchouquet, somnambule, a beaucoup parlé à M. Lemoine, un de mes amis et un de ses magnétiseurs, de cette pierre à laquelle elle attribuait de gran-

des propriétés magnétiques, pour la communication du magnétiseur avec le somnambule *et vice versâ*. Elle la désignait par les mots de *pierre d'Égypte*; elle disait qu'elle était noire et opaque, qu'elle venait dans ce pays, qu'elle y était très-commune et que les habitans en faisaient des bagues qu'il portaient toujours au doigt. Elle avait même ajouté que dans l'empire du Mogol on l'employait au même usage.

OBSERVATION INÉDITE DE M. GEORGET

Sur le magnétisme animal. Exemple remarquable de prévision.

Les sciences ont déploré la mort prématurée de ce jeune médecin, qui dans un âge où l'esprit brille seulement des fleurs de l'imagination, s'était placé au rang des hommes dont l'étude et l'expérience ont mûri la profonde raison, et dont les ouvrages attestent une haute intelligence et de longues méditations. Quel avenir fertile en succès s'ouvrait devant le jeune auteur qui, pour son coup d'essai, livrait au monde savant la physiologie du système nerveux! Avec quel discernement et quelle profondeur il analyse les opérations les plus mystérieuses des organes du sentiment, sur lesquelles une main cachée, mais toute puissante, a jeté un voile presque impénétrable! Tout ce qu'on pouvait attendre sur un tel sujet, d'un esprit vaste, observateur et vrai, M. Georget l'a fait. Affranchi de la routine de l'école, il a osé fouler aux pieds des erreurs qui n'avaient de respectable que leur antiquité, et rendre hommage à des vérités qui n'ont d'autre défaut que leur récente origine. Ainsi, M. Georget devance la postérité dans le jugement qu'il porte sur le système de Gall, que nos savans encroûtés traitent de chimères, comme on traitait jadis les découvertes d'Harvey et de Galilée. Ainsi le médecin philosophe proclame les merveilles physiologiques du magnétisme, et jusqu'en présence de la tombe, ce juge terrible devant le-

quel les passions sont muettes, il fait du somnambulisme le plus bel éloge qu'on puisse trouver dans la bouche de l'homme de bien.

Lorsque M. Georget publia la physiologie du système nerveux, il n'avait fait qu'entrevoir un grand nombre de phénomènes importans que révèle une longue étude du magnétisme. Il se proposait de recommencer des expériences mieux dirigées que les premières : « Si j'ai le bonheur, me disait-il, de trouver un somnambule clairvoyant et doué de quelque intelligence, je me livre avec ardeur à des recherches pleines d'intérêt ; je suis persuadé que de grandes vérités ont échappé aux observateurs ; mais bien loin de les accuser d'exagération, je les crois souvent dans leurs récits au-dessous de la réalité. Je crois, par exemple, qu'il ne peut exister de médecine parfaite que celle des somnambules en ce qui les touche, et qu'il est aussi possible d'utiliser pour les autres leur instinct admirable. Dans une fluxion de poitrine, tout médecin sait qu'il faut saigner, mais il ignore le moment précis de l'opération, à quelle veine elle doit être faite, la quantité exacte de sang qu'il faut ôter ; rien n'est indifférent, ainsi que pour tout le reste ». Dans cette conversation, qui fut la dernière que j'eus avec lui, nous parlâmes long-temps de l'étonnante faculté qu'ont certains somnambules de pénétrer librement dans le champ de l'avenir, et après un grand nombre d'exemples cités de part et d'autre, il me lut l'observation suivante. Il se proposait d'en donner connaissance à l'Académie royale de médecine, si le discours qu'il y prononça avait excité des murmures. Quelques détails, les dates en particulier sont sortis de ma mémoire ; mais je garantis du reste l'authenticité de l'observation.

M. Georget mit en somnambulisme l'une des premières femmes de la Salpêtrière sur lesquelles il fit l'essai du magnétisme animal. A la première question qu'il lui adressa, les symptômes d'une vive douleur se peignirent sur son visage, elle fut prise de violentes convulsions, qui ne se dissipèrent qu'avec le sommeil dont il se hâta de la faire sor-

tir. Le lendemain, nouvelle expérience, mêmes convulsions. M. Georget opère le réveil sans obtenir satisfaction des questions réitérées qu'il adresse à la somnambule. Le troisième jour, les convulsions furent la suite immédiate de l'invasion du sommeil; cette fois il insiste, il veut connaître la cause de cette agitation extraordinaire. Alors au milieu des sanglots qui l'oppressaient et de ses larmes qui coulaiant avec abondance, la somnambule lui dit qu'elle voyait le jour de sa mort prochaine, et que cette image terrible était présente à sa pensée, et déchirait son cœur par son lugubre appareil. Elle passe en revue tous les jours qui doivent s'écouler pour elle jusqu'au dernier : le dimanche suivant, elle sortira de la Salpêtrière pour aller dîner chez ses parens; vers le soir elle se sentira incommodée; on la ramènera en voiture à la Salpêtrière; sa maladie, d'abord peu grave, deviendra plus intense et plus compliquée de jour en jour. Elle énumère tous les symptômes, tous les accidens qui surviendront; à la fièvre bientôt se joindra le délire; elle en fixe l'éqoque. La vessie sera frappée de paralysie, on ne pourra la faire uriner qu'avec la sonde; enfin elle indique le jour et l'heure où elle rendra le dernier soupir.

M. Georget, comme frappé de la foudre, et maudissant sa fatale curiosité, réveille la somnambule, et cesse depuis ce jour de la magnétiser. La malheureuse ne conserva à son réveil aucun souvenir de cette terrible prédiction. Elle sortit en effet de la Salpêtrière au jour indiqué, fut ramenée en fiacre, malade, eut la fièvre, le délire, une paralysie de la vessie, et mourut à l'heure qu'elle avait fixée elle-même. Pendant que s'accomplissaient ainsi les paroles de la somnambule, M. Georget, accablé de chagrin, vit chaque jour la mort s'avancer pour ravir sa victime, sans oser tenter des efforts pour la lui disputer. Il ne connaissait pas encore le somnambulisme : il ne réfléchit point qu'il suffit de déranger la plus légère circonstance de la vie de l'homme pour en changer tout le cours. Mais dans les occasions critiques l'esprit s'égare, la raison est tremblante, incertaine, et une espèce de fatalité nous pousse dans le précipice qu'on voudrait éviter.

FOISSAC, D. M. P.

Cure d'une maladie très-grave (suites d'une suppression) opérée par le magnétisme animal sur la nommée Victoire, âgée de vingt-un ans, à Blanzac, département de la Charente, 1827, par M. le curé Bordier.

Quoique *certains individus* s'efforcent de prouver que le magnétisme est une émanation de la magie, une invention de Satan pour perdre les ames confiantes et crédules, il reste cependant une assez grande quantité d'ecclésiastiques véritablement éclairés qui ne voient dans les admirables phénomènes que Mesmer et M. de Puységur ont fait connaître, qu'une nouvelle raison de bénir celui qui nous a donné la faculté de les produire. Ils savent que si la loi dont ces effets dépendent se dérobe jusqu'ici à toutes nos recherches, du moins les conditions nécessaires pour en *bien user* sont à la portée de tous les esprits. En conséquence ils croient devoir publier les faits curieux qu'ils ont observés, les guérisons qu'ils ont obtenues, afin de rassurer les consciences, timorées et de donner à cette découverte toute la publicité qu'elle mérite. C'est à ces dispositions honorables que nous devons la lettre que M. le curé Bordier nous a fait l'honneur de nous adresser, et dont nous insérons l'extrait dans notre journal, comme pouvant servir de réponse à nos détracteurs.

La nommée Victoire avait été d'une faible santé jusqu'à l'époque de la menstruation. Malheureusement pour elle, ignorant les précautions qu'exigeait cet état, la première fois que ses règles arrivèrent elle eut l'imprudence d'aller laver la lessive Il s'ensuivit une suppression qui dura six mois et qui ne céda qu'aux remèdes d'usage. Cependant le mieux ne fut pas de longue durée, il fallut recourir de nouveau deux fois aux secours de la médecine, ce qui n'empêcha pas la malade de ressentir des palpitations fréquentes, et des douleurs continuelles dans les flancs, et l'estomac, avec lassitude. Peu à peu les règles dimi-

nuèrent, il survint une enflure considérable du ventre et des extrémités, la fièvre, etc. Les personnes chez qui elle travaillait, craignant une terminaison funeste, la renvoyèrent à sa mère, domestique de M. le curé Bordier, le 10 mars, 1827, à une heure après midi; il fallut la coucher sitôt qu'elle fut arrivée.

M. le curé ayant du monde chez lui, ne put quitter le salon pour aller voir Victoire; mais il dit à sa mère de prendre une carafe d'eau qui était sur la cheminée et d'en faire boire à sa fille tant qu'elle le voudrait (l'eau était magnétisée). L'effet en fut des plus satisfaisans, car la malade urina abondamment tout le reste de la journée, la nuit se passa sans fièvre contre l'ordinaire, et une constipation qui durait depuis sept jours cessa entièrement. Enfin Victoire infiniment soulagée put se lever le lendemain, et vint remercier M. le curé des heureux effets de son remède. Il est essentiel d'ajouter que cette fille, ainsi que sa mère, ignorait entièrement la nature de l'eau dont elle avait fait usage et qu'elle n'y trouvait aucun goût particulier.

Encouragé par une amélioration aussi remarquable, M. Bordier fit continuer l'eau magnétisée jusqu'au 14. Ce jour-là, seulement, il commença à magnétiser Victoire; elle n'éprouva qu'une légère chaleur le long des membres, et un sentiment de formication dans les mains.

Le 15, magnétisée à distance, comme la veille, elle ressent de la pesanteur sur les flancs, à l'estomac et des piqûres très-vives pendant les passes (1); une chaleur violente se manifeste au pied gauche, mais elle est aussitôt dissipée par le magnétisme.

Le 16, mêmes effets à l'exception de la douleur au pied. Enfin le 17, au moment où M. le curé se disposait à commencer la séance, sa domestique lui dit que Victoire n'osait se faire magnétiser, parce que ses règles étaient arrivées, et qu'elles avaient avancé de huit à dix jours. Celui-ci s'empressa de la rassurer, et la magnétisa seulement un quart

(1) Cet effet indique assez généralement que le magnétisme agit avec force.

d'heure pour activer la crise si favorable. Les menstrues coulèrent pendant cinq jours, elles étaient noires et décomposées. Après ce temps, l'enflure de l'abdomen et celle des extrémités était totalement dissipée, et Victoire parfaitement guérie reprit ses travaux accoutumés.

A ce fait, qui montre que l'imagination n'est pas *toujours* la cause des phénomènes du magnétisme, ainsi que le prétendent quelques docteurs modernes, M. le curé ajoute les deux observations suivantes.

Un domestique ayant donné par mégarde à Mme ***, somnambule, la serviette dont son magnétiseur s'était servi, elle ne put manger, quoiqu'en se mettant à table, elle se sentit fort bon appétit. Ce ne fut qu'après dîné que l'on reconnut la cause de cet effet singulier.

En 1797, une femme vint prier M. le curé de lui magnétiser le bras gauche dont elle souffrait beaucoup par suite d'une chute. Il la guérit en quelques séances; mais dans la derniere, il eut l'idée, tout en faisant des passes le long du bras, de s'arrêter au poignet et de séparer ses deux mains de droite et de gauche, pour voir l'effet que cela produirait. Aussitôt cette femme jette un cri et saisit précipitamment son poignet de la main droite; il recommence une seconde fois et le même résultat a lieu. Surpris, il l'interroge et lui demande ce qu'elle éprouve; elle lui répond que c'était comme s'il avait séparé la chair des os avec un fer tranchant.

Il faut se borner à recueillir des faits semblables en attendant le moment où il sera possible de les expliquer. Nous n'espérons pas que notre excellent curé parvienne de sitôt, ainsi qu'il le désire, à convaincre les personnes qui les attribuent à l'imagination; il faudrait pour cela qu'elles voulussent bien reconnaître cette vérité : que pour pouvoir prononcer sur une découverte, *il faut l'étudier*, ou examiner les raisons de ceux qui en embrassent la défense.

Ch. B. D. M

Lettre de M. le comte E. Lanjuinais, *pair de France, à madame veuve* Touchard.

Bussy, Côte-d'Or, 4 août 1828.

Madame,

Je ne saurais mieux commencer cette lettre qu'en vous renouvelant l'assurance de ma plus vive reconnaissance pour les soins que vous avez bien voulu me donner; je n'oublierai jamais que je vous dois le rétablissement de ma santé et la guérison d'une indisposition grave qui me tourmentait depuis plus de six mois, et qui avait résisté à tous les remèdes indiqués en pareil cas : ce n'est que du moment où j'ai suivi un traitement magnétique, que j'ai commencé à être soulagé; enfin c'est au magnétisme que je dois le retour de ma santé : je joins à cette lettre la relation succincte de mon traitement magnétique. Si vous jugez qu'il soit dans l'intérêt de l'humanité de l'insérer dans votre utile journal, j'y donne avec plaisir mon assentiment.

Je fus atteint, dans le courant de l'année 1827, d'une fièvre assez forte qui, après m'avoir pris et quitté à plusieurs reprises, cessa enfin entièrement le 1er octobre de la même année; mais elle me laissa un mal de gorge très-violent, accompagné d'une faiblesse et d'un abattement général qui se peignait sur toute ma physionomie. Je fis inutilement usage de tous les gargarismes connus. On me conseilla, pour rendre aux organes le ton qui leur manquait, de me faire cautériser avec la pierre infernale les amygdales et la luette qui étaient fortement affectées. Je me soumis à cette opération douloureuse; elle me soulagea pour quelques jours, puis le mal reprit son intensité première. Ce fut alors que, d'après le conseil d'un de mes meilleurs amis, M. Chardel, je me décidai à me faire magnétiser. Il me conduisit chez vous, madame, où vous voulûtes bien me donner vos soins.

Il y avait trois jours que j'étais marié lorsque vous commençâtes à me magnétiser : j'éprouvai un mieux sensible dès la première séance ; quinze suffirent pour rétablir mon estomac, dont les fonctions se faisaient très-mal depuis assez long-temps. L'appétit revint; il rappela mon embonpoint, qui dès ce moment va toujours croissant. Les amygdales et la luette, de violacées et très-gonflées qu'elles étaient, ne tardèrent pas à revenir à leur état naturel. Ne pouvant pas suivre le régime que vous me conseillâtes, je me bornai à boire chaque jour trois à quatre verres d'eau magnétisée.

Deux mois de ce traitement étaient à peine écoulés que les douleurs avaient disparu; une légère faiblesse que conservaient encore les amygdales, ne m'empêcha point de partir pour la campagne. Il ne me reste maintenant qu'un peu de chaleur au fond de la gorge; cette chaleur augmente légèrement lorsque j'ai mangé ou que je me suis livré à quelque exercice violent : mais cette très-faible incommodité commence à disparaître, et sans doute elle serait déjà dissipée s'il m'eût été possible de m'astreindre au plus simple régime.

Agréez, je vous prie, madame, la nouvelle assurance de mes sentimens de reconnaissance, ainsi que mon hommage respectueux. *Comte* E. Lanjuinais.

Épitre *adressée à M. M.... de la Marne qui sait tout, par un homme qui ne sait rien, mais qui se mêle de raisonner; en réponse à la brochure ayant pour titre :* Étude raisonnée du magnétisme animal, *et preuve de l'intervention* des puissances infernales *dans les phénomènes du somnambulisme magnétique.* (1).

Vous êtes très-versé, monsieur, dans l'histoire de la démonomanie; vous connaissez si bien les ruses des esprits infernaux, qu'il me paraît indubitable que vous êtes vous même un peu démon; mais votre diablerie ne vaut pas celle du diable boiteux de Lesage. Asmodée était fin, spirituel, aimable; et je suis fondé à croire que vous n'avez

(1) In-8°, rue des Mathurins Saint-Jacques, n. 18 : prix 1 fr. 50 c.

aucune de ces qualités-là. Je conviens cependant, parce que je me pique d'être juste envers tout le monde, je conviens que vous écririez très-bien si vous vouliez écrire raisonnablement.

Que vous a donc fait le magnétisme animal? a-t-il *ensorcelé* votre épouse, votre amie? a-t-il mis le diable dans le corps d'un de vos enfans? Rien de tout cela ne vous est arrivé, n'est-il pas vrai? D'où vient donc la sainte fureur dans laquelle vous entrez en prononçant seulement le mot magnétisme? pourquoi voulez-vous, à toute force, que les magnétiseurs soient en relation intime avec Satan et ses suppôts? pourquoi prétendez-vous qu'ils aient le pouvoir de souffler des esprits follets dans les individus qu'on leur présente, et qu'ils leur fassent faire toutes les niaiseries qui leur passent par la tête? pourquoi, dans votre sainte colère, dévouez-vous les magnétiseurs et les magnétisés à l'animadversion de tous les chrétiens, à la sévérité du gouvernement?

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots!

Cela n'est ni charitable, ni chrétien. Vous citez souvent l'évangile, et vous oubliez, M. M.... de la Marne, que votre conduite est diamétralement opposée aux maximes du saint livre. Jésus prêchait une morale saine, pure et douce; vous vous livrez à l'irritation et aux excès très-immoraux qui en résultent. Jésus pardonna à ses ennemis, et vous cherchez a vous en faire.

Vous êtes-vous persuadé qu'on entraîne les hommes du dix-neuvième siècle, en entassant de grands mots, presque toujours écrits avec irréflexion? avez-vous la modeste prétention de vous ériger en réformateur de votre siècle? Permettez-moi de vous représenter avec la modération dont vous pourriez ne pas vous écarter, que votre manière de prêcher ressemble un peu à celle de Mahomet: tu ne penses pas ce que j'enseigne, disait-il, je te tue. Fort heureusement pour les magnétiseurs, le glaive de Mahomet n'est pas tombé dans vos mains.

Le koran est un amas de choses absurdes et incohérentes, parmi lesquelles on trouve quelquefois de ces traits de mo-

rale dont ne s'écarte jamais impunément l'homme social. Votre brochure, M. M.... de la Marne, offre de loin en loin des éclairs de raison, qui s'éteignent dans un fatras de rêveries que je ne peux respecter, quoique ce soit vous qui les ayez écrites. Permettez-moi, monsieur, de vous représenter que vous ne connaissez pas la matière sur laquelle porte votre corrosive brochure : vous avez compilé des ouvrages pour et contre le magnétisme, vous en avez extrait des passages propres à favoriser vos vues, et vous savez très-bien, espiègle que vous êtes, que des phrases détachées de ce qui les précède et les suit, présentent un sens différent de celui qu'a voulu lui donner l'auteur. Croyez-vous que cette manière de citer soit bien loyale? Vous vous attachez particulièrement à M. Deleuze, qui, je le confesse, est un peu plus sorcier que vous; il persuade, il entraîne ses lecteurs, parce qu'il écrit purement, qu'il est modéré, impartial; qu'on sait que sa piété ne tient pas de la férocité du tigre, qu'il est charitable, homme de bien enfin dans toute l'étendue du mot : vous savez bien quelque chose de tout cela; vous avez glissé dans une note quelques expressions que la vérité vous a arrachée, et comme vous le dites très-bien, elle perce tôt ou tard. *M. Deleuze jouit d'ailleurs d'une honorable réputation*, parmi ses sorciers sans doute. Honte, infamie à notre siècle, qui honore un homme qui, selon vous, remplit sur la terre le rôle d'un adepte des puissances infernales! (Pag. 11.)

Quel succès eût obtenu votre brochure au douzième siècle! avec quelle ardeur on eût allumé les bûchers! avec quel zèle on y eût entassé les magnétiseurs et les magnétisés! Les temps sont un peu changés, M. M... de la Marne; la terre est sans doute surchargée de sorciers, mais on ne les brûle plus, ce qui est très-fâcheux pour vous.

Passons à une courte analyse de votre édifiant ouvrage; je vous suivrai chapitre par chapitre.

Vous commencez par admettre que le magnétisme était connu dans l'antiquité la plus reculée; vous partagez, à cet égard, l'opinion de M. le comte Abrial. Mais il attribue le magnétisme et ses effets à une faculté physique naturelle

à l'homme; vous les attribuez, vous, à l'intervention des esprits infernaux : en effet, puisque tous les païens sont irrémissiblement damnés, Satan seul a pu inspirer leurs somnambules (pag. 3). Voilà de bons argumens auxquels on ne peut rien répliquer.

Vous êtes tellement versé dans la science sublime des sortiléges, des incantations, peut-être même dans les diaboliques pratiques des incubes et des succubes, que vous assignez au démon les prodiges qu'il peut opérer, et que vous fixez les limites où il est forcé de s'arrêter (pag. 4 et 5); je vous en fais mon compliment.

Vous mettez en scène (pag. 5) un prince dont toute la France révère la mémoire, pour lequel vous priez vous-même tous les ans, et vous lui reprochez la faiblesse *coupable* qui sembla protéger le philosophisme pendant son règne. Louis XVI ne protégea jamais les ouvrages condamnables. Vous le savez si bien, que, de son temps, vous n'eussiez peut-être pas écrit le vôtre. Priez pour vos rois, M. M... de la Marne, et ne les jugez pas. Le fameux : *rendez à César ce qui appartient à César*, ne s'applique pas seulement à la rentrée des impôts; il comprend l'observation de tous les devoirs des sujets envers le chef de l'État; vous connaissez cette doctrine comme moi, et vous la prêcherez quand votre intérêt l'exigera. Au reste, il vous fallait une transition pour passer à l'*infâme* Mesmer et au rapport des commissaires nommés par Louis XVI pour examiner le magnétisme.

Je vous ai charitablement averti que vous ne connaissez pas le magnétisme, et je vais vous en donner une première preuve : vous tirez des conséquences de certains passages du rapport de ces commissaires (pag. 6), et tous les démons, ou, si vous l'aimez mieux, tous les magnétiseurs sentent, sont convaincus que les commissaires n'ont rien vu et ne pouvaient rien voir, parce qu'ils n'ont pas tenu leurs séances d'une manière suivie, parce qu'ils n'ont jamais été réunis, parce qu'ils commandaient des expériences comme vous lorsque vous étiez à Montrouge commmandiez une reliûre de maroquin noir pour votre bréviaire.

Les initiés, dites-vous (pag. 7), avouent unanimement que leur pouvoir consiste *dans une invocation* sans laquelle tous leurs *mouvemens magiques* n'aboutiraient à rien. Sans doute, d'après votre système, cette invocation s'adresserait au diable; vous êtes ici en contradiction avec vous-même. Satan ne peut être que l'auteur du mal: quel homme pourrait le prier de soulager, par ses procédés, un être souffrant? Non, M. M... de la Marne, nous ne faisons pas d'invocations, nous opposons aux misères humaines une volonté ferme et soutenue. Je vous le répète : vous ne connaissez pas le magnétisme.

On m'a dit qu'en Allemagne les magnétiseurs joignent aux procédés magnétiques le secours de la prière; mais c'est leur Dieu qu'ils invoquent, c'est le vôtre, et c'est à leur entière confiance en lui qu'ils doivent quelquefois des succès prodigieux.

Vous nous assurez (pag. 7) qu'il est des individus qui sont *immagnétisables*. Oh, cette fois, vous avez raison; il est des sujets qui ne sont nullement susceptibles des effets du magnétisme : ceux-là sont, sans doute, du très-petit nombre des élus sur lesquels la malice infernale ne peut rien. N'est-ce pas là ce que vous avez voulu dire?

J'ajouterai à votre assertion qu'il est même des somnambules qu'on soulage, mais qui ne guérissent jamais : vous voyez que je suis de bonne foi. Vous conviendrez aussi qu'il est des maladies qui résistent à tous les efforts de la médecine. Qu'en conclurons-nous ? que la médecine de la nature et celle de l'art ne peuvent prolonger la vie humaine au-delà du terme annoncé par la désorganisation des êtres.

Je vous suis pas à pas, et j'arrive à un passage que l'ignorance la plus complète en magnétisme a pu seule vous dicter (pag. 7). *La personne magnétisée est comme endormie presque subitement; on l'interroge à grands cris, on l'accable d'injures, on l'outrage avec toute l'insolence imaginable, on tire à ses oreilles des armes à feu, on la frappe violemment, on lui présente, sous l'organe de l'odorat, un vase rempli d'ammoniaque concentrée; on perce*

ses membres de pointes de fer, on y applique le plus cuisant moxa, on les déchire on les brûle, etc. (1). Hé, où avez-vous vu de semblables atrocités? quel magnétiseur s'est abandonné à de tels accès de rage? quelle magnétisée a été sa victime? vous ne citez, à l'appui de ces infamies, aucune autorité; donc vous n'en avez pas. Ah! je vois ce que c'est : ce paragraphe a été écrit par quelques femmelettes pour la chiffonnière du coin ;

Mais qu'une femme crie, une autre criera,
Et toutes crieront, tant qu'il en surviendra.

Pardon, M. M... de la Marne, je sens que je m'échauffe. Mais les passions se communiquent; vous êtes, en ce moment, mon magnétiseur, vous m'avez *ensorcelé*, vous avez soufflé sur moi le fiel et la haine.... Allons, je me modère: pardonnez-lui, Seigneur, car il ne sait ce qu'il fait.

Vous croyez présenter une preuve sans réplique de la communication des somnambules avec les esprits infernaux, en citant ces paroles de M. Deleuze (p. 11) : *Tantôt le somnambule entend une intelligence, un ange, une ame qui lui parle, qui lui révèle une partie de ce qu'il veut savoir.* D'abord un ange n'est pas un diable; ensuite M. Deleuze a-t-il dit que ces auditions fussent réelles? Des insensés détenus à Charenton ne sont-ils pas frappés des mêmes prestiges? et vous ne prétendez pas encore, M. M..., de la Marne, que la folie soit un effet de l'obsession de l'enfer; cela viendra peut-être. Mais pourquoi l'imagination d'un somnambule ne pourrait-elle s'égarer un moment, quand celle d'un homme aussi éclairé, aussi sage, surtout aussi modéré que vous, lui fait voir partout, et sans interruption, le diable et ses ténébreuses manœuvres?

Vous passez (p. 12) ensuite à un pauvre auteur de votre création qui, sans penser à mal, travaille dans son cabinet;

(1) Il est vrai que plusieurs de ces actes de cruauté ont été faits partiellement sur différens malades, et non dans une même séance et sur une seule somnambule, comme le donne à entendre M. M... de la Marne; mais il est à remarquer que ces excès n'ont été l'œuvre d'aucun magnétiseur, mais de médecins qui cherchaient à reconnaître l'existence du magnétisme.

un magnétiseur qui aime les choses extraordinaires, l'endort à travers la muraille. Si vous connaissiez le magnétisme, vous sauriez que ces effets ne peuvent être produits que sur des êtres en plein rapport avec leur magnétiseur. Vous établissez une fable, et vous en tirez les conséquences qui vous conviennent. Avouez au moins que cela est commode.

Vous examinez ensuite ce que vous appelez les prestiges du magnétisme, vous les dérangez pour les réarranger après; vous vous jetez dans l'exagération, dans l'hyperbole. Prenez garde, M. M... de la Marne, celui qui s'érige en précepteur du genre humain doit être simple comme les vérités qu'il annonce.

Cependant vous dites (p. 16): *Or, puisque d'après les hypothèses de l'affiliation magnétique, certains hommes peuvent, sans l'assistance d'aucun être surhumain, les produire (ces effets) sur deux ou trois personnes, pourquoi d'autres hommes ne pourraient-ils pas, avec un peu plus d'imagination, avec des pensées un peu plus vives, les opérér ces phénomènes sur dix, sur mille, sur cent millions, sur la race humaine tout entière? Ne pourraient-ils pas aussi avec plus d'imagination encore fendre des montagnes, soulever l'Océan, briser la terre, et en disperser les débris dans l'immensité des espaces?*

Ce que vous présentez là comme des idées extravagantes est très-possible, d'après vos vues, quoique vous ayez assigné, pages 4 et 5, des limites à la puissance des esprits infernaux. Mais quel grand homme n'est pas quelquefois en contradiction avec lui-même? Ce que vous attribuez jusqu'ici au démon ne sont que des niaiseries en comparaison de la subversion du globe; et pourquoi le diable n'en finirait-il pas tout d'un coup? Il prendrait tout le genre humain d'un coup de filet, et vous aussi, M. M... de la Marne, qui peut être n'êtes pas en état de grâce.

Avez-vous bien réfléchi quand vous avez écrit le passage que je viens de citer? je le trouve mal sonnant et sentant l'hérésie. Et pourquoi *ne fendrait-on pas des montagnes*, puisqu'il est écrit qu'avec la foi on les transporte?

C'est assez, dites-vous ensuite, avoir combattu des fictions insensées, auxquelles personne peut-être ne croit véritablement, pas même les écrivains qui en défendent avec le plus de chaleur la ridicule absurdité (p. 17). Je vous estime au point, M. M... de la Marne, d'être persuadé que vous ne croyez pas un mot de ce que vous venez de dire ; ce serait déclarer que tous les magnétiseurs et les magnétisés sont des charlatans ou des fripons, et cela ne serait pas poli du tout.

Vous vous plaignez de ce qu'aucun magnétiseur ne peut vous expliquer par des lois naturelles les phénomènes du magnétisme ! Vous savez bien que nous sommes finis, et que les anciens Égyptiens, qui n'étaient pas des sots, avaient écrit au bas de la statue d'Isis : *Nul ne soulèvera le voile qui me couvre.* Tout ce que je peux vous dire, moi qui ne sais rien, c'est qu'il est reconnu en physique que tous les corps influent les uns sur les autres, et qu'il est vraisemblable que les effets magnétiques sont le résultat de cette influence. Je crains bien M. M... de la Marne, que cette explication ne vous satisfasse pas. Hé bien, composons; dites-moi comment, par l'effet de votre volonté, vous remuez votre petit doigt, et je m'engage à vous dire comment, par l'effet de la mienne, j'agis sur un malade. Cela ne me sera pas difficile : vous m'aurez éclairé.

Vous entrez ensuite dans un saint accès de colère contre les membres qui composent la commission de la faculté royale de médecine. La colère, quel que soit son objet, n'en est pas moins un des sept péchés capitaux. *La commission, dites-vous, se tait sur le magnétisme, tant elle se sent défaillir à la pensée des sortiléges somnambuliques, tant elle redoute le foudroyant aveu de l'existence d'une région habitée par des génies en communication avec la terre. Aux questions des magnétiseurs elle ne répond que par le silence de l'embarras.* Jusque-là vous êtes plaisant, très-plaisant, mais vous ajoutez : *Son matérialisme invétéré, sa haine contre les croyances catholiques lui ferment la bouche.* M. M... de la Marne, ces expressions ne sont

pas charitables, par conséquent elles ne sont pas chrétiennes. Savez-vous bien que si vous mettiez en ébullition les cerveaux des cuisinières, elles traiteraient nos pauvres médecins, comme les femmes de la Thrace traitèrent autrefois Orphée? Et qui vous guérirait ensuite quand vous seriez malade; car enfin vous tenez à la vie, malgré vos espérances sur l'éternité?

Je crois, M. M... de la Marne, qu'il faut toujours expliquer les choses par les moyens les plus simples. Si la commission de la faculté de médecine garde encore le silence, c'est qu'elle ne se croit pas suffisamment instruite pour rédiger et publier son rapport.

Votre chapitre IV (p. 18 et suiv.) n'est pas moins convaincant que les autres. Il traite de l'intervention de l'enfer dans les phénomènes magnétiques; et pour prouver ce que vous avancez, vous nous citez Tertullien, Cyprien, Lactance, Athanase. Sans doute ces très-respectables personnages admettaient des démons et des sorciers; mais vous savez bien, malin que vous êtes, que leurs écrits ne sont pas des articles de foi. D'ailleurs ses grands hommes n'ont jamais appliqué la sorcellerie au magnétisme, par une raison très-simple, à la vérité, c'est qu'ils ne le connaissaient pas. C'est à vous, M. M... de la Marne, qu'il était réservé de découvrir cette intéressante vérité.

Vous réunissez, selon le précepte d'Horace, *utile dulci*. Vous égayez vos lecteurs par une historiette plaisante : elle n'est pas nouvelle, car elle date de 1738.

Un missionnaire envoyé à la Cochinchine, voulait exorciser un Cochinchinois évidemment possédé du diable. Il ordonna à l'esprit malin de transporter son homme à la voûte de l'église, et de l'y fixer les pieds en haut et la tête en bas, ce qui fut aussitôt exécuté. Le missionnaire fit avouer à Satan que la religion païenne est fausse, ce qui était assez inutile, parce que les Chinois et les Cochinchinois ne sont pas païens; Satan confessa la vérité de la religion chrétienne, et il avoua qu'il était un trompeur.

Par malheur le bon missionnaire oublia de le chasser du corps de son Cochinchinois : on ne pense pas à tout. Il se borna à lui ordonner de le remettre à ses pieds sans lui faire aucun mal. Aussitôt Satan le lui jette *comme un paquet de linge sale* sans l'incommoder. La scène s'est passé à la Cochinchine ; va-t-en voir, etc.

Plus bas (p. 22), un bon ermite rend la parole à M. Alexis qui était aussi possédé du diable. L'ermite interroge l'esprit immonde, qui lui répond par la bouche d'Alexis. Pressé sur les motifs qui l'ont porté à s'emparer d'Alexis, il répond que c'est à cause de ses péchés. Ce diable-là n'avait pas l'esprit du corps. Au lieu de punir le pécheur, il devait le pousser dans la voie du vice, et la joncher de fleurs. Il est à remarquer encore que le bon ermite n'a pas plus pensé à chasser le démon du corps d'Alexis, que le missionnaire à l'expulser du corps de son Cochinchinois. Suffit-il à ces personnages de forcer le diable à entrer en conversation réglée avec eux? N'auraient-ils pas pu le renvoyer d'où il était venu? Ne l'ont-ils pas voulu? Dissipez le doute où je suis, M. M... de la Marne. Remarquons encore que l'aventure d'Alexis est arrivée en 1815. En 1815!

Vous persistez à voir le démon jouer le principal rôle dans les opérations magnétiques, et des sorciers dans les magnétiseurs et les magnétisés. Vous vous appuyez encore ici (p. 27) des paroles de M. Deleuze : *Il est des somnambules qui ont vu le diable, en ont eu peur, et ont demandé des prières et des cérémonies pour les chasser.* M. Deleuze a pu être trompé par quelque somnambule. Mais admettons la vérité de ce fait : il est concluant contre vous. Vous croyez, ou vous feignez de croire que le magnétiseur est un sorcier et le magnétisé un possédé; et vous voulez que le diable soit assez maladroit pour demander, par la bouche des somnambules, des prières et des cérémonies propres à le chasser! D'après les opinions que vous avez émises, d'après vos connaissances très-approfondies en démonomanie, vous savez bien que cela est impossible.

J'aime aussi à conter, et je vais vous rapporter un fait qui s'est passé à Beauvais en 1781. La demoiselle Berlancourt fut attaquée d'une maladie grave. Elle fut traitée et guérie par l'*infame* MESMER. Vous n'auriez pas manqué de voir dans cette cure l'intervention du diable. La guérison de mademoiselle Berlancourt est certifiée purement et simplement par *l'évêque de Beauvais, l'abbé de Pronleroy* son vicaire-général, *l'abbé de Vuatrin*, docteur en théologie et curé de Saint-Sauveur, *de La Guérinière*, vicaire-général du Beauvoisis, *les abbés Henri*, *Escauvette*, *Auxcousteaux de Couvreuil, Bernardet*, *Le Marchand*, chanoines de Beauvais, et *l'abbé Martin*, curé de Sainte-Marguerite, etc. (1)

Vous allez m'objecter qu'ils n'étaient ni magnétiseurs, ni magnétisés. Vous ne l'êtes certainement pas plus qu'eux, d'après la sainte horreur que vous inspire le magnétisme; mais permettez-moi de vous faire observer qu'un prélat et onze prêtres n'ont reconnu, dans le traitement de Mesmer, aucune marque de sorcellerie, ni d'obsession. Que dois-je en conclure pour vous complaire? qu'ils n'avait pas, à eux tous, la pénétration dont vous êtes doué.

Je conviendrai encore, si vous le voulez, que le père Hervier, religieux augustin, qui a magnétisé trente ans, et qui magnétise peut-être encore; que M. Bordier, curé de Blanzac, qui a envoyé à Paris, pour les faire insérer dans *l'Hermès*, plusieurs cures magnétiques qu'il a opérées, je conviendrai, dis-je, que ces deux ecclésiastiques sont des indignes, des sorciers, des réprouvés. J'en serais fâché cependant : ils ont rendu tant de services à l'humanité!

Votre brochure, divisée par chapitres, ne permet pas de la terminer par une péroraison; mais, en homme habile, vous avez réservé le grand coup pour le dernier. Vous reprochez, dans l'amertume de votre cœur, aux magnétiseurs et aux magnétisés de se livrer à des vices, à des pratiques infâmes, de ne chercher dans la pratique du magnétisme que le moyen d'assouvir leurs abominables désirs.

(1) Si vous doutez de l'authenticité de cet acte, on vous le communiquera au bureau de *l'Hermès*.

Voilà encore de l'hyperbole, M. M..... de la Marne. Il est possible qu'il se soit formé des liaisons trop intimes entre des magnétiseurs et des magnétisés de sexe différent : mais ne connaissait-on pas de liaisons de cette nature avant l'apparition de l'*infâme* Mesmer ? Les femmes que leurs maris traduisent tous les jours devant les tribunaux, ont-elles été magnétisées? le curé Maingrat et l'abbé Contrafatto sont-ils des magnétiseurs ?

Vous finissez enfin, car il faut bien finir, en appelant charitablement la sévérité du gouvernement sur le magnétisme ; vous l'avertissez, en toutes lettres, que les somnambules peuvent découvrir, *surnaturellement*, les secrets des familles et même ceux des états ; instruisez-moi, je vous en supplie. Il y a quarante-sept ans que le magnétisme est connu en France; indiquez-moi le nom d'un somnambule qui ait découvert une intrigue de cabinet.

Vous vous êtes amusé, convenez-en M. M... de la Marne. J'avoue franchement que je me suis amusé aussi ; mais je m'arrête : *user de tout et n'abuser de rien*, est la devise du sage.

Vous me répondrez vraisemblablement, et vous me direz des injures. Rappelez-vous, avant que de prendre la plume, le vieil adage : *Tu te fâches, Jupiter, donc tu as tort.*

Quoi que vous disiez, je suis résolu à ne pas répliquer; user son temps en disputes de controverse, c'est le perdre.

Un écrit clandestin n'est pas d'un honnête homme;
Quand j'accuse quelqu'un, je le dois et me nomme.

Vous m'entendez, M. M... de la Marne.

Je suis, avec toute l'estime *que vous méritez*,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

PIGAULT-LEBRUN.

M. Daloz a fait remettre, pour la femme Couturier, 5 fr.

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de *l'Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du Journal de *l'Hermès*, quai des Augustins, n° 25; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé ?

Comme il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1826 et 1827 de l'*Hermès*, l'éditeur prévient qu'il a été obligé d'en augmenter le prix; chacune de ces années est portée à 15 fr. au lieu de 12; 17 fr. au lieu de 14 pour la province; et 19 fr. au lieu de 16 pour l'étranger.

Nous annonçons sur la couverture quelques livres anciens sur le magnétisme, que l'on peut se procurer chez madame Lévi.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N. 10.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

OBSERVATIONS

SUR LES INCONVÉNIENS DE LA DIRECTION DONNÉE ACTUELLEMENT AUX ÉTUDES.

Elle empêche en physique la découverte des mouvemens premiers, et en physiologie celle du principe vital. Quelques réflexions à ce sujet, suivies de notions générales sur les opérations psychologiques, avec explication des travaux de l'intelligence dans le cerveau, du délire, de la folie et de la perte des souvenirs en sortant de l'état de somnambulisme lucide.

DEUXIÈME ARTICLE.

Le soleil est l'unique source du mouvement, partout il agite intérieurement les masses; car ses rayons pénètrent la terre, et forment avec elle une infinité de combinaisons que l'on peut ranger en trois classes principales: les fluides, les liquides et les solides. Nous nommons fluides certains mixtes où le mouvement divise la matière au point de la dissoudre et de la rendre imperceptible. Dans les solides, au contraire, la matière domine, et le mouvement se trouve caché sous la forme que les corps ont adoptée. Quant aux liquides, placés dans un état intermédiaire, les deux premiers principes s'y balancent, un peu plus ou un peu moins les vaporise ou les solidifie. C'est ainsi qu'une augmentation ou une soustraction de chaleur convertit l'eau en gaz ou la congèle (1). Ces expli-

(1) On ne saurait trop répéter que le calorique contenu dans les corps n'est autre chose que le mouvement en état de combinaison. En effet, où le calorique combiné puiserait-il le mouvement que la chaleur répand dans la combustion, s'il ne le contenait pas en lui-même?

cations sont faciles à concevoir; car il suffit d'interroger la nature pour reconnaître que les rayons solaires sont un élément des choses, et que la lumière, dégagée par la combustion des corps, s'y était engagée lors de leur formation. Les physiciens rejettent tout principe insaisissable, et c'est uniquement parce que les rayons solaires ne peuvent être saisis, qu'ils ont essayé d'expliquer les effets lumineux par les vibrations d'un éther de leur création (1). De même, pour matérialiser les fluides impondérables ils les ont supposés en repos, quoique nous ne les connaissions que par leurs mouvemens. Au surplus, les physiciens ont constaté que les phénomènes de l'électromagnétisme sont soumis aux influences de l'astre du jour, et ont une grande analogie avec la lumière; je ferai remarquer que le mouvement élémentaire, producteur de la lumière, domine en effet en état de combinaison dans la formation des fluides électrique, magnétique et galvanique.

Le soleil et la terre fournissent deux principes premiers destinés à s'unir, et qui s'unissent évidemment dans tout ce que nous offre la nature. Si la simplicité de ce système n'éloignait pas l'attention des savans, ils reconnaîtraient bientôt que, non seulement il s'accorde avec les expériences faites en physique jusqu'à ce jour, mais qu'il explique encore de la manière la plus naturelle la formation de la vie, et tous les phénomènes de la physiologie psychologique. Il suffirait dans les démonstrations de faire descendre les explications des simples aux composés, au lieu de tenter, comme on l'essaye inutilement depuis des siècles, de remonter des composés aux élémens. On conçoit, par exemple, qu'il serait facile d'expliquer la fluidité des corps par la combinaison de l'élément lumineux, puisqu'on est réduit à créer un fluide éthéré pour expliquer la lumière. Etudions d'abord la

(1) Les physiciens reconnaissent dans tous les corps des propriétés insaisissables, telle que l'attraction, et cependant ils n'admettent pas d'élément insaisissable, comme s'il pouvait exister des effets d'une nature différente de la cause qui les produit. Il est démontré qu'il existe un principe insaisissable, par cela même qu'il existe des effets qu'on ne peut saisir.

nature des rayons solaires, et nous reconnaîtrons ensuite que ce sont eux qui ont porté dans les corps, en s'y combinant, ces analogies de propriétés auxquelles la physique doit le rêve des ondes lumineuses. Cette marche me paraîtrait convenable, mais la méthode actuelle, hors laquelle on prétend qu'il n'y a pas de salut, ne permettra pas qu'on s'en occupe; car c'est une espèce de dogme qui défend de chercher les causes, et borne l'utilité des études à la matérialité des résultats. Il est décidé que l'univers ne renferme qu'un principe unique appelé matière; on ignore en quoi il consiste, et ce n'est qu'un nom donné à une substance inconnue; mais comme il s'applique à tout, on lui attribue les propriétés les plus contradictoires. Je n'insiste à cet égard que pour ne laisser aucun doute sur la nullité complète de nos connaissances quant aux élémens.

Le principe vital n'est pas mieux connu en médecine que celui du mouvement ne l'est en physique : ni les physiologistes ni les médecins ne savent ce que c'est que la vie; leurs études se bornent à l'observation des résultats. Cette ignorance des causes exerce sur la métaphysique même une influence fâcheuse; en effet, faute de connaître comment se forme le moyen d'union entre l'ame et le corps, on confond aisément l'exécution des pensées avec la puissance de penser, l'on prend le cerveau pour l'intelligence; et l'évidence de la destructibilité de l'organe rend bientôt l'immortalité de l'ame fort douteuse. Voilà, quant aux principes des choses, l'état des sciences dans ce siècle de lumières. De bonne foi, sommes-nous assez avancés pour rejeter sans examen un système nouveau, parce qu'il distingue les rayons solaires de la substance que la terre fournit, et qu'il déclare qu'ils se combinent dans les corps, et que la vie des êtres n'est que le mouvement individualisé? On se rappelle que le mot matière, dans l'acception où je l'emploie, se borne à désigner ce qui constitue la consistance des choses.

Le soleil verse ses rayons sur notre globe principalement entre les tropiques; ils s'y trouvent retenus, et forment, en s'y combinant, le fluide électromagnétique que l'on peut considérer comme la vie de la terre, car c'est le principe de

son mouvement individuel. Elle l'use, et, après s'en être servie, elle s'en débarrasse par les pôles : de là l'accumulation d'électricité dans ces régions, et la fréquence des phénomènes lumineux qui s'y manifestent. Le mouvement ne se combinerait jamais s'il n'avait avec la matière une affinité élective; cette affinité agit ensuite dans les composés, elle tend à réunir les masses, et croît en raison composée de leur volume et de leur distance; de là l'attraction. On sait que l'aimant et le fluide électrique, que les rayons solaires forment d'abord, attirent le fer et beaucoup d'autres substances.

L'univers physique contient deux élémens destinés à s'unir, la matière et le mouvement; mais en se combinant ils ne changent pas de nature, et ne peuvent jamais produire dans les composés que des agitations au dedans, et des impulsions au dehors (1); car c'est tout ce que l'on peut obtenir avec de la matière et du mouvement. Il y a bien loin de là aux sensations et aux pensées; la raison est forcée de l'avouer, et de reconnaître dans l'homme un être intelligent et sensible, essentiellement différent des principes dont son corps se compose. La vie a pour objet de mettre cet être que nous appelons ame en rapport avec l'organisation, en liant sa sensibilité à toutes les impressions qu'elle reçoit. Pour établir ce rapport, il est évident que la vie devait animer d'abord le corps, lui donner ensuite l'aptitude de nous communiquer des sensations, et fournir enfin à l'ame le moyen de le diriger à son gré. C'est en effet ce qui existe chez l'homme.

J'ai précédemment expliqué comment la vie se forme dans le travail de la respiration. Elle présente trois modifications, savoir : la vie animo-végétale, le fluide nerveux, et la vie spiritualisée. La première produit les mouvemens organiques, elle a pour objet spécial l'existence du corps; la seconde lui sert à communiquer des sensations à l'ame, et nous employons la troisième à l'exécution des actes de notre

(1) Si l'on veut y réfléchir, on s'assurera que l'excitabilité musculaire n'est qu'un genre d'élasticité que la combinaison du mouvement peut produire; car ce n'est qu'une agitation dans les fibres.

volonté. La respiration forme la vie animo-végétale en dépouillant l'air du mouvement élémentaire qu'il contient afin de le faire entrer dans la circulation sanguine. L'organe cérébral sépare ensuite cette première modification vitale du sang pour en composer le fluide nerveux, et celui-ci se spiritualise enfin en s'échappant du centre de l'affectibilité vers notre ame. Ainsi les modifications de la vie humaine se forment successivement par trois élaborations du mouvement élémentaire. Je n'ai parlé de la première que pour indiquer l'origine des deux autres : confondue avec le sang, elle produit la chaleur animale et l'excitabilité musculaire (1); mais elle n'est pas liée assez immédiatement aux opérations de l'ame, pour qu'il soit nécessaire d'en parler plus amplement dans l'explication des phénomènes de la physiologie psychologique.

Le fluide nerveux, comme le fluide électrique, conserve peu de parties matérielles : séparé du sang par la glande cérébrale, il est l'objet d'une circulation particulière dont le cerveau est le principal organe; elle part et revient après avoir formé l'affectibilité du corps. J'appelle affectibilité la faculté que les nerfs donnent à nos organes, de nous faire éprouver des sensations à l'occasion des impressions qu'ils reçoivent : elle est due à la circulation nerveuse, et cesse avec elle. L'affectibilité a dans le cerveau un centre commun où retentissent toutes les impressions; c'est là qu'il s'en fait pour notre ame un échange contre des sensations. Il est essentiel de ne pas confondre l'affectibilité avec la sensibilité. La première appartient au corps, et la seconde exclusivement à l'ame.

L'affectibilité est produite par le fluide nerveux qui se répand dans le système de la nutrition des organes; les impressions qu'ils reçoivent ensuite communiquent au fluide

(1) La vie animo-végétale prépare l'organisation à recevoir l'action de l'ame en produisant l'excitabilité musculaire; c'est une sorte d'élasticité qui se forme dans les corps par la combinaison du mouvement élémentaire. On peut voir à ce sujet l'explication que j'ai précédemment donnée de la cause de l'élasticité des solides dans le numéro de *l'Hermès* du mois d'avril dernier.

des commotions d'où résultent pour notre ame des émotions analogues que nous nommons sensations. Ainsi le mouvement des impressions reçues se dégage de la matière, passe dans le fluide nerveux et se spiritualise en parvenant à notre ame. Telle est l'affiliation des communications du corps avec elle.

Notre ame de son côté dispose du corps au moyen de la vie spiritualisée que les magnétiseurs nomment *fluide magnétique ;* elle est formée par le fluide nerveux qui s'échappe sans cesse du centre de l'affectibilité cérébrale. Cette dernière modification vitale, élaborée par l'ame, la captive et devient, en s'assimilant à la nature spirituelle, la chaîne qui nous unit au monde matériel et l'agent nécessaire de notre volonté sur la terre : nous l'employons dans tous nos mouvemens, elle porte l'action spirituelle de la pensée sur l'affectibilité qui réagit ensuite sur l'excitabilité musculaire en la contractant (1). Ainsi le mouvement de la volonté passe de l'ame dans la vie spiritualisée, s'en dégage pour agir sur l'affectibilité, et se matérialise enfin en contractant les muscles. Tel est le mécanisme des impulsions que nous donnons à nos membres. Cette marche est l'inverse de celle suivie dans les communications du corps avec l'ame. Un moment de réflexion suffira pour convaincre que cela doit être ainsi. En effet, les sensations et les mouvemens volontaires suivent nécessairement la même voie, à la seule différence que les premières commencent par les impressions des organes et nous arrivent du dehors, tandis que les seconds partent de la volonté et s'exécutent en contractant les muscles.

On conçoit, d'après ce que je viens d'exposer, que nos sensations sur la terre ne peuvent varier qu'avec les impressions reçues par les organes, puisqu'elles en sont toujours le résultat. Ainsi, tout changement dans nos sensations suppose nécessairement un changement antérieur dans l'affectibilté : on se rappelle que le fluide nerveux la forme,

(1) Quand les nerfs sont paralysés ou ont été coupés, les membres auxquels ils appartiennent perdent leur affectibilité, et par conséquent la volonté n'en peut plus disposer.

et l'on comprendra que toute altération dans ce fluide doit influer sur l'affectibilité, et que s'il change de nature, elle doit nécessairement changer avec lui. Ce dernier phénomène est ce qui constitue l'état de somnambulisme lucide que j'expliquerai plus loin.

La mémoire est une réaction de l'intelligence sur la sensibilité ; elle consiste à renouveler les sensations passées pour les examiner de nouveau ; et comme elles naissent toutes sur la terre à l'occasion d'impressions reçues par l'affectibilité du cerveau, c'est nécessairement sur lui que le travail de la mémoire s'exécute. En effet, quand l'ame veut examiner une sensation passée, elle porte son action sur l'organe qui la lui avait communiquée afin de la renouveler en reproduisant l'impression qui l'avait fait naître. Cette marche est inévitable tant que la vie nous retient dans un corps ; mais pour qu'elle ait le succès désiré il faut que l'affectibilité soit restée la même; autrement, s'il y a changement, le travail de la mémoire devient impossible, parce que la volonté ne retrouve plus dans l'organe l'aptitude à recevoir l'impression qu'elle veut rappeler. C'est ce qui arrive aux somnambules lucides rentrés dans la vie ordinaire.

Le travail de la mémoire s'exécute au moyen de la vie spiritualisée. J'ai déjà dit comment elle s'associe à toutes les actions de l'ame; elle la retient captive sur la terre en prenant dans nos organes deux attaches distinctes : la première dans le cerveau, au point où le fluide nerveux s'échappe vers l'ame en lui donnant des sensations ; la seconde aux plexus solaire et cardiaque. L'une est le rendez-vous des impressions du corps, l'autre celui des émotions de l'ame; elles s'y incarnent en produisant diverses contractions. Ainsi les impressions reçues par les organes arrivent au cerveau et se spiritualisent, tandis que les sentimens de l'ame se matérialisent en quelque sorte par les mouvemens qu'ils communiquent aux plexus (1). Cette réciprocité d'action s'opère

(1) Tout le monde sait que la douleur ou le plaisir causent des spasmes dans la poitrine : ils sont produits par la réaction de l'ame sur le corps à l'attache que la vie spiritualisée prend aux plexus, qui ne sont eux-mêmes qu'une dépendance du nerf grand-sympathique.

au moyen de deux foyers d'affectibilité dont l'un, placé au cerveau, est l'echo des impressions organiques, tandis que l'autre, placé aux plexus, est celui des émotions de l'ame.

Tous les nerfs nous donnent des sensations; mais ceux des organes des sens affectés par les objets extérieurs nous apprennent ce qui existe au dehors, tandis que ceux des plexus agités par les émotions de l'ame, ne font que les reproduire. C'est une réaction de la sensibilité sur elle-même qui ne nous apprend rien, elle ne fait que répéter ce que nous avons senti (1).

Plusieurs médecins se sont mépris dans les aliénations mentales sur le siége du désordre, faute d'avoir fait cette distinction. En effet, la folie est une maladie du corps qui pervertit ses relations avec l'ame: si, d'abord, elle se manifeste par l'incohérence des idées, le siége principal en est au cerveau, tandis qu'il est aux plexus quand, à son origine, elle éclate dans les sentimens. Le spleen est dans ce dernier cas; et quant au premier, l'examen du sommeil et du phénomène des rêves suffira pour en expliquer le mécanisme.

La vie spiritualisée, que l'on appelle encore fluide magnétique, est l'agent de la volonté. L'ame en dépense sans cesse pendant la veille, et lorsqu'il ne lui en reste plus assez pour bien posséder le corps, ses relations avec lui deviennent difficiles; elle éprouve alors un malaise qui l'engage à s'abstenir (2). La diminution de vie lui permet d'isoler sa sensibilité de l'affectibilité cérébrale, afin de n'en plus recevoir de sensations: le corps lui devient ainsi momentanement étranger, et cet état est ce que nous nommons sommeil. On l'a

(1) Cet écho acquiert plus d'énergie dans l'état de somnambulisme lucide, en sorte que les somnambules le confondent souvent avec la sensation première, et croient voir et entendre par les plexus.

(2) Lorsque la vie spiritualisée est nombreuse, l'intensité de ses rapports avec le fluide nerveux nous contraint à recevoir des sensations malgré nous; cependant le sommeil est jusqu'à un certain point soumis à l'empire de la volonté, et nous pouvons le provoquer ou le suspendre long-temps. Lorsque l'on a magnétisé avec excès, le besoin du sommeil se fait impérieusement sentir en raison de la perte de vie spiritualisée que l'on vient de faire.

comparé à la mort, parce qu'elle détruit le rapport des organes avec la sensibilité et que le sommeil le suspend pour un temps.

Pendant la veille, l'ame envahit l'organisation et la possède par l'action soutenue qu'elle imprime à son agent, la vie spiritualisée. C'est par ce moyen qu'elle conserve la rectitude du tronc, en maintenant les contractions musculaires; mais dans le sommeil la volonté abandonne le corps, l'action de son agent cesse, et les membres fléchissent dès que la vie spiritualisée se retire. Le sommeil ordinairement est simultané; mais quelquefois il se déclare peu à peu et commence par un engourdissement qui des extrémités gagne le tronc et la tête. Les mêmes gradations peuvent accompagner le réveil, mais elles suivent un ordre inverse; la tête déjà réveillée permet alors de sentir dans une sorte de vague l'existence des autres membres encore en repos (1).

Le corps cède à son inertie naturelle dès que l'ame ne s'en occupe plus, et la flexion générale des membres de l'homme qui s'endort est la conséquence de la retraite de l'agent de la volonté; mais comme celle-ci est étrangère au mécanisme des circulations sanguine et nerveuse, elles se maintiennent pendant le sommeil, encore qu'une portion du fluide nerveux renouvelle la vie spiritualisée, en continuant à s'échapper du centre de l'affectibilité cérébrale; elle s'accumule et contraint bientôt l'ame à s'occuper du corps en lui communiquant des sensations malgré elle. Telle est la cause du réveil naturel. On conçoit que toute secousse, tout accident, doivent subitement amener le même résultat.

Le sommeil commence ordinairement par être profond, il le devient moins à mesure que les pertes de vie spiritualisée se

(1) Le sommeil, rigoureusement parlant, n'existe que dans la tête; car c'est là que se trouve le centre de l'affectibilité avec lequel la sensibilité de l'ame est en communication et dont elle s'isole quand nous dormons.

réparent; c'est par cette raison que les rêves sont plus fréquens et plus suivis le matin. Les communications imparfaites qui se sont rétablies entre l'ame et le corps nous donnent alors des demi-sensations; elles excitent notre mémoire et nous les précisons en cherchant à les examiner : tout ce qui émeut notre sensibilité peut devenir l'occasion d'un rêve (1). S'il s'agit d'un lieu, notre intelligence en peint les détails en s'en occupant, et les impressions qu'en reçoit l'affectibilité cérébrale nous présentent bientôt une suite d'images qui se succèdent dans l'ordre de nos souvenirs. Cet ordre est souvent bizarre et tel que la réalité ne peut rien offrir de semblable; c'est le travail des pensées de l'homme endormi. L'ame pendant le sommeil s'est isolée de l'appareil des sensations, elle a cessé de posséder l'affectibilité cérébrale; mais ses rapports avec elle commencent à se rétablir lorsque se forment les songes, en sorte qu'elle reçoit alors comme une œuvre étrangère les images que ses souvenirs y tracent : telle est la cause de l'illusion des rêves; ils nous trompent parce que les sensations qu'ils font naître absorbent notre attention, et ne sont pas rectifiées comme dans la veille par celles que la réalité produit.

Le sommeil est une preuve de l'existence de l'ame : c'est une séparation momentanée du physique et de l'être moral; elle démontre l'union des deux natures que nous réunissons sur la terre : en effet, si le jeu de l'organisation produisait dans l'homme la sensibilité et l'intelligence, comme il produit la végétation dans les plantes, nous ne pourrions pas suspendre à volonté le travail de nos pensées et en priver le corps pour un temps. Si l'on fait attention que le sommeil est sous plusieurs rapports soumis à l'empire de la volonté, qu'elle peut s'en défendre, s'y livrer ou le chasser, on demeurera convaincu que la puissance de penser, qui se sépare ainsi de l'organisation, n'en saurait être un produit.

(1) L'imagination consiste à prendre dans nos souvenirs différentes images pour en former un ensemble fantastique; les rêves offrent le même travail.

Le travail de la mémoire de l'homme éveillé peint des images dans son cerveau de même que dans celui de l'homme endormi ; chacun peut s'assurer de cette vérité en s'observant attentivement lui-même quand l s'efforce de se rappeler les détails d'un lieu ; il reconnaîtra que les images de ses souvenirs se forment et se complètent les unes après les autres, et qu'il ne les aperçoit bien que lorsque ses efforts ont terminé le tableau. Ces images sont d'autant plus vives que l'affectibilité de l'organe qui les reçoit a plus de délicatesse. Quelques personnes en fermant les yeux voient intérieurement les objets qui les occupent fortement et sur lesquels leur attention se concentre. Ce phénomène n'est pas très-rare chez les enfans, et n'est que l'effet d'un souvenir plus vif et mieux senti.

Nous devons à nos sensations la connaissance de ce qui nous entoure, et ce sont encore elles qui produisent l'illusion de nos songes, car en dormant nous voyons et nous entendons comme nous le faisons éveillés ; les sensations sont les mêmes, seulement elles nous arrivent par une autre voie. En effet, dans la veille nos yeux reçoivent du dehors les images que le fluide nerveux transmet à l'affectibilité cérébrale, tandis que dans le sommeil ce sont nos souvenirs qui les y tracent directement.

Je l'ai déjà dit, lorsque nous dormons notre ame est trompée par ses sensations ; elle voit et entend ses propres pensées, c'est ce que nous appelons rêver, et le travail de la mémoire explique comment se forme l'illusion des songes. Les mêmes erreurs se manifestent en état de veille quand la mobilité de l'affectibilité cérébrale est portée à l'excès et qu'on l'exaspère sans cesse en l'occupant d'un objet unique. Dès que la réaction mentale acquiert la puissance des impressions premières il devient impossible de les distinguer, nous voyons et entendons nos pensées comme les objets et les sons extérieurs ; les sensations produites par les uns et par les autres ont la même énergie, et la raison s'égare dans un mélange d'erreurs et de vérités. Ces hallucinations ont leurs degrés ; elles caractérisent les monomanies, qu'elles ac-

compagnent toujours. J'en pourais citer une foule d'exemples. Une dame avait recueilli chez elle une orpheline qu'elle traitait avec bonté : celle-ci dans son service était chargée de soigner des lapins ; il lui vint à l'idée que si elle les tuait elle serait certainement chassée. Les conséquences qu'aurait cette méchante action frappèrent son imagination au point qu'elle finit par entendre une voix qui lui disait de tuer ces animaux. Plus ce conseil l'effrayait, plus il se faisait entendre, car elle s'en occupait davantage. Fatiguée ainsi et ne pouvant échapper à sa propre pensée, elle s'y abandonna, et les lapins furent tués sans aucun autre motif. Les monomanies luxurieuses sont malheureusement assez communes. Quand une imagination vive se laisse entraîner, dans la solitude de ses pensées, au penchant qui la porte à se retracer des scènes et des images lascives, il peut arriver qu'elles s'emparent de l'affectibilité du cerveau de manière à y produire les mêmes impressions que la réalité. Vainement le malade s'efforce-t-il ensuite d'échapper aux hallucinations qui le poursuivent, il est rare qu'il puisse y parvenir, et sa raison, même avec le secours de la médecine, succombe ordinairement sans retour. La brochure que le docteur Esquirol a publiée sur les monomanies homicides est pleine d'exemples analogues ; je pourrais les citer tous sans exception et les expliquer de même, mais je crois en avoir dit assez pour me faire comprendre.

Le délire dans les maladies est causé par le spasme du cerveau, qui produit de lui-même, en se contractant, les impressions que les objets extérieurs devraient y faire naître. Ces peintures sont ensuite complétées et continuées, comme dans les rêves, par l'intelligence qui s'en occupe ; et l'exaspération est telle, que presque toujours les impressions venant de l'extérieur cessent de se faire sentir (1).

Le délire peut être considéré comme une folie momentanée causée par la fièvre ; car la folie se manifeste de même

(1) Quand le délire est causé par l'activité du sang il est moins fâcheux ; mais il est souvent d'un pronostic sinistre quand il a son siége dans le système nerveux.

quand nos sensations ont cessé d'être en rapport avec la réalité. Cependant elle se borne, ordinairement, à pervertir certaines sensations, tandis que, dans le délire, le désordre est général. En effet, quand le cerveau, par une contraction spontanée, trace de lui-même les images qu'en état de santé il reçoit du dehors, les sensations de l'ame cessent de se lier à la réalité. Nous nous trompons en continuant de les attribuer à l'existence des choses, tandis qu'elles ne sont dues qu'aux convulsions de l'organe : telle est la cause de la folie ; elle égare notre raison parce qu'elle a perverti nos sensations. Une illusion analogue nous séduit dans les rêves, et leur explication jette beaucoup de jour sur cette matière.

La personne menacée de folie s'aperçoit quelquefois, dans les commencemens, que ses sensations actuelles ne sont plus en harmonie avec ce qu'elle éprouvait jadis ; elle hésite alors, et dans ses rêveries elle s'occupe en silence à former sa conviction. Les efforts de la raison peuvent quelquefois, malgré nos passions, rectifier les erreurs de nos jugemens; mais il n'en est pas ainsi des erreurs de nos sensations, et quand les contractions spontanées du cerveau nous en communiquent sans cesse de fantastiques, elles finissent toujours par nous tromper. Ordinairement, l'on ne reconnaît l'aliénation mentale que long-temps après ; et quand elle ne se manifeste plus que dans les idées consécutives il peut devenir difficile de remonter à sa source.

Quelle que soit, dans la folie, la rapidité des réactions mentales, accrue par l'extrême mobilité du cerveau, il est certain que le désordre des idées commence toujours par celui des sensations; il est même impossible qu'il en soit autrement, car, en santé comme en maladie, nos idées sont toujours le résultat de nos sensations; et nous venons de voir que celles-ci sur la terre sont nécessairement dues aux impressions reçues par l'affectibilité cérébrale.

Les affections mélancoliques sont une maladie des plexus, que quelques personnes confondent à tort avec la folie. On se rappelle que le nerf grand-sympathique et ses dépen-

dances sont un écho qui ne nous apprend rien à l'égard des objets extérieurs; il ne fait que répéter l'état de l'ame de reproduisant ses agitations (1). Sans doute les contractions spontanées des plexus, ou les obstructions organiques qui embarrassent leur jeu, portent le trouble dans notre être moral; mais elles n'égarent pas notre jugement sur les choses. Les personnes atteintes de mélancolie conviennent souvent que les vapeurs sombres qui les assiégent n'ont pas d'autre cause que la maladie. Mais comment échapper à l'ennui d'une sensation de tristesse que la vie qui nous unit au corps nous renvoie continuellement? On n'y voit d'autre remède que de briser le lien, et le suicide, en séparant l'ame du corps, termine une association devenue insupportable (2). Toutes les maladies, et particulièrement celles qui affectent le système nerveux, influent sur l'affectibilité; elle s'exaspère, dans certains cas, au point que le travail des pensées devient d'une activité fatigante sans que sa justesse en soit altérée. Quelquefois l'affectibilité change de nature, et nous donne des sensations inconnues jusqu'alors; c'est ce qui arrive dans le somnambulisme lucide, que l'on peut considérer, sous quelques rapports, comme une sorte de maladie produite par l'invasion de la vie spiritualisée dans la circulation nerveuse.

Depuis que l'expérience a constaté qu'après la mort le

(1) Il existe un rapport intime entre les plexus et la matrice chez les femmes; voilà pourquoi les maladies de cet organe influent ordinairement d'une manière sensible sur leur moral.

(2) L'application répétée des ventouses sèches ou scarifiées sur la région cardiaque et le long de la colonne dorsale, une nourriture légère et de facile digestion, tenir le ventre libre, ordonner l'exercice modéré et défendre la vie sédentaire, sont des remèdes généraux que l'on peut employer utilement. Il convient éminemment d'y joindre les frictions magnétiques. Les rapports qui règnent entre les sentimens et les pensées se trouvent entre les plexus et le cerveau; ainsi les remèdes que je viens d'indiquer ne sont pas sans utilité dans la folie. On attribue souvent celle-ci à une inflammation des membranes du cerveau, tandis que, la plupart du temps, cette inflammation est la conséquence et non la cause de la maladie.

fluide galvanique contracte les muscles comme la volonté le fait pendant la vie, il est à peu près démontré que nous exécutons nos mouvemens par l'intermédiaire d'un fluide analogue; et puisque l'empire de notre volonté ne s'étend pas sur nos sensations, il est évident que cet agent n'est pas le même que le fluide nerveux. Cette distinction entre l'agent des sensations et celui de la volonté a été aperçue par le docteur Magendie; on eût dû la faire depuis long-temps, car, dans certains cas pathologiques, les sensations survivent aux mouvemens, et dans d'autres plus rares, ce sont les mouvemens qui survivent aux sensations (1). La vie forme le lien qui unit dans l'homme l'intelligence à la matière; le fluide nerveux est la voix du corps; elle nous apprend, malgré nous, ce qui affecte les organes, tandis que, pour les faire mouvoir, nous disposons à notre gré de la vie spiritualisée. J'ai fait connaître comment ces deux modifications vitales se forment : la première fournit les élémens de la seconde; mais, dans l'état normal, elles ne peuvent se mélanger; car, de même que le fluide nerveux séparé du sang n'y rentre jamais, de même aussi la vie spiritualisée ne retourne plus dans la circulation nerveuse dont elle est sortie (2). Néanmoins, ce phénomène peut se manifester accidentellement, et c'est ce qui constitue l'état de somnambulisme lucide. En effet, il peut arriver en magnétisant que la vie spiritualisée du magnétiseur (le fluide magnétique) pénètre la circulation nerveuse du magnétisé, et s'y trouve entraînée en assez grande quantité pour changer tout à coup son mode d'affectibilité : ce n'est plus alors le fluide nerveux qui le forme, mais la vie spiritualisée du magnétiseur, c'est-à-dire

(1) Dans un hiver rigoureux, un invalide leva le couvercle presque rouge d'un poêle en fonte, sans s'apercevoir qu'il s'était brûlé profondément. Ce fait est consigné dans les anciens Mémoires de l'académie de médecine.

(2) Dans l'état normal, la vie spiritualisée suit les nerfs artériels comme des conducteurs pour agir sur l'excitabilité musculaire, et faire exécuter les mouvemens; mais elle n'entre pas dans la circulation nerveuse.

une modification vitale élaborée par l'action de la volonté, et par conséquent bien plus rapprochée de la nature spirituelle. La nouvelle affectibilité que ce changement produit est susceptible de recevoir des impressions extraordinaires infiniment plus délicates ; de là naît pour le magnétisé un autre ordre de sensations et des perceptions inconnues jusqu'alors (1). Cet état singulier varie dans ses degrés selon les personnes et les circonstances : dès que l'agent de la volonté est parvenu à envahir la circulation nerveuse, il peut y porter le désordre en y introduisant l'action de l'intelligence ; aussi, la volonté du magnétiseur peut-elle suspendre partiellement le cours de la circulation nerveuse du magnétisé, paralyser ainsi un membre désigné, dénaturer les sensations en dénaturant les impressions qui les communiquent, et peindre dans l'affectibilité du cerveau de son somnambule des images et des tableaux de fantaisie (2). Ces phénomènes ne se produisent pas également sur tous les sujets; mais tous les magnétiseurs peuvent opérer quelque chose d'analogue.

Il est évident que toutes nos sensations sur la terre sont le résultat d'impressions que nos organes avaient d'abord reçues; elles se répètent dans l'affectibilité cérébrale, et je viens d'expliquer comment se forme le travail de la mémoire et les illusions des rêves. Je suis surpris, je l'avoue, que le changement dans le mode des sensations chez les somnambules lucides n'ait pas fait découvrir de suite qu'il résultait d'un changement antérieur dans la nature de leur affectibilité; car il était impossible qu'il en fût autrement. La perte de la mémoire des somnambules, en retournant à

(1) La vie met l'ame en rapport avec les organes du corps en liant sa sensibilité à toutes les impressions que leur affectibilité reçoit; elle ouvre ainsi notre faculté de connaître au monde matériel, et la ferme au monde spirituel, ce qui forme le mystère de notre incarnation. Je prie les magnétiseurs d'y réfléchir, et d'appliquer cette observation à toutes leurs expériences, ils en sentiront les conséquences.

(2) Les paralysies factices sont très-dangereuses.

la vie commune, en est encore une preuve; car si leur intelligence ne peut plus alors rappeler les sensations passées, c'est évidemment parce qu'elle ne retrouve plus dans l'affectibilité du cerveau l'aptitude à recevoir les impressions qui les avaient communiquées; aussi reproduisez l'affectibilité magnétique, et les souvenirs reparaîtront aussitôt. On a cru que dans l'état magnétique le siége des sensations se déplaçait, et venait se fixer aux plexus solaire et cardiaque; c'est avoir confondu le lieu de la production du son avec l'écho qui le répète. Les somnambules lucides voient par leurs yeux, et entendent par leurs oreilles; on peut s'en assurer en les engageant à s'examiner intérieurement; entr'ouvrez alors leurs paupières, et vous reconnaîtrez que le globe de leurs yeux s'est renversé, de manière à recevoir plus facilement les images que la vie spiritualisée y rapporte du dedans (1). Cette expérience a été faite plusieurs fois sans que je sache qu'on en ait encore tiré cette conséquence, toute simple qu'elle me semble. La direction donnée aux travaux magnétiques ne paraît pas, jusqu'ici, fort propre à fonder une instruction solide. Parmi ceux qui s'y livrent, les uns ne s'attachent qu'au merveilleux des phénomènes, et les autres n'y veulent voir que des résultats matériels. On dirait que les gens instruits qui daignent faire des observations en ce genre, s'en occupent avec la conviction que le matérialisme est l'histoire de la nature humaine, tandis que le spiritualisme n'en est que la fable. C'est une chose triste que les efforts faits par des hommes illustres pour créer des systèmes insoutenables, afin d'expliquer en ce sens les phénomènes du somnambulisme lucide. A la vérité, dans l'état actuel des sciences, la découverte des causes est jugée impossible, et tout se borne à l'examen des effets produits. La physique refuse de chercher le principe du mouvement; la physiologie ignore ce que c'est que la vie et s'en tient au mé-

(1) La vie spiritualisée est formée par une modification des rayons solaires. C'est une lumière mise à la disposition de la volonté, et à laquelle l'affectibilité magnétique nous rend sensibles.

canisme organique, et la métaphysique confond le travail des pensées avec la puissance de penser. C'est avec cette masse de lumières que la plupart des hommes déterminent ensuite les bornes du possible, et décident d'une manière absolue que tels ou tels faits ne peuvent pas exister. Le magnétisme animal a de graves inconvéniens, il a ses bienfaits et ses dangers; mais ses phénomènes sont inconciliables avec le matérialisme, et, dès qu'on les connaîtra mieux, il sera démontré que l'homme réunit en lui sur la terre l'ame, la vie et le corps (1).

C. Chardel.

Lettre de M. Aimé Paris *à M.* Chapelain, *docteur en médecine.*

Paris, 31 août 1828.

Omnia jam fiunt fieri quæ posse negabam.

Mon cher ami,

Je vous adresse des faits et quelques réflexions que vous publierez si vous le jugez convenable. Je crois qu'il pourrait en résulter quelque bien, non à l'égard des personnes qui ont vu; pour elles je ne fais que me présenter au combat après que les autres ont vaincu; j'écris encore moins pour ceux qui refusent de regarder, parce qu'ils ne veulent pas voir. Mon dessein n'est pas de persuader les hommes assez malheureusement nés pour soutenir une opinion en dépit des faits qui la contredisent, et malgré leur intime conviction qui leur dit que les faits sont vrais : ces derniers mentent, je les crois incorrigibles. Mais il est d'autres classes de lecteurs, et si le hasard fait tomber ces lignes entre les

(1) Je supplie les magnétiseurs, pour leur tranquillité autant que pour celle de leurs somnambules, de ne jamais oublier qu'ils tiennent dans leurs mains le lien qui unit le monde spirituel à la matière, et que se livrer à la fantaisie des expériences, c'est jouer la vie et la raison des personnes confiées à leurs soins.

mains de quelque homme de bonne foi, si elles ont pour résultat de conduire à l'examen de ce qui est un seul de ces esprits trop indolens ou trop indécis pour entrer dans des voies où il n'est pas démontré à l'avance qu'on doit trouver la vérité, n'eussé-je contribué qu'à l'amener à se mettre en marche, mon temps n'aurait pas été perdu.

Je ne vous promets pas d'être bref, parce que je veux être exact, et qu'il est besoin que les détails soient minutieusement rapportés pour qu'on puisse me suivre, depuis le scepticisme le plus prononcé, jusqu'à la ferme conviction que j'ai acquise.

Au sortir du collége, où l'on n'apprend rien, pas même à douter, un des premiers objets que j'entendis mettre en discussion fut le magnétisme animal. Des partisans qui avouaient ne pas le connaître, et des adversaires dont la bonne foi n'avait d'autre excuse que leur ignorance en pareille matière, n'étaient pas propres à éclaircir la question. Le hasard ou le caprice pouvaient seuls déterminer le parti que j'embrasserais; je me rangeai parmi les rieurs, qui sont presque toujours les plus forts en nombre s'ils le sont rarement en raison. Depuis ce temps, j'ai payé pendant près de dix ans avec une religieuse exactitude le tribut de plaisanteries contre le magnétisme et d'injures contre la stupidité des croyans, que ne peut se dispenser d'acquitter celui qui a trop d'esprit et de bon sens pour croire à de pareilles chimères.

En 1822, plusieurs personnes de ma connaissance eurent recours à madame Fanchouquet, somnambule, qui donnait ses consultations rue du Caire. M. S....s aîné, rue Thibautodé, n° 12, prétendait lui devoir la vie de son fils, et me racontait souvent l'impression qu'avaient produite sur lui la justesse des prédictions de cette femme, et le prompt effet des remèdes très-simples qu'elle avait prescrits. Je m'imaginai qu'il s'était laissé abuser par quelque ruse dont je ne serais point la dupe, et je parvins à obtenir d'accompagner chez madame Fanchouquet, pour lui inspirer plus de confiance, une personne qui allait souvent la consulter. Tout se passa hors de ma présence; mais je ne cherchais qu'un prétexte

pour obtenir une consultation pour moi-même. La somnambule m'assigna un jour : je me rendis chez elle à l'heure indiquée, elle ôta une bague de son doigt, se la mit sur le cœur et ferma les yeux aussitôt. Elle se borna à me dire quelques mots sur le soin que je devais avoir de m'abstenir de bière ; après avoir remis la bague à son doigt, elle me congédia, et moi qui voulais absolument qu'on me trouvât une maladie que je n'avais pas, et qu'on m'ordonnât un régime quelconque, à peu près comme dans les salons on exigeait presque du docteur Gall ou de ses disciples qu'ils trouvassent tous les organes développés d'une manière saillante sur toutes les têtes, je me retirai assez mécontent, et aussi incrédule qu'auparavant.

Ce fut vers cette époque que des circonstances qu'il est inutile de rapporter changèrent la direction de mes études, et que je commençai à m'occuper sérieusement de l'analyse des opérations intellectuelles. Il était impossible d'aborder cette matière importante en isolant complétement l'homme pensant de l'homme sentant ; je m'aperçus promptement de l'insuffisance de ma philosophie scolastique, et bien plus encore des inconvéniens qui provenaient du peu de soin qu'on prend de donner aux jeunes gens des notions d'anatomie et de physiologie. J'essayai de remplir au moyen des livres cette lacune de mon éducation ; mais je vis que les livres ne me dispenseraient pas d'étudier la nature, et je reconnus qu'il fallait m'habituer à ne rien voir et à ne rien entendre sans rapprocher les faits nouvellement observés de ceux qui m'avaient antérieurement frappé ; sans enregistrer dans ma mémoire pour les vérifier ceux qui m'étaient rapportés, quelque étranges qu'ils me parussent d'ailleurs. Avec une pareille méthode, je devais nécessairement m'avouer que j'avais parlé jusqu'à ce moment avec une grande légèreté de phénomènes qui avaient bien pu être rapportés avec l'infidélité ou, si l'on veut, l'exagération que produit l'amour du merveilleux, mais qui pouvaient avoir aussi une existence positive. Je m'abstins dès lors de prendre part à toutes les discussions sur ce sujet, à moins que ce ne fût

pour déclarer mon incompétence ou pour prouver à d'autres qu'on a toujours tort de se prononcer sur un fait qu'on n'a pas scrupuleusement vérifié (1).

J'attendis long-temps avant de trouver les occasions que des occupations forcées m'empêchaient de chercher. Enfin, mon cher ami, sur une invitation que je reçus de vous, en vous rencontrant par hasard, je me rendis il y a près de deux ans chez vous, rue Louis-le-Grand. Vous connaissez tous les faits dont j'ai à vous entretenir; mais l'objet de cette lettre exige que je les rapporte comme si vous n'en étiez point instruit, et je vous parlerai de vous comme s'il s'agissait d'un autre. Je ne citerai point de dates précises parce qu'elles sont peu importantes, et que c'est aux faits seuls que j'ai donné toute mon attention.

La première expérience à laquelle j'assistai fut faite sur un percepteur des contributions, venu de la Belgique pour essayer de se faire guérir d'une maladie qui l'avait exposé dans son pays à de graves désagrémens, et même à la menace d'une destitution. Il racontait avec une extrême naïveté la nature de sa maladie. Atteint d'une érotomanie à l'influence de laquelle il essayait en vain d'échapper, il lui était impossible de trouver au dehors le soulagement qu'il cherchait avec ardeur, et la présence des contribuables n'arrêtait pas le cours des scènes scandaleuses qu'il donnait jusque dans l'exercice de ses fonctions administratives. Ayant obtenu un congé de deux mois, il réclama le secours du magnétisme, et je le vis lorsqu'il avait été soumis quatre ou cinq fois à l'action magnétique. Il ne dormait point, mais les passes et surtout les doigts ou le pied du magnétiseur dirigés vers lui à la distance de trois ou quatre pouces lui faisaient éprouver des commotions si violentes, que, bien qu'assis sur un sopha les jambes tendues, détachées du sol et sans point d'appui, il s'élevait à sept ou huit pouces du canapé, remuant les jambes et les bras avec une inconce-

(1) C'est dans ce sens qu'est écrit l'article signé de moi et recueilli par *l'Hermès*, première année, page 332, sous le titre suivant : *de l'Opinion publique et de celle des majorités.*

vable vitesse. Malgré l'agitation continuelle dans laquelle il fut tenu pendant près d'une demi-heure, son pouls après la séance ne donnait point par minute cinq pulsations de plus qu'avant l'expérience.

J'étais arrivé avec une grande défiance, et je ne voulais pas conclure d'après une seule épreuve. Rien ne me démontrait encore l'action évidente de la puissance magnétique, et il se pouvait, selon moi, que ces contractions violentes qu'il éprouvait fussent produites par une sorte de frémissement ou d'horreur résultant des signes qu'il voyait faire devant lui. D'ailleurs, sans prétendre faire l'application de la théorie du docteur Gall, la tête de ce malade offrait une conformation si singulière, un angle facial si aigu, un développement si prononcé de l'occiput, qu'il me sembla que je devais attendre que le magnétisme fût employé devant moi sur un sujet moins éloigné de l'état normal. Une seule chose me donnait fortement à penser; plusieurs fois sans qu'il en fût prévenu, lorsque toute son attention était absorbée par ce qui se faisait ou se disait devant lui à dessein de le distraire, le doigt ou le pied de M. Chapelain, approché du patient à l'improviste et sans qu'il le vît, occasionait les mêmes résultats. J'en avais assez vu pour sentir que j'avais raison d'être incertain, mais trop peu pour être pleinement convaincu.

Huit ou dix mois après, vers le 12 mars 1827, je rencontrai M. Chapelain; je lui demandai s'il s'occupait toujours de magnétisme, et s'il avait quelques faits nouveaux qu'il fût important de constater. « J'ai, me répondit-il, une « somnambule qui présente les phénomènes les plus extraor- « dinaires. Depuis sept ans, elle éprouvait de fréquentes atta- « ques d'épilepsie, causées par une suppression contre laquelle « ont vainement lutté tous les remèdes. Elle a parcouru plu- « sieurs hospices sans éprouver de soulagement, et elle ve- « nait me demander il y a trois semaines un certificat pour « aller finir ses jours à l'hôpital. J'essayai de la magnétiser. « A peine fut-elle soumise à l'action du magnétisme qu'elle « me déclara qu'elle était guérie, qu'elle n'aurait plus une

« seule attaque d'épilepsie; le somnambulisme s'était sur-le-
« champ déclaré chez elle. Elle annonça qu'à deux reprises
« elle expulserait les fragmens d'un ver solitaire dont la pré-
« sence compliquait sa maladie. Un des fragmens a déjà été
« rendu au jour et à l'heure indiqués; j'attends le résultat
« de la seconde prévision avec la certitude *qu'il sera tel*
« *qu'on me l'a annoncé;* cette nuit même, à une heure cinq
« minutes, doit reparaître le sang retenu depuis sept ans.

Quelque confiance que j'accordasse à M. Chapelain, ces effets me paraissaient trop extraordinaires pour être crus sur une simple affirmation; je lui demandai la permission d'assister à la première séance qu'il donnerait à sa malade, et il m'assigna un rendez-vous, chez lui, pour le lendemain à trois heures, cour Batave, n° 3. J'arrivai avant la somnambule, et M. Chapelain me répéta tout ce qu'il m'avait dit la veille. Bientôt arriva la personne que nous attendions : c'était une fille de vingt-sept ou vingt-huit ans : elle entra d'un air assez embarrassé, et son visage présentait un singulier mélange de satisfaction et d'une sorte de honte. Elle fut presque sur-le-champ endormie, et la netteté de ses réponses me fit douter que son sommeil fût réel. Je communiquai mes doutes à M. Chapelain; je lui avais dit plusieurs fois que je n'étais point rebelle à la conviction, mais que je ne me rendais qu'à l'évidence la plus complète : j'ajoutai que, dût-il y avoir de l'indiscrétion dans mon exigence, je désirais être certain que la prédiction s'était réalisée, *et que l'état d'isolement* dans lequel il assurait que sa malade se trouvait actuellement n'était pas simulé. Il consentit à se rendre à mes désirs, et j'acquis la certitude que la catastrophe favorable annoncée pour la nuit était arrivée. Il restait à vérifier si l'état d'insensibilité dans lequel elle se trouvait était aussi prononcé que l'affirmaient les partisans du magnétisme. J'insistai pour avoir la preuve de ce phénomène, auquel j'avais long-temps refusé aucune croyance. M. Chapelain, engagé dans une conversion, ne crut pas devoir me renvoyer à demi-convaincu de la réalité des faits qu'il était possible de me montrer; il prit une

épingle et irrita assez vivement la main de la somnambule qui ne parut nullement s'en apercevoir ; l'épingle fut enfoncée profondément dans le bord postérieur de la main droite, le résultat fut le même et rien n'indiqua la moindre sensation douloureuse. Une feuille de papier gris fort épais fut tordue et enflammée, M. Chapelain éteignit la flamme et plaça le papier sous la figure de la patiente, sans que la fumée épaisse qui lui entrait dans le nez et dans la bouche gênât en rien sa respiration. Pour dernière expérience, on allait lui placer sous les organes respiratoires du soufre enflammé, lorsqu'elle s'éveilla spontanément. Ses premiers mots furent : « Que je suis bête de m'endormir comme cela ! » et bientôt, portant avec vivacité la main gauche à l'endroit de la droite touché par l'épingle, elle s'écria : « Mon Dieu, comme la main me pique ! » On lui dit qu'elle s'était probablement piquée en rencontrant dans ses mouvemens une des épingles qui attachaient ses vêtemens. La raison lui parut suffisante, elle ne se plaignit plus, et prit congé de nous.

Pendant son sommeil, M. Chapelain lui avait fait diverses questions, et l'avait interrogée spécialement sur la durée probable de sa lucidité. Elle avait répondu qu'elle verrait autant qu'il voudrait. J'ai appris depuis de cette fille des traits de lucidité et de vue à distance extrêmement remarquable, mais je suis obligé de les supprimer, parce que mon but est de raconter seulement *ce que j'ai vu*, et non ce dont les autres m'ont dit avoir été les témoins.

Bien que l'air simple de cette somnambule fût propre à écarter tout soupçon, et que je ne connusse M. Chapelain que sous des rapports très-honorables, je ne me crus point encore assez éclairé, et je résolus d'attendre de nouveaux faits. (*La suite au prochain numéro.*)

Traitement d'Adélaïde Collin.

Les exemples de prévision dans les traitemens magnétiques se sont tellement multipliés depuis cinquante ans,

qu'il est aussi difficile d'en révoquer en doute la réalité, que celle du magnétisme lui-même. Tous mes somnambules ont été doués de cette faculté à un degré plus ou moins étendu, dont le premier ne dépasse pas les bornes de la simple prévoyance humaine, et dont le dernier semble un rayon de la sagesse éternelle.

Ma plume s'est arrêtée souvent lorsque j'ai voulu retracer la présente observation. J'avais résolu de la faire précéder par une dissertation sur le don de prévision des somnambules; mais pourquoi chercher à expliquer ce qui, dans l'état actuel des connaissances, est inexplicable? Les faits parlent, leur autorité est irrécusable; la raison doit la respecter. Disons, avec l'orateur romain dont la philosophie égale l'éloquence : *Quid quid oritur, qualecumque est, causam habeat à naturâ necesse est*, etc. Quelque phénomène qui se présente à vous, il est de toute nécessité que la cause en soit dans la nature. Quand bien même il vous paraîtrait déroger à ses lois ordinaires, il ne peut cependant ne pas être dans la nature. Si donc quelque chose de nouveau ou de merveilleux vous a frappé d'abord, cherchez-en soigneusement la cause; si vous ne la trouvez pas, ayez cependant pour évident qu'il ne peut y avoir d'effet sans cause; et si la nouveauté de la chose vous inspire des craintes, banissez-les de votre esprit, en considérant que tout vient de la nature.

Le 1er janvier 1825, Madame D***, étant en somnambulisme, me dit, à l'inspection de ma tête, que, sur la fin de juillet, j'entreprendrais par le magnétisme le traitement d'une maladie contre laquelle avaient échoué des médecins habiles. Il n'y a que vous, me dit-elle, qui puissiez la guérir. Je n'adressai pas de questions à ce sujet à la somnambule avant le mois de juin; elle commençait à distinguer la malade; elle m'assura que c'était une femme qu'on traitait pour une maladie de l'utérus. Je leur prouverai, disait-elle, que c'est une maladie de la rate. — Comment le prouverez-vous? — En la guérissant.

Je suivais la clinique de la Charité dont M. Laennec était

professeur ; je cessai d'y aller pendant quelques jours ; la somnambule m'engagea à y retourner, parce que c'était là que je devais trouver cette malade. Comment la reconnaître, lui dis-je ? Elle me répondit : Vous n'aurez pas de peine ; c'est une grande femme très-blonde, de gros traits ; si cela ne vous suffit pas, rappelez-vous ce que je vous ai dit de sa maladie ; mais elle vous frappera au premier aspect ; pour moi je l'ai si bien présente à mon esprit que je la traiterais sans la voir autrement. Chaque jour en revenant de la Charité, je mettais en crise ma somnambule ; elle me touchait la tête et me disait : Vous ne l'avez pas encore vue, mais elle est bien près. Un jour enfin, posant la main sur ma tête, elle me dit avec vivacité : Eh bien ! vous l'avez vue, c'est elle. En effet, du plus loin que j'avais aperçu cette malade, je l'avais reconnue à sa grande taille, son teint blond, ses gros traits, une lésion de l'utérus sur laquelle régnait la plus grande obscurité. Mais comment s'accomplirait en entier la prévision de la somnambule ? Ne vous inquiétez de rien, me dit-elle, je ne sais pas moi-même comment tout cela s'arrangera ; faites comme si vous ne saviez rien ; ne cherchez pas à faire naître des circonstances dont vous n'êtes pas le maître ; elles amèneront par des ressorts simples, mais invisibles, le dénouement que j'ai vu, c'est-à-dire la guérison de la malade. Je me contentai donc d'aller à la Charité, ne m'arrêtant pas plus au lit de cette malade qu'à tout autre. Mais il n'en fut pas de même d'elle ; j'observai avec étonnement la confiance extraordinaire qu'elle prit subitement en moi. Elle était attirée par l'instinct de sa conservation, comme la plante étiolée tourne ses fleurs mourantes vers la lumière.

Déjà la malade m'avait raconté avec détail l'histoire de sa vie ; elle se composait d'une longue suite de douleurs ; elle me demandait souvent des conseils que je m'abstenais par calcul de lui donner. Je restai trois jours sans aller à la Charité ; le quatrième elle était chez moi. Elle avait su mon nom et mon adresse d'un élève qui me connaissait. Fatiguée des épreuves infructueuses auxquelles elle se soumettait depuis

plusieurs années, elle avait résolu d'aller achever ses jours dans le lieu de sa naissance ; elle désirait me consulter avant de quitter Paris. Elle mit trois heures à faire un trajet d'environ dix minutes ; encore était-elle aidée dans sa marche par une femme qui avait eu pitié de sa malheureuse position.

Qu'on juge de son étonnement lorsque je la conduisis auprès d'une femme pâle, les yeux fermés, étendue sur un canapé, qui lui touche le ventre, siége principal de ses douleurs, me donne des détails précis sur sa maladie, et m'assure qu'elle est susceptible de guérison. Quoiqu'elle ne comprît rien à ce qui se passait, et qu'elle ne le comprenne pas mieux actuellement, elle ne laissait pas de désirer vivement d'être traitée par mes conseils; mais comment faire ? Retourner chez elle? Une simple ordonnance pouvait-elle tout prévoir, et conduire sa maladie à parfaite fin? Rester à Paris ? Cette pauvre fille, allant depuis trois ans d'hôpital en hôpital, touchait au bout de ses épargnes; elle était dans l'impuissance de gagner sa vie. J'abrège; elle resta. La maladie devant faire des progrès rapides vers le mieux, le désir de la guérir m'en fit trouver les moyens. Voici les renseignemens que j'ai pu me procurer sur elle. Je dois dire avec regret qu'un médecin a refusé de donner tous ceux qu'il possédait, et qui seraient de nature à répandre plus de lumière sur cette observation.

Adélaïde Collin, âgée de 39 ans, est née à la Neuville-au-Pont, près de Sainte-Menehould, d'une mère bien portante et d'un père asthmatique, tué en 1814 par un cosaque. Ils étaient onze enfans, dont sept vivent encore ; trois filles sont mortes de maladies qui paraissent avoir beaucoup d'analogie avec celle d'Adélaïde; l'aîné de ses frères a eu long-temps de fortes douleurs dans le ventre. Adélaïde se plaignait dès sa plus tendre enfance d'une incontinence d'urine, et d'un violent prurit aux organes génitaux. Dès l'âge de onze ans, elle fut sujette à une leucorrhée très-abondante, tantôt blanchâtre et claire, tantôt épaisse et jaune. A douze ans, éruption subite et naturelle du flux menstruel, sans douleur, sans aucun dérangement de santé. Un mois se passa, les règles ne

parurent pas; aussitôt déchiremens dans la malléole externe du pied gauche, qui se propagèrent jusqu'au genou, et plus tard jusqu'à la cuisse et aux grandes lèvres. A la douleur de la névralgie se joignit la paralysie du membre inférieur gauche. Elle resta deux ans dans son lit, avec un appétit vorace qui sèmblait augmenter en proportion des douleurs. Pendant les digestions elle vomissait, au milieu des angoisses, des flots d'un sang noir et glaireux; en même temps la mamelle gauche se tuméfiait, la région de l'estomac et de la rate semblait se déchirer. Tous les mois elle était en proie aux plus vives souffrances pendant quatre ou cinq jours, auxquelles succédait ensuite une espèce de tranquillité. Les règles étaient complètement supprimées.

Il se forma insensiblement dans le côté gauche du ventre une tumeur mobile qu'on voyait tantôt dans l'hypocondre, tantôt dans la région iliaque. Debout, elle faisait saillie sous la peau, ou elle paraissait comme une large ecchymose; elle disparaissait presque en entier par la position horizontale. A l'approche de l'époque menstruelle, elle se logeait à l'hypogastre, comprimait l'utérus, et causait l'excrétion goutte à goutte d'une urine claire et brûlante. Cette tumeur prit de l'accroissement, et acquit le volume d'un pain à café. La moindre pression, un simple attouchement, provoquaient une syncope subite. Presque conjointement avec cette tumeur il survint une diathèse variqueuse par toute la peau, moins au visage.

La médecine rationnelle et l'empirisme mirent en usage toutes leurs batteries contre une maladie si vague et si obscure. La première eut recours aux saignées, sangsues à la vulve, pediluves sinapisés, eau ferrée, vin d'absinthe, tisanes d'orties, de patience, de mille pertuis, de valériane, bains froids, bains chauds simples ou aromatiques, fumigations générales avec la vapeur des plantes suivantes jetées sur des charbons ardens, fougère, valériane, armoise, sabine et rue, et le tout sans succès.

Je ne rapporterai pas les innombrables recettes livrées par l'empirisme désintéressé ou cupide, je ne citerai que les

deux suivantes dans l'intérêt de l'art, et sans commentaire.

Faites cuire trois petits chiens dans l'eau-de-vie, avec une poigné de sauge, de romarin et de valériane ; ajoutez ensuite, après avoir passé une livre de graisse de porc, une livre de savon noir, quelques cuillerées de miel, une poignée de farine de seigle, et seize jaunes d'œuf.

De cette monstrueuse composition on forma un onguent aec le quel on fit des frictions matin et soir à notre malade par tout le corps, ce qui ne servit qu'à la faire souffrir davantage. La non réussite de cette drogue fit recourir à un expédient suggéré par l'enfer.

On la mit dans un sac plein d'orties qu'on jeta dans un four assez chaud ; on l'y laissa douze heures, hurlant comme un loup qu'on écorche vif ; pour la calmer, en la retirant du four, on la coucha sur un lit d'orties fraîches, où elle passa encore douze heures. Tout son corps se couvrit d'énormes ampoules, que suivit une vaste suppuration qui dura huit jours.

Quel médecin aurait osé mettre en usage cette diabolique excitation ? Eh bien ! il en résulta un prompt soulagement ; les douleurs s'apaisèrent un peu ; elle commença à marcher avec des béquilles. Plus tard la jambe gauche se fortifia. Elle se livra pendant une douzaine d'années au travail pénible des champs, non sans souffrir encore. La tumeur dont il a été question ne la quitta jamais. Les règles reparurent à dix-neuf ans ; à leur approche, cette tumeur faisait gonfler le ventre, qui devenait alors le siége d'atroces douleurs. La paralysie de la jambe gauche revenait aussi parfois ; enfin les tumeurs variqueuses disparurent après plusieurs années. Dans l'énumération des infirmités qui affligeaient cette malheureuse, j'ai omis de mentionner une hernie crurale, dont l'origine était si ancienne qu'elle n'a jamais pu m'en fixer la date. Elle n'était pas dans sa position sans de graves inconvéniens. FOISSAC, D. M. P.

(*La suite au prochain numéro.*)

Douleurs rhumatismales guéries par le magnétisme animal.

Mademoiselle M., âgée de 26 ans, fille d'un ancien chirurgien des armées qu'elle perdit étant encore enfant, resta sans fortune, et fut destinée de bonne heure au théâtre. Elle débuta à Bordeaux, puis vint à Paris, où elle fut engagée pour l'un de nos théâtres du second ordre.

La mère de mademoiselle M. étant devenue folle la maltraitait impitoyablement, et, sans égard pour son extrême jeunesse, elle la faisait lever presque toutes les nuits pour satisfaire ses moindres caprices : enfin on fut obligé de faire enfermer cette malheureuse femme.

Les violens chagrins que l'état de madame M. avait fait éprouver successivement à sa fille, déterminèrent chez cette jeune personne, dont le tempérament était éminemment nerveux, une sensibilité morale excessive; ses veilles fréquentes lui avaient occasioné des fraîcheurs dans les membres et plusieurs maladies graves, la menstruation avait tellement été troublée qu'elle n'avait jamais pu atteindre à la régularité voulue par la nature. Enfin, il y avait à peine deux ans que mademoiselle M. habitait Paris, et déjà sa mauvaise santé la força d'interrompre son service et de réclamer les secours de la médecine.

Plusieurs médecins ayant été consultés, presque tous prononcèrent que le mal de mademoiselle M. était occasioné par un virus vénérien : elle eut beau protester du contraire, il lui fallut subir successivement plusieurs traitemens anti-syphilitiques : le dernier, celui qui a le plus fatigué la malade, et qui a contribué à la jeter dans un marasme complet, a été prescrit par notre célèbre professeur Dubois. Il lui fit administrer le muriate sur-oxigéné de mercure à haute dose. Après avoir subi ces traitemens, les souffrances de mademoiselle M. étaient telles qu'elle avait entièrement perdu le sommeil; elle se roulait souvent à terre pendant plusieurs heures pour obtenir un soulagement aux

maux inouis qu'elle éprouvait, et qui ne cédaient presque jamais que lorsqu'elle se plongeait les jambes et les cuisses dans de l'eau froide.

La malade, dont les symptômes faisaient juger l'état vénérien n'étaient autres que quelques boutons qui paraissaient sur la peau à distances éloignées, et disparaissaient comme ils étaient venus; la malade, dis-je, voyant l'état fâcheux dans lequel elle se trouvait après l'usage de ces remèdes, résolut de les abandonner.

A cette époque, mademoiselle M. s'était décidée à aller aux eaux d'Enghien pour s'y faire donner des douches et y prendre des bains de boue; ils lui avaient été prescrits par un médecin. N'en ressentant aucun soulagement, elle se préparait à revenir à Paris, lorsque le colonel G., à qui je rendais quelques visites à Enghien où il était pour des douleurs causées par ses anciennes blessures, engagea cette demoiselle à essayer du magnétisme, et me proposa de la voir : il fut décidé que mademoiselle M. effectuerait son retour projeté pour commencer de suite un traitement magnétique.

A la première séance que je lui donnai, le 3 ou le 4 août 1827, je crus devoir employer les passes à grand courant dirigées sur toute l'habitude du corps et particulièrement sur les jambes. En faisant ces passes, je ressentis plusieurs fois un engourdissement très-marqué dans le bras et la main; j'attribuai cet effet à la présencedu mercure dont mademoiselle M. avait fait précédemment un usage si fréquent. Pour diminuer cette sensation, je fis frictionner la malade pendant quelques minutes, avec une flanelle, par sa femme de chambre, puis je continuai à la magnétiser : j'eus le bonheur après quelques séances d'amener une crise salutaire; mademoiselle M. ressentit dans les membres inférieurs une chaleur sèche qui lui donnait, disait-elle, de la force et du courage. Ses douleurs continuèrent encore quelque temps, mais elles n'étaient plus de la même nature; elles avaient pris un caractère différent. A sa faiblesse excessive elle vit peu à peu succéder les forces. Je lui fis envelopper

les jambes pendant la nuit avec des bandes trempées dans de l'eau fortement magnétisée. Au bout de quinze jours environ, les nuits devinrent meilleures, la malade ne fut plus dans la nécessité de se lever, et commença à goûter quelques heures de repos dont elle était privée depuis près d'une année.

Ce traitement, administré avec persévérance pendant un mois, a eu la plus heureuse influence sur la santé de cette demoiselle, qui depuis cet instant, aidée par l'action magnétique d'une dame, marche à une guérison certaine. A l'époque où je transcris cette observation, consignée dans mon journal, mademoiselle M. ne ressent que de loin à loin, mais particulièrement lorsque le temps veut changer, quelques atteintes de son affection rhumatismale : l'appétit et le sommeil sont parfaitement revenus. DU BOUCHET. D. M.

Paris, ce 3 avril 1828.

Les frais du procès intenté à madame Couturier, n'ayant été que de 63 francs 35 centimes, ont été acquittés sur le montant de la souscription ouverte au profit de cette dame : cette souscription a produit, ainsi qu'on peut le voir dans les 29e et 30e numéros, une somme de 101 francs. Le surplus en a été remis à madame Couturier, qui nous a priés d'exprimer sa vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont bien voulu venir à son secours dans cette pénible circonstance.

Comme il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1826 et 1827 de *l'Hermès*, l'éditeur prévient qu'il a été obligé d'en augmenter le prix ; chacune de ces années est portée à 15 fr. au lieu de 12 ; 17 fr. au lieu de 14 pour la province ; et 19 fr. au lieu de 16 pour l'étranger.

Nous annonçons sur la couverture quelques livres anciens sur le magnétisme, que l'on peut se procurer chez madame LÉVI.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS N. 10.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Lettre de M. Deleuze *à M.* M.... *de la Marne, l'un des redacteurs de* l'Eclair, *en réponse à l'écrit qu'il vient de publier sous le titre d'*Étude raisonnée du Magnétisme animal, et Preuves de l'intervention des puissances infernales dans les phénomènes du somnambulisme magnétique.

Monsieur,

Vous m'avez adressé un exemplaire de votre écrit : c'est en quelque sorte me porter le défi d'y répondre. Si j'accepte ce défi, ce n'est point dans l'espoir de vous détromper de vos erreurs : il est des préventions qui ne permettent pas d'écouter le langage de la raison; mais le ton affirmatif que vous avez pris, la gravité des accusations que vous vous êtes permises, l'art avec lequel vous paraissez vous appuyer sur les vérités de la religion, étant de nature à faire impression sur plusieurs de vos lecteurs, je regarde comme un devoir de chercher à détruire cette impression funeste, et de faire connaître la vérité à ceux que votre brochure pourrait égarer.

D'après le dogme de la puissance des démons, vous établissez comme un principe incontestable, que,

« Toute œuvre miraculeuse qui se trouve visiblement em-
« preinte de faiblesse, d'erreur, d'ineptie, de malignité, de
« mensonge, d'impudicité ou de toute autre vice, doit être
« attribuée aux génies du mal. »

Je veux bien vous accorder cette proposition ; mais l'application que vous en faites est inconcevable.

D'abord, *les œuvres du magnétisme* ne sont point des

œuvres miraculeuses, ce sont des phénomènes naturels. En second lieu, où avez-vous vu que ces *œuvres sont empreintes* des caractères que vous leur assignez? La vérité est exactement l'opposé de ce que vous dites. En effet, la faculté de magnétiser suppose une certaine force qui tient à l'organisation et à une bonne santé; mais, parmi le grand nombre d'hommes doués de cette force, ceux qui opèrent le plus de guérisons, et qui font les meilleurs somnambules, sont certainement ceux qui ont le plus d'énergie, de droiture, d'intelligence, de charité, de désintéressement, de sentimens religieux et de qualités morales. Ce qui pourrait le plus contrarier les bons effets du magnétisme, ce serait le vice que vous nommez le dernier.

En citant quelques lignes d'un article que j'ai inséré dans la *Bibliothèque magnétique*, tome V, pour montrer que les illusions les plus bizarres se mêlent souvent au développement des facultés somnambuliques, vous supprimez ce qui précède et ce qui suit, vous insinuez que je crois à la réalité des folies que je veux combattre, et vous ajoutez : « On sou-« rira en remarquant avec quel embarras, avec quelles in-« quiètes précautions l'initié confondu a publié ces lignes « que lui arracha la vérité...; il eût été bien pénible pour lui « d'avouer qu'il remplit sur la terre le rôle d'un adepte des « puissances infernales. »

Dans une note vous ajoutez que « je ne suis point un de « ces insignes scélérats qui se sont livrés sciemment aux dé-« mons, que c'est sans le savoir que je sers d'instrument à « l'enfer, et que je n'ensorcèle personne avec des intentions « dont j'aie à rougir. » Il me semble que si la politesse vous a fait faire des restrictions, elle vous a empêché de raisonner juste. Vous me considérez comme *l'un des chefs de la secte magnétisante* : comment pouvez-vous penser que je ne connaisse pas le magnétisme, et que je sois, *sans m'en douter*, l'agent de l'enfer, surtout lorsque vous faites remarquer qu'il m'eût été pénible de l'avouer? de *l'avouer* c'est donc que je le sais? Je suis, dites-vous, *un initié, un adepte* : je

ne vois pas quelle excuse je pourrais trouver dans mes intentions.

Dans cette même note vous citez une phrase de moi, que vous qualifiez *d'anti-religieuse et insensée*. La voici : « On « est en droit de rejeter, sans examen, les faits qui sont en « contradiction avec une loi de la nature. » Je ne me souviens pas d'avoir écrit cette ligne, mais seulement celle-ci : « On doit « rejeter tout principe, toute circonstance, qui est en con- « tradiction avec une loi de la nature. » Mais, n'importe : vous me faites l'honneur d'ajouter que vous présumez que je désavouerai hautement cette phrase aussitôt après la publication de votre écrit. Oui, monsieur, je la désavoue dans le sens que vous lui donnez ; mais je n'aurais jamais imaginé qu'on pût l'interpréter de cette manière. Il est évident que je parlais des effets qu'on attribue au magnétisme. Il faudrait vraiment être insensé pour nier que Dieu peut, quand il le veut, changer les lois de la nature. Seulement, je ne crois point que le diable ait ce pouvoir, parce que les lois de la nature sont les lois que Dieu lui-même a données à la nature.

Vous n'avez pas, monsieur, la moindre idée du magnétisme. Tout ce que vous savez, c'est qu'il produit des phénomènes extraordinaires ; et parce que vous ne pouvez expliquer ces phénomènes, vous les attribuez à l'intervention des puissances infernales. Si vous eussiez pris quelques informations, vous auriez su que lorsqu'on fait usage du magnétisme, c'est pour guérir des malades, et que cette guérison est le dernier résultat des effets qui vous alarment. Si vous ne pouvez vous déterminer à attribuer ces effets à la puissance humaine, il serait bien plus raisonnable de les attribuer à l'influence des anges ou bons esprits, qu'à celle du diable. Croyez-vous que des hommes comme M. de Puységur, dont je m'honore d'être le disciple, que des ecclésiastiques respectables, comme le père Gérard et l'archiprêtre Coll, des femmes de la plus haute piété, comme madame la

duchesse de Bourbon (1), aient jamais voulu être les agens du diable? et comment le seraient-ils malgré leur volonté? On ne peut concevoir que, vous proposant d'écrire sur un sujet que vous ne connaissez pas, vous n'ayez pas pensé qu'il était de votre devoir de vous instruire avant de calomnier des gens de bien, avant d'inspirer des terreurs à ceux qui, pour se délivrer de leurs maladies, veulent avoir recours à la médecine de la nature. Où avez-vous pris ce que vous dites du magnétisme? dans quelques livres que vous avez parcourus sans les comprendre, parce que vous n'aviez pas les notions préliminaires. A qui avez-vous demandé des renseignemens? Il est possible que vous ayez entendu parler de quelques effets désordonnés, produits par des gens qui ont voulu faire des expériences de curiosité, sans principes et sans but. Mais est-ce d'après des abus qu'il faut juger une doctrine? Vous ne paraissez pas avoir lu mon *instruction pratique*, et les citations infidèles ou tronquées que vous faites de mes autres écrits, me font souvent dire, ou des inepties, ou des choses contraires à ma pensée. Vous décrivez la manière dont on magnétise; et quoique pendant quarante ans j'aie suivi le magnétisme dans toutes les écoles, je n'ai rien vu de ce que vous dépeignez. Vous nous apprenez que *les initiés avouent unanimement que leur pouvoir consiste dans une invocation sans laquelle leurs mouvemens magiques ne servent de rien.* Mais qui invoquent-ils? la puissance magnétique, dites-vous. Mais qu'est-ce que cette puissance magnétique? Selon vous c'est la puissance du diable. Eh bien! je n'ai jamais entendu parler d'aucune espèce d'invocation. Cependant je conviendrai qu'une invocation peut être fort utile, et je l'ai souvent conseillée moi-même à de bonnes gens que j'ai *initiés*, puisque vous em-

(1) Je me permets de nommer ici cette princesse, parce que c'est chez elle, à la campagne, que fut établi en 1784 l'un des traitemens où l'on a vu le plus de merveilles, et parce qu'on vient de publier, d'après son manuscrit, l'histoire d'une guérison surprenante qu'elle avait opérée elle-même avec un zèle admirable.

ployez ce mot. Maintenant je vais vous dire le secret de mon initiation.

Ne vous scandalisez pas, monsieur, et écoutez-moi.

Lorsqu'une pauvre mère a son enfant malade, et que, d'après ce qu'on lui a dit de moi, elle vient me prier de lui indiquer les moyens de le guérir, je lui montre comment il faut passer les mains sur son malade, et je lui recommande expressément de commencer par invoquer le Bon Dieu en le priant de vouloir bien lui donner la force de réussir; je lui recommande encore de prier Dieu pour son enfant pendant tout le temps de l'opération du magnétisme. Ce conseil que je donne à une mère pour son enfant, je le donne de même à un mari pour sa femme, à une femme pour son mari, à une sœur pour sa sœur, et je puis vous affirmer que cette pratique réussit. Il est vrai que je ne la conseille qu'aux personnes que je crois assez pieuses pour prier sincèrement et avec foi : je regarderais comme une profanation de la conseiller à d'autres. Je connais plusieurs hommes du monde qui l'emploient eux-mêmes avec beaucoup de succès; chez eux on voit se réaliser ces mots de l'Evangile : *super ægros manus imponent et bene habebunt.*

Maintenant dites-moi, monsieur, si vous pensez que lorsqu'on invoque la bonté de Dieu, pour le prier de seconder les soins qu'on donne à un malade, ce soit le diable qui vienne répondre à l'invocation.

Quant aux divers procédés que, selon vous, on emploie pour ensorceler les gens, je ne sais si on vous a jamais introduit au sabbat, dont j'ai entendu parler, comme vous des séances magnétiques; mais il me semble que si l'on y magnétise ce doit être à peu près comme vous le décrivez.

Les phénomènes dont vous parlez ensuite se montrent quelquefois, soit naturellement dans certaines maladies nerveuses, soit dans des crises somnambuliques; mais ils ne sont point réunis comme vous les présentez, et ils n'ont jamais lieu, même isolément, lorsque le magnétisme est employé avec prudence. Si on les a vus, c'est lorsque des in-

crédules et des curieux ont voulu faire des expériences que ne se permettent jamais les bons magnétiseurs.

Quant aux facultés extraordinaires dont quelques somnambules sont doués, elles annoncent que l'ame peut avoir des notions sans le secours des sens; elles démontrent sa spiritualité. Mais cet état dans lequel se développent des facultés étrangères à notre état habituel n'est point du tout une suite nécessaire du magnétisme qui ne le produit que rarement; il se montre de lui-même dans certaines maladies nerveuses, ou chez des personnes qui y sont disposées par leur organisation; on l'a vu souvent se manifester à la suite de la contemplation, et dans une extase pieuse.

Voyons maintenant quels sont les effets du magnétisme. On a souvent guéri des maladies nerveuses dont les accès ressemblaient à ce que vous nommez possession; on a guéri des épileptiques, des paralytiques, des hydropiques : le magnétiseur n'a fait pour cela que passer légèrement les mains sur le malade avec la volonté de lui faire du bien; il n'a point cherché à produire le somnambulisme, il en a profité s'il se présentait. Comment voulez-vous que ce soit le diable qui vienne exercer par lui la charité, et récompenser ses soins? Qu'y gagne-t-il? Ni le magnétiseur ni le malade ne lui en savent gré, et ce n'est pas à lui qu'ils témoignent leur reconnaissance.

Madame B., femme très-pieuse, était malade depuis plusieurs années, et depuis trois mois elle était retenue dans son lit par de violentes douleurs, lorsque, d'après mes conseils, son mari l'a magnétisée. Le cinquième jour elle s'est trouvée en état de sortir à pied pour aller à sa paroisse faire dire une messe d'action de grâces. Elle était déjà délivrée de ses douleurs. Son mari a continué pour achever la guérison, et maintenant elle jouit d'une parfaite santé. En conscience, sont-ce là des œuvres du diable? (1)

(1) D'après le consentement de la malade, de son mari et de son médecin, j'ai adressé la relation de cette cure à l'Académie de médecine. Il en est question aussi dans *l'Hermès*, numéro 1, page 28... Ainsi chacun peut vérifier le fait.

Me direz-vous qu'on peut abuser du magnétisme? je ne le nie point : on peut abuser de tout. Et vous-même, monsieur, vous abusez de votre raison, de votre talent. Mais tous les abus, tous les dangers du magnétisme n'existent qu'autant qu'on veut s'y exposer : j'ai signalé ces dangers, et j'ai indiqué le moyen infaillible de les éviter, tandis que les opinions que vous cherchez à répandre peuvent faire beaucoup de mal à votre insu. Je connais une femme respectable dont le fils, âgé de quinze ans, est attaqué d'une maladie que les médecins ont inutilement essayé de guérir : depuis un mois elle le magnétise, et le mieux qu'elle a déjà obtenu lui fait espérer une entière guérison. Qu'on lui fasse lire votre écrit, et qu'il la persuade, elle renoncera à sa dernière ressource ; si l'enfant meurt par suite des craintes que vous aurez inspirées, qui sera coupable de sa mort? J'ai magnétisé et guéri des hommes et des femmes du peuple; je leur ai demandé de prier Dieu pour moi. S'ils vont dire à un confesseur égaré par votre livre comment je les ai guéris, on leur en fera un crime ; et ces bonnes gens, au lieu de me bénir, seront frappés de terreur en pensant à moi. Si quelqu'un d'eux est devenu somnambule, et qu'on ait eu l'indiscrétion de le lui dire, il se croira ensorcelé. Avez-vous songé, monsieur, aux conséquences que peut avoir votre doctrine ? Vous citez quelques faits qui ont excité vos craintes, par exemple, celui du rameau béni : je ne nie point ces faits ; mais si vous eussiez consulté un magnétiseur instruit, il vous en aurait donné l'explication. Si les opinions que vous avez émises étaient adoptées, si les conseils que vous donnez au gouvernement étaient suivis, on verrait se renouveler les procédures contre les sorciers, et des milliers de victimes seraient, comme autrefois, immolées à vos absurdes préjugés.

L'exécrable tribunal qui fit brûler Jeanne d'Arc comme sorcière raisonnait d'après vos principes, et je ne sais comment vous auriez pu défendre l'héroïne française contre les accusations de l'évêque de Beauvais. Aux yeux des Anglais,

à qui elle avait fait tant de mal, elle devait paraître l'agent du diable.

Je sais bien que, grâce au progrès des lumières, on ne trouverait plus parmi les juges des hommes qui osassent condamner un ecclésiastique comme coupable d'avoir ensorcelé un couvent de religieuses. Quoi que vous puissiez penser de la corruption du siècle, nous sommes plus sages que du temps du cardinal de Richelieu. Mais voici ce qui doit arriver, et ce qu'ont même déjà produit des ouvrages que vous citez et qui sont écrits dans le même esprit que le vôtre.

Un homme de bien qui connaît les effets salutaires du magnétisme veut en faire usage pour guérir ses enfans, ses amis ou d'autres malades : il se dévoue à cette œuvre de charité; sa femme s'en inquiète, elle regarde son mari comme l'agent du diable, et cela met la division dans le ménage.

J'ai fait connaître le magnétisme dans une ville de province où plusieurs malades ont été guéris en suivant les instructions que je leur ai données. Qu'en est-il résulté ? c'est que des gens égarés par les opinions que vous voulez répandre, ont regardé les moyens qu'on avait employés comme des pratiques diaboliques ; que d'autres en ont été fort alarmés, et que cela a porté le trouble dans plusieurs familles. Parmi les personnes de cette ville avec lesquelles je suis en correspondance, je puis citer madame la marquise de ***, mère de trois enfans : elle avait eu recours à moi l'année dernière, après avoir épuisé toutes les ressources de la médecine. Je lui avais marqué comment elle devait se faire magnétiser, et je lui avais envoyé les conseils d'une somnambule. Le traitement indiqué lui a procuré un mieux tel, qu'elle s'est trouvée en état de faire le voyage de Paris. Je l'ai adressée à M. le docteur Chapelain, très-bon magnétiseur, qui, en deux mois, lui a rendu la santé. Voici quelques phrases d'une lettre qu'elle vient de m'écrire.

« Je ne saurais vous dire, monsieur, le sentiment de jouissance et d'étonnement bien doux, qu'après quatre années de souffrances j'éprouve maintenant à vivre sans

difficulté et sans douleur. Chaque essai de mes fores nouvelles est pour moi un sentiment de plaisir, et chacune de mes pensées doit être un tribut de reconnaissance pour celui qui m'a rendu la vie... Veuillez en partager avec lui l'expression : c'est par vous que je l'ai connu, c'est par vous qu'il m'a sauvée. Sans vous, monsieur, sans vos écrits, je n'aurais pas invoqué la science salutaire qui a ranimé mon existence prête à s'échapper; et aujourd'hui ma mère vivrait seule dans le monde, et mes enfans s'élèveraient sans leur mère. Une telle pensée doit être douce pour votre ame...

« On est généralement étonné ici du changement qui s'est opéré dans ma santé; et comme on ne peut toujours nier l'évidence, il faut bien convenir que je le dois au magnétisme. Mais croiriez-vous, monsieur, que j'éprouve à ce sujet une sorte de persécution? On me fait un cas de conscience de n'être pas morte, et l'on m'impute à grand péché de me mieux porter. On me dit qu'il est impossible qu'il n'y ait pas de sortilége là-dedans; et tous ces propos ne sont pas des plaisanteries : ils se disent très-sérieusement...Voilà ou j'en suis et la société au milieu de laquelle je vis. Vous comprenez d'après cela qu'on ait envie de la quitter, etc. »

Telles sont, monsieur, les conséquences de la doctrine que vous cherchez à repandre : vous les avez prévues et vous ne vous en inquiétez point. Mais il est un danger plus effrayant et dont vous ne vous doutez pas : c'est le tort que des écrits tels que le vôtre font à la religion.

Dans le siècle où nous sommes il faut présenter la religion dans toute sa grandeur, dans toute sa dignité; il faut montrer que si ses mystères humilient la raison, c'est la raison qui nous fait connaître sa céleste origine; il faut l'exposer comme l'ont fait les pères de l'église, comme l'ont fait le grand Bossuet, et récemment Monseigneur Frayssinous dans ses admirables conférences. Vous n'ignorez pas quelle influence a exercée ce respectable ministre; combien de jeunes gens il a ramenés à la vérité? Eh bien! si vous asso-

ciez aux dogmes de la religion, qui sont des révélations divines, des croyances imaginées dans des temps d'ignorance et de barbarie ; à ses cérémonies augustes des pratiques superstitieuses, à sa morale simple et sublime des idées d'intolérance et de fanatisme, vous écartez un grand nombre d'hommes instruits, qui ne demanderaient pas mieux que de prendre la religion pour règle de leur morale : vous leur faites craindre que des prêtres ne soient imbus de vos préjugés, et vous les éloignez de leurs pasteurs. On ne se laisse pas guider par des gens qu'on croit manquer de lumières et de bon sens. Vous me citerez peut-être quelques décisions des papes : mais ce ne sont pas des articles de foi. Pensez-vous que si vous disiez à un jeune homme qui sort de l'école polytechnique qu'il ne doit pas croire que la terre tourne autour du soleil, parce que Galilée a été condamné pour l'avoir soutenu, il se confierait à vous pour diriger sa conscience ? Les opinions que vous soutenez sont encore plus déraisonnables, et elles sont plus dangereuses en ce qu'elles sont opposées à la charité. Parlez des tentations du démon, auxquelles on peut toujours résister lorsqu'on implore le secours de Dieu ; mais ne nous montrez pas le diable comme un être qui s'empare de nous pour nous faire exercer des actes de dévouement aux malades et opérer des guérisons. Recommandez la foi à ceux qui magnétisent : dites-leur que tout *don excellent vient du père des lumières* : et ils remercieront Dieu de leurs succès.

Revenons aux motifs sur lesquels vous fondez vos opinions. Avez-vous assez étudié la nature pour connaître les lois que le créateur lui a données, pour décider si un fait que vous ne pouvez expliquer est contraire à ces lois ?

Si vous aviez vécu du temps où Franklin nous fit connaître les paratonnerres, vous auriez certainement soutenu que soutirer la foudre des nuages et la diriger était un prodige contraire aux lois de la nature, et ne pouvait être que l'œuvre des puissances infernales. Les faits inexplicables par les lois connues de la nature ne sont point contraires à

ces lois; ils doivent être observés avec d'autant plus de soin, que c'est en les étudiant que nous découvrirons la loi dont ils dépendent : c'est ce qui est arrivé pour l'électricité, c'est ce qui arrivera pour le magnétisme.

Les magnétiseurs n'ont jamais prétendu faire des miracles. Ce ne sont point eux qui ont obtenu du diable qu'il suspendrait un homme à la voûte d'un édifice, pour le laisser tomber ensuite sans qu'il en éprouvât de mal; car il n'en est aucun qui croye à la réalité de pareils prodiges. Les phénomènes qui vous paraissent miraculeux et dont ils conviennent, ne sont pour eux que le développement ou la manifestation de certaines facultés latentes dans l'ame humaine, qui se montrent dans un certain état, et qui prouvent évidemment sa spiritualité. Parmi ces facultés il en est d'inexplicables, j'en conviens, et je citerai en ce genre la faculté de prévision. Cette faculté est rare, elle est toujours fort limitée dans l'homme parce qu'elle n'est que le résultat d'une combinaison rapide des événemens présens; elle est par cela même incertaine, mais elle existe. Vous voyez que je vous fais des concessions, en vous accordant la réalité du fait qui vous paraît le plus miraculeux : mais les conséquences que nous en tirerons vous et moi sont opposées. Vous voyez en cela l'inspiration du diable, lorsque ce n'est pas l'inspiration divine : j'y vois une faculté naturelle (1) dont nous pouvons abuser, et dont dans certains cas la Providence peut se serv irpour instruire les hommes. On n'est point possédé du démon parce qu'on a cette faculté; on est coupable si on en fait un mauvais usage. Vous-avez lu dans le Deutéronome: « s'il se trouve chez vous un prophète, « que ce qu'il vous annonce arrive, et qu'il vous dise sui- « vez des dieux étrangers, vous le ferez mourir. » Ce n'est point parce qu'il a prophétisé qu'il doit être mis à mort, c'est parce qu'il s'est servi de ses facultés pour éloigner ses concitoyens du culte du vrai dieu. Vous me répondrez que

(1) Je pourrais m'appuyer ici de l'opinion de Tertullien et de celle de Bossuet.

ce prophète était inspiré par le diable. Mais il y a un autre passage qui prouve clairement que le don de prophétie était un don naturel. *S'il se trouve parmi vous un prophète, je lui parlerai en songe.* Vous voyez bien ici que le don de prophétie est supposé antérieur au choix que Dieu fait de celui qui en est doué. L'histoire de Balaam est encore fort remarquable. Si c'eût été le diable qui lui eût donné la faculté de prophétiser, il la lui aurait retirée dès qu'il l'aurait vu disposé à l'employer ponr servir la cause du vrai dieu.

Vous êtes, monsieur, tellement étranger à ce qui est relatif à l'histoire du magnétisme, que vous ne savez pas que les phénomènes qu'il produit se montrent spontanément dans certaines maladies nerveuses. Vous dites que *Mesmer commença les sortiléges de la magie somnambulique proprement dite, qu'il la propagea.* Vous ignorez donc que ce n'est point Mesmer, mais bien M. le marquis de Puységur, qui le premier a fait connaître les phénomènes du somnambulisme magnétique? Auriez-vous craint de faire tomber sur cet homme si généralement respecté et sur ses frères, qui étaient ses coopérateurs, les anathêmes que vous prononcez contre Mesmer? Je conviens qu'il est difficile de faire regarder comme les agens des puissances infernales, des hommes aussi éminens par leurs vertus que par le rang qu'ils avaient dans la société.

Vous prétendez, monsieur, qu'il est impossible de vous répondre, et d'expliquer autrement que par l'intervention du diable les effets du magnétisme : je vais vous citer des faits qui se sont passés sous mes yeux, qui me touchent personnellement, et dans lesquels j'ai été le principal acteur; vous y verrez du moins que si le diable a une grande puissance, il est trop bête pour en faire usage dans ses intérêts, et que le résultat de ses manœuvres est précisément le contraire de celui qu'il se propose.

Une amie de ma famille se trouvant depuis quelque temps fort indisposée, on la détermina à me permettre d'essayer de la guérir : c'était une personne distinguée par son esprit et

son instruction; elle avait en morale des principes sévères, et sa conduite était à l'abri de tout soupçon de légèreté. Mais elle avait lu presque tous les ouvrages des philosophes du dix-huitième siècle, et elle avait adopté leurs opinions; elle aurait cru blesser les convenances en se permettant une plaisanterie contre la religion catholique, mais elle n'en remplissait pas les devoirs parce qu'elle n'y croyait pas.

La première fois que je la magnétisai elle devint somnambule, et je vis se développer chez elle des facultés extraordinaires. Pendant son somnambulisme, je fus très-surpris de l'entendre s'occuper des questions religieuses les plus importantes, et revenir sur les erreurs dans lesquelles elle avait été entraînée par la lecture de Voltaire et autres philosophes. Un jour elle me dit : prenez une feuille de papier et écrivez ce que je vais vous dicter. Alors elle me dicta quelques réflexions sur la nécessité et la vérité de la religion, et le réglement de vie qu'elle devait suivre pour rentrer dans la bonne voie ; elle me dit ensuite : placez cette feuille dans mon écritoire, et ne m'en parlez jamais quand je serai éveillée; en la lisant, je serai frappée de ce qu'elle contient et je me conduirai en conséquence. Ce qu'elle m'avait annoncé se vérifia bientôt : elle s'adressa à un respectable prêtre qui la dirigea, et qui ne lui défendit point de se laisser magnétiser. Elle a vécu encore quelques années, et sa résignation dans sa longue maladie, les lettres qu'elle m'a écrites, la foi vive dont elle était animée, la piété douce et active dont les pratiques occupaient ses loisirs, la charité qui remplissait son ame, me la font réellement regarder comme une sainte. Je n'aurais osé parler d'elle si elle vivait encore.

Lorsque ma somnambule eut entrepris de suivre le réglement de vie qu'elle s'était prescrit, et de substituer à la lectures des philosophes d'abord celle de l'évangile, puis de l'imitation de J.-C., puis de Bossuet, de Fénélon et de saint-François-de-Sales, elle désira que je la misse pendant quelques jours encore dans l'état de somnambulisme pour qu'elle pût me faire connaître l'ensemble des idées qui l'occupaient.

Dans ces conversations elle examina avec moi les fondemens du christianisme, elle m'en exposa les preuves et les beautés, elle m'en développa la sublime morale, et me dépeignit les consolations et les espérances qu'il offre dans le malheur, elle m'engagea à en suivre les préceptes. Je n'ai jamais entendu parler avec autant de logique, d'élévation et de sentiment; l'impression qu'elle me fit ne s'effacera jamais. Dites-moi, monsieur, si elle était l'organe des puissances infernales.

Je pourrais, monsieur, vous citer d'autres faits du même genre; j'ai des lettres écrites en somnambulisme, contenant sur la pratique de la religion les choses les plus touchantes : je ne puis les publier, mais je vous les montrerais si vous le désiriez, et si je pouvais croire que de telles communications rectifiassent votre jugement. Mais comment s'en flatter? vos préventions vous empêchent de saisir le sens des choses les plus claires, et vous trouvez le moyen d'appuyer votre système sar des faits qui le combattent; j'en citerai un exemple qui m'a paru singulier. J'ai rapporté une conversation d'un magnétiseur avec sa somnambule : celle-ci annonçait la morale la plus pure, et désapprouvait les projets qu'elle avait dans son état de veille et qui n'étaient point d'accord avec les principes sévères qu'elle manifestait en somnambulisme, elle se considérait dans l'état de veille comme une autre personne à qui il serait inutile de donner des conseils parce qu'elle ne les suivrait pas. Voici votre conclusion : « Comment après des scènes aussi décisives « M. Deleuze a-t-il la force de nier l'intervention de l'enfer « dans la sorcellerie magnétique ? » Il paraîtra évident à tout homme raisonnable que s'il y a ici une puissance surnaturelle, c'est un ange qui voulait combattre les tentations suscitées par le démon pendant la veille; car dans l'état de somnambulisme l'inspirée désapprouve ce qu'il y a de répréhensible dans sa conduite. Quant à moi, je ne vois là ni l'intervention des anges ni celle des démons, mais bien une chose fort remarquable; c'est que, dans l'état de somnam-

bulisme, lorsque l'ame recueillie s'affranchit des impressions des sens, elle retrouve en elle-même le sentiment du bon et du vrai, auquel les intérêts et les distractions du monde l'empêchent de se livrer.

Plus haut, vous vous appuyez de mon autorité pour prouver que *des somnambules ont vu le diable et ont demandé des prières pour le chasser;* j'avoue qu'en écrivant ces lignes, je n'ai jamais pensé qu'on me soupçonnerait de croire que des somnambules ont vu le diable. J'ai voulu montrer que dans le somnambulisme des causes diverses peuvent déranger l'imagination et faire voir des fantômes; mais dans tous les cas ce ne serait pas le diable qui aurait produit le somnambulisme, puisque le somnambule demande des prières pour le chasser.

Vous voulez que la puissance du magnétisme soit une puissance *surhumaine*, parce que si elle n'était pas surhumaine on pourrait défier le ciel même d'opérer un seul miracle. Après avoir décrit les phénomènes qui, selon vous, sont attestés, vous dites : « D'après les hypothèses de l'affi-
« liation magnétique, pourquoi certains hommes ne pour-
« raient-ils pas opérer ces phénomènes sur la race humaine
« tout entière? ne pourraient-ils pas avec plus d'imagina-
« tion fendre les montagnes, soulever l'Océan, briser la
« terre et en disperser les débris dans l'immensité des es-
« paces? » Heureusement monsieur, le diable ne sait pas se servir de cette puissance comme les hommes pourraient le faire : sans cela l'univers serait dans le plus grand danger. Mais si cette puissance existe, *les affiliés de l'hypothèse*, qui ne la croient pas surhumaine, et à qui vous en faites connaître l'étendue, au lieu d'être frappés de terreur, se livreront aux plus brillantes espérances : pourquoi, diront-ils, un homme animé d'une volonté plus forte ne pourrait-il apaiser les tempêtes, éteindre les volcans, faire régner sur la terre un printemps perpétuel, et, ce qui vaudrait mieux encore, établir la paix entre les nations? Ces exagérations ne seraient pas plus déraisonnables que les vôtres : elles sup-

poseraient du moins dans ceux qui auraient la folie de s'y livrer qu'ils croient à l'existence des gens de bien ; tandis que vous voyez le mal partout. Vous ne vous bornez point à condamner en général les partisans d'une doctrine, vous attaquez les personnages les plus respectables : ni le rang, ni les talens, ni la réputation ne peuvent arrêter vos injures. Dès le début de votre écrit vous reprochez à Louis XVI sa *coupable* faiblesse ; quel bon Français ne sera pas révolté de cette épithète? Vous dites de Mesmer : « c'était un homme pro-
« fondément impie que des historiens d'une véracité non
« suspecte représentent comme initié aux plus infâmes mys-
« tères de l'illuminisme ou de la franc-maçonnerie. » Je vous défie de citer un de ces historiens, comme de dévoiler ces prétendus mystères. En parlant de l'académie de médecine vous dites que son matérialisme invétéré et sa haine contre la religion catholique lui ferment la bouche ; et quoique vous ajoutiez en note que vous n'entendez pas parler de tous les membres, je pense que le corps entier aurait droit de se plaindre.

Le dernier paragraphe de votre brochure est vraiment effrayant. Vous vous présentez comme tenant en main la foudre qui doit écraser vos adversaires, l'*Éclair* annonce votre puissance. Cependant vous appelez à vous le secours du gouvernement, et le tableau que vous faites du bouleversement que le magnétisme doit produire dans l'ordre social justifie la terreur que vous voulez inspirer.

« N'y a t-il pas, dites-vous de graves dangers à laisser
» évoquer parmi les hommes des êtres d'une nature com-
» plétement perverse, des instigateurs de vices et de cri-
» mes ? Qui sait combien de malheurs, combien de for-
» faits le magnétisme a déjà pu causer parmi nous! Quelle
» arme entre les mains d'un libertin ou d'un scélérat, que
» cette faculté de frapper tout d'un coup d'une léthargie
» profonde des corps de personnes vivantes ! quelle puis-
» sance pour des hommes abrutis, pour des énergumènes
» de l'impiété, pour des séides de l'anarchie, que celle de

« découvrir surnaturellement les secrets des familles et « des états! »

J'avoue, monsieur, qu'à la lecture de ce résumé il m'est difficile de contenir mon indignation : je veux cependant vous répondre avec calme et très succinctement.

1° Je n'ai jamais entendu parler de magnétiseurs qui *invoquent* ni qui *évoquent* les puissances infernales : mais supposons pour un moment qu'on puisse les évoquer, et que le magnétisme soit un des moyens de cette évocation. Alors vous serez obligé de convenir qu'avant qu'on connût le nom de magnétisme on les évoquait, et que par elles on produisait des maléfices. Vous savez combien la sorcellerie était commune dans les temps d'ignorance; vous savez combien de gens en ont été accusés, combien de sorciers ont été brûlés à la suite d'un jugement : vous savez aussi que la rigueur des lois était impuissante pour empêcher qu'on n'exerçât cet art infernal. Eh bien, c'est précisément depuis l'époque où le magnétisme a été connu, depuis Van-Helmont, qu'on cesse de s'occuper de sorcellerie et de brûler les sorciers. Il en résulte évidemment que ce n'est point par les écrits sur le magnétisme que s'est propagée la sorcellerie. 2° Vous ne pouvez nier qu'il n'y ait eu des guérisons opérées par le magnétisme : n'est il pas trop heureux que des hommes honnêtes et éclairés nous aient enseigné les moyens de le faire servir au bien de l'humanité? On ne brûlera plus de sorciers, voilà tout le mal. Si le magnétisme était généralement connu, si tout le monde convenait de sa puissance, alors les magistrats seraient autorisés à réprimer et à punir les abus qu'on pourrait en faire. Au reste ces abus et ces dangers ne sont nullement ceux que vous imaginez. A qui avez-vous entendu dire que par le magnétisme on découvrait les secrets des familles et des états? que quelques adeptes ont le pouvoir d'ensorceler certaines personnes dans des maisons plus ou moins distantes de celle

où ils se trouvent (1)? Où avez-vous vu *ces hommes abrutis, ces énergumènes de l'impiété* qui pratiquent le magnetisme? La première condition pour magnétiser, c'est selon M. de Puységur et tous ses disciples, *volonté active vers le bien*. Cette volonté ne peut animer les gens que vous signalez et qui, s'ils existent, ne lisent pas plus mes ouvrages que les vôtres. Comment *des séides et des énergumènes* se livreraient-ils à la pratique du magnétisme qui exige tant de calme? D'après le tableau que vous faites de la société les puissances infernales n'ont pas besoin de ce moyen pour exercer leur domination sur la France.

Si le magnétisme peut présenter quelques dangers dans les mains d'un homme immoral, ou même par des circonstances que j'ai indiquées dans mes ouvrages; il est clair que ces dangers sont faciles à éviter, car on ne peut magnétiser personne qu'autant qu'il le veut.

D'ailleurs on ne saurait empêcher que le magnétisme soit pratiqué sécrètement, et certes il ne peut avoir aucun inconvénient dans des traitemens publics, dirigés par les médecins. Le mieux serait qu'il fût assez bien connu pour qu'on en fit usage au besoin dans l'intérieur des familles, avec les précautions convenables. Les personnes religieuses que vous voulez en détourner, sont précisément celles qui en obtiendraient les effets les plus salutaires.

Le magnétisme ne doit point être employé pour faire des expériences, et il ne faut point juger du bien qu'il peut produire, ni de la manière dont il doit être pratiqué, par les tentatives qu'on a faites pour convaincre des incrédules. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cette discussion.

Vous répétez plusieurs fois, comme un aphorisme, cette phrase d'un homme fort savant sur une autre matière, mais qui n'a pas des idées arrêtées sur le magnétisme : « Combien « de fois ai-je observé jusqu'à quel point les vrais croyans

(1) On peut agir magnétiquement sur une personne éloignée, mais il faut pour cela qu'il y ait un rapport anciennement établi d'un consentement commun.

« mettent d'attention à taire tout ce qui nuit à leurs opi-« nions ! » Je n'ai jamais fait cette observation. Au reste, elle peut être relative à ceux qui ont imaginé des systèmes pour expliquer les faits, mais nullement à ceux qui ne voient dans le magnétisme qu'un moyen de faire du bien, et, dans les phénomènes du somnambulisme, qu'une preuve de la spiritualité de l'ame, et une manifestation des facultés instinctives qu'elle possède indépendamment du corps. L'étude de ces phénomènes a déterminé M. Georget à rétracter dans son testament, de la manière la plus solennelle, les principes de matérialisme qu'il avait professés dans sa *Physiologie du système nerveux*. (*Voyez* la note relative au testament de M. Georget, dans *l'Hermès*, numéro 28, 3e année, page 105.)

Je ne m'arrêterai pas plus long-temps à répondre aux absurdités accumulées dans votre brochure : il n'y a pas une phrase sur laquelle je ne pusse faire des observations aussi concluantes que celles que je viens de vous présenter. Je vous dirai seulement :

1° Que le magnétisme est une faculté que Dieu a donnée à l'homme pour faire du bien à son semblable, en dirigeant sur lui, par une volonté bienveillante, le principe qui le fait vivre ; que le désir de faire du bien en est le principal mobile, que l'invocation de Dieu et la prière sont un utile auxiliaire, parce qu'elles augmentent la confiance, et qu'on a bien plus de force lorsqu'on se croit soutenu par la bonté divine ; que le magnétisme a été employé de tout temps ; que c'est au commencement du 17e siècle qu'on l'a distingué sous le nom qu'il porte aujourd'hui ; que Van-Helmont en a clairement exposé le principe fondamental ; que Mesmer en a répandu la connaissance, en montrant à une société nombreuse et choisie des phénomènes surprenans, et en enseignant à ses élèves à en produire de semblables, à l'aide de procédés qu'il expliquait par une théorie hypothétique, sans leur parler ni de la puissance de la volonté, ni du somnambulisme magnétique.

2° Que les phénomènes du somnambulisme que M. de Puységur à fait généralement connaître, et qui se sont fréquemment renouvelés depuis, démontrent la spiritualité de l'ame, son action indépendamment des organes des sens, et répondent à toutes les objections qu'on peut faire contre son immortalité; que quelques-uns de ces phénomènes nous manifestent dans l'homme un sens intérieur qui apprécie avec justesse le bon et le vrai, et qui nous éclaire sur nos besoins; que les idées morales les plus élevées, les sentimens religieux les plus purs, et la ferme croyance à l'immortalité, aux peines et aux récompenses dans l'autre vie, se montrent très-souvent chez les somnambules, même chez ceux qui ne s'en étaient jamais occupés dans l'état de veille; enfin, que l'exercice du magnétisme comme pratique de charité, et les merveilles du somnambulisme ont ramené plusieurs personnes à l'amour et à la pratique de la religion chrétienne.

Je ne saurais, monsieur, mieux terminer cette lettre qu'en empruntant au célèbre Van-Helmont la dernière phrase de sa réponse au père Robert, jésuite, qui, comme vous, et dans un temps où cela était plus excusable, avait attribué au démon les phénomènes du magnétisme.

« Catholicus romanus sum cui nil quod Deo, quodque « ecclesiæ contrarium, pensitare fuit animus.... Unum illud « subjectam. Quicumque effectum naturalem à Deo sic crea- « tum, sic datum creaturis, tribuit dœmoni; is alienat ho- « norem creatori debitum, et in satanam eumdem ignomi- « niosè vertit. Quod si bene tuam revocaveris anatomen, « idolatriam expressam reperies. (1) »

(1) M. M... de la Marne cite deux écrits qui ont paru il y a quelques années. L'un a pour titre : *Le Mystère des magnétiseurs et des somnambules dévoilé aux ames droites et vertueuses, par un homme du monde;* l'autre, qu'il attribue à l'abbé Wurtz, est intitulé : *Superstitions et Prestiges des philosophes du 18e siècle.* Je suis surpris qu'il ne se soit pas étayé de l'autorité du premier, qui affirme que lorsqu'on initie quelqu'un on

Épanchement sanguin sous-pleurétique guéri par une somnambule.

Le quatorze ou le quinze juin 1827, je fus atteint d'un violent coryza et de douleurs dans le côté gauche de la poitrine; j'opposai à cette légère affection des tisanes adoucissantes, le lait chaud, quelques émulsions et le régime.

lui fait renier Jésus-Christ. Quant au second, il nous apprend que les joueurs de gobelets, ceux qui font des tours de cartes et autres tours d'escamotage dont on s'amuse dans la société, n'agissent que par l'intervention du diable. Ces deux écrits, le dernier surtout, ont été fort répandus, et ils ont fait beaucoup de mal. J'ai répondu à l'un et à l'autre; ma réponse à l'homme du monde est insérée dans la *Bibliothèque magnétique*, 1re année, 4e trimestre, p. 278; celle à M. Wurtz (que je ne nommais pas) est imprimée à part. Elle se trouve chez Mme Lévi; elle a pour titre : *Lettre à l'auteur de l'ouvrage intitulé*, etc., *dans laquelle on examine plusieurs opinions qui mettent obstacle à l'entier rétablissement de la religion en France.*

Je crois avoir rempli ma tâche, et désormais j'espère garder le silence. Il ne me convient point de traiter sous le point de vue théologique un sujet que je dois considérer sous les points de vue philosophique, médical et moral. On a discuté la question du magnétisme dans un séminaire célèbre, et les opinions ont été partagées, parce qu'on y avait fait circuler les écrits que je réfute. On sent quelle impression ces écrits ont dû faire sur de jeunes ecclésiastiques remplis de zèle, mais étrangers aux sciences. Comme on s'occupe plus que jamais du magnétisme, et que plusieurs médecins l'emploient ou le conseillent, il serait important que les évêques voulussent bien se faire rendre compte des procédés qui le mettent en action, et des phénomènes qu'il produit. Ils pourraient alors éclairer sur ce sujet, par des instructions confidentielles, ceux qu'ils chargent de diriger les consciences; et ceux-ci pourraient à leur tour approuver ou interdire, selon les circonstances, l'usage du magnétisme, et prévenir tous les dangers qu'il présente lorsqu'il etablit des relations entre des personnes de différent sexe, ou lorsqu'il est employé dans tout autre but que celui de faire du bien.

L'amélioration se manifesta promptement ; mais il resta de la douleur dans le côté gauche du thorax ; je jugeai à propos d'y appliquer plusieurs ventouses. Les deux premières me soulagèrent ; la troisième, appliquée avec l'éther enflammé, souleva tellement la peau, qu'à l'instant elle se fendilla en plusieurs endroits, et qu'il s'éleva des phlyctènes autour du mamelon gauche. Je sentis une atroce douleur, une sueur générale couvrit mon corps, je pâlis et je me sentis défaillir. Cependant je laissai la ventouse pendant trois quarts d'heure ; et, quand je me relevai, mes forces étaient tellement épuisées que mes jambes fléchirent. J'eus plusieurs défaillances dans le cours de la journée ; et vers le soir, deux heures après mon dîner, des douleurs très-vives se firent sentir au-dessous de l'appendice xiphoïde. La nuit suivante mon sommeil fut interrompu à plusieurs reprises par des douleurs pongitives qui se renouvelaient à chaque inspiration ; le lendemain elles augmentèrent d'intensité d'heure en heure. Pendant tout ce temps les digestions étaient faciles, et la plénitude de l'estomac allégeait les douleurs ; après la digestion elles devenaient plus vives, et la moindre pression à l'épigastre était insupportable.

L'occasion d'une consultation magnétique s'étant offerte chez M. le docteur Foissac, je la saisis avec empressement, et voici ce qui se passa. La somnambule, Mlle C..., m'examina à peine trois minutes ; elle porta la main sur mon épigastre, et me dit aussitôt, voyant que je souffrais : votre mal n'est pas là ; il est plus en dehors, à gauche, sous les côtes. Elle dit qu'il y avait dans cet endroit, qu'elle indiqua avec la main, un amas de sang noir et coagulé. Une chose vraiment remarquable, c'est que la douleur changea de place quelques heures après, et se fit sentir avec toute son intensité sous les côtes gauches. La somnambule avait ajouté que cela se dissiperait promptement si je voulais y appliquer douze sangsues et un cataplasme de farine de graine de lin, prendre un bain, boire de l'eau de groseilles, et garder le repos et la diète ; que le second jour de ce traitement, s'il restait

un peu de douleur, je n'avais qu'à me frictionner avec du laudanum. La nuit qui suivit cette consultation fut plus pénible encore que les autres. Le lendemain j'exécutai ce que m'avait prescrit Mlle C..., et j'eus une nuit entièrement calme, la première depuis une semaine. Le second jour de ce traitement, il ne me restait plus qu'un léger sentiment de douleur qui fut dissipé par une seule friction. Depuis ce temps je n'ai plus rien ressenti, et j'ai à m'applaudir d'avoir été guéri en deux jours d'un épanchement sanguin opéré par la dilacération du tissu cellulaire sous-pleurétique.

DEVAUT, D.-M.-P.

Suite de la lettre de M. AIMÉ PARIS *à* M. CHAPELAIN, *docteur en médecine.*

Vers le milieu du mois d'avril 1828, M. Chapelain, que je rencontrai de nouveau, me demanda si j'étais enfin convaincu de l'existence du magnétisme. Je lui répondis que nul n'était plus que moi disposé à rechercher, à accueillir et à proclamer la vérité, mais que dans une question aussi importante, je ne croyais pas devoir fonder ma conviction sur trop d'élémens; qu'il me restait à vérifier l'appréciation du temps, la lecture à travers les corps opaques, et quelques autres faits non moins surprenans. Il me répondit qu'une de ses malades lisait des lettres cachetées, et m'offrit de faire lire quelque chose que j'écrirais dans un paquet couvert d'autant d'enveloppes et revêtu d'autant de cachets que je le jugerais convenable. J'acceptai; j'écrivis les mots, *des faits prouvent*, sur un papier que je collai ensuite par les quatre coins, entre deux cartons épais de près d'une demi-ligne, après avoir fait écrire par mon sécrétaire qui ignorait la phrase que j'avais choisie, quelque chose dont je n'eus pas alors connaissance, et que je sus depuis être le mot *Voltaire*. M. Chapelain reçut le paquet que j'avais cacheté avec tant de précaution, qu'il était impossible de l'ouvrir

sans déranger une des nombreuses circonstances que j'avais remarquées dans le pliage et le rapprochement des parties de la triple enveloppe dont j'avais entouré mes cartons. J'avais recouvert de cire les empreintes des cachets formés d'abord avec des pains à cacheter, et les cinq cachets qui garantissaient l'enveloppe extérieure étaient circonscrits par une trace d'encre faite à un quart de ligne de toutes les bavures de la cire, de sorte que l'employé le plus habile du fameux cabinet noir eût peut-être reculé devant les difficultés que présentait l'ouverture frauduleuse de cette lettre. M. Chapelain me promit d'en faire lire le contenu et de me la rendre intacte, pour qu'avant de l'ouvrir je fisse vérifier par qui je voudrais l'impossibilité de connaître par les moyens ordinaires sans rompre le cachet, ce que j'avais donné à lire à la somnambule.

Environ huit jours après, M. Chapelain m'écrivit que sa malade avait lu mon paquet le matin, et qu'elle ne voulait le dire que le soir en ma présence. Il m'invita à me trouver chez lui à sept heures. Je m'y rendis avec empressement, et j'y rencontrai deux personnes (1) qui devaient nous accompagner chez Mme Briant, rue Saint-Denis, n° 154. M. Chapelain m'apprit que la somnambule lui avait dit qu'il y avait deux personnes qui avaient écrit sur le papier enveloppé (il ignorait cette particularité), et que dans l'une des deux phrases d'épreuve il y avait *de l'incrédulité jusque dans l'encre*. Je passai un moment dans le cabinet de M. Chapelain, et j'écrivis, sans en informer personne, la phrase *des faits prouvent*, que je remis dans la poche de mon gilet, afin de la montrer écrite aussitôt après qu'elle aurait été lue par Mme Briant, ne voulant pas décacheter le paquet hors de la présence des personnes à qui j'avais promis d'en faire constater l'état. M. Chapelain entra chez la malade trois minutes avant nous pour l'endormir hors de notre présence, qui aurait pu la contrarier M. Briant, mari de cette dame,

(1) M. le comte de Saint-Pern de Dinan, et M. Aulanier, avocat à Saint-Brieux.

se prêta avec une extrême complaisance à toutes ces expériences fréquemment répétées devant lui.

Nous prîmes place au hasard. M. Chapelain, qui m'avait montré chez lui mon papier dans l'état où il l'avait reçu, le remit entre les mains de madame Briant. Cette dame était au lit, elle plaça d'abord le paquet sur la couverture, à ses pieds, et semblait avec les orteils suivre les contours des lettres qu'il contenait. Nous parlions à haute voix, sans qu'elle nous entendît, ni que notre conversation la tirât du profond recueillement où elle était plongée : ne pouvant trouver avec le pied ce qu'elle cherchait, elle plaça le paquet sous sa tête, et ne fut pas plus heureuse. Elle le tint pendant quelque temps par les deux angles saillans opposés, entre le pouce et l'annulaire, interrogeant du petit doigt les caractères qu'elle voyait à l'intérieur. Cette tentative infructueuse fut suivie d'une autre qui me donna l'occasion d'observer un fait fort singulier. Ayant réuni par leurs extrémités le pouce, l'index et le médius de la main droite, elle plaça le paquet en équilibre sur la base étroite formée par l'assemblage de ces trois doigts, étendit le bras et resta pendant près de dix minutes dans cette position qu'un homme robuste ne supporterait pas pendant la moitié de ce temps. Madame Briant entrait à peine en convalescence d'une cardite que son médecin avait déclarée mortelle, et contre laquelle M. Chapelain avait employé le magnétisme avec succès.

Piquée de n'avoir pas ce soir-là plus de clairvoyance, madame Briant mit le paquet sous sa tête. Elle se plaignait de voir les lettres environnées d'un brouillard, chargées de gouttes qui l'empêchaient de les distinguer; puis tout à coup, étendant la main vers moi, « ce monsieur-là pourrait m'aider, dit-elle; il a le mot dans la poche de son gilet. » Je ne fus pas moins surpris que les autres assistans de cette réponse relative à un fait dont j'avais seul connaissance. Pendant que M. Chapelain faisait quelques questions, je changeai sans bruit de place avec la personne assise au

chevet du lit. La malade poursuivit ses recherches, qui duraient depuis une heure et demie environ, enfin elle s'écria: « si je ne l'ai pas lu dans dix minutes, je ne le lirai pas aujourd'hui. » Nous attendîmes près d'un quart-d'heure ; mais elle ne découvrit rien. Alors M. Chapelain lui proposa d'écrire le mot lettre par lettre. « Je le dirais bien, répondit-elle, si ce monsieur qui l'a dans son gilet voulait me le dire. » Et sa main était dirigée vers la nouvelle place que j'avais choisie. M. Chapelain l'encouragea à essayer d'écrire; elle accepta, prit mon portefeuille que je lui offris, et se mit à rire en le portant à son nez pour sentir l'odeur du maroquin. « C'est comme un livre de messe, » dit-elle. Au moment où elle l'ouvre et où elle se dispose à écrire, elle éprouve une contraction nerveuse, porte la main dans le pli du portefeuille, en retire avec précipitation et rejette avec une sorte d'horreur un fil de laiton qui retient la feuille sur laquelle elle veut écrire, détache cette feuille, et me rend le livre qui la contenait. Avant d'écrire elle semble avec la main gauche imiter la forme d'une lettre; enfin elle écrit un *d*, environ cinq minutes après elle trace un *e*, puis tous ses efforts sont inutiles; elle ne peut plus rien écrire d'elle-même. M. Chapelain prend le parti de lui nommer l'une après l'autre les lettres de l'alphabet, il les récite lentement; lorsqu'il arrive à l'*s*, « c'est un *s*, » dit-elle, et après un moment de silence : « ces trois lettres forment un mot séparé. » On l'invite à poursuivre. Elle déclare que la lettre suivante est une lettre à *queue*, mais elle ne peut la préciser, bien qu'on lui nomme successivement *f*, *g*, *j*, *p*, *q*, *y* et *z*. Elle annonce qu'elle verra mieux demain. J'invite M. Chapelain à suspendre l'opération et à me rendre compte du résultat des séances suivantes.

Bien que notre conversation eût lieu à haute voix, Mme Briant, comme j'ai déjà dit, ne nous entendait pas, et cependant chaque fois que son mari revenait du rez-de-chaussée où l'appelaient souvent ses affaires, elle l'entendait avant nous, et signalait son arrivée. M. Chapelain demanda

à M. Briant, qui y consentit sans difficulté, la permission de nous montrer quelques effets du pouvoir de la volonté sur les personnes magnétisées. Il introduisit dans les narines de la malade un corps étranger avec lequel il excita fortement et à plusieurs reprises ces parties si irritables. Mme Briant extrêmement nerveuse et très-chatouilleuse dans l'état de veille, resta complétement insensible. Deux minutes après, M. Chapelain nous prévint qu'il allait réveiller la sensation pour ainsi dire assoupie; il dirigea la pointe de son index vers le nez de la malade, et sur-le-champ elle fut prise d'un violent éternument. Quelques passes sur la figure dissipèrent ce mal, et elle retomba dans sa première insensibilité; une allumette abondamment garnie de soufre fut placée sous le nez de la malade qui n'en fut nullement incommodée. M. Chapelain nous demanda quand nous voudrions voir renouveler la sensation, et au moment où nous le lui dîmes il y parvint de la même manière qu'auparavant, et une violente suffocation qu'il se hâta d'arrêter saisit la malade, qui fut promptement aussi calme que si elle n'avait rien éprouvé. Le sens de l'ouïe fut en vain sollicité par le bruit aigu d'une sonnette qu'on agita avec force aux oreilles de Mme Briant, mais l'impression se renouvela encore au commandement de M. Chapelain. Interrogés sur la sensation que nous voulions voir déterminer, nous fîmes signe que nous choisissions celle de brûlure. Aussitôt et lorsque M. Chapelain eut approché son doigt à un pouce ou deux de la main de Mme Briant, elle la retira vivement en la secouant et en la frottant de l'autre main, comme lorsqu'on se brûle effectivement. Elle demanda à boire, et désira qu'on lui donnât de la limonade. M. Chapelain magnétisa un verre d'eau avec l'intention de lui donner le goût préféré par la malade. Elle en but la moitié et trouva cette limonade bien préparée. Son sommeil somnambulique durait depuis près de trois heures; il était temps d'y mettre fin. M. Chapelain la réveilla devant nous; elle fut très-surprise de trouver autant de monde dans sa chambre, et se retourna préci-

pitamment du côté opposé à celui où nous étions. Elle répondit aux questions qui lui furent faites, de manière à prouver que le souvenir de ce qui venait de se passer était entièrement perdu pour elle. M. Chapelain lui dit qu'elle ferait bien de boire, et lui montrant ce qui restait du verre d'eau, il lui demande ce que c'est. « Je le sais bien; c'est de l'eau. — Buvez — Mais cette eau a le goût de limonade. » Aussitôt elle se rendort, et M. Chapelain est obligé de la réveiller une seconde fois. Nous nous retirons à onzes heures.

Deux jours après, M. Chapelain m'apprend que Mme Briant, sans pouvoir déterminer la nature de la *lettre à queue* qu'elle a indiquée, affirme que cette lettre est suivie d'un *a*, mais qu'elle n'en peut découvrir davantage. Des contrariétés assez fortes l'ont l'affectée et lui ont fait perdre presque toute sa lucidité.

J'avais alors à réflechir sur les faits pour m'en rendre compte : ma phrase entière n'avait pas été lue; mais six indications, les seules que j'eusse reçues, avaient été données avec précision. Que l'on calcule le nombre des combinaisons offertes par les lettres de l'alphabet, et l'on verra s'il est probable que le hasard seul produise de semblables rencontres, surtout si l'on songe que chacune de ces allégations est précédée de nombreux tâtonnemens, et que c'est une à une et péniblement que sont spécifiées les lettres désignées. S'il n'y avait pas là de quoi produire la certitude, le doute après une semblable séance était il une chose déraisonnable ? Poursuivons.

Vers la fin de la session dernière je sortais des bureaux du *Constitutionnel*; je rencontrai M. Chapelain sur la place de la Bourse. Il allait magnétiser une dame, rue Hauteville n° 4; je ne me proposais de l'accompagner que jusqu'au boulevard Montmartre; mais la conversation me conduisit jusqu'à sa destination; je l'attendis sur le boulevard Bonne-Nouvelle, pendant près d'une demi-heure,

pour le ramener près de chez moi ; la pluie survint, et me força de me réfugier sous un auvent près du théâtre de Madame. Plusieurs personnes y avaient également cherché un abri. Ce ne fut que dix minutes après que M. Chapelain reparut sur le boulevard. Je l'appelai, et quand il m'eut rejoint, nous nous entretînmes pendant quelque temps. A la fin voyant qu'il me répondait d'une manière distraite, je lui demandai ce qu'il avait. « Je magnétise de la volonté cette aveugle qui est devant nous, » me dit-il. Je regarde, et j'aperçois une femme très-simplement vêtue qui semble résister au sommeil, jusqu'à ce que, obéissant à une force qu'elle ne peut dompter, elle s'appuie contre la balustrade, et cède au sommeil, que M. Chapelain se hâte de faire cesser de peur qu'elle ne se blesse en tombant.

La pluie ayant cessé, l'aveugle s'éloigne avec l'enfant qui la conduit. J'invite M. Chapelain à tâcher de connaître l'adresse de cette femme et à entreprendre son traitement, soit pour essayer de la soulager, soit pour obtenir d'elle, si elle est susceptible de somnambulisme, des effets de vision qui ne pourront pas être attribués au sens ordinaire de la vue. Nous l'atteignons, elle accepte avec reconnaissance l'espoir d'une guérison sur laquelle elle ne croyait plus pouvoir compter. Nous apprenons d'elle que depuis 3 ans une amaurose l'a privée de la vue ; elle se nomme Marie Petit, et demeure rue Royale, n° 8, au Marais.

Je n'ai suivi aucune des séances pendant lesquelles M. Chapelain l'a magnétisée ; mais j'ai revu chez lui cette femme près de trois semaines après notre rencontre, elle n'a été endormie que deux fois, mais sa vue a éprouvé un changement notable. Magnétisée en ma présence, elle se plaint d'avoir mal aux paupières, qui éprouvent un changement très-marqué ; elle me dit après la séance, que depuis trois ans qu'elle a perdu la vue jusqu'au moment où elle a rencontré M. Chapelain, elle est restée dans une obscurité complète, et que depuis trois semaines qu'on la magnétise,

et qu'elle suit les prescriptions de la somnambule, elle voit des flammes de diverses couleurs; qu'elle a vu, en montant, la rampe de l'escalier, et que si les flammes blanches duraient plus long-temps, elle distinguerait les barreaux des chaises. En allant à la messe, elle a pu entrevoir toutes les coîffures blanches qui passaient devant elle; plusieurs autres objets, tels qu'une brosse, un panier, un habit noir, ont été reconnus et désignés par elle. M. Chapelain publiera un jour, je l'espère, les détails circonstanciés de ce traitement, sur lequel je ne m'arrête pas plus long-temps, parce que je n'en pourrais parler que par oui-dire.

Peu de jours après, M. H. Cellier, un de mes amis, me propose de me conduire chez M. le docteur Foissac, où doivent se faire des expériences de lecture par une personne en état de somnambulisme. Croyant qu'il s'agit comme chez Mme Briant, de lecture à travers les corps opaques, je prépare un paquet enveloppé de carton et fermé de manière à ne pouvoir être lu par les moyens ordinaires, sans être d'abord ouvert.

Nous arrivons à trois heures chez M. Foissac, où se trouvaient déjà près de quinze personnes. Le somnambule (que j'ai appris depuis être le jeune Paul, objet des expériences faites l'année dernière à l'hôpital de la Charité, et guéri d'une paralysie par M. Foissac) était déjà endormi, mais aucune question ne lui avait encore été adressée. M. Foissac lui dit de se lever; il obéit, et vient près de la fenêtre où la jalousie à demi fermée laisse pénétrer plus de lumière que dans le reste de l'appartement; ses mouvemens sont si libres qu'à peine le croirait-on endormi. M. Foissac invite l'une des personnes présentes à tenir fermées les paupières du somnambule, et indique la manière d'obtenir ce résultat sans couvrir avec les doigts le globe de l'œil. « Fermez bien les paupières, dit le somnambule, parce que je suis fin, voyez-vous, et si vous ne les bouchez pas bien, je pourrai voir. » M. Foissac m'offre un jeu de cartes et m'invite à les

faire reconnaître par M. Paul. Je mêle les cartes à plusieurs reprises, et toujours une réponse juste est faite à mes questions : chacun des assistans, à son tour, tient fermées les paupières du somnambule ; plusieurs montres, dont les aiguilles ont été remuées à dessein, lui sont présentées ; il indique avec précision sur toutes l'heure et la minute d'après la position des aiguilles. Divers livres sont pris sans choix dans la bibliothèque et ouverts au hasard une seule fois; le lecteur hésite ; au lieu de *Castor* il lit *Cantor*, mais il se reprend, et lit *Castor et Pollux*, *tragedie lyrique*, etc. Un Horace lui est offert ; après en avoir lu quelques vers qu'il prend pour ceux d'une hymne, il rend le livre en disant : « C'est bon pour aller à la messe, cela. »

Une supposition qui n'aurait fait que remplacer une chose extraordinaire par une autre eût été celle qui aurait attribué à M. Paul le souvenir exact de tout ce que contenait la bibliothèque de M. Foissac, même en latin, et dans ce cas il y aurait eu encore deux phénomènes au lieu d'un ; car, indépendamment de cette prodigieuse mémoire, il aurait fallu reconnaître que le somnambule trouvait, *les yeux fermés*, l'endroit où il devait commencer à réciter, et la difficulté restait entière à l'égard des cartes mêlées et des montres changées à dessein. Toutefois, pour qu'il ne restât aucun doute à l'égard des livres, j'ouvris le paquet que j'avais préparé, et M. Paul, à qui je le présentai, lut sans hésitation le mot *certitude*, le seul que j'eusse écrit.

Il était impossible de ne pas reconnaître la réalité du fait, bien qu'on ne pût pas l'expliquer ; aussi chacun des assistans s'empressa de le déclarer suffisamment avéré. M. Foissac nous offrit comme dernière expérience le réveil de son somnambule : celui-ci étendit les bras, ouvrit les yeux et suivit pendant quelque temps le mouvement circulaire des mains du magnétiseur ; tout à coup il se jeta brusquement en avant comme pour les mordre ; mais une exclamation de M. Foissac le fit retomber sur le canapé ; il prit un air

riant et se réveilla complétement. Il se plaignit d'avoir mal aux yeux, qu'il disait brûlans; M. Foissac nous fit remarquer qu'en effet il avait l'intérieur de l'œil injecté; il employa les moyens qu'il crut propres à le soulager, et nous prîmes congé de lui.

Plusieurs fois, pendant la séance, j'avais observé que M. Paul n'aimait pas à être éloigné de M. Foissac. Je l'avais entendu souvent demander avec inquiétude : « êtes-vous là, docteur? » et sa tranquillité ne renaissait que lorsqu'il recevait une réponse. Une fois même, sentant que M. Foissac allait le quitter, il se jeta après lui et le retint par la jambe avec assez de force pour que celui-ci fût contraint de lutter contre lui pour parvenir à s'en débarrasser.

(*La suite au numéro prochain.*)

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du Journal de *l'Hermès*, quai des Augustins, n° 25; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé?

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de *l'Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

Comme il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1826 et 1827 de *l'Hermès*, l'éditeur prévient qu'il a été oblige d'en augmenter le prix; chacune de ces années est portée à 15 fr. au lieu de 12; 17 fr. au lieu de 14 pour la province; et 19 fr. au lieu de 16 pour l'étranger.

Nous annonçons sur la couverture quelques livres anciens sur le magnétisme, que l'on peut se procurer chez madame Lévi.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY
Rue des Grands-Augustins, n. 10

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

DU MAGNÉTISME.

« Nous sommes plus faits pour voir les résultats des « choses que les principes des choses, » dit Charles Bonnet ; et il ajoute : « Nous voyons des faits ; et tout ce qui est au-« delà des faits n'est pour nous que ténèbres plus ou moins « épaisses. »

C'est donc à l'école des faits que l'on apprend à connaître la vérité. C'est par l'observation de ce qui se manifeste à nos sens que nous pouvons parvenir à découvrir les causes que la nature dérobe à notre premier aperçu : souvent les théories les plus brillantes sont dues à l'observation des faits les plus simples. Mais observer n'est pas toujours facile : bien observer l'est encore moins. L'esprit humain, à cause de son penchant irrésistible à généraliser, se trouve arrêté à chaque pas. Lorsqu'il a franchi les premiers intervalles, il ne voit plus que sujets de contradiction pour les idées générales qu'il s'est hâté d'adopter. Toutes ces anomalies le rebutent ; et c'est au moment d'atteindre un résultat satisfaisant que souvent il s'arrête : car presque toujours lorsque la nature paraît se contredire à nos yeux, c'est que nous ne savons pas l'observer dans ses secrets. Tantôt la volonté, tantôt la possibilité nous manquent : quelquefois un simple préjugé nous arrête.

Au mot de magnétisme, par exemple, des esprits timides, vétilleux et moutonniers se sont récriés. Sans même vouloir songer à donner de bonnes raisons pour motiver leur

incrédulité ou leurs scrupules, ils ont critiqué le mot seul. Et pourtant le magnétisme existe! Ainsi il faut un mot qui lui serve d'étiquette.

Le magnétisme existe, disons-nous!... Sceptique autant que qui que ce soit, nous n'avons pas voulu d'abord croire sur parole aux effets merveilleux qu'on lui attribue; nous n'avons pu cependant nier ces effets, car comme faits ils rentrent dans la classe des choses dont l'existence ne peut être révoquée en doute. D'ailleurs le témoignage des personnes respectables qui les premières nous ont parlé du magnétisme et de ses effets, nous a fait désirer ardemment d'éclaircir les doutes qu'elles étaient parvenues à jeter dans notre esprit. Le doute est le premier pas vers la vérité. Pour nous il avait succédé à l'incrédulité; mais autant il est satisfaisant d'en sortir pour arriver à la conviction, autant il est pénible de rester dans l'incertitude. Croyant bien que tout ce que nous avions entendu dire sur le magnétisme *pouvait* être vrai; sachant d'ailleurs que nul intérêt privé ne motivait ni ne pouvait motiver les témoignages qui nous étaient offerts, et persuadé aussi que si vraiment le magnétisme n'était pas une chimère, nous pourrions parvenir à éclaircir nos doutes à son égard, nous avons fait de nombreuses recherches en *attendant que des faits vinssent nous apporter une conviction que nous soupçonnions possible d'obtenir.* Partant de ce point que le magnétisme agit sur l'homme, d'après ce qui nous avait été dit, nous avons interrogé la nature de l'homme. Nous nous sommes livré à une sérieuse investigation; nous avons réfléchi sur les causes d'où les effets annoncés pouvaient provenir...; et aujourd'hui, pour satisfaire au vœu de notre conscience qui nous rend impérieuse l'obligation de publier les vérités que, d'après nos recherches et nos réflexions, nous avons cru reconnaître, et que des effets produits par nous même ont constatées, nous venons déposer notre témoignage en faveur du magnétisme, bien convaincu que nous sommes de son existence.

Certes, pour nous qui croyons avec un des plus grands

penseurs de notre siècle, M. Destutt de Tracy, *que l'esprit humain marche toujours pas à pas*, constater cette existence, comme celle de tout fait quelconque, avant de s'occuper de ses effets, c'est faire un pas, et sans contredit le pas le plus difficile et le plus important. Mais il ne nous suffit pas de l'avoir fait, il faut tâcher de décider les personnes incrédules à le faire aussi. Comme nous elles se repentiront peut-être d'avoir différé. Nous allons donc exposer les motifs de notre première conviction, celle qui a été le résultat des recherches et du raisonnement.

Sous le nom de magnétisme, avons-nous vu quelque part, on a souvent entendu désigner l'action d'un principe général, principe universel, s'étendant aux trois règnes de la nature. Il est résulté de là une division de ce magnétisme général en *magnétisme minéral, végétal et animal.*

Notre intention étant seulement de nous occuper du *magnétisme général*, et plus particulièrement encore du *magnétisme animal*, nous dirons ici quelques mots sur la généralité, et nous passerons ensuite à la section qui nous importe le plus.

Bacon, dont le génie en secouant le joug de la routine sut émanciper l'esprit humain, et le faire entrer dans l'ère pensante; Bacon qui, dans son infatigable sollicitude pour le développement de notre intelligence, voulut donner le plan général de toutes les sciences utiles à l'humanité soupçonnait l'existence du magnétisme. Il serait peut-être plus juste de dire qu'il la connaissait; mais nous ne voulons rien affirmer en son nom : nous aimons mieux le laisser parler lui-même. Voici comment il s'exprime :

« Il faudrait chercher s'il n'y aurait point une espèce de « *force magnétique* qui opère entre la terre et les choses « pesantes, entre la lune et l Océan, entre les planètes, etc.»

De ce que Bacon a présenté ses idées sous la forme dubitative, il ne faut pas conclure qu'il fût incertain sur ce qu'il devait penser à l'égard du magnétisme. On est même porté à croire que quelque considération particulière, peut-être la

crainte de choquer trop ouvertement les idées de son siècle, et par là de jeter de la défaveur sur ce qu'il annonçait, l'ont empêché de nous révéler sa pensée tout entière.

Continuateur des grandes pensées de ce grand homme, le célèbre Laplace n'a pas voulu passer sous silence ce que des esprits judicieux appellent l'ame de l'univers. Voici ce qu'il dit dans son essai philosophique sur les probabilités :

« La variation diurne de l'aiguille aimantée est certaine-
« ment un effet de l'action du soleil. Mais cet astre agit-il,
« comme dans la variation diurne du baromètre, par sa
« chaleur, ou par son influence sur l'électricité et sur le
« *magnétisme?* »

Je pourrais citer d'autres noms également célèbres, en faveur de cette opinion sur l'existence du magnétisme universel; mais je m'en abstiens, parce que, comme je l'ai dit, je veux m'occuper principalement du magnétisme animal, et que les preuves qui seront fournies en faveur de celui-ci profiteront également à celui-là. J'ajoute seulement que si des hommes dont le génie honore notre espèce, et qui avaient pour but incontestable la recherche de la vérité, nous révèlent l'existence du magnétisme général, et que d'ailleurs notre raison ne soit pas révoltée par leurs assertions, je ne vois pas de motifs suffisans pour la nier.

En voilà assez sur le magnétisme en général. Passons au magnétisme animal, qui est pour nous, en apparence, d'une utilité plus directe, puisque nous en pouvons faire usage journellement pour remplir le plus agréable et le plus saint de nos devoirs, celui d'être utiles à nos semblables!

Puisque, comme l'a fort bien observé Franklin, *celui qui vous a une fois rendu service sera plus disposé à vous en rendre un autre que celui que vous avez obligé vous-même*, le plus grand bonheur de l'homme est donc de céder au penchant irrésistible qui le détermine à faire le bien. On ne peut insister assez sur cette vérité qui est de la plus haute importance lorsqu'il s'agit du magnétisme animal, puisqu'elle est la base de son utilité. Un philosophe de l'antiquité, qui connaissait peut-être le magnétisme, plaçait le bonheur dans

la jouissance du plaisir et dans l'absence de la douleur. Il recommandait le soin de cultiver les affections douces et bienveillantes, afin de se ménager *les voluptés qui suivent la pratique de la bienfaisance*. Mais revenons.

L'existence du magnétisme animal est reconnue. Elle a été constatée par une foule d'hommes célèbres parmi lesquels figure Cabanis. Le passage suivant, tiré de son ouvrage sur les rapports du physique et du moral de l'homme, mérite certainement de fixer l'attention du lecteur : « Il est « possible qu'après avoir sagement circonscrit les faits rela- « tifs à l'*influence du magnétisme sur l'économie vivante*, « on parvienne, en les comparant avec ceux du galvanisme « et de l'électricité proprement dite, à déterminer le degré « d'analogie qui rapproche ces deux *fluides*, ou de dissem- « blance qui peut les faire considérer encore comme essen- « tiellement distincts dans l'univers. »

Cabanis regardait comme démontrée sans réplique l'identité parfaite du fluide galvanique avec celui qui produit les phénomènes de l'électricité. Il disait aussi : « J'ai tou- « jours été, je l'avoue, très-porté à penser que l'*électricité* « *modifiée par l'action vitale*, est l'agent invisible qui, « parcourant sans cesse le système nerveux, porte les im- « pressions des extrémités sensibles aux divers centres.... »

Après avoir donné créance aux assertions qui attestent l'existence du magnétisme animal en lui-même, nous avons cherché comment il pouvait agir comme agent thérapeutique. Pensant que, sous le rapport de sa conservation, l'homme ne doit pas être moins bien traité que les autres animaux, nous nous sommes demandé si le magnétisme ne serait pas la médecine de la nature. Nous l'avons considéré dans ses rapports avec les forces vitales.

Nous avons vu que Bichat définit la vie, l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort. Cette définition de la vie nous a paru la meilleure qu'on puisse en donner. Nous en avons tiré des conséquences que nous allons faire connaître. La résistance ne se trouve que dans les forces répulsives, nous avons pensé que ces forces sont dans l'être animé ce

qu'on appelle la vie, le principe vital, ou fluide vital. La vie n'est donc entière qu'autant que chaque partie de l'être animé renferme la quantité de forces qui lui est attribuée; ainsi, pour nous, le bonheur de la vie physique est l'équilibre dans la distribution du fluide vital.

Lorsque cet équilibre est rompu, les forces ne sont plus distribuées dans chaque partie de l'individu d'après les proportions voulues; l'état normal fait place à un dérangement de l'économie animale. Une partie de ces forces abandonne son siége habituel et se porte dans un autre endroit du corps où elle augmente en trop grande quantité les forces qui y résident déjà. C'est alors qu'il y a cette exubérance qui constitue l'inflammation. D'un autre côté, la partie du corps qui se trouve privée de la portion de fluide qui lui est nécessaire pour soutenir l'équilibre, est frappée d'atonie.

Cela nous a paru résulter de la théorie sur l'inflammation donnée par le *docteur Richerand*, et plus positivement encore de ce passage de Bichat. Il dit en parlant de la vie intellectuelle qu'il nomme vie animale :

« Une somme déterminée de forces a été répartie en gé-
« néral à cette vie; or cette somme doit rester toujours la
« même (c'est ce que nous examinerons plus tard), soit
« que sa distribution ait lieu également, soit qu'elle se
« fasse avec inégalité; par conséquent, l'activité d'un or-
« gane suppose nécessairement l'inaction des autres....

« Voyez toutes les maladies, les inflammations, les
« spasmes, les hémorrhagies spontanées : si une partie de-
« vient le siége d'une action plus énergique, la vie et les
« forces diminuent dans les autres. Qui ne sait que la pra-
« tique de la médecine est en partie fondée sur ce principe
« qui dirige l'usage des ventouses, des moxas, des vésica-
« toires, des rubéfians, etc., etc.? D'après ces considéra-
« tions, nous pouvons donc établir comme une loi fon-
« damentale de la distribution des forces, que quand elles
« s'accroissent dans une partie elles diminuent dans le reste
« de l'économie vivante : *la somme n'en augmente jamais*,

« seulement *elles se transportent successivement d'un or-*
« *gane à l'autre.* »

Cette opinion nous a paru vraie, en tant qu'il s'agit de l'homme livré à lui-même. Assurément, nous n'avons pas cru qu'il lui soit possible d'augmenter par ses propres moyens la dose de ses forces vitales. Nous croyons bien avec Bichat qu'il peut, en exerçant tel organe plutôt que tel autre, augmenter ses forces d'un côté en les diminuant de l'autre : en un mot, rompre l'équilibre. Nous croyons aussi que lorsque la vie s'éteint dans la vieillesse, c'est par une atonie générale.

Mais nous n'avons pu admettre que les forces ne puissent pas être augmentées, par des moyens étrangers, le magnétisme animal, par exemple. Nous pensons, au contraire, que le magnétisme peut avoir pour objet de rétablir l'équilibre par la simple distribution du fluide vital, comme il peut avoir pour objet d'augmenter la somme des forces.

Lorsqu'il y a inflammation dans une partie du corps parce que les forces y affluent au détriment du restant de l'économie qu'elles abandonnent, le magnétisme animal a pour but d'imprimer aux forces vitales la direction voulue. Ainsi, en en débarrassant dans une proportion suffisante la partie enflammée, et en les faisant refluer dans le restant de l'économie, l'équilibre se trouve rétabli. Le docteur Pinel nous apprend dans son traité de l'aliénation mentale, que les anciens faisaient entrer dans le traitement de la manie *les frictions des extrémités*; si ce n'étaient pas *des frictions magnétiques*, elles avaient au moins pour but de rétablir l'équilibre dans l'économie : effet que nous attendons du magnétisme comme agent thérapeutique.

Mais lorsque, sans qu'il y ait inflammation dans aucune partie du corps, certains organes sont cependant frappés d'atonie, ou que toute l'économie tombe dans le marasme, le magnétisme a pour objet d'augmenter la somme des forces vitales en les faisant passer du magnétiseur chez le magnétisé. Ce phénomène a lieu au moyen d'émanations qui, pour être in-

visibles, n'en ont pas moins lieu. L'opinion de M. le docteur Georget à cet égard est connue. Voici ce que dit Cabanis en faveur de la même opinion :

« En général, les émanations des animaux jeunes et vi-
« goureux sont salutaires; conséquemment elles pro-
« duisent des impressions agréables plus ou moins distinc-
« tement aperçues. De là, naît cet attrait d'instinct par lequel
« on est attiré vers eux, et qui fait éprouver un certain
« plaisir organique à leur vue, à leur approche, avant
« même qu'il s'y mêle l'idée d'aucun rapport d'affection ou
« d'utilité. L'air des étables qui renferment des vaches et
« des chevaux proprement tenus, est également agréable et
« sain : on croit même, et cette opinion n'est pas dénuée
« de tout fondement, que dans certaines maladies cet air
« peut être employé comme remède, et contribuer à leur
« guérison. Montaigne raconte qu'un médecin de Toulouse
« l'ayant rencontré chez un vieillard cacochyme dont il
« soignait la santé, frappé de l'air de force et de fraîcheur
« du jeune homme (car le philosophe avait alors à peine
« vingt ans), engagea son malade à s'entourer de personnes
« de cet âge, qu'il regardait comme non moins propres à
« le ranimer qu'à le réjouir. Les anciens savaient déjà com-
« bien il peut être utile pour des vieillards languissans, et
« pour des malades épuisés par les plaisirs de l'amour, de
« vivre dans une atmosphère remplie de ces émanations res-
« taurantes qu'exhalent des corps jeunes et pleins de vi-
« gueur. »

Les forces qui nous sont inconnues ne seraient-elles pas le fluide que Maine-Biran appelle le principe de la vie ? Elles sont au moins soumises à la loi de fluidité en cherchant sans cesse à se mettre en équilibre, ainsi que nous l'avons insinué, et que ce passage tiré de Maine-Biran (influence de l'habitude sur la faculté de penser) semble confirmer.

« Le principe de la vie, de quelque manière qu'on le con-
« sidère, entretient sans cesse, dans le tout organisé qu'il
« anime, et dans chaque partie de ce tout, plusieurs mou-
« vemens intimes qui ne se manifestent point à l'observa-

» tion directe, sont insensibles à l'individu dans son état
« naturel, et ne rentrent point dans la sphère de son acti-
« vité proprement dite.

« Le *degré*, l'intensité *du mouvement vital* entretenu
« dans chaque partie ou organe, se proportionne d'un
« côté aux *forces radicales* que le principe de vie a en
« puissance, et de l'autre, au rôle particulier que cet or-
« gane doit jouer, aux fonctions qu'il doit remplir dans le
« système auquel il est étroitement lié; c'est là ce qui con-
« stitue ce que j'appellerai le *ton naturel*, la sensibilité
« propre du tout et de chacune de ses parties.

« On pourrait dire que le système est en *équilibre*, lors-
« que les *forces vitales* sont également ou proportionnel-
« lement réparties, et que chaque organe demeure dans
« son ton naturel ou relatif à celui des autres; dans cet
« état, l'individu n'a qu'un sentiment uniforme de l'exis-
« tence, et si on supposait que tout fût en repos autour de
« lui, et que l'on fît abstraction de toute mobilité, ce sen-
« timent inséparable de la vie n'en subsisterait pas moins,
« quoiqu'il fût sans doute plus obscur que tout ce que
« nous pouvons imaginer d'après notre expérience.

« Mais le ton des organes est susceptible de varier et
« varie en effet nécessairement par l'action de toutes les
« causes internes ou externes qui peuvent élever à la fois
« les forces du système entier, ou apporter quelque chan-
« gement dans l'état relatif d'une partie; dans ce dernier
« cas, la vie, le sentiment propre de cette partie ressor-
« tent pour ainsi dire de la vie générale dans laquelle ils
« étaient confondus; l'animal éprouve une sensation qui
« se proportionne à la grandeur du changement et qui
« persiste jusqu'à ce que l'*équilibre* soit rétabli.

« Or, le *principe sensitif* (que l'on doit considérer
« comme une *force essentiellement agissante*) tend tou-
« jours à ramener cet équilibre, soit en abaissant le ton
« de l'organe excité, soit en élevant successivement celui

« de l'ensemble, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur « rapport premier. »

Les passages suivans, tirés de Charles Bonnet (*Essai analytique sur les facultés de l'ame*), méritent encore de nous arrêter un moment.

« Si l'on admet dans les *nerfs* un *fluide* dont la subtilité « et la mobilité approchent de celles de la *lumière*, on « expliquera facilement par le secours de ce fluide, et la « célérité avec laquelle les impressions se communiquent, « et celle avec laquelle l'ame exécute tant d'opérations dif- « férentes.

« Le *cerveau* sépare apparemment du *sang* ou de quelque « liqueur plus élaborée, cette espèce de *feu élémentaire*. « Il est peut-être contenu dans les *nerfs*, à peu près comme « le *fluide électrique* est contenu dans les corps qui en sont « imprégnés. L'*action des objets* ou celle de l'ame *peut pro-* « *duire* sur le fluide nerveux des effets analogues à ceux « que la chaleur ou les *frictions* produisent sur le fluide « électrique.

« Et comme le *siége de l'ame* dans les idées que l'on s'en « forme, est proprement le *siége de la vie*, on peut con- « cevoir que cet organe n'est presque qu'un composé de ce « *feu vital*.....

« Les fibres sensibles et mobiles ont besoin d'esprits « pour s'acquitter de leurs fonctions.

« Tout ce qui tend à augmenter ou à diminuer la quantité « du fluide nerveux, augmente ou diminue l'activité des « fibres.

« Le fluide nerveux se *distribue* donc aux fibres dans un « certain rapport à la *somme d'action* qu'elles ont à exercer.

« La quantité du fluide nerveux est déterminée. Il ne « peut donc *se porter en plus grande abondance* à cer- « taines fibres, que ce ne soit en *déduction* de ce que les « fibres voisines auraient pu en recevoir dans le même « temps... »

Après avoir fortifié mes idées sur le magnétisme considéré dans ses rapports avec les forces vitales, des autorités

que je viens de citer, j'ai voulu, avant de me laisser entièrement convaincre, attendre que des faits vinssent confirmer mes opinions, que je donne encore sans aucune garantie, mais comme propres à faire réfléchir. Voici ce que j'ai obtenu.

Plusieurs fois j'ai essayé d'accumuler le principe vital au cerveau pour procurer le sommeil; j'y suis souvent parvenu. Lorsque des personnes jouissant d'une bonne santé se sont prêtées à mes expériences, je n'ai pu produire aucun effet. La raison m'en paraît simple; leurs forces vitales étaient en équilibre.

Un jour, je fus prié par mademoiselle G. de lui magnétiser les mains pour faire disparaître des tubercules et des engorgemens qui lui ôtaient presque l'usage des doigts. Je la magnétisai pendant vingt minutes à peu près, et l'engageai à porter jusqu'au lendemain matin des gants magnétisés. Elle se conforma à ma prescription, et le lendemain, elle me remercia de la cure que j'avais faite : elle ne souffrait plus, et les tubercules avaient disparu ainsi que l'engorgement. Plus tard, je lui enlevai une forte douleur d'oreille en moins de dix minutes.

Un autre jour, je fus prié de magnétiser mademoiselle L., qui avait un violent mal de gorge. Je ne pus lui consacrer que trois séances. La première, la soulagea beaucoup; à la seconde, je produisis du sommeil après cinq minutes, et à la troisième également, avec quelque agitation nerveuse que je calmai. Je n'ai point pu continuer, et le mal a reparu.

Me trouvant en société chez M. le comte de V***, une dame qui voulait s'amuser du magnétisme, et plus encore des magnétiseurs, me pria de l'endormir. Je ne voulais pas y consentir, parce que je regardais cela comme inutile, en ce qu'elle paraissait jouir d'une bonne santé, et que d'ailleurs je ne croyais pas pouvoir produire aucun effet. Enfin je cédai à ses instances... Un quart d'heure après que j'eus commencé de la magnétiser pour l'endormir, ayant bien soin d'accumuler, prudemment cependant, le fluide vital au

cerveau, le sommeil survint; et l'incrédulité robuste des assistans d'être un peu ébranlée. Je continuai de magnétiser et le somnambulisme se déclara.

Voici à peu près la conversation qui s'établit entre ma somnambule et moi.

« Dormez-vous? — Oui. — Souffrez-vous de quelque partie du corps? — Oui, de la poitrine. — En savez-vous la cause? — Non. — Y a-t-il long-temps que vous souffrez? — Oh! oui; huit ans au moins. — Cherchez bien la cause de votre mal. — Je ne puis pas bien voir... mais attendez; c'est quelque chose que j'ai eu de dérangé dans la poitrine. Ce n'est rien, cela se passera sans aucun soin particulier, je n'ai rien à faire pour cela. — Serez-vous somnambule encore long-temps? — Oui. — Combien de jours? — Oh! dites plutôt combien d'années!... Ce sera jusqu'à ce que je meure, et ce sera long, car je vivrai vieille. (Elle a indiqué le chiffre.) — Vous n'avez pas d'autres maladies? — — Non... — Faut-il vous éveiller? — Non... laissez-moi réfléchir; je vois bien des choses... — Pouvez-vous nous en entretenir? — Oui; je vois un beau pays. Quel beau voyage à faire! — Dans quelle partie de l'Europe? — Dans le midi. — Vous le ferez? — Oh! non, je ne le crois pas. — Est-ce que vous êtes attendue là? — Oui; mais je n'irai pas. — Qui vous en empêchera? — Le mauvais temps et... Mais ne me faites pas trop parler, cela me fatigue la poitrine; et puis... je ne veux pas parler... — Hé bien, on respectera votre volonté. Faut-il vous éveiller? — Oui, mais pas tout de suite; attendez dix minutes... » Je l'éveillai. Elle prétendit n'avoir pas dormi.

Me rappelant cette assertion d'un magnétiseur, que la personne qui éprouve des douleurs idiopathiques peut se magnétiser elle-même, j'ai souvent fait cette expérience : elle a constamment réussi. Des maux d'estomac qui depuis long-temps me faisaient beaucoup souffrir, ont cédé à l'influence de l'agent magnétique dirigé par moi-même.

J'ai remarqué que pour produire tous ces phénomènes, ne faisais guère autre chose que ce que font souvent sans

s'en douter ceux qui suivent les impulsions de la nature ; car remarquons que si nous éprouvons quelque douleur locale ou si nous faisons quelque chute, notre premier mouvement est de porter la main à l'endroit atteint... Ce premier mouvement fini, nous continuons de passer la main en tous sens sur la partie malade jusqu'à ce que nous éprouvions du soulagement.

Enfin, c'est auprès du berceau de l'enfant que nous recevons les plus grandes et les plus belles leçons de magnétisme physique et moral. C'est là que nous pouvons contempler la nature dans tout ce qu'elle a de plus admirable ; nous y voyons la jeune mère, s'oubliant elle-même pour l'être faible confié à ses soins, le presser contre son sein, lui faire des passes et des frictions, chercher avec un soin instinctif, éclairé par l'amour maternel, les moyens d'apaiser les cris de son cher nourrisson. Nous la voyons lui réchauffer les pieds dans ses mains, appeler ainsi aux extrémités l'action des forces vitales et diminuer les douleurs qui affectent les parties supérieures.

Qu'il me soit permis de le dire en terminant, la nature a rassemblé auprès de celles qui sont destinées à nous donner l'existence, tous les moyens de nous la conserver. Elles sont les plus doux liens de la vie : nous secourant au berceau comme au bord du cercueil, elles adoucissent nos misères et embellissent le cours de nos ans ! Femmes ! mères ! elles ont droit aux hommages de tous.

H. CELLIER.

SUITE

DE LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE DE L'ŒIL,

PAR LE CHEVALIER BRICE.

§. 4.

Du magnétisme des yeux bleus *et des* yeux noirs. — *Yeux bleus redoutés des Turcs.—Superstition turque à l'égard de cette croyance. - Anecdote.—Proverbe turc.—Pourquoi la couleur bleue des yeux est-elle redoutée des Musulmans?—Éloge des yeux bleus.—Recherches à ce sujet chez les Grecs.—Vénus.—Minerve.* — OEil gauche.— *Observation sur le* regard *à droite et à gauche.* — *Hérodice.* — *Appelles.—Zeuxis.—Elien.—Auteurs cités.—Excellence de l'*œil *prouvée.—Pline le naturaliste.—Zopire et Socrate.—Analogie entre l'*œil *et la bouche.* — *La Bible.* — Yeux charnels, yeux de concupiscence *de l'Écriture.—Yeux des rois de Perse.—Saint-Hilaire.* — *Plutarque cité.* — *Diosippe.* — *Cyrus.* — *Alexandre-le-Grand.—Pompée.*

Une chose bien digne d'être remarquée, c'est que les *yeux bleus* sont ceux qui passent chez les Musulmans pour être les plus propres à nuire. Suivant les Turcs, ils ont un pouvoir supérieur aux yeux d'une autre couleur, et ceux qui les ont tels font des choses extraordinaires. M. Caussin m'a dit qu'il s'est trouvé en Syrie avec des *schéikhs* (1) qui lui

(1) Ce mot ne signifie pas seulement en arabe un *vieillard*, mais encore un *prince*, un *docteur célèbre* et un *chef* de quelque collége ou communauté religieuse. C'est le nom que les Musulmans donnent aux principaux d'entre leurs prêtres: ils portent tous un turban vert, prétendent être les légitimes successeurs de Mahomet, et sont très-respectés du Sultan même. Les Turcs reconnaissent sept branches de Schéikhs, dont le chef héréditaire réside à la Mecque: on lui donne le titre de *Schérif*, c'est-à-dire *saint*. Lorsque le Schéikh de la Mecque écrit au Grand Seigneur, il le qualifie de *Véhilémuz*, vicaire du prophète, et le sien dans l'empire du monde. On appelle le Muphti : *Schéikh ulismani*, ce qui signifie, *prélat des élus*.

ont assuré sur le Coran et par le prophète Mahomet qu'ils avaient *vu* des hommes à *yeux bleus* faire fendre des pierres en les regardant.

M. Artyn-effendy, frère aîné de M. Séraphin, dont il a déjà été fait mention, et un des Arméniens envoyés à Paris par Mehemet-Ali, vice-roi d'Égypte, pour y apprendre nos sciences, m'a dit avoir *vu* au Kaire un homme qui avait les *yeux bleus* faire casser une glace d'un *regard*. Il n'avait point dit préalablement *mâ sch-âlla*. (1)

Pourquoi la couleur des yeux bleus a-t-elle été choisie de préférence? parce que le prophète a dit : *Méfiez-vous de l'homme qui a les yeux bleus et les cheveux roux* (2). Mais pourquoi Mahomet l'a-t-il dit ? je l'ignore, et personne n'a encore su me le dire (3).

La couleur bleue des yeux a été appelée par les Grecs *glaukos*, et trouvée si belle de tout temps, que les poètes l'ont anciennement consacrée à Minerve, autrement nommée Pallas lorsqu'elle préside aux combats, parce que, disent les anciens, les yeux de cette couleur décèlent un

(1) Je ne soutiens pas la vérité de ce que je viens de dire, seulement je le cite comme preuve d'un fait, savoir : que chez les Turcs cette croyance est enracinée.

(2) Ce proverbe, qui est de tradition orale, ne se trouve point dans le Coran.

(3) Je me rappelle avoir lu dans un ouvrage ancien (traité de la Chyromance, par M. Jean Belot, curé de Mil-Mont, Paris, 1624, ch. 7, pag, 70 et 71) une remarque assez curieuse touchant la *couleur des yeux*. Ce savant infortuné prétend que la *couleur bleue des yeux* indique une personne née pendant le *jour*, et la *couleur noire des yeux* une personne née pendant la *nuit* : en d'autres termes, que c'est le jour qui fait les yeux bleus et que c'est la nuit qui fait les yeux noirs. Si cette observation était vraie, il faudrait en conclure, je crois, que les yeux bleus sont plus puissans que les noirs dans l'action du regard. Mais je ne pense pas que le jour ou la nuit donne la couleur de l'œil ; je pense au contraire que c'est le climat en général, et mille autres circonstances, en particulier, qui la modifient. Il est à la connaissance de tout le monde que les peuples méridionaux ont tous généralement les yeux noirs, et que les peuples septentrionaux les ont bleus.

cœur brave et hardi : voilà pourquoi les Grecs ont qualifié cette déesse du nom de *Glaukôpis*, et les Latins de *Cæsia*, *qui a les yeux bleus*. En arabe *Ezrek*, fém. *Zerkâ*, veut dire *qui a les yeux bleus*, *Semâouy*, *bleu de ciel*, et *Emleh*, fém. *Melhâ*, *qui a les yeux extrêmement bleus*.

Ceci me rappelle que comme les yeux donnent à connaître la bonté ou la méchanceté des personnes, Homère appelle *Minerve* la fille aux yeux bleus, et *Vénus* la fille aux yeux noirs (*Agôn Elikôpida*, *conduisant* la femme *aux beaux yeux noirs*), pour représenter en l'une la prudence, et en l'autre la volupté.

Voilà la raison pour laquelle l'*œil gauche* était consacré à *Vénus* chez ces peuples.

Ce que je viens de faire connaître explique aussi le motif pour lequel toutes les statues antiques de Vénus regardent à gauche.

Une observation que M. Levasseur, ingénieur géomètre, dit avoir faite, vient naturellement se placer ici. La voici : son *regard* à droite est terrible, effrayant ; mais à gauche il est doux et agréable. Lorsqu'il commande quelque chose à ses enfans, s'il les regarde à gauche, ils rient ; lorsqu'il les regarde à droite, ils lui obéissent aussitôt.

L'on dit et l'on tient pour assuré qu'Hérodice Ténédienne, qui remportait toujours la palme de la beauté aux jeux qui se célébraient en Grèce tous les ans à la fête de Cérès Eleusine, près Alphe, avait les *yeux bleus*.

Appelles, qui avait fait le beau tableau de Vénus, si célèbre dans l'antiquité puisqu'il était l'objet de l'admiration du monde entier, n'avait point oublié de faire des *yeux bleus* à la déesse. En cela il était en contradiction avec la mythologie païenne, qui lui donnait des yeux noirs.

Zeuxis, qui rivalisait de talent avec Appelles, avait fait de la même couleur *bleue* les *yeux* de sa Diane.

Elien, en son douzième livre de ses *Histoires diverses*, décrivant la grande beauté d'Aspasie, qui, pour cette seule raison, épousa Cyrus, roi de Perse, dit qu'elle avait les *yeux* très-grands et de couleur *azurée*.

L'œil gauche, au rapport de Borelli, voit d'ordinaire les objets plus distinctement que le droit.

Les *yeux* sont les fenêtres de l'ame, par eux on découvre tout ce qui se passe dans son intérieur; les passions et les sentimens les plus opposés viennent tour à tour y dominer; tantôt la tristesse, tantôt la gaîté, tantôt la douceur, tantôt la colère s'y succèdent. *Les yeux* sont les truchemens du cœur, ils deviennent les *guides de l'amour*, suivant l'expression d'un poète :

« Oculi sunt in amor duces. »

Nonnus Panopolitanus appelle l'œil : (Dion. E.) *pompos prokéleuthos erôtôn, le guide et l'avant-coureur des amours.* Et dans un autre endroit, il dit des yeux : *ophthalmoi géloôntes akontistéres erôton. Les yeux rians lancent les traits des amours.*

L'excellence de l'*œil* est si grande, que Pline appelle ce dernier le messager de l'esprit, du cœur et de l'ame, parce que c'est en l'œil, comme nous l'avons dit, que les passions humaines viennent se montrer de suite. Voici comme il en parle dans son 11e livre, chap. 37. *Profectò in oculis animus habitat, nec ullâ ex parte majora animi indicia cunctis animalibus : sed homini maximè, id est moderationis, clementiæ, misericordiæ, amoris, tristitiæ, et lætitiæ colligi possunt.* « Certes l'esprit habite dans les « *yeux;* chez tous les animaux, on ne peut recueillir de « plus grands indices d'esprit, que de l'inspection de cette « seule partie; mais c'est principalement chez l'homme qu'on « peut en tirer les marques de la modération, de la clémence, « de la miséricorde, de l'amour, de la tristesse et de la joie. »

Un ancien auteur italien, F. J. Affinati d'Acuto, a pensé que l'homme qui avait la connaissance des *yeux* était un parfait physionomiste.

Cicéron rapporte en ses Tusculanes que Zopire, qui assurait hautement connaître parfaitement les mœurs et les complexions des hommes par l'inspection du corps, des

yeux, de la face et du front, dit en présence d'une grande assemblée que Socrate était stupide et hébêté ; il ajouta même qu'il était adonné aux femmes. Alcibiade, qui se trouvait là, se mit, dit-on, à éclater de rire. Socrate au contraire ne dissimula pas, et déclara que *ces vices lui avaient été donnés par la nature, mais qu'il avait su s'en débarrasser par l'emploi de sa raison.* Tant il est vrai que les vices peuvent venir de causes naturelles, mais qu'ils ne peuvent être chassés, qu'ils ne peuvent disparaître entièrement, si ce n'est par la volonté, l'étude et la science.

On peut tirer des inductions physiognomoniques de l'examen des *yeux*. C'est dans l'œil que se peignent spécialement les passions violentes, l'amour, la colère, la haine ; cet organe exprime avec beaucoup de force le dédain, le mépris ; le *regard* est triste, languissant, abattu dans les passions tristes ; vif, animé, spirituel dans les passions gaies. Des *yeux noirs* et *brillans* indiquent l'esprit, la finesse, la gaîté ; des *yeux bleus*, ou *d'un gris bleuâtre*, peignent la douceur, la sensibilité, l'amabilité ; un *regard* brusque, fixe, perçant, décèle un caractère élevé, hardi, et a été souvent l'apanage des hommes de génie, des grands capitaines. Les mouvemens variés des dépendances de l'œil, c'est-à-dire des sourcils et des paupières, concourent beaucoup, ainsi que l'état d'action ou d'inactivité de l'appareil lacrymal, à donner aux yeux telle ou telle expression.

L'*œil* et la bouche ont une si grande analogie dans leurs mouvemens, que l'un ne peut rire, par exemple, que l'autre ne rie en même temps. Tous les deux expriment à la fois le même sentiment de l'ame.

Les médecins tirent des inductions séméïotiques de l'examen de l'*œil* dans les maladies.

Comme nous ne pouvons pas si bien dissimuler, ni si bien feindre les affections de l'ame, qu'elles ne viennent se découvrir en partie dans le plus bel ornement de la figure humaine, et l'un des sens les plus précieux, dans l'*œil*, c'est pourquoi le sage dit en l'Ecclésiastique : *posuit* (*Deus*)

OCULUM *suum super corda illorum.* Eccl. c. 17, v. 7. « Il « (Dieu) a fait luire son *œil* sur leurs cœurs. » Il fallait traduire : Dieu a mis l'*œil* de l'homme au cœur. Littéralement : Dieu a mis son *œil* dans leurs cœurs.

Toutes les fois que la Sainte-Ecriture veut exprimer les passions d'un homme, elle a coutume de les décrire par l'*œil.*

Lorsqu'elle veut nous faire connaître que David était aimé et chéri de tout le peuple, elle dit qu'il était agréable aux *yeux* de tous. *Et acceptus erat* (*David*) *in* OCULIS *universi populi.* Lib. I. reg., c. 18, v. 5. « Il (David) était fort aimé du peuple. » Littéralement : et David était reçu dans les *yeux* de tout le peuple.

Voulant décrire la haine que le roi Saül portait à David, c'est encore avec l'*œil* qu'elle la représente, disant qu'il le regardait d'un *œil* de travers. *Non rectis ergo* OCULIS *Saül aspiciebat David.* Lib. I. reg., c. 18, v. 9. « Saül ne regarda « plus jamais David de bon *œil.* »

Voulant dépeindre un courage hautain et superbe, elle dit qu'il porte les *yeux* haut. *Et elevasti in excelsum* OCULOS *tuos.* Lib. 4. reg. c. 19. v. 22. « Et contre qui as-tu « élevé tes *yeux* insolens ? »

Pour montrer une grande humilité, elle dit qu'on porte les *yeux* bas : *Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt* OCULI *mei.* Psal. 130, v. 1. « Seigneur, mon « cœur ne s'est point enflé d'orgueil, et mes *yeux* ne se sont « point élevés. »

Voulant peindre un homme frauduleux, elle dit qu'il fait signe des *yeux. Homo apostata, vir inutilis; graditur ore perverso, annuit* OCULIS, *terit pede, digito loquitur; pravo corde machinatur malum, et omni tempore jurgia seminat.* Proverb. c. 6. v. 12. 13. 14. « L'homme de Bélial (c'est-« à-dire un scélérat) est un homme qui n'est bon à rien; « ses actions démentent sa bouche ; il fait des signes des « *yeux*, il frappe du pied, il parle avec les doigts, il médite « le mal dans la corruption de son cœur; et il sème des que-« relles en tout temps. »

Voulant exprimer la simplicité de l'ame, elle dit que les *yeux* sont semblables à ceux d'une colombe. OCULI *tui columbarum.* Cant. cantic., c. 1, v. 14, c. 4, v. 1. « Vos *yeux* « sont comme les *yeux* des colombes. » Et au Cantique des Cantiques, chap. 5, vers. 12, Salomon s'exprime ainsi : OCULI *ejus sicut columbæ super rivulos aquarum, quæ lacte sunt lotæ, et resident juxtà fluenta plenissima.* « Ses « *yeux* sont comme les colombes qu'on voit sur l'eau des « ruisseaux, qui ont été comme lavées dans du lait, et qui « se tiennent le long d'un grand courant d'eaux ; » c'est-à-dire que ses *yeux* sont vifs, brillans comme les eaux, et aussi doux que du lait. L'hébreu dit vis-à-vis de la plénitude des eaux, c'est-à-dire sur le bord d'une eau fort étendue. Littéralement : vis-à-vis des eaux qui coulent en abondance.

Voulant décrire la prudence humaine en ses actes, elle dit qu'elle porte les *yeux* en la tête : *Sapientis* OCULI *in capite ejus.* Eccl., c. 2, v. 14. « Les *yeux* du sage sont à sa » tête. »

Voulant au contraire représenter la sottise humaine et l'imprudence, elle dit qu'elle a les *yeux* aux pieds, parce qu'elle ne voit pas son erreur : *Stulti autem in calcaneo.*

L'avarice est par elle dépeinte avec l'*œil* insatiable..... *Et* OCULI *hominum insatiabiles.* Prov., c. 27, v. 20. « Ainsi les *yeux* des hommes sont insatiables. » *Insatiabilis* OCULUS *cupidi in parte iniquitatis; non satiabitur donec consumat arefaciens animam suam.* Eccl., c. 14, v. 9. « L'*œil* de » l'avare est insatiable dans son iniquité; il ne sera point » content qu'il ne dessèche et consume son ame. »

La colère se découvre en l'*œil* troublé et sombre : *Turbatus est à furore* OCULUS *meus.* Psal. 6, v. 8. « La fureur a « rempli mon *œil* de trouble..... » L'hébreu dit : « Ma » douleur, mon affliction. » Et puis « Mon *œil* s'est flétri, » rougi, obscurci à force de pleurer. » Un traducteur magnétiseur aurait ainsi rendu ce passage : « Ma douleur a fait « perdre l'éclat à mes *yeux;* elle en a diminué l'émission du « fluide magnétique. »

L'amertume de l'esprit se connaît à l'*œil*... *Et in amaritudinibus moratur* OCULUS *meus*. Job, c. 17, v 2. « ... Et » cependant mon *œil* ne voit rien que de triste et d'affligeant. » Magnétiquement il fallait traduire : « Et par les chagrins mon » *œil* a perdu de son éclat et de sa vivacité. » *Caligavit ab indignatione* OCULUS *meus*..... « Le chagrin m'obscurcit « les *yeux*..... »

Le grand amour se peint dans les *yeux;* c'est pourquoi nous avons coutume de dire, lorsque nous aimons beaucoup quelqu'un : *il m'est aussi cher que la prunelle de mes* YEUX, *c'est mon* OEIL *droit*. Et Dieu même use de cette locution, lorsqu'il parle de ceux qu'il aime le mieux : *Qui enim tetigerit vos, tangit pupillam* OCULI *mei*. Zach., c. 2, v. 8. « ..... Parce que celui qui vous touche, *dit le Seigneur*, « touche la prunelle de mon *œil*. »... *Custodi me ut pupillam* OCULI. « Gardez-moi comme la prunelle de l'*œil*. »

L'hypocrisie se dépeint et se déclare par l'*œil*. *Hypocrita, ejice primùm trabem de* OCULO *tuo*. Luc, c. 6, v. 42. « Hypocrite, ôtez premièrement la poutre qui est dans votre « *œil*..... »

Enfin, Dieu même décrit toute affection de l'ame avec l'*œil : Et si* OCULUS *tuus scandalisat te, erue eum, et projice abs te*. Matt., c. 18, v. 9. « Et si votre *œil* vous est un « sujet de scandale, arrachez-le, et le jetez loin de vous. » *Si* OCULUS *tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit; si autem* OCULUS *tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosum erit*. Matt., c. 6, v. 22, 23. « Si votre *œil* est » simple, tout votre corps sera lumineux; mais si votre *œil* » est mauvais, tout votre corps sera ténébreux. » *An* OCULUS *tuus nequam est, quia ego bonus sum?* Matt., c. 20, v. 15. « Et votre *œil* est-il mauvais parce que je suis bon? »

Les *yeux charnels*, les *yeux de concupiscence*, dont parle ici l'Écriture, comme en d'autres endroits, sont nos désirs illicites. Lorsque le Seigneur dit : Si ton *œil* te scandalise, arrache-le, cela signifie : s'il te porte au mal.

Dans la Perse, il y avait des officiers que l'on nommait les *yeux* du roi, comme il y en avait d'autres qu'on nommait

ses *oreilles ;* et il y a de l'apparence (suivant la *Bibliothèque universelle*) que Zacharie fait allusion à cela lorsqu'il nomme sept anges les sept *yeux* de Dieu. *Septem ist* OCULI *sunt Domini, qui discurrunt in universam terram.* Zachar., c. 4., v. 10. « Ce sont là les sept *yeux* du Seigneur qui parcourent toute la terre. » Autrement, « dont « les *regards* s'étendent sur toute la terre. »

L'*œil* est si noble et de si grande excellence, que c'est par son moyen que nous connaissons la diversité des couleurs, la diversité des lieux, la mesure des corps, et que nous voyons ce qui est près et ce qui est loin de nous. C'est à cause de cet empire, de cette prééminence qu'il a sur tous les sens, que nous rapportons souvent à la *vue* les opérations de tous les autres sens. Suivant saint Hilaire, « Dieu dans la conformation de cet organe a employé d'au« tant plus d'adresse, que le sens de la *vue* surpasse les « autres sens extérieurs en noblesse et en dignité. » Ainsi en entendant chanter on a coutume de dire : *voyez* comme il chante bien. Cependant cette action appartient à l'ouïe et non à l'œil. En flairant une bonne et douce odeur, nous disons : *voyez* comme cela sent bon. En goûtant la viande, nous disons : *voyez* comme ce morceau est savoureux.

Nous ne rapportons pas seulement à l'*œil* les actions des autres sens, mais encore celles de l'intellect, de la volonté, et des autres facultés de l'ame ; d'où vient que nous disons : tu ne *vois* pas ton bien ; c'est-à-dire tu ne le connais pas. Cette connaissance appartient à l'intellect. Nous disons encore de même : *voyez* qu'il est beau ce passage de l'Écriture ! Pour ce qui dépend de la volonté, nous avons également coutume de dire bien souvent : *vois* ton bien et laisse ton mal, c'est-à-dire embrasse le bien et repousse le mal loin de toi.

Plutarque rapporte, en son traité de la Curiosité, que Diosippe revenant victorieux des jeux olympiques, placé sur un char triomphal, ne pouvait lever les yeux de dessus une jeune fille qui avait attiré ses regards au milieu de la foule qui l'environnait, de sorte qu'il se tournait sans cesse

en arrière pour la voir. Diogène s'en aperçut et se mit à dire : « Regardez comme le vainqueur est vaincu par une « petite fille, et tiré par le cou. O le vaillant homme ! »

Le *regard* d'une belle femme est si puissant que de grands hommes l'ont redouté.

Cyrus, roi des Perses, fut sollicité inutilement par un de ses favoris pour aller voir Panthée, femme du roi Andiadatas, qui était douée d'une beauté rare et incomparable. Et lorsque Araspe lui dit qu'elle était si belle qu'elle était digne d'être admirée, Cyrus lui répondit : « C'est bien « pourquoi je dois m'abstenir encore plus de sa *vue*, parce « que si sa beauté extraordinaire m'engage à aller la voir, « il pourrait arriver qu'elle me portât à retourner la visi- « ter quand l'occasion s'en présenterait, et pendant que je « serais auprès d'elle à la contempler, je pourrais faire d'un « autre côté plusieurs choses importantes que je ne ferais « pas. » *Erasm.*, l. 3., *apoph.*

Alexandre-le-Grand, pour ne point ternir sa gloire par un *regard* curieux, refusa également, malgré l'éloge pompeux que lui en faisaient ses courtisans, de voir la femme de Darius, modèle accompli de beauté ; mais il n'hésita point un seul instant de voir et de parler à la mère de ce roi, parce qu'elle était vieille. *Plutarque*, *vie d'Alexandre.*

Pompée ne voulut jamais parler à la femme de Démétrius, son affranchi, parce qu'elle était si belle qu'il avait peur d'en devenir amoureux. *Plutarque*, *vie de Pompée.*

(*La suite au numéro prochain.*)

Lettre adressée à M. le docteur Chapelain.

L'auteur de cette lettre a quitté la colonie hollandaise de Surinam, où il avait un emploi dans l'administration, pour venir en Europe s'y faire soigner de la maladie qui fait le sujet de cette lettre. Il s'adressa à cet effet aux pre-

miers médecins et chirurgiens de son pays ; mais n'ayant point obtenu de résultat satisfaisant, il vint à Paris et consulta nos grands maîtres dans l'art de guérir ce genre d'affection. Après plusieurs traitemens infructueux, il prit le parti, comme on va le voir ci-après, d'essayer du magnétisme comme dernière ressource.

Paris, ce 23 octobre 1828.

MONSIEUR,

Ce serait manquer de reconnaissance envers le magnétisme et envers vous qui le pratiquez avec tant de zèle et de succès, si je ne me faisais un devoir de vous donner de ma main quelques détails sur ma maladie et ma guérison.

Il y a environ dix ans que j'eus, pour la première fois, un rétrécissement dans l'urètre, qui fut guéri dix-huit mois après par l'emploi de sondes à demeure pendant six semaines, accompagné d'un traitement dépuratif et sudorifique. — Je retombai dans le même état quelques années après; la difficulté était cette fois plus considérable, et il s'était formé à deux pouces dans l'urètre, une infiltration d'urine qui me causait quelquefois beaucoup de douleur et d'engorgement, sans toutefois s'ouvrir au dehors. — J'en fus encore guéri par M. Boyer après dix semaines de sonde; l'engorgement, au lieu de disparaître, avait toujours augmenté pendant le traitement, et s'ouvrit le dernier jour sous la forme d'un abcès. — M. Boyer m'assura que le passage des urines étant à présent tout-à-fait libre, il n'y avait point de fistule à craindre, et effectivement huit jours après tout était parfaitement cicatrisé. — C'était au commencement de 1823.

Trois ans après, j'en revins encore au même point, avec cette différence, que j'eus une stricture de plus, antérieure d'un pouce et demi à l'ancienne, qui était près de la prostate, et qu'à l'endroit de l'ancien engorgement il s'était formé deux fistules, ainsi qu'une troisième à peu de distance

de l'anus. — Plusieurs médecins habiles avaient successivement employé les sondes et bougies de toutes espèces, le procédé de Ducamp, des cautérisations extérieures, etc., etc.; mais au lieu de me soulager, et malgré des bains et autres calmans, ils n'avaient fait que déterminer une inflammation chronique de la vessie et de l'urètre, qui prenait quelquefois un caractère assez sérieux pour nécessiter la saignée et les sangsues par deux et trois douzaines. — On m'administra les antisyphilitiques, dans la supposition que l'opiniâtreté du mal provenait d'un vice du sang; mais je ne pus les souffrir, et on eut bien de la peine à arrêter les fièvres qu'ils me donnèrent. — Cependant je ne prenais par jour qu'un demi-grain de sublimé avec du laudanum; c'était la prescription de M. Dupuytren. — Le martyre continuel de l'application des instrumens, la perte de sang, les fièvres et le régime, m'avaient à la fin affaibli au point que je pouvais à peu près calculer combien de temps on pourrait encore continuer de cette manière avec les forces qui me restaient, et je trouvai qu'il valait mieux ne rien faire que de me tourmenter plus long-temps en suivant les indications de la médecine. — Ce n'est pas que je veuille rien reprocher à mes médecins; je crois au contraire qu'ils ne manquaient ni de savoir ni d'expérience, et encore moins de bonne volonté; s'ils ne m'ont pas guéri, je n'en accuse que l'insuffisance de leur science en elle-même. — Je connaissais depuis long-temps le magnétisme animal, j'avais été témoin de plusieurs guérisons merveilleuses, et j'avais obtenu moi-même quelques effets assez remarquables pour me donner la plus haute idée de sa puissance et de son efficacité dans presque toutes les maladies du corps humain; aussi, bien certainement, je n'aurais pas eu recours à la médecine ordinaire si j'avais cru à la possibilité de guérir mon mal sans des moyens mécaniques. — Cette seule idée, qui s'était logée comme un axiome dans mon esprit, qu'une fistule ancienne, causée et entretenue par une infiltration d'urine, ne pouvait se cicatriser qu'en empêchant tout contact de celle-ci avec les parois de l'urètre, me fit rejeter

le magnétisme comme moyen curatif dans cette circonstance. Cependant, lorsque j'en fus au point de ne plus voir de ressource dans la médecine ordinaire, je commençai à entrevoir que peut-être le magnétisme pourrait favoriser l'emploi des sondes en calmant les irritations, les spasmes, etc., et en hâtant la résolution des fausses membranes; mon état de faiblesse me fit croire à la possibilité d'être somnambule, ou, dans le cas contraire, j'espérais beaucoup des indications que pourrait me donner une autre personne se trouvant dans cet état. — Je ne fus pas longtemps à me décider; je me rendis au bureau de l'Hermès, et ce fut à la bienveillance désintéressée de son estimable rédacteur, que je dus le bonheur de faire votre connaissance. Vous ayant informé de quel genre était ma maladie, je vous demandai votre opinion, et toute sage que je dus la trouver, elle n'était pas propre à m'encourager. Vous me dîtes qu'il n'était pas venu à votre connaissance une guérison par le magnétisme dans un cas semblable; que peut-être il pourrait aider à la guérison, mais qu'il faudrait toujours en revenir aux moyens chirurgicaux; que cependant vous aviez vu trop d'effets inexplicables et inattendus pour prononcer où doit s'arrêter la puissance de ce moyen curatif; comme j'insistai, vous me proposâtes de consulter votre somnambule.

Le résultat de cette consultation fut d'abord l'assurance de ma guérison, et comme moyens, des bains généraux et locaux, à la fois émolliens et toniques; un régime qui, quoique assez sévère, l'était moins que celui que j'observais depuis long-temps; une tisane sudorifique et une prescription de mercure, qui peut-être paraîtra ridicule à un médecin, par sa faiblesse, savoir : cinq grains de deutochlorure dans une pinte d'eau, dont à prendre une cuillerée par jour, et tous les deux jours une friction d'onguent, gros comme un pois sur la vessie; avec tout cela, le magnétisme était recommandé comme principal remède. Votre opinion ne fut nullement altérée par celle de la somnambule;

vous me dîtes qu'à la vérité elle se trompait bien rarement, mais que cependant il ne fallait pas la regarder comme un oracle. Enfin on résolut d'en essayer.

Dans les premières séances, vous me magnétisâtes pendant quelque temps avec l'intention de produire le sommeil magnétique; mais il ne se montra aucun indice que j'eusse des dispositions pour cet état, et en général l'action magnétique, pendant toute la cure, ne se manifestait que très-faiblement, et rarement par quelque sensation immédiate; tantôt c'était un peu de chaleur, tantôt de la fraîcheur; quatre ou cinq fois seulement j'éprouvai un picotement ou élancement assez vif dans l'urètre et dans les fistules. Les effets n'en furent pas pour cela moins prompts ni moins satisfaisans; dès la première séance, l'infiltration dans les trajets fistuleux commençait à diminuer, *et le troisième jour ils s'étaient fermés.* Tout remarquable qu'était ce changement subit, il me restait encore quelques craintes, car pendant mon traitement antérieur, à la suite de quelques attaques de fièvre, il s'était montré plusieurs fois des cicatrisations extérieures, causées probablement par une résorption extraordinaire et momentanée; mais une infiltration nouvelle ne tardait pas à se frayer un passage. Effectivement le septième jour, une des fistules se rouvrit, mais ce ne parut être que pour se débarrasser d'une très-petite quantité de pus; il n'en sortit point d'urine, et se refermant le jour suivant, la cicatrisation n'a plus rencontré d'obstacle depuis; le volume des trajets fistuleux, qui auparavant variait, selon les circonstances, de la grosseur d'une noisette à celle d'un tuyau de plume, a diminué graduellement jusqu'au point de n'être presque plus reconnaissable. Les rétrécissemens paraissaient d'abord invariables, et la somnambule n'avait pu voir avec certitude si on pourrait se passer entièrement de l'introduction d'instrumens; ce ne fut que le quinzième jour qu'elle dit que je guérirais sans cela. Malgré la marche extraordinaire qu'avait suivie la maladie, vous ne pouviez encore ajouter foi à cette prédiction, et de mon côté j'étais bien loin de me trouver rassuré

à cet égard. Cependant le fait a prouvé qu'elle ne se trompait pas, puisqu'il n'existe plus dans ce moment aucune raison d'employer un instrument quelconque. Je ne parlerai pas du catarrhe très-sérieux de la vessie qui s'est guéri en même temps, parce qu'on peut le regarder comme une conséquence de la maladie principale; cependant il est plus que probable que si j'eusse été guéri par des moyens mécaniques, il aurait encore existé quelque temps après, tandis que, dans le cas présent, il a cessé avant la fin du traitement.

Voilà, monsieur, en raccourci l'histoire de ma maladie et de la guérison que vous avez si merveilleusement opérée en 55 jours, pendant lesquels j'ai été magnétisé 42 fois. Une action magnétique presque imperceptible et quelques remèdes bien simples, ont donc pu faire ce que la médecine la plus éclairée avait vainement tenté par des moyens qui, quoique bien douloureux et incommodes, sont généralement reconnus pour efficaces. Quoi! une désorganisation bien réelle et ancienne rétablie par le magnétisme! on ne le croira pas, et je ne pourrai m'en étonner, car, tout en écrivant ceci, j'en douterais moi-même si cela était possible.

J'ai trop bien appris à connaître, monsieur, votre modestie et votre délicatesse, pour faire ici aucun éloge de vos procédés; seulement je vous prie de croire que je sens bien profondément l'étendue du service que vous m'avez rendu, et que je ne cesserai jamais de me reconnaître votre débiteur. C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et dévoué serviteur.

H. H. L.

Suite de la Lettre de M. Aimé Paris *à M.* Chapelain, *docteur en médecine.*

Tant de faits m'avaient convaincu de la réalité de l'action magnétique; mais j'ignorais le moyen de produire les effets dont j'avais été le témoin, et je priai M. Chapelain de me donner quelques leçons de pratique, en magnétisant devant moi M. Bagnard, mon secrétaire, qui souffrait presque constamment d'un rhume opiniâtre; mais qui, malgré tout ce que je lui racontais, conservait cette incrédulité si énergiquement caractérisée par Mme Briant, parce qu'il ne pouvait concevoir ni l'action de la volonté, ni l'effet des passes, qui ne lui semblaient que de ridicules jongleries. M. Chapelain se prêta de bonne grace à ce que je désirais, et je me rendis chez lui le 22 août dernier à trois heures.

M. Bagnard n'apportait pas des dispositions très-favorables, et ce fut par pure politesse qu'il promit d'être absolument passif dans ce qui allait se faire; il m'a avoué depuis qu'il avait combattu autant qu'il était en lui l'action de M. Chapelain. Cependant, au bout d'à peu près cinq minutes, il se plaint d'une grande lassitude dans tous les membres; peu à peu sa tête devient pesante, il ferme les yeux de temps en temps, il dort même pendant quelques secondes; mais s'apercevant qu'il va être surmonté, il relève et secoue la tête, et nie même avoir dormi. Toutefois, comme il se trouve abattu, il ne peut méconnaître la fatigue qu'il éprouve. M. Chapelain le débarrasse au moyen de quelques passes de ce qu'il peut y avoir chez lui d'influence magnétique; une conversation s'engage, et M. Chapelain, qui a observé les progrès de son action sur M. Bagnard, dit que maintenant celui-ci est tellement dans sa dépendance, qu'il lui sera impossible de regarder impunément pendant cinq minutes un objet magnétisé. Le défi est accepté; on place sur une table le bouchon d'une carafe de cristal, et l'épreuve

commence. Sans en prévenir M. Bagnard, je regarde fixement l'objet magnétisé ; mais à peine deux minutes sont-elles écoulées que l'incrédulité cède la place à un violent mal de cœur, et que notre sceptique renonce à une tentative qui n'aura pas le résultat qu'il en attendait. Quant à à moi, je n'avais éprouvé aucun effet.

M. Chapelain me dit en confidence que le mal de tête dont se plaignait M. Bagnard durerait probablement toute la soirée, parce qu'il avait été fortement magnétisé ; mais un dîner de famille auquel on pouvait attribuer également cet effet, nous empêcha d'assigner une cause précise au résultat prévu.

A la seconde séance, M. Chapelain, déjà très-fatigué d'avoir magnétisé presque toute la journée, ne parvint pas à endormir M. Bagnard, qui résistait autant que la première fois ; mais il détermina une transpiration sur la cause de laquelle il était impossible de se méprendre en la voyant succéder à l'état dans lequel M. Bagnard s'était soumis à l'expérience.

A la troisième séance, la somnolence fut plus prompte et plus marquée ; mais M. Chapelain jugea prudent de suspendre des expériences qui pouvaient être fâcheuses, parce qu'il craignait, en agissant trop énergiquement pour triompher d'une résistance opiniâtre, de déterminer des accidens capables d'altérer la santé de la personne qu'il magnétisait.

Il me prit envie de me soumettre moi-même au magnétisme ; peut-être l'attention que je mettais à observer ce que j'éprouvais retarda-t-elle la production des résultats ; mais je sentis dans la tête quelque chose d'indéfinissable, qui n'était ni du mal ni du bien. J'éprouvais dans les paupières qui devenaient de plus en plus lourdes, des espèces de picotemens, et bientôt je fis un mouvement de déglutition à la suite duquel M. Chapelain, voyant qu'il avait agi sur moi, cessa de me magnétiser. Je n'éprouvai aucune lassitude dans les membres.

Jusque-là je n'avais été que simple spectateur ou passif

pendant trois minutes; il me restait à tenter d'agir par moi-même; j'étais fermement résolu à profiter de la première occasion que je trouverais d'essayer ma force magnétique; elle ne se fit pas long-temps attendre.

Le 30 août dernier, une demoiselle de 17 ans, nommée Rosalie Lévêque, demeurant chez ma belle-mère, se plaignit d'un mal de tête assez violent; on lui dit presque en plaisantant qu'elle devrait se faire magnétiser; elle accepta de la même manière, et je pris seul la chose au sérieux. Je me souvenais des passes que j'avais vu faire à M. Chapelain; mais craignant de ne pas avoir une théorie assez complète, je me retirai pour étudier les instructions générales pour magnétiser. Lorsque le tout fut bien classé dans ma mémoire, je me mis en devoir de suivre ponctuellement ces instructions.

Ma belle-mère et son fils désirèrent être présens à l'expérience que mademoiselle Rosalie ne regardait que comme une plaisanterie, ayant déjà été magnétisée deux fois sans succès. M. Chapelain m'avait dit que je ne devais pas m'attendre à produire dès le principe des effets bien prononcés; aussi, doutant de mes propres forces, voyais-je avec quelque impatience des personnes qui n'avaient aucune idée ni des procédés ni des résultats, assister à une épreuve dont le succès était douteux. Cependant je me mis en devoir de remplir les conditions exigées, et je dirigeai toute ma volonté vers le soulagement que je voulais procurer.

Mademoiselle Rosalie ne put d'abord me regarder sans rire, et le sérieux que je gardais semblait augmenter son hilarité. Cependant elle me dit, après deux minutes, que mes mains la brûlaient, et bientôt je vis ses yeux se fixer sur les miens et prendre une expression d'embarras avant de paraître égarés. Elle fit, au bout de cinq minutes, le mouvement de déglutition que m'avait signalé M. Chapelain, et ce fut pour moi une preuve que j'agissais sur elle. Si j'avais songé avant l'expérience à indiquer cette particularité aux personnes présentes, je me serais arrêté là; mais je craignais de faire naître ou d'augmenter des préventions défa-

vorables, en attribuant cet effet à la cause qui l'avait produit, parce qu'on aurait pu voir une prophétie après l'événement dans ce qui n'était que la remarque d'un fait déjà observé plusieurs fois; je résolus donc de poursuivre. Ayant tenu les mains de mademoiselle Rosalie pendant dix minutes à peu près, je lui posai les miennes sur les épaules et je les descendis lentement le long des bras, sept ou huit passes de ce genre étant prescrites, et il restait beaucoup d'autres indications; mais à la cinquième passe, mademoiselle Rosalie se lève tout-à-coup, et me déclare qu'elle ne veut pas être magnétisée davantage; qu'elle a mal dans tous les membres; que si elle avait su elle ne se serait pas fait magnétiser. Je lui dis d'attendre au moins que je la dégage de l'excédant de fluide (1) qui peut lui avoir été envoyé; elle s'y refuse, et aussitôt elle éprouve une violente attaque de nerfs, se roule par terre, et ce n'est qu'avec beaucoup de peine que nous la plaçons sur un lit où elle se débat long-temps, se frappant avec force la poitrine, qu'elle semble vouloir déchirer, et ne pouvant faire entendre que des sons inarticulés.

Craignant de ne pouvoir, à cause de mon inexpérience, la tirer de l'état fâcheux où je l'ai mise, j'envoie en toute hâte chercher M. Chapelain, et en l'attendant je m'efforce d'attirer le fluide vers les pieds. J'essaie successivement toutes les pratiques que j'ai vu employer, mais sans autre résultat que de la rendre immobile; les dents sont serrées de telle sorte qu'il est impossible de rien introduire dans la bouche. Je fais de vains efforts pour lui faire boire de l'eau que j'ai magnétisée à la hâte et sans doute très-maladroitement. (*La suite au prochain numéro.*)

---

(1) Est-il nécessaire que je sois la millième personne qui déclare qu'elle ne sait si c'est un *fluide* ou autre chose qui produit les effets magnétiques? Dans tout ce qui va suivre, le mot *fluide* ne sera pour moi que l'*abréviation* de ceux-ci : l'*agent inconnu des phénomènes du magnétisme*. Je ne prétends pas entrer dans les discussions *des fluidistes* et des non-fluidistes; mon but n'est pas de faire une théorie; je raconte ce que j'ai vu.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
Rue des Grands-Augustins, n. 10.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

IDÉES

Sur le système du monde et sur les lois du mouvement.

Par M. B***.

1. Il est aujourd'hui absolument démontré que tous les corps qui existent dans l'espace gravitent les uns vers les autres, et s'attirent en conséquence de leur mutuelle gravitation.

2. Les corps ne peuvent graviter les uns vers les autres, et s'attirer entre eux en conséquence de leur mutuelle gravitation, s'ils ne sont plongés dans un milieu qui transmette de l'un à l'autre l'action à laquelle ils obéissent

3. Ce milieu est un fluide: on appelle fluide un corps dont toutes les parties se meuvent entre elles; on appelle solide un corps dont toutes les parties sont en repos entre elles.

4. Il existe donc un fluide universel, qui est l'intermède de l'action réciproque des corps, et qui distribue entre eux les mouvemens auxquels ils sont soumis.

5. Le fluide universel remplit tout l'espace; s'il ne remplissait pas tout l'espace, il y aurait des lieux dans l'espace où les corps ne pourraient se transmettre entre eux aucune action, et l'ordre de l'univers serait interrompu.

6. Tout est donc plein dans l'espace, sinon d'un plein absolu, du moins d'un plein de contiguité.

7. Les corps qui se meuvent dans l'espace ont des points d'introduction et des interstices pour recevoir et rendre le fluide universel. S'il en était autrement, on ne pourrait

concevoir leur gravitation mutuelle et l'attraction qui en résulte.

8. La gravitation et l'attraction mutuelle des corps s'exercent par les courans qui sortent d'un corps pour aller vers un autre, et ce réciproquement.

9. On appelle pôles les points d'introduction qui reçoivent et rendent les courans, parce que tous les corps gravitent et s'attirent entre eux : tous les corps ont donc des pôles.

10. Plus les corps occupent d'espace, et plus il reçoivent et rendent des courans, et plus grande est la quantité des corps qu'ils enveloppent dans leurs mouvemens.

11. Les mouvemens et les actions des corps sont donc en raison de l'espace qu'ils occupent. Les mouvemens des petits corps sont donc subordonnés aux mouvemens des grands corps. Ainsi les mouvemens de la lune sont donc subordonnés à ceux de la terre, les mouvemens de la lune et de la terre sont subordonnés à ceux du soleil.

12. Les grands mouvemens rectifient les petits mouvemens dans l'univers, de la même manière que les mouvemens excités accidentellement dans un fleuve, sont rectifiés par le mouvement général du fleuve. Ainsi les mouvemens des hommes, des animaux, des plantes qui se meuvent ou qui existent sur la surface de la terre, sont rectifiés par les mouvemens de la lune ou du soleil auxquels la terre obéit; les mouvemens réciproques de la terre et de la lune, les mouvemens des planètes entre elles, sont rectifiés par le mouvement du soleil.

Le mouvement de notre soleil et des autres soleils qui se meuvent avec lui dans l'espace, est à son tour rectifié par le mouvement universel du monde, mouvement éternellement réparateur qui se prolonge comme un long reflux sur les aberrations des êtres, et les compose entre eux pour une vaste harmonie.

13. Il est de la nature des fluides de tendre sans cesse à l'équilibre.

14. Si les fluides tendent à l'équilibre ; tous les mouvemens de gravitation et d'attraction dans l'univers, qui s'opèrent par le fluide universel, ne tendent donc qu'à metttre en équilibre entre eux les corps qui reçoivent et rendent ce fluide.

15. Tous les corps qui sont dans l'espace font donc effort pour se mettre en équilibre entre eux.

16. Tous les corps qui sont dans l'espace obéissent donc à une force, ou à un mouvement qui les appelle sans cesse à l'équilibre.

17. Le mouvement qui appelle les corps à l'équilibre produit le *magnétisme*.

18. L'effort que font les corps pour arriver à l'équilibre produit l'*électricité*.

19. Le magnétisme n'est donc autre chose que l'équilibre qui s'établit entre les courans rentrans et sortans, ou, si l'on veut, entre les mouvemens auxquels ces corps obéissent.

20. L'électricité n'est donc autre chose que le phénomène qui est produit entre deux corps dont l'un a plus de mouvement que l'autre, phénomène tel que celui qui a plus de mouvement le donne à l'autre, jusqu'à ce qu'il y ait un équilibre de mouvement entre eux.

21. Partout où il y a inégalité de mouvement, il y a électricité ; partout où il y a égalité et réciprocité de mouvement, il y a magnétisme.

22. Dans l'intention de la nature, l'électricité n'existe que pour produire le magnétisme ; elle cesse où il commence.

23. Cela posé, j'appelle magnétisme universel l'équilibre général des êtres, rétabli à chaque instant par le mouvement dont je viens de parler, ce mouvement éternellement réparateur, qui enveloppe tous les autres mouvemens et les compose entre eux pour l'harmonie du monde.

24. J'appelle électricité universelle l'effort général que

font tous les êtres ou tous les corps qui se meuvent dans l'espace, pour arriver à leur commun équilibre.

25. J'appelle magnétisme particulier l'équilibre entre deux ou plusieurs corps, ou encore entre toutes les parties d'un même corps, qui s'établit en conséquence d'un mouvement particulier entre la lune et la terre opéré en conséquence du mouvement particulier auquel la lune et la terre obéissent. Il y a un magnétisme particulier entre tous les corps qui se meuvent ou qui existent sur la surface de la terre, ou sur celle de la lune, opéré par le mouvement particulier qui maîtrise ces corps.

26. J'appelle électricité particulière l'effort que font deux ou plusieurs corps pour se mettre en équilibre entre eux, en conséquence d'un mouvement particulier auquel ils sont soumis.

27. Je distingue encore le magnétisme et l'électricité en magnétisme et électricité naturels, et en magnétisme et électricité artificiels.

28. Le magnétisme et l'électricité naturels résultent de l'action réciproque et naturelle des corps entre eux, en conséquence des mouvemens naturels qui les maîtrisent.

29. Le magnétisme artificiel est produit toutes les fois que, par des procédés inventés par l'art, on hâte entre les corps, ou entre les parties d'un même corps, l'action de la nature, qui tend à mettre ou les corps ou les parties d'un même corps en équilibre.

30. L'électricité artificielle est produite toutes les fois que, par des procédés inventés par l'art, on augmente l'inégalité de mouvement existante entre deux ou plusieurs corps, toutes les fois, par exemple, que l'on accumule dans un corps plus de mouvement qu'il n'y en aurait s'il n'obéissait qu'à la simple action de la nature.

31. Il résulte de ce qu'on vient de dire, qu'il existe dans tous les corps une propriété qui les rend susceptibles d'électricité et de magnétisme.

32. Cette propriété, considérée dans les corps animés, s'appelle magnétisme animal, électricité animale.

33. Le mouvement seul peut produire une modification dans les corps. Le repos qui est la cessation de toute action, n'est l'auteur d'aucune modification possible.

34. Le plus grand de tous les mouvemens dans la nature, est donc celui par lequel tous les êtres sont le plus universellement et le plus profondément modifiés.

35. Mais le plus grand de tous les mouvemens dans la nature, est le mouvement qui faisant graviter les corps les uns vers les autres, produit leur électricité et leur magnétisme.

36. Le mouvement qui produit l'électricité et le magnétisme des corps, ou, ce qui est la même chose, les détermine à faire effort pour se mettre en équilibre, est donc celui qui les modifie plus profondément.

37. Mais toute modification, tout changement subi par un corps, intéresse nécessairement la conservation de ce corps; c'est-à-dire que ce changement a nécessairement pour terme, ou de le conserver, ou de le développer, ou de l'entretenir, ou de le détruire.

38. Le mouvement qui produit l'électricité et le magnétisme est donc celui par lequel la nature conserve, développe, entretient, répare tous les êtres et leur fait parcourir tous les périodes de leur durée.

39. De ce mouvement résulte donc la loi universellement conservatrice et réparatrice de tous les êtres.

40. L'électricité n'est pas dans la nature, ainsi qu'on vient de le voir, comme un terme de son action, mais comme un moyen pour arriver à ce terme qui est le magnétisme.

41. La nature ne conserve que par le magnétisme; elle n'emploie l'électricité que pour produire le magnétisme, ou plutôt le magnétisme appartient à la nature comme la première de ses lois; et l'électricité est un effet accidentel de la

rencontre de deux ou plusieurs corps qui font effort entre eux pour obéir au magnétisme.

42. De là il résulte qu'augmenter par des moyens artificiels l'électricité d'un corps pour l'éloigner du magnétisme, ou, ce qui est la même chose, pour empêcher l'effet naturel de sa tendance à l'équilibre avec tous les corps environnans, c'est aller contre la loi conservatrice des êtres. L'électricité artificielle qui isole ces corps pour y concentrer le mouvement, et l'empêcher de se répandre au dehors, est donc ordinairement dangereuse.

43. De là il résulte que favoriser par des moyens artificiels l'équilibre de toutes les parties d'un même corps entre elles, et l'équilibre de ce corps avec tous les corps qui l'environnent, c'est agir comme la loi conservatrice des êtres.

Le magnétisme artificiel est donc utile comme la nature elle-même dont il imite l'action générale, ou plutôt dont il ne fait que déterminer d'une maniere plus particulière l'action générale vers tel ou tel corps.

44. En deux mots, la nature ne donne le mouvement aux êtres organisés que pour qu'ils le restituent à mesure qu'elle le leur donne. Ce n'est que par cette communication de mouvement qu'elle les unit entre eux pour une immense société; ce n'est que par les lois qui déterminent cette société physique qu'elle les conserve. Interrompre cette société, en séparer un être par un procédé quelconque, c'est donc communément faire du mal.

Rendre au contraire cette société plus intime, établir dans un être une communication plus prompte, plus facile de mouvement, soit entre les parties qui le constituent, soit entre les corps qui l'environnent, c'est donc faire du bien.

Dans le premier cas, on comprime l'être qu'on modifie, dans le second cas on le développe; et un être cesse de vivre quand son développement est arrêté, et qu'il ne réagit plus sur les êtres qui se meuvent avec lui dans l'espace.

45. Supposé que tous les êtres qui se meuvent dans l'espace, tous les corps, grands et petits, fussent subitement

isolés, alors le mouvement cesserait, puisque chacun d'eux ne pourrait le recevoir du corps qui l'avoisine ; l'univers est donc dans la communication des mouvemens, sa santé ou son harmonie dans son équilibre, sa mort dans son interception.

46. J'ai dit que les petits mouvemens dans l'univers sont rectifiés par les plus grands, jusqu'à ce mouvement éternellement réparateur qui enveloppe et rectifie tous les mouvemens. J'ajoute comme une conséquence de cette proposition, que plus les mouvemens sont vastes et plus ils sont réguliers.

47. Il faut considérer les petits mouvemens, les mouvemens qui résultent, par exemple, de l'action des êtres qui existent sur la surface de la terre, comme les mouvemens qui seraient produits dans un fleuve par la célérité d'une multitude de petites pierres ; chaque pierre produit son mouvement qui contrarie le mouvement général du fleuve, et qui s'accorde rarement avec le mouvement de la pierre voisine ; mais le mouvement général du fleuve finit par composer entre eux tous ces mouvemens et par effacer leur aberration particulière ; de même le mouvement général des astres ou des grands corps auxquels notre terre obéit, tend à effacer sans cesse les aberrations particulières aussi sans cesse renaissantes des corps qui se meuvent sur la surface.

48. C'est donc dans les aberrations des mouvemens particuliers qu'existe la cause des maux physiques auxquels chaque être est exposé. C'est donc dans le mouvement général qui efface ces aberrations, qu'existe le principe réparateur de tous ces maux.

49. De là, pour tous les êtres sensibles la nécessité de la veille et du sommeil.

50. Dans la veille tous les êtres sensibles sont modifiés par le mouvement général qui maîtrise la terre, et par les mouvemens spontanés qu'ils produisent en eux, ou qui leur sont envoyés par les petits corps auxquels ils correspondent, mouvemens spontanés qui contrarient trop ordinairement le mouvement général qui maîtrise la terre.

51. Dans le sommeil tous les êtres sensibles n'obéissent plus qu'au mouvement général dont je parle. Ce mouvement est le ministre de la nature bienfaisante, et il est employé tout entier dans le sommeil à réparer les erreurs que la veille a produites.

52. C'est dans le sommeil, temps où le mouvement général n'est pas contrarié par les mouvemens particuliers, que se font pour les hommes, pour les animaux, pour les plantes, en un mot pour tous les êtres sensibles, les grands développemens et les grandes réparations.

53. Maintenant on peut se former une idée précise de ce qu'il faut entendre par magnétisme artificiel : le magnétisme artificiel est une théorie de procédés inventés pour soumettre d'une manière plus déterminée que dans l'ordre ordinaire de la nature, un être quelconque à l'action du mouvement conservateur et réparateur de tous les êtres.

54. Puisque ce n'est que par le magnétisme que les êtres se conservent et se réparent, connaître les lois d'après lesquelles s'exerce le magnétisme universel, et la théorie des procédés au moyen desquels le magnétisme artificiel est produit, est l'objet du véritable art de préserver et de guérir; or c'est la vraie médecine et la seule médecine que la nature puisse avouer, parce qu'elle ne fait autre chose que favoriser son action conservatrice et réparatrice sur les organisations malades.

55. A côté de la loi physique qui régit les organisations, existe la loi morale qui régit les intelligences et les volontés.

56. Parce que l'univers est ordonné d'après un seul plan et pour un seul résultat, la loi morale dans tous les êtres qui ont une intelligence et une volonté, doit s'accorder avec la loi physique qui régit toutes les organisations.

57. De même que la loi physique, universellement conservatrice et réparatrice des êtres organisés, tend à maintenir et à rétablir sans cesse l'équilibre ou l'harmonie physique entre toutes les organisations, la loi morale, universel-

lement ordonnatrice et réparatrice des êtres intelligens, tend à maintenir ou à rétablir sans cesse l'équilibre ou l'harmonie morale entre toutes les intelligences et toutes les volontés.

58. De même que toutes les organisations font involontairement effort pour parvenir à l'équilibre physique entre elles, toutes les intelligences, et toutes les volontés font involontairement effort pour parvenir à l'équilibre moral entre elles.

59. De même qu'il existe dans tous les êtres organisés une faculté ou une propriété qui les rend susceptibles de faire effort ou de tendre à l'équilibre physique, il existe dans tous les êtres intelligens une faculté ou une propriété qui les rend susceptibles de faire effort ou de tendre à l'équilibre moral entre eux.

60. La faculté ou la propriété que je considère ici dans les êtres intelligens est la conscience; c'est d'elle que partent tous les mouvemens involontaires qui contraignent ou sollicitent à l'équilibre moral toutes les intelligences et toutes les volontés.

61. Il faut créer des mots nouveaux pour des idées nouvelles.

62. J'appelle magnétisme moral universel, l'équilibre moral de toutes les volontés, équilibre qui tend à établir sans cesse la loi morale qui meut toutes les consciences.

63. J'appelle électricité morale universelle, l'effort universel que font toutes les consciences pour arriver à l'équilibre moral universel.

64. J'appelle magnétisme moral particulier, l'équilibre moral entre certains êtres intelligens qui tend à établir la loi morale particulière qui meut leurs consciences.

65. J'appelle électricité morale particulière, l'effort involontaire que font les consciences de certains êtres pour se mettre en équilibre entre elles, les intelligences de ces êtres et leurs volontés.

66. Il y a un magnétisme moral particulier, une électricité morale particulière entre les individus qui composent une même espèce, une même nation, une même société, une même secte.

67. De même que dans le monde physique les mouvemens particuliers ne sont salutaires qu'autant qu'ils s'accordent avec le mouvement universel; dans le monde moral les lois particulières ne sont bonnes qu'autant qu'elles s'accordent avec la loi morale universelle.

68. En continuant à développer l'analogie qui subsiste entre les lois physiques et les lois morales par lesquelles le monde est gouverné, on pourrait dire qu'il existe un magnétisme moral entre les êtres intelligens, partout où l'on trouve entre les êtres intelligens une harmonie et une réciprocité d'affections et d'habitudes.

69. On pourrait dire qu'il existe une électricité morale entre les êtres intelligens partout où cette réciprocité et cette harmonie ne se rencontrent pas.

70. On pourrait appeler magnétisme moral artificiel toute théorie de moyens inventés pour produire entre les êtres intelligens une harmonie et une réciprocité d'affections et d'habitudes; à cette théorie appartiennent les institutions politiques et les diverses formes d'éducation imaginées chez les différens peuples pour assurer la paix et le bonheur de la société.

71. On pourrait appeler électricité morale artificielle, l'effort coupable que font un ou plusieurs individus pour détourner les affections et les habitudes qui les unissent à leurs semblables, et les accumuler sur eux-mêmes. De là résulte l'égoïsme qui n'est qu'une sorte d'isolement moral.

72. De même que si vous supposez tous les corps qui se meuvent dans l'espace subitement isolés, il résultera de cet état de choses la dissolution du monde physique; de même aussi également si vous supposez toutes les intelligences, toutes les volontés subitement isolées par l'égoïsme, il résultera de cet état de choses la dissolution du monde moral.

73. De même que c'est par l'effet du magnétisme physique universel que tous les êtres sont ou deviennent sains, c'est par l'effet du magnétisme moral universel ou de la loi morale universelle qui meut tous les êtres, que tous les êtres sont ou deviennent bons.

74. De même que connaître la loi d'après laquelle s'exerce le magnétisme physique universel, et la théorie des procédés qui peuvent développer ou accroître l'énergie de cette loi, est l'objet de l'art de préserver et de guérir, ou de la médecine; de même aussi, connaître la loi morale universelle d'après laquelle est produite l'harmonie des êtres intelligens, et déterminer dans toutes les circonstances données les institutions, les coutumes, les préjugés qui peuvent développer ou accroître l'énergie de cette loi, est l'objet de l'art de conduire et de gouverner, ou de la législation.

75. Parce que, comme je viens de le dire, les lois physiques et morales du monde sont tellement ordinaires entre elles, qu'appartenant à un seul plan elles se terminent à un seul résultat, tout ce qui dans un être organisé et intelligent blesse les lois morales doit nuire au développement des lois physiques. Tout ce qui dans un être organisé et intelligent empêche ou détourne l'action des lois physiques, doit affaiblir ou rendre plus difficile l'action des lois morales.

76. L'homme est un être organisé et intelligent; il est en conséquence gouverné par les lois physiques et par les lois morales auxquelles le monde est asservi.

77. L'homme considéré comme un être physique, est sain lorsque rien n'intercepte l'action des courans qui doivent le mettre en équilibre, soit avec lui-même, soit avec les êtres qui l'environnent.

78. L'homme considéré comme un être moral est bon lorsque rien n'interrompt les affections et les habitudes qui le font tendre à l'équilibre moral avec lui-même et avec ses semblables.

79. L'homme devient malade lorsque par l'effet de la mauvaise disposition de ses organes, les courans qui doivent,

soit le mettre en communication et en équilibre avec les êtres qui l'environnent, soit mettre en communication et en équilibre entre elles toutes les parties de son corps, qui se trouvent interceptées.

80. L'homme devient méchant lorsque, par les mauvaises dispositions de sa volonté, les affections, les habitudes qui doivent l'unir à ses semblables et produire en lui et autour de lui l'équilibre moral dont je viens de parler, se trouvent interrompues.

81. Du trouble de l'équilibre physique dans l'homme résulte la douleur.

82. Du trouble de l'équilibre moral dans l'homme résulte le remords.

83. La douleur est l'effet de l'action de la loi physique universelle sur les obstacles qui s'opposent à l'équilibre physique que cette loi veut produire.

84. Le remords est l'effet de l'action de la loi morale universelle sur les obstacles qui s'opposent à l'équilibre moral que cette loi veut produire.

85. Tout ce qui tend à troubler dans l'homme son équilibre moral, les passions, les habitudes, telles que l'orgueil, la haine, la crainte, la vengeance, troublent également son équilibre physique et nuit à sa santé.

86. Tout ce qui dans l'homme trouble son équilibre physique, comme les malaises, les maladies, tend à troubler également son équilibre moral, et nuit au développement de sa bonté.

87. L'homme, quand il souffre, est gêné dans l'exercice de ses facultés morales.

88. L'homme, quand il éprouve une affection méchante, est gêné dans l'exercice de ses facultés physiques.

89. Les affections douces et celles qui portent l'homme vers ses semblables, le développent et le font vivre. Les affections méchantes et celles qui rappellent l'homme à lui-même, le contraignent et le font mourir.

90. L'homme a donc un intérêt physique à être bon, et l'homme a donc un intérêt moral à être sain.

91. Rien ne prouve plus l'existence d'une intelligence souveraine qui modère tout dans l'univers, et ne donne une idée plus sublime de sa sagesse, que la combinaison profonde et le parfait accord des lois physiques et morales par lesquelles le même univers est gouverné.

CURE D'UNE NÉVROSE COMPLIQUÉE,

Opérée à Petit-Bourg en 1786, par madame la duchesse de Bourbon, née L. M. T. B. d'Orléans.

Nous sommes redevables de cette relation à M. le docteur Chapelain, qui a bien voulu nous communiquer le manuscrit de la princesse, écrit par elle-même.

Madame la duchesse de Bourbon, dont la belle ame se nourrissait de bonnes œuvres, ne put entendre parler de la bienfaisante influence du magnétisme animal sur les maux qui affligent l'humanité, sans éprouver un vif désir de s'assurer si elle était douée de cette précieuse faculté au degré nécessaire pour être utile à l'espèce humaine; lorsqu'elle en fut certaine, sa charité parfaite lui fit dédaigner les peines morales et physiques auxquelles se condamnent les personnes qui se vouent à l'exercice de ce genre de traitement. Bien pénétrée de son efficacité, cette princesse fit elle-même plusieurs mémoires pour réfuter les calomnies dirigées alors contre le médecin fort et courageux (Mesmer) qui n'avait pas craint de s'exposer à l'animadversion de ses confrères, en important dans notre pays cette vérité principe, laquelle, semblable au soleil sortant de dessous le nuage épais qui dérobait sa lumière, commençait à éclairer sa patrie, et qui, de temps immémorial, répand ses bienfaits, sous diverses dénominations, dans la plupart des contrées où la civilisation est encore au berceau.

En 1784 le magnétisme fut accueilli, étudié et pratiqué par ce que l'on nomme dans le monde *gens comme il faut;* déjà il était avoué et très-connu parmi eux, lorsque les événemens qui précédèrent et suivirent la révolution le plongèrent dans une espèce d'oubli; mais comme tôt ou tard les vérités surgissent, cet agent naturel a, depuis plusieurs années, manifesté sa présence par de nouveaux bienfaits : en vain quelques intéressés veulent le proscrire aujourd'hui, non en révoquant en doute son existence, puisque sa manifestation journalière dans toutes les classes de la société, rendrait désormais cette tentative impossible; mais en attribuant cette puissance, émanée de la divinité, à des êtres malfaisans qu'ils disent avoir été créés par elle pour torturer les faibles humains.

Convaincue que le bien *réel* ne peut être fait que par un individu *essentiellement* bon et vertueux, je me fais un devoir d'en offrir une preuve dont on ne peut suspecter la source: c'est ce motif puissant, et mon admiration qui m'ont inspiré le désir de joindre à la masse de faits publiés dans ce journal, la cure magnétique de madame Gérôme, opérée par madame la duchesse de Bourbon elle-même On y verra que la charité, cette vertu sublime qui, de l'avis de tous les hommes véritablement religieux, ne fut jamais le partage de l'ange des ténèbres; on y verra, dis-je, que la charité était la base du traitement magnétique fait par cette princesse. En en lisant la relation, toutes les personnes qui connaissent le cœur humain sentiront combien sa bonté était parfaite; elles paieront, avec sensibilité et reconnaissance, à sa mémoire le tribut d'admiration qu'inspire le dévouement d'une femme que son rang et ses avantages dans la société dispensaient, pour paraître bonne, de l'abnégation qui constitue cette vertu; elles reconnaîtront qu'en elle était l'essence du bien, puisqu'elle ne pouvait satisfaire son cœur qu'en l'exerçant dans toute sa plénitude.

D'après le manuscrit que j'ai sous les yeux, il paraît que madame la duchesse de Bourbon avait déjà fait usage de ses facultés magnétiques, lorsque madame Gérôme la pria de

vouloir bien se charger seule du soin de la guérir Voici en substance le contenu de ce manuscrit ; il est de la main de la princesse.

Le 15 mai 1786, madame Gérôme fit, pour la première fois, la chaîne au réservoir magnétique : en un instant elle fut saisie d'affreuses convulsions. J'eus le bonheur (c'est la princesse qui parle) de me trouver près d'elle au moment où, en se renversant, elle allait tomber en arrière; je la retins et parvins à la calmer en lui magnétisant la tête et l'estomac : le soulagement qu'elle en éprouva la détermina à me demander en grâce de vouloir bien me charger seule de son traitement ; j'y consentis. Le soir je la mis en communication avec un arbre magnétisé, je lui fis quelques passes pendant le temps qu'elle y resta.

Le 16, elle se rendit au réservoir (baquet) pour y faire la chaîne ; je la lui fis quitter et la magnétisai avec l'intention de l'endormir : j'y parvins sans peine. Mon premier soin fut de l'interroger sur l'état de sa santé; elle m'assura qu'elle ne le verrait bien que dans trois jours ; elle ajouta que les deux jours suivans elle aurait besoin d'être magnétisée une fois le matin et une fois le soir ; qu'une séance chaque matin suffirait les jours d'après ; elle me dit que, dans l'après-dînée, elle évacuerait beaucoup de lait par les selles ; elle demanda à être réveillée dans un quart d'heure. Le soir j'acquis la certitude que l'évacuation annoncée par ma somnambule avait eu lieu ; je la mis en communication avec l'arbre magnétique, je l'y magnétisai, elle s'y endormit, mais ne dit rien de remarquable.

Le 17 au matin, l'ayant mise en somnambulisme, elle dit que ce jour-là elle aurait de fortes coliques, qu'elle rendrait beaucoup de lait par les voies ordinaires, ce qui eut effectivement lieu; elle m'avertit qu'avant de sortir de la salle où nous étions elle aurait des convulsions, qu'elle me priait de ne pas la quitter, parce que moi seule je pouvais lui faire du bien ; cinq à six minutes étaient à peine ecoulées qu'une agitation convulsive se manifesta dans l'un de ses bras, puis se communiqua à toute l'habitude du corps : je la calmai et

la réveillai. Le soir je la mis en somnambulisme et l'y laissai en communication avec l'arbre magnétique.

Le 18 au matin j'endormis madame Gérôme; elle m'apprit que la veille, étant encore en sommeil magnétique, et ayant été approchée de trop près par une somnambule, elle avait éprouvé un instant un malaise assez fort. Je la priai de me dire lequel était préférable, ou de me borner à mes seules forces pour la magnétiser, ou d'y ajouter celles du réservoir magnétique. Elle me répondit que le réservoir était trop fort pour elle, et que mon action personnelle lui suffisait.

Je manifestai à ma somnambule le désir qu'elle s'occupât de la santé d'une de mes femmes qui se faisait aussi soigner au moyen du magnétisme, et avec laquelle elle venait souvent au traitement; elle dit, sans s'expliquer davantage, qu'elle ne le pourrait qu'après avoir éprouvé encore plusieurs choses.

Le 19, n'ayant pu me rendre chez elle, je la fis venir chez moi; aussitôt qu'elle fut en somnambulisme elle m'avertit qu'elle allait avoir une convulsion, elle lui prit presque au même instant; elle entoura mon corps de ses bras, cria et pleura beaucoup, mais le plus grand calme succéda bientôt à cette violente agitation; dans ce repos parfait elle n'entendait que moi, et n'avait aucun souvenir de l'état qui l'avait précédé. Eveillée, madame Gérôme se trouva assez bien; la journée ne se passa pas positivement mal, néanmoins l'appétit fut complétement nul, et, une chose que j'ai vue rarement, la malade se trouvait très-fatiguée après le sommeil magnétique, quoiqu'elle n'eût pas encore dormi plus d'un quart d'heure chaque séance.

Le 20 au matin j'endormis ma somnambule chez moi, en présence de madame de Longuejoue et de la comtesse Julie; elle annonça qu'elle serait atteinte d'un violent mal de tête qui la rendrait folle, qu'elle viendrait me trouver, que je lui tiendrais la tête et que cela la soulagerait; mais qu'il était nécessaire qu'on éloignât son mari.

J'attendais en tremblant l'effet de cette prédiction, lorsque,

étant à ma toilette, je la vis passer devant mes fenêtres; je dis à son mari qui, dans ce moment était près de moi, de l'appeler, mais elle lui fit signe de la main qu'elle ne voulait pas lui répondre. Je me hâtai d'aller lui ouvrir la porte du jardin; aussitôt qu'elle m'aperçut elle accourut vers moi, et frappant de toutes ses forces sur la rampe de l'escalier, elle dit d'une voix terrible : « Ils veulent me tuer, madame, si vous ne me sauvez!—Hé bien! je vous sauverai, lui dis je.» Au même instant je la soutins dans mes bras, et appuyant sa tête sur mon épaule, je l'aidai ainsi à monter jusqu'à mon petit cabinet, où je la mis sur mon canapé. Dans ce moment elle était déjà mieux, il ne lui restait que quelques mouvemens convulsifs et les yeux égarés. Je lui tins longtemps, et sans proférer une seule parole, les mains sur la tête, sur le front et sur la nuque; lorsque je l'eus entièrement calmée, je lui demandai comment elle se trouvait; elle me répondit en pleurant, mais encore d'une voix qui ne lui était pas ordinaire, que j'étais bien bonne; puis de la main me montrant sa tête, elle répéta plusieurs fois qu'elle en souffrait toujours. Je redoublai de zèle pour lui souffler pendant quelques instans sur la tête et sur le front; ses yeux se fermèrent, et je parvins à l'endormir complétement. Les premières paroles qu'elle prononça furent : *vous m'avez sauvée, voilà le lait qui descend dans mes bras.* Je ne puis exprimer la joie que j'éprouvai en ce moment. Je lui demandai combien de temps elle voulait rester en sommeil : « Une demi-heure; mais ma petite va bientôt s'éveiller, il faudrait envoyer quelqu'un près d'elle. » Elle m'assura ensuite que je pouvais la quitter si j'avais quelque affaire, qu'il ne lui arriverait rien ; elle me pria de ne pas lui parler, en état de veille, de la crise qu'elle venait d'éprouver, parce que cela lui ferait beaucoup de mal. Je lui donnai un verre d'eau magnétisée et m'éloignai d'elle sans inquiétude, après avoir recommandé à toutes les personnes témoins de la scène qui venait de se passer, de ne pas lui en dire un mot.

Malgré le soin qu'avait pris la comtesse Julie de descendre aussitôt qu'elle avait vu passer madame Gérôme, pour

éloigner son mari et lui raconter la prédiction qu'elle avait faite le matin et ce qui lui arrivait à l'instant, je le trouvai plus mort que vif. Au bout d'une demi-heure je retournai près de ma somnambule. Elle me dit : «Voilà qui est fini, je suis bien à présent, il faut me réveiller.» Lorsqu'elle le fut, elle se plaignit d'être excessivement fatiguée; elle me fit remarquer qu'elle ne pouvait pas fermer la main droite, parce que le lait y était descendu, les doigts étaient enflés et blancs comme de la craie à leurs extrémités. Je l'engageai à prendre du repos. Le reste de la journée fut calme. Madame Gérôme m'assura ne se rappeler être sortie de chez elle que pour se promener; qu'elle n'avait aucune idée pourquoi elle était venue chez moi. « Vous aviez mal à la tête, lui dis-je, vous vous êtes rendue près de moi pour que je vous soulageasse, ce que j'ai fait en vous endormant. » Le 21, à dix heures du matin, en présence de M. Varnier, je mis madame Gérôme en somnambulisme, et je lui dis qu'étant forcée de me rendre à Paris et d'y rester deux jours, je désirais savoir ce que je devais faire pour qu'elle n'en souffrît pas? «Il faut m'emmener avec vous, madame; j'aurai quelques nausées en route, mais elles se passeront en me magnétisant l'estomac; à neuf heures du matin, j'aurai un léger tremblement, il faudra alors me mettre en somnambulisme. » Désirant savoir s'il faudrait prendre les mêmes précautions pour le retour, je lui en fis la demande; elle me répondit qu'elle me le dirait le lendemain. Je lui parlai de ma femme de chambre, nommée Valois, sur la santé de laquelle elle avait annoncé pouvoir m'entretenir à cette époque. « Je le puis à présent, me dit-elle; » et elle me dicta effectivement une ordonnance d'après la maladie qu'elle lui reconnaissait.

Après un quart d'heure de sommeil je réveillai ma somnambule; le soir, j'appris d'elle-même que tout ce qu'elle avait prévu dans la séance du matin s'était réalisé : elle manifesta un vif désir de dormir somnambuliquement une demi-heure seulement, je la satisfis; avant de s'éveiller elle m'annonça qu'elle aurait encore de fortes crises avant d'être guérie.

Le 22, ma somnambule étant en sommeil, me dit que malgré le voyage elle passerait bien la journée; qu'il fallait, lors de mon retour, que je la ramenasse avec moi; puis, elle ajouta : « demain le lait me portera à la tête, je vous chercherai pour me rendre près de vous; je vous demanderai à tous ceux que je verrai, je saurai bien vous trouver. »

La journée s'était bien passée, mais au moment où nous arrivions, madame Gérôme me dit qu'elle se trouvait mal; on la descendit de voiture et on la coucha sur les marches du perron; je la fis bientôt revenir à elle. Ne la trouvant néanmoins pas assez bien pour la renvoyer chez elle, je la magnétisai de nouveau dans le vestibule où elle s'endormit du sommeil somnambulique, dans lequel elle nous assura que c'était le besoin de nourriture qui lui avait causé seul cette défaillance, qu'il fallait lui donner un bouillon. Je lui exprimai mon étonnement de ce qu'elle n'avait pas prévu cet accident si facile à prévenir. « Je n'en ai rien vu, c'est le mouvement de la voiture qui a précipité le peu d'alimens que j'avais pris. » En effet, dès la première invasion du sommeil magnétique, ma somnambule s'était ordonné une diète assez sévère, la considérant comme absolument nécessaire à sa guérison. Je magnétisai le bouillon que je lui donnai, et lui demandai combien de temps elle voulait rester en sommeil : elle me dit qu'elle voulait y rester jusqu'au lendemain matin. Je lui observai que pour se rendre chez elle il lui faudrait traverser la cour en cet état, que cela pourrait présenter des difficultés, puisque n'ayant pas établi le rapport magnétique entre elle et son mari, il serait à craindre qu'il ne lui fît éprouver une commotion douloureuse en rentrant chez lui. Ma somnambule parut tenir à son opinion, j'y accédai. Un instant après elle me dit : « Voilà ma petite qui arrive (cela était exact); elle ne se porte pas bien ma petite, elle a du mal dans la tête. — Que faudrait-il faire pour la guérir? — Il faudrait la magnétiser; je vous supplie, madame, de vouloir bien répandre vos bontés sur elle, et de la magnétiser demain matin. « Je le lui promis. Elle me demanda de rester chez moi jusqu'à minuit, puis de l'éveiller, de lui donner un bouillon;

qu'elle irait se coucher et dormirait bien, qu'elle en avait grand besoin. Je fis ce qu'elle souhaitait; elle dit qu'il était nécessaire que je la misse en somnambulisme le lendemain à neuf heures du matin.

Le 23, avant neuf heures je me rendis chez madame Gérôme, elle dormait encore; je la fis éveiller et la mis en somnambulisme. Elle me prévint qu'à onze heures de la matinée le lait lui porterait à la tête; qu'elle se rendrait chez moi, que je la calmerais, mais que toute la journée elle aurait beaucoup de tristesse, que cette tristesse ne se dissiperait qu'à huit heures du soir, qu'alors il faudrait l'endormir. Puis elle soupira profondément. « Pourquoi soupirez-vous ainsi?—C'est parce que je prévois que j'effrayerai ma famille et que je ferai beaucoup de peine à madame.—Croyez-vous que je pourrai vous calmer seule; ne voudriez-vous pas que M. Godart vous magnétisât?—Non, je n'ai besoin que de vous. » Je la laissai dormir une demi-heure, ainsi qu'elle l'avait prescrit. Avant de l'éveiller je magnétisai un peu sa fille. Madame Gérôme était assez bien lorsque je me retirai. A dix heures et demie je fus chez elle pour essayer de prévenir la crise qu'elle avait annoncée pour onze heures; elle se plaignait alors de douleurs dans les bras; je lui trouvai les extrémités très-froides. Je la magnétisai de manière à appeler le sang en bas; mais à onze heures son père vint m'avertir qu'elle était sortie de chez elle, et que dans ce moment elle avait la tête appuyée contre un marronnier près de la maison. J'allais l'y trouver lorsque je la vis entrer dans le salon; elle avait les yeux égarés, et poursuivait un de mes gens qui s'était trouvé par hasard sur son passage; elle lui disait des injures et le menaçait du poing. Je fus à elle, et l'engageai à venir avec moi. « Madame, il y a de méchantes gens qui m'en veulent! s'écria-t-elle en pleurant; je ne veux plus quitter madame. —Hé bien! vous ne me quitterez pas. » Pendant cette conversation je lui magnétisais fortement la tête. Je pris ensuite ses pieds dans mes mains et tenant mes regards attachés sur les siens, je vis ses yeux se remettre peu à peu. Je lui deman-

dai si je lui faisais du bien. « Oh! oui, beaucoup. » Puis regardant autour de la chambre, elle me demanda pourquoi elle était chez moi. « Afin que je vous magnétise à l'heure que vous avez indiquée. » Immédiatement après cette réponse ses yeux se fermèrent, et le sommeil somnambulique le plus calme s'empara d'elle. Elle dit qu'elle désirait rester dans cet état jusqu'à midi; qu'à son dîner elle mangerait une soupe; qu'elle resterait chez elle toute la journée, qu'à huit heures du soir elle viendrait encore me trouver. A midi je l'éveillai; mais quoiqu'elle eût alors toute sa raison, l'empreinte de la tristesse était encore sur son visage, elle la conserva une partie de la journée. Le soir à huit heures, ne voyant pas venir madame Gérôme, j'allai chez elle; je la mis en somnambulisme, et j'eus avec elle dans cet état la conversation suivante : « Pourquoi n'êtes-vous pas venue chez moi ainsi que vous me l'aviez annoncé?—Je l'ai oublié.—Si j'y fusse restée à vous attendre, qu'en serait-il arrivé?—J'aurais eu mes douleurs cette nuit, au lieu que je dormirai bien.—Aurez-vous encore des accès bien forts?—Oui, mais après que j'aurai pris des bouillons; je vous dirai demain de quoi il faudra les composer. — Dans combien de temps voulez-vous que je vous éveille? —Dans quatre minutes. — Comment prévoyez-vous que quatre minutes de repos de plus que celui que vous avez déjà pris vous suffiront? — C'est parce que je le vois. — Comment cela se peut-il?—C'est à mon mal que je suis redevable de cette faculté; je m'éclaire en respirant le magnétisme. — Ne vous arrivera-t-il rien d'extraordinaire demain?—Non, mais il faudra me magnétiser à neuf heures de la matinée.—Si je ne vous eusse pas magnétisée ce matin, la crise douloureuse que vous avez eue à onze heures aurait-elle été plus forte? — Oh! pour cela oui, le magnétisme l'a beaucoup diminuée.

Le 24 à neuf heures, je ne manquai pas de mettre madame Gérôme en somnambulisme; elle s'ordonna pour le lendemain un bouillon composé d'une poignée d'oseille, deux laitues, et une pincée de cerfeuil, d'en prendre quatre verres dans la journée, de mettre dans le premier seulement

un gros de sel Duobus; elle demanda à n'être magnétisée qu'après l'effet de ce médicament; elle assura qu'elle n'en serait point fatiguée, et qu'elle passerait bien cette journée, qu'elle prévoyait que le jour suivant elle aurait un accès. Je lui demandai, avant de l'éveiller, s'il ne serait pas nécessaire de la magnétiser le soir. « Non, mais je vois que cela ferait plaisir à madame; » en effet, je le désirais pour en rendre témoin mon fils, que j'attendais pour la soirée: je l'assurai néanmoins que si cela pouvait lui faire le moindre mal, j'y renoncerais sans peine, ne souhaitant rien tant que de lui faire du bien. «Non, madame, cela ne peut me nuire, et vous pourrez me magnétiser à l'heure qu'il vous sera agréable de le faire. » Nous fixâmes cette séance à sept heures du soir.

Madame Gérôme fut exacte au rendez-vous; nous étions seules dans ma chambre lorsque je l'endormis; quand elle fut en somnambulisme, je fis entrer mon fils et M. le chevalier de Virieux, puis j'interrogeai ainsi ma somnambule: « A quelle heure demain voulez-vous prendre votre premier bouillon? A six heures du matin, le second à sept, le troisième à sept et demie, et le quatrième à huit heures.—Y a-t-il dans cette chambre quelqu'un qui vous gêne?—Il y a une personne. » Je mis de suite toutes celles qui étaient présentes, en rapport avec elle. «Ne souffrez-vous plus?—Au contraire, je suis très-bien, j'éprouve même du plaisir.—Qu'est-ce qui vous le cause?—C'est que vous avez bien voulu me faire voir votre cher fils.—Vous le voyez donc?—Il a tant de similitude avec vous que je le sens, et cela me fait du bien.—Comment passerez-vous la nuit?—Je ne dormirai guère, je me suis trop fatiguée aujourd'hui.—Demain pourrez-vous me dire dans quel état est la santé d'une religieuse que je traite?—Oui.—Cela ne vous fera-t-il pas de mal?—J'éprouverai un léger battement de cœur, mais cela n'aura pas de suite; il faudra qu'elle s'en aille aussitôt que je l'aurai touchée. »

Le 25, madame Gérôme prit son bouillon dans l'ordre qu'elle avait indiqué, il lui procura cinq garde-robes; à midi je l'endormis, elle s'ordonna pour le soir à sept heures un

lavement composé de pariétaire, mauves et seneçon, de chacun une pincée; elle prévit que dans quelque temps elle aurait un accès, et pour le lendemain 26, un violent tremblement. Je lui demandai si dans ce moment elle pourrait, sans danger pour elle, toucher la religieuse malade dont je lui avais parlé ? « Oui, pourvu qu'elle ne reste pas longtemps dans l'appartement. Je fis entrer la malade, ma somnambule lui posa aussitôt la main sur l'estomac, et l'y laissa jusqu'à l'instant où il lui survint un léger tremblement; je le calmai, et fis sortir la religieuse; je demandai à madame Gérôme ce qu'elle pensait de l'état de cette femme : « Le magnétisme lui a fait grand bien, mais il ne peut la guérir entièrement, et... « J'omettrai ici tout ce qu'elle me dit sur cette religieuse, parceque ce sont des choses tout-à-fait étrangères à sa maladie; je la priai de me toucher moi-même au cou, dont je souffrais depuis la veille; elle y posa la main, et en peu de temps je me trouvai soulagée. « Dans l'état où vous êtes maintenant, vous savez donc magnétiser?—Je suis si remplie de vous, madame, que je pourrais vous ôter tous les maux que vous ressentiriez.—Je crains extrêmement que vous vous fatiguiez, madame Gérôme?—Vous me rendez bien sensible madame, car lorsque je suis en cet état-là, je vois en vous parfaitement, et je vous aime bien.—Et moi aussi, vous devez le voir?—Oh! oui madame, je le vois.—Puisque vous lisez si bien dans mon intérieur, je voudrais que vous me dissiez tout ce que vous y voyez.—Je vous le dirai ce soir, ce sera un moment bien doux pour moi, mais il me causera aussi de la peine.—Pourquoi ne pas nous en occuper de suite? — C'est que le temps de mon sommeil est expiré, et qu'il me ferait mal d'y rester davantage.—A quelle heure ce soir, voulez-vous que je vous mette en somnambulisme?—A huit heures. »

J'allai chez madame Gérôme à l'heure convenue. Avant de commencer notre séance elle me dit que dans l'après-dînée son mari l'avait trouvée endormie et tout en larmes, qu'elle ne pouvait comprendre ce qui avait occasioné cet état. Aussitôt que je l'eus mise en somnambulisme je lui deman-

dai si elle se rappelait avoir pleuré dans l'après-midi. « Oui, madame, « c'est une réflexion qui m'est venue, que j'aime trop madame, que quand je ne serai plus malade je ne la verrai pas comme à présent, et je trouve cette amitié trop forte de ma part. » Je rassurai ma somnambule en lui disant qu'il était tout simple que les soins que je lui donnais l'attachassent à moi d'une manière particulière. « Oh oui, madame.» Je lui rappelai que le matin elle m'avait promis de me dire bien des choses le soir. Nous eûmes alors une conversation dans laquelle elle fut étonnante. Ce qu'elle me dit me prouva évidemment qu'elle voyait mon physique et pressentait mon moral comme s'il eût été le sien. « Comment se fait-il que vous ayez une aussi parfaite connaissance de moi-même? — Dans l'état où je suis, madame, il me semble ne faire qu'un avec vous. — D'après cela, il n'est effectivement pas étonnant que vous me jugiez comme je me juge moi-même. — Non, madame, je vous juge d'après ce que je vois. — Cette conversation ne vous fait-elle pas de mal? — Non, j'ai seulement un peu d'oppression.» Je cessai mes questions, craignant de trop fatiguer ma somnambule. Assise vis-à-vis d'elle, je la considérais à la lueur du feu de la cuisine où nous étions; elle soupira, je lui en demandai la raison. « C'est que je vois, madame, que vous me regardez avec tant de bonté! — Comment me voyez-vous? est-ce telle que je suis? — Non pas telle que vous êtes, je ne puis pas bien vou l'exprimer. — Je voudrais savoir si dans le cas où un magnétiseur serait malade, il pourrait, sans inconvénient pour les personnes qu'il soigne, continuer à les magnétiser. — Le magnétisme serait moins pur. — Si le magnétiseur ne gardait pas le lit, et qu'il fût bien important pour le magnétisé de l'être toujours par lui, cela se pourrait-il? — Oui, oui, madame. — Dites-moi si je me porte bien maintenant. — Pas aussi bien qu'hier, vous avez eu un frisson tantôt et de la courbature; à présent vous ressentez beaucoup de chaleur. — Demain faudra-t-il vous mettre en somnambulisme? — Oui, à dix heures, après votre dejeûner, cela vous fatiguera moins. — Que dois-je manger à mon déjeû-

ner? — Une petite soupe. — Est-il temps de vous éveiller? — Oui, madame, car j'ai la tête lourde. »

Le 26 à dix heures du matin, je mis madame Gérôme en somnambulisme; elle éprouva aussitôt un tremblement universel, entoura mon corps de ses bras, fondit en larmes et me dit : « Oh! ma bonne amie, vous m'avez fait bien de la peine ce matin; on est venu chercher un oreiller pour vous, je me suis persuadée que vous étiez malade, et je vois que vous n'êtes pas à votre aise en cet instant. » En effet je n'étais pas bien, ayant eu la fièvre pendant la nuit. « Que faudrait-il faire pour cela? — Ce ne sera que l'affaire du moment; vous ne serez pas malade. » Elle se refusa à être magnétisée le soir, et remit la séance au lendemain, neuf heures du matin. Toute la journée elle eut un grand mal de tête, et moucha beaucoup de sang mêlé de lait.

Le 27 à neuf heures du matin, j'endormis madame Gérôme; elle se plaignit vivement de son mal de tête, dit qu'il était nécessaire de lui faciliter de moucher encore, qu'il fallait pour cela qu'elle mît la tête sur une jatte de lait chaud, et qu'elle se la couvrît de manière à en recevoir la vapeur. Elle demanda à être magnétisée le soir à l'heure qu'il me conviendrait le mieux. Mais ayant eu moi-même un violent mal de tête et un peu de fièvre, je ne le pus pas. Toute la journée elle évacua considérablement de sang par la bouche et par le nez, ce qui l'effraya tellement qu'on fut obligé de lui dire qu'elle l'avait prédit dans son sommeil, qu'ainsi c'était une chose nécessaire et nullement alarmante.

Le 28 à dix heures du matin, ayant mis madame Gérôme en somnambulisme, elle me dit qu'elle se sentait la tête bien débarrassée; qu'il y avait long-temps que le sang qu'elle avait rendu y était amassé, que sans le secours du magnétisme il l'aurait étouffée. Je l'interrogeai pour savoir si j'avais eu tort la veille au soir de ne pas la mettre en sommeil magnétique; elle m'assura qu'elle n'en avait pas eu un besoin urgent, d'ailleurs qu'étant malade j'avais dû m'en abstenir; qu'elle désirait même que je ne l'y misse le soir de ce jour qu'autant que ma santé serait bonne. M'étant trouvée assez

bien le soir, je la magnétisai à neuf heures; elle ne me dit rien d'intéressant, sinon qu'elle rendrait encore un peu de sang par le nez et par la bouche.

Le 29 à dix heures du matin, j'endormis ma somnambule et lui demandai si elle consentirait volontiers à toucher une personne de ma société, qui éprouvait des incommodités auxquelles les médecins ne connaissaient rien; elle dit qu'elle le voulait bien. J'avais fait entrer cette personne aussitôt que madame Gérôme avait été endormie. « Croyez-vous qu'elle soit dans cette chambre? — Oui, car je le sens. — Son rapport avec vous n'est peut-être pas assez bien établi, voulez-vous que je l'y mette davantage? — Oui. » Le rapport étant suffisamment communiqué, je fis asseoir, en face de ma somnambule, la personne malade dont elle prit les mains dans les siennes, puis les posa successivement sur la poitrine, le côté et le dos, pour explorer toutes ces parties. Un tremblement dont elle fut saisie la força de suspendre son examen. Je le calmai, et un instant après elle le reprit; mais un second tremblement l'obligea de me prier de congédier la personne malade. Quand elle fut sortie, ma somnambule me donna un détail circonstancié de la maladie dont elle la croyait atteinte; elle indiqua les remèdes qu'elle jugeait convenables pour opérer sa guérison; j'écrivis le tout sous sa dictée. Je l'occupai ensuite de sa propre santé. « Je rendrai encore un peu de sang, j'aurai une forte colique qui se terminera par une évacuation; il faut que je prenne des bouillons semblables à ceux que je me suis ordonnés précédemment : ce soir à neuf heures le magnétisme me ferait du bien. » La fièvre qui s'empara de moi dans la soirée, m'empêcha de satisfaire à cette dernière prescription.

Le 30 ma somnambule n'annonça rien d'intéressant et ne demanda pas à être magnétisée le soir. Si j'ai négligé de constater l'accomplissement de chacune de ses prescriptions, c'est parce qu'elle ne s'est pas trompée, même pour la chose la moins importante.

Le 31 je l'endormis à onze heures du matin; elle dit que le lendemain elle rendrait encore beaucoup de sang, parce

qu'il était resté dans sa tête quelque chose du dépôt qui s'y était formé; elle se prescrivit, pour le samedi suivant, un purgatif composé de deux onces de manne, deux gros de follicules et un gros de rhubarbe. Je lui proposai d'écrire elle-même cette composition; elle le fit sur-le-champ et sans hésiter. Je la priai d'écrire encore quelque autre chose, désirant rendre témoins de ce phénomène deux dames qui venaient d'arriver chez moi. Voici ce qu'elle écrivit : *Il n'y a que madame qui puisse faire mon bonheur.* Le tremblement dont elle était agitée en écrivant ces mots me décida à lui ôter la plume, malgré qu'elle m'assurât, en pleurant, que c'était une émotion qui ne lui faisait pas de mal. Je lui demandai si elle me croyait seule avec elle. « Il y a quelqu'un en face de moi, qui a peur. » En effet, la personne qu'elle désignait ayant les nerfs très-délicats, craignait qu'il ne prît des convulsions à la somnambule, et s'en effrayait d'avance. « Elle ne croit pas au magnétisme, ajouta Mme Gérôme; mais elle ne m'aurait pas vue quatre fois dans cet état, qu'elle serait convaincue de son existence et de ses effets. — N'y a-t-il ici aucune autre personne? — Pardonnez-moi, madame. — Savez-vous qui c'est? — Oui, madame, elle est comme vous, c'est ma bonne comtesse, elle m'aime bien aussi. » Je la réveillai après une heure de sommeil, ainsi qu'elle en avait manifesté le désir.

Le 1er juin, je ne pus la magnétiser que très-avant dans la matinée; lorsqu'elle fut en somnambulisme, elle dit qu'avant de venir elle souffrait extrêmement; que la cause en était le besoin qu'elle avait d'être magnétisée; que dans la journée elle cracherait beaucoup de sang; qu'il était nécessaire qu'elle prît tout le jour des bouillons aux herbes, afin de se préparer à sa médecine; qu'il faudrait la magnétiser le soir; que le lendemain matin elle prendrait un bain de pieds. Le soir, dans son somnambulisme, elle ne prévit rien de plus que le matin.

Le 2, à neuf heures du matin, j'endormis madame Gérôme; l'ayant prévenue que je ne pourrais la magnétiser le soir, elle resta en sommeil un quart d'heure de plus qu'elle

n'avait d'abord demandé à y rester. J'essayai de la faire lire, elle ne le put ; elle m'assura ne pas même apercevoir les caractères du livre que je lui présentais.

Le 3, la médecine qu'a prise madame Gérôme l'a purgée onze fois, et ne l'a pas trop fatiguée ; je ne l'endormis ce jour-là qu'à cinq heures du soir, en présence de M. de Jussieu et de quelques autres personnes que je ne fis entrer que lorsqu'elle eut les yeux fermés ; puis je lui adressai la question suivante : « Quelqu'un vous gêne-t-il ici ? — Non ; ceux qui y sont ne peuvent me faire de mal. » M. de Jussieu désirant l'interroger, et voyant qu'il ne pouvait en être entendu sans avoir été mis en rapport avec elle, me pria de l'y mettre ; je le fis. Mais il est à présumer que le rapport n'était pas encore suffisamment établi lorsque M. de Jussieu toucha la somnambule, car elle lui témoigna de la répugnance, et parut souhaiter qu'il ne la questionnât pas ; je ne voulus pas la contrarier. Une autre personne étant survenue, elle la reconnut aussitôt que je l'eus mise en rapport avec elle, puis je l'entretins d'elle même. « Votre médecine vous a-t-elle bien fait ? — Oui ; il faut que je prenne un lavement avec un peu de beurre. — A quelle heure faudra-t-il que je vous magnétise demain ? — A neuf heures. — Passerez-vous bien la journée d'aujourd'hui ? — Non ; j'aurai de l'humeur, j'aurai mal à la tête et aux jambes ; je prévois aussi que le lait ne tardera pas à me porter à la tête ; alors je reviendrai chez vous. Il ne faudra pas me renvoyer, car vous me feriez bien du mal. — Prévoyez-vous le jour où cela vous arrivera ? — Non. — Je désirerais cependant le savoir, afin de me trouver chez moi : si j'étais incommodée ce jour-là... » Elle ne me laissa pas achever ; et, se jetant à mon cou, elle me dit en pleurant : « Je ne vous ferai pas de mal, mais ne me renvoyez pas. » Je la calmai et lui demandai si elle ne désirait pas rester quelques instans de plus en sommeil, ayant été un peu fatiguée de questions. « Oui, dit-elle, mais je voudrais les passer seule avec vous, madame. » Les personnes qui étaient présentes sortirent, nous restâmes ensemble une demi-heure environ. Avant de s'éveiller, elle me dit que le lendemain, dans la matinée, elle cracherait encore du sang.

(*La suite au prochain numéro.*)

RÉFLEXIONS CRITIQUES *sur le Magnétisme.*

Le magnétisme est une faculté naturelle à l'homme. Il jouit, dès sa naissance, du pouvoir d'agir sur ses sembla-

bles, sur les animaux et les végétaux. Cette puissance est nécessairement aussi ancienne que l'espèce humaine.

Elle se développe, par degrés, de l'enfance à l'époque où l'individu commence à décroître. La force physique est donc indispensable pour l'exercice de cette faculté.

L'homme animé par l'amour du bien soulage son semblable, et obtient quelquefois des succès qui paraissent tenir du prodige à ceux qui ne veulent pas observer

Voilà des assertions qui paraîtront hasardées à beaucoup de lecteurs ; peut-être acquerront-elles quelque force par leur développement.

Je vois déjà quelques personnes qui se préparent à rire de ce qu'elles ne connaissent pas, de ce qu'elles ne veulent pas connaître : rire n'est pas répondre.

J'ai dit que la faculté magnétique est aussi ancienne que l'espèce humaine, Comment, en effet, jouirions-nous aujourd'hui d'une puissance physique que la nature aurait refusée à nos ancêtres? D'ailleurs, ne trouve-t-on pas des traces du magnétisme dans ce que nous appelons la haute antiquité? Cette époque d'où partent nos premières connaissances est peut-être d'hier, relativement à la quantité de siècles qui l'ont précédée, et qui sont perdus dans la nuit des temps.

Ouvrez *l'Antiquité dévoilée* du père Montfaucon, tom. 2, vers la page 230 ; vous verrez sur la planche intitulée *Mains votives*, un prêtre d'Isis magnétisant le fils de Cécrops.

Prenez l'*Histoire ancienne* de Rollin, vous y trouverez un homme qui voit, à deux cents lieues de lui, Cyrus faisant cuire une tortue dans un vase d'airain. Rollin ne nie pas l'authenticité du fait, il l'attribue à l'intervention du diable.

Consultez les recherches faites par M. Abrial, consignées dans les *Annales* du magnétisme, vous le verrez reconnu et établi dans tous les temps.

Mais par qui était-il pratiqué? Revenons au père Montfaucon : Sur chacun des socles qui supportent *ces mains votives*, nous trouvons un prêtre qui magnétise un malade. Ne peut-on pas conclure de là que les prêtres d'Isis et d'Osiris s'étaient emparés de cette découverte, due probablement au hasard, car l'homme ne peut chercher ce dont il n'a aucune idée?

Quelle puissance devaient donner au sacerdoce les phénomènes magnétiques, dont la cause était inconnue au vulgaire, toujours disposé à admirer, à adorer ce qui le frappe et ce qu'il ne conçoit pas!

Peut-être les initiés aux mystères ne voyaient-ils dans

l'intérieur du temple que les effets les plus étonnans du magnétisme, entourés de la pompe qui agit toujours sur l'imagination des spectateurs.

Il parait constant qu'on traitait des malades dans le parvis du temple, et qu'on inscrivait sur les murs la maladie et les moyens curatifs que s'étaient prescrits les somnambules.

Les savans conviennent qu'Hippocrate visita le temple d'Epidaure; pourquoi les prêtres d'Esculape n'auraient-ils pas connu, et tourné à l'avantage de l'ambition sacerdotale, une méthode familière aux prêtres d'Isis?

Ne serait-on pas fondé à croire qu'Hippocrate trouva sur les murs du temple d'Epidaure les bases de ses aphorismes si justement admirées?

Une dernière observation prouvera que la pratique du magnétisme est naturelle à tous les hommes. Nous recevons une blessure, nous éprouvons une douleur subite; notre premier mouvement est d'y porter la main. Nous y sommes poussés par un instinct irréfléchi, mais dont l'existence ne peut être contestée. Or, le magnétisme opère ordinairement par des espèces de frictions que régularise l'expérience.

Mais à qui devons-nous cette découverte, si dédaignée et si importante? L'histoire nous a soigneusement transmis les noms des furieux qui ont dévasté la terre; elle n'a pas daigné nous faire connaître les bienfaiteurs de l'humanité; cependant le fondateur d'un hôpital est fort au-dessus de Tamerlan et de Charles XII.

J'aime à croire que la découverte du magnétisme est due à une bonne mère. Son enfant a fait une chute, il s'est blessé; il pleurait. Les larmes sont les armes protectrices de l'enfance. La bonne mère a pris sa fille dans ses bras; elle l'a portée dans sa cabane. Elle passe sa main bienfaisante sur sa blessure; l'enfant s'endort. Elle lui adresse des paroles de consolation et d'espoir; il lui répond. Son étonnement est extrême; mais elle est loin de croire que le fruit d'un chaste amour soit l'organe des esprits infernaux. Elle l'interroge. Il lui indique une plante qui est là, à quatre pas de sa chaumière. Elle la cueille, la broie, et l'applique sur sa blessure. L'enfant guérit. Voilà l'origine de la botanique.

De cette science est née sans doute la médecine, si répandue aujourd'hui, si justement fière de ses succès, et si prompte à couvrir de funestes erreurs. Elle méprise la *médecine de la nature* à qui elle dut sa première existence. C'est le fleuve qui méconnaît sa source.

Ces observations, trop générales peut-être, me conduisent à des exceptions que je dois à l'équité et à l'impartialité dont je fais profession. Un certain nombre de médecins

croient à l'existence du magnétisme. Quelques-uns sont si convaincus de l'efficacité de ses moyens, qu'ils ne balancent pas à l'employer, quand les ressources de la *médecine* de *l'art* leur paraissent épuisées.

Leurs succès devraient entraîner ceux qui sont esclaves de leurs préventions, et qui ne craignent pas d'ajouter un pr jugé à ceux dont ils sont déjà encroûtés. Mais

L'homme est de glace aux vérités;
Il est de feu pour le mensonge.

Hé, messieurs, Christophe Colomb ne fut-il pas l'objet des railleries de plusieurs souverains et de leurs courtisans, pour avoir deviné un nouveau monde? Galilée ne fut-il pas jeté et fouetté dans les cachots de l'inquisition, pour avoir découvert le mouvement de rotation de la terre? Doutez-vous aujourd'hui que l'Amérique existe, et que la terre tourne? Ouvrez les yeux, lisez, et vous croirez au magnétisme.

Je ne crois pas avoir la réputation d'un homme crédule. On a beaucoup vu quand on est parvenu à l'âge de soixante-quinze ans; et un sceptique mérite quelque confiance lorsqu'il avance des faits extraordinaires, sans doute, mais qu'il a soigneusement observés. J'ose me donner pour exemple de l'efficacité du magnétisme, non par les cures que j'ai opérées (j'ai cela de commun avec tous les magnétiseurs), mais par les effets que j'ai personnellement éprouvés.

Un homme de beaucoup d'esprit a dit : Il n'est pas de fable qui ne tire son origine de quelque vérité perdue, ou du moins altérée par le temps, de manière à être devenue méconnaissable.

La fable de la fontaine de Jouvence nous apprend qu'on peut prolonger sa jeunesse en évitant tous les excès, et en menant une vie active et réglée.

Titon, rajeuni par l'Aurore est un effet magnétique. Il est constant qu'on peut, à l'aide de cette faculté, rendre des forces nouvelles à un vieillard ; et la moralité de cette fable est qu'il doit se bien garder d'en abuser.

Je dois au hasard le bonheur de connaître madame Touchard, dame estimable sous tous les rapports. Elle joint à beaucoup d'amabilité un penchant au bien, difficile à apprécier par ceux qui lui sont étrangers. Les faits parleront.

Elle remarqua en moi, il y a quelque temps, des signes d'une caducité prochaine ; un estomac débile, et faisant mal ses fonctions, des reins faibles, et par conséquent une mar-

che lente et difficile. Elle voulut bien me proposer ses secours magnétiques. J'acceptai sa proposition avec autant de reconnaissance que de plaisir.

J'éprouvai, de jour en jour, un changement sensible dans ma manière d'être. Bientôt mes digestions devinrent faciles, et mes reins acquirent les forces nécessaires pour assurer ma marche. Il me semble aussi que mes conceptions sont plus abondantes et plus claires. Cet état satisfaisant pourra se maintenir pendant quelques années, et je le devrai uniquement au magnétisme.

Je serai récompensé de mon travail si ce petit article peut opérer une seule conversion. Ainsi soit-il. PIGAULT-LEBRUN.

ANNONCE *pour le renouvellement de l'année.*

Le projet de publier ce Journal fut effectué fin de mars 1826 : cette époque étant pour messieurs les Libraires chargés d'y faire des abonnemens, infiniment moins commode que celle de janvier, à laquelle commencent presque généralement les abonnemens aux ouvrages périodiques, nous avons pensé, d'après les réclamations de plusieurs de ces messieurs, pouvoir concilier les intérêts de tous, en publiant fin de janvier prochain le premier numéro de la quatrième année de ce Journal, sans préjudice du onzième numéro de la troisième année, qui doit paraître le même mois. Nous procéderons dans le même ordre pour le mois de février suivant.

Messieurs les Abonnés qui voudront renouveler leur abonnement pour la quatrième année, sont priés de vouloir bien le faire pour le mois de janvier prochain ; alors ils recevront deux numéros en janvier, dont l'un sera le onzième de la troisième année, et l'autre le premier de la quatrième. En février, ils recevront également deux numéros ; l'un sera le douzième et dernier de la troisième année, et le second, le deuxième de la quatrième.

Les faits nombreux et les relations dont nous sommes dépositaires, le zèle des médecins et des savans distingués qui veulent bien enrichir ce Journal de leurs précieuses observations, nous font espérer que la quatrième année offrira à nos lecteurs un intérêt toujours croissant.

Le prix d'abonnement pour l'année 1829 est de 12 fr. pour Paris, 14 fr. pour la province, et 16 fr. pour l'étranger. Les années 1826, 1827 et 1828, sont augmentées chacune de 3 fr. On s'abonne toujours chez madame LÉVI, libraire. On ne peut s'abonner pour moins d'une année.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
Rue des Grands-Augustins, n. 10.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

SUITE DU TRAITEMENT

fait par MADAME LA DUCHESSE DE BOURBON.

Le 4, à neuf heures du matin, madame Gérôme se rendit chez moi, je l'endormis de suite : immédiatement après entrèrent dans l'appartement madame de Longues Joues et la comtesse Julie ; je demandai à ma somnambule si les personnes qui étaient présentes ne lui faisaient pas de mal. « Non. —Les connaissez-vous?—Ce sont vos deux amies. — Je renverrais ceux que vous n'aimeriez pas. Comment pouvez-vous les reconnaître? — Je le sens à mon cœur. » Une autre femme étant survenue assez doucement pour ne pas éveiller l'attention de la dormeuse, je lui demandai de me désigner le nombre de personnes qui étaient dans l'appartement. « Il y en a trois à présent. — Vous n'éprouvez aucune influence pénible? —Non.» Une quatrième entra, et alla s'asseoir vis-à-vis d'elle. « Voyez-vous la personne qui est devant vous?—Oui, je la sens.—La connaissez-vous?—Donnez-moi son pouce. » Je le lui donnai. « C'est la même d'hier ; » cela était vrai.

Madame Gérôme prévit qu'elle aurait beaucoup de mal à la tête toute cette journée, qu'elle rendrait encore du sang par la bouche ; que, pour lui faire prendre son cours par le nez, il fallait qu'elle respirât de l'eau de Cologne à plusieurs reprises ; puis elle s'ordonna pour le soir un lavement à l'eau de son. L'heure de la messe me pressant ; je demandai à ma somnambule si je pouvais l'éveiller un peu plus tôt qu'elle ne l'avait demandé, sans courir le risque de lui faire

mal. « Puisque cela est nécessaire, il n'y a rien à craindre, vous pouvez m'éveiller. » Vers une heure de l'après-midi, n'ayant pas encore mon accès de fièvre, qui depuis plusieurs jours avait pris le caractère de ce qu'on nomme fièvre tierce, je pus mettre madame Gérôme en somnambulisme; elle souhaita d'y rester une heure, et me remercia de l'avoir magnétisée parce que cela calmerait ses douleurs de tête : elle n'annonça rien de plus. Je l'éveillai à l'heure qu'elle avait désignée.

Le 5, ayant été mise en somnambulisme, madame Gérôme dit « J'aurai mal aux reins ce soir, demain je rendrai du lait par les voies ordinaires; après demain je rendrai par la bouche le reste du dépôt qui était dans ma tête. » Elle assura que le long séjour qu'avait fait cette humeur dans cette partie y avait carié un os, que cela la rendrait toujours sujette à de violens maux de tête, que pour les calmer elle devra respirer de la fumée de carabé, ou, à son défaut, celle du vinaigre sur une pelle rouge.

La malade fit ensuite pour l'une de mes femmes une ordonnance qu'elle écrivit elle-même, puis elle m'entretint une demi-heure sur un sujet qui l'agita beaucoup; s'en trouvant un peu fatiguée, elle désira rester en sommeil une demi-heure de plus que l'heure qu'elle avait fixée, et y être remise le soir. Je l'y remis effectivement à neuf heures : aussitôt qu'elle fut endormie, elle me demanda d'aller m'asseoir près d'elle, du côté où ses douleurs se faisaient sentir à la tête; non seulement j'allai m'y assoir, mais je posai ma main sur l'endroit de la douleur; un instant après elle me dit que je lui faisais un bien incroyable. « Prévoyez-vous quelque danger de cet os que vous croyez carié dans votre tête? — Il est passé le danger, je n'en mourrai pas maintenant; mais le chagrin me serait funeste, car alors toutes les humeurs s'y porteraient, et je ne sais pas ce qu'il en arriverait. » Dans ce moment on m'apporta une lettre, je la lus, la lui remis, et lui demandai si elle pouvait me dire de qui elle était : elle me demanda si elle venait de Paris; sur ma ré-

ponse négative, elle la tâta attentivement, et dit: « Elle est de mademoiselle de Condé. » Cela était vrai. Voulant l'éprouver encore, je soumis une autre lettre à son examen; aussitôt qu'elle l'eut touchée, elle me dit en me la rendant: « Il ne faut pas la lire, elle vous ferait mal, elle m'en fait aussi. » Ma somnambule avait parfaitement vu; elle dormit trois quarts d'heure, puis je la réveillai.

Le 6 au matin, à son réveil, elle fut sur le point de s'évanouir, après quoi elle rendit par la bouche environ un demi-verre de sang très noir; à onze heures je la mis en somnambulisme; — je savais bien ce que je faisais : « Hier en vous faisant asseoir près de moi, du côté de mon mal, me dit-elle, c'est votre influence qui a déterminé l'évacuation de tout le sang qui a coulé ce matin, demain je rendrai le reste de l'abcès; à present il faut me laisser en sommeil magnétique jusqu'à midi, et me bien magnétiser toute la tête. » Je me conformai à tout ce que désirait ma somnambule, et lorsqu'elle sentit sa tête mieux, elle me dit : « c'en est assez, je veux me reposer une demi-heure, puis vous me réveillerez. » La demi-heure étant écoulée, je la prévins qu'il était temps que j'allasse à la messe. « Le bon Dieu me pardonnera de n'y pas aller, veuillez me laisser ici dans l'état où je suis; à votre retour vous me ferez prendre un bouillon magnétisé, puis vous me réveillerez. » La comtesse Julie et madame de F***, étant entrées dans ce moment, elle me dit devant elles ce qui suit : « C'est vous, madame, qui m'avez sauvé la vie; sans vous je serais morte il y a eu vendredi huit jours, soit en mangeant soit en me promenant. » Elle répéta la même chose devant son père et son mari que j'avais fait entrer. « Vous ne m'auriez plus aujourd'hui sans les soins qu'a pris de moi madame, ajouta-t-elle en me frappant sur l'épaule et m'embrassant : c'est surtout mes pauvres enfans qui auraient beaucoup perdu. » Désirant s'adresser à son mari en particulier, elle le fit approcher et lui dit: « Gérôme, jette-toi aux genoux de madame pour la remercier; je lui ai confié quelque chose pour ton bien, elle te le dira et tu m'en parleras après si tu le veux: si tu crois avoir quelques reproches à me faire,

parle, je ne crains rien, mon cœur est pur et je suis vraie: maintenant va-t'en. » Madame Gérôme me témoigna ensuite sa reconnaissance dans les termes les plus touchans. Le fils de madame F..... ayant paru à la porte, elle fit signe de la main en disant de renvoyer ce petit garçon, qu'elle n'avait pas besoin de lui; puis, me prenant de nouveau la main elle me dit : « Ce jour-ci est un jour de bénédiction pour moi; je ne suis qu'avec Dieu et vous. » La comtesse Julie, qu'après moi elle paraissait le plus aimer lorsqu'elle était en somnambulisme, ne pouvant s'en faire entendre ce jour-là, je lui en demandai le motif. « C'est que ce bon fluide par lequel je reçois tant de bien est comme l'électricité, il faut qu'il soit communiqué par l'attouchement. — Prévoyez-vous le jour où vous devez avoir la forte crise dont vous m'avez parlé? — Je ressens bien de la peine lorsque je pense à ce jour-là. Je ne pourrai prévenir que le matin; mais voici ce que je crois devoir arriver : aussitôt que je sentirai ma tête s'égarer, je quitterai mes parens pour ne pas les désoler par cet affligeant spectacle; je viendrai chez mademoiselle Ledoux (l'une de mes femmes), il ne faudra pas qu'elle me parle; lorsqu'elle verra mes yeux s'égarer elle descendra chez vous, je la suivrai, vous aurez de la glace toute prête, vous me la donnerez, c'est moi qui dois me la poser sur la tête. je saurai bien la placer où il faudra qu'elle soit; vous n'aurez besoin que de me magnétiser, je tomberai en sommeil magnétique, et je dirai ce qu'il me faudra faire. Peut-être passerai-je la nuit dans votre chambre, et rendrai-je un peu de sang par la bouche : mais ce sera peu de chose; vous l'arrêterez bien vite. » Elle voulut ensuite s'occuper de moi, elle montra de la joie de ce qu'elle jugeait que mon accès de fièvre serait beaucoup moins fort et que j'aurais infiniment moins mal à la tête : « Vous êtes bien heureuse, ajouta-t-elle, d'avoir eu cette petite fièvre, elle vous a préservée d'une grande maladie. » Je fis prendre à ma somnambule le bouillon magnétisé qu'elle avait demandé. La comtesse Julie étant déjà restée près de madame Gérôme en cet état, je la priai de ne pas

la quitter avant mon retour de la messe ; elle y consentit volontiers, ce qui fit dire à la dormeuse, en s'adressant à moi: « Vous êtes mon sauveur, elle va être mon ange gardien. » De retour de la messe je lui proposai de l'éveiller, elle ne le voulut pas. « Ce jour est le plus beau de ma vie, je ne veux rien perdre des grâces qui sont répandues sur moi; je vous prie instamment de ne me réveiller que lorsque je vous le demanderai. » En effet elle était dans une telle disposition d'esprit, qu'elle me confondit par les choses sublimes dont elle m'entretint quand nous fûmes seules; je les écrivis à mesure, mais je n'ai pas jugé à propos de les insérer dans ce journal.

A quatre heures elle me dit qu'elle s'apercevait que je souffrais et que je me contraignais pour elle. J'avais effectivement le frisson. Je lui proposai de se placer près de mon lit, dans lequel j'allai me mettre, afin de la réveiller au moment où elle le désirerait. « Je le veux bien, mais faites-moi donner un peu de vin; je sens que mes forces ont besoin d'être soutenues. Je lui proposai aussi un peu de riz au bouillon qu'elle accepta. Elle prit l'un et l'autre sans s'éveiller, puis je l'établis près de mon lit; je fis venir la comtesse Julie, avec laquelle je la mis en rapport afin qu'elle pût l'entendre. Madame Gérôme lui témoigna la bonne opinion qu'elle avait de son cœur, qu'elle voyait être bien sincère.

J'avais reçu ce jour-là une lettre de madame W., qui se plaignait de ne pouvoir faire de somnambules. Je demandai à la mienne si elle en voyait la cause. « Cette dame ne magnétisera jamais bien; elle n'a pas assez de suite dans l'esprit, elle s'embarrasse de trop de choses à la fois. — Cette dame a cependant beaucoup d'humanité et de désir de bien faire.— Cela ne suffit pas; il faut avoir plus de tranquillité, et ne se pas tant alambiquer l'esprit.

— Quels arbres croyez-vous les meilleurs pour servir de réservoirs magnétiques?— C'est le chêne, l'orme est aussi fort bon. » Mme Gérôme s'appuya ensuite la tête contre le chevet de mon lit et dit après un moment de silence: « Je suis bien contente. — De quoi? — Je viens d'attirer à moi une partie

de votre mal, votre accès sera bien faible aujourd'hui. » En effet il fut très peu sensible. « Cela n'aura-t-il pas d'inconvénient pour vous ? — Non, non, madame, je serai seulement un peu fatiguée le reste du jour par la masse énorme de fluide que j'ai reçue toute cette journée. — Que faudra-t-il vous dire à votre réveil pour que l'état ou vous êtes ne vous fasse pas trop d'impression? — Tout ce que vous voudrez; j'ai tant de confiance en vous, que je croirai tout ce que vous me direz, et certainement vous ne me direz que ce qui sera pour mon bien. » Vers les six heures et demie elle me dit qu'il était temps de l'éveiller; qu'elle allait être bien honteuse d'être restée aussi long-temps en somnambulisme, qu'elle désirait que personne ne la vît sortir de ma chambre. Aussitôt qu'elle eut les yeux ouverts, elle témoigna de l'effroi de se trouver là à cette heure : je lui dis que la fièvre m'ayant prise lorsqu'elle était en sommeil somnambulique, elle m'avait prié de la laisser près de moi pendant mon accès, parce qu'elle était sûre de me faire du bien; qu'en effet cet accès avait été beaucoup moins fort que les précédens. Cela parut la satisfaire; je la déterminai à changer de chemise parce qu'elle était en sueur : elle se sentait fatiguée de tout le corps excepté de la tête que depuis long-temps elle n'avait eue aussi libre : je la renvoyai chez elle.

Le 7 je la mis en somnambulisme à dix heures; de suite elle demanda à être magnétisée le soir de ce jour parce qu'elle m'instruirait de ce qu'il faudrait faire pour la dégager de la trop grande quantité de fluide qu'elle avait reçue hier, qu'elle en avait été agitée toute la nuit. Elle se rappela ensuite la prescription qu'elle avait faite à une de mes femmes et me dit: « Il ne faut pas que je l'abandonne; ce soir elle prendra un lavement, etc. » Elle manifesta le désir de rester une heure en sommeil. Je lui demandai pourquoi, ayant déjà trop de fluide dont elle voulait se dégager le soir, elle cherchait à s'en charger encore. « Cela est nécessaire, cette quantité absorbe mon mal. » Je la réveillai à l'heure indiquée.

Le soir à 7 heures, M. de Jussieux étant venu la voir, accompagné de MM. Varnier et Biscarat mon chirurgien, tous

trois magnétiseurs, j'envoyai chercher Mme Gérôme, et malgré que la présence de ces messieurs augmentât prodigieusement sa timidité naturelle, je la mis en somnambulisme aussi promptement qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire qu'il ne me fallut pas tout-à-fait deux minutes. Ma première question fut ce qu'il fallait faire pour la dégager du fluide qui la gênait. « Il faut que je prenne une grande tasse d'eau de tilleul dans laquelle on aura fait infuser trois feuilles d'oranger.» Je commandai sur-le-champ cette potion. Après quoi je lui dis : « Voyez-vous le fluide magnétique ? — Jusqu'à hier que je l'ai vu je n'avais fait que le sentir. — Sous quelle forme le voyez-vous ? — Il serait indiscret de le dire. — Si j'étais seule avec vous me le diriez-vous ? — Vous rappelez-vous ce que je vous ai dit que je voyais hier ? représentez-vous que c'est la même chose. » (Ceci me renvoyait à la conversation sublime que je n'ai pas cru devoir insérer ici.) Le tilleul ayant été apporté, ces messieurs me dirent de demander à ma somnambule s'il était nécessaire de le magnétiser. Je m'approchai d'elle et lui dis: « Répondez-moi sur ce que je pense en ce moment. — C'est quelque chose de relatif à ma boisson ; non, il ne le faut pas. — Vous avez compris ma question, dites-la. — Puisque j'en ai une trop grande dose d'hier, il ne faut pas l'augmenter ce soir. » Après avoir bu sa potion elle secoua la tête et assura qu'on n'y avait pas mis trois feuilles d'oranger. On retira de suite les feuilles qui avaient servi à l'infusion, et l'on n'en trouva que deux coupées chacune en trois morceaux. J'en fis refaire une autre tasse en y faisant observer les doses qu'elle avait prescrites ; elle but celle-ci et la trouva fort bonne. « Pourquoi tous les magnétiseurs ne font-ils pas des somnambules ? — C'est une grâce particulière. — Cela ne tient donc pas à la manière de magnétiser ? — Non, il faut être doué de toutes les qualités que vous possédez. — Je connais beaucoup de personnes qui valent mieux que moi et qui ne peuvent parvenir à ce résultat — On peut être belle, on peut être aimable, on peut plaire dans la société, mais ce qui est caché est caché.» Ces messieurs ayant fait un cercle autour d'elle, elle se mit à rire en disant:

« J'ai bien des adorateurs aujourd'hui, ils sont tous bien étonnés de ce que je dis: il y en a un surtout qui ne croyait pas que je fusse si merveilleuse. — Dites-moi lequel. — Il faut y mettre une tournure; »puis s'approchant de mon oreille, elle me dit tout bas : « C'est M. Biscarat.» Un autre homme étant entré depuis que madame Gérôme avait été endormie, je lui demandai si elle pouvait me dire combien il y en avait dans la chambre; elle répondit : Cinq. Ce même homme s'étant assis à côté d'elle avec l'intention de faire une expérience, sans nous en avoir rien communiqué, elle lui dit avec un ton de voix d'autorité. « Il ne faut pas faire d'expérience, monsieur.» Je fis ensuite entrer sa fille pour voir l'effet que cela produirait sur elle. « Madame, je suis fâchée de vous dire que cela me fait mal, faites-la sortir, je ne veux pas qu'elle me voye dans cet état là; »l'enfant de son côté voulant sortir, son père fut obligé de l'emmener. Immédiatement après ma somnambule me dit que de tant parler contrariait la sueur qu'il fallait qu'elle eût. Ces messieurs sortirent, et je restai seule avec elle. Ce fut alors que de son propre mouvement elle m'entretint long-temps des choses sublimes dont elle m'avait parlé la veille. Elle transpira beaucoup ; je la réveillai après deux heures de sommeil, comme elle l'avait demandé ; puis elle changea de linge et s'en alla.

Le 8, je la mis en crise à 9 heures: elle s'ordonna trois lavemens, composés d'une décoction de racine de guimauve dans de l'eau de son; l'un à midi et les deux autres le soir : je la réveillai après une heure et demie de sommeil.

Le 9, je la mis en crise à neuf heures du matin : elle se plaignit du chagrin qu'on lui avait causé la veille en lui répétant plusieurs choses qu'elle avait dites dans son sommeil. « Cela m'a donné beaucoup d'inquiétude, j'ai craint d'avoir dit des choses dont je serais fâchée. Mais dans l'état où je suis en ce moment, je vois que je dois être tranquille et que j'ai eu tort de m'en affecter comme je l'ai fait. »

Madame Gérôme s'affligea ensuite de n'être pas aussi clairvoyante qu'à l'ordinaire. « Cela vient, ajouta-t-elle, de ce qu'il se fait un grand travail dans mon estomac et que l'ins-

tant de ma grande crise approche. — En prévoyez-vous le jour ? — Peut-être dans quatre jours. — Serez-vous plus clairvoyante ce soir ? — Oui, je le crois. — Pensez-vous que je doive prendre du quinquina pour arrêter ma fièvre ? — Non, pas encore, vous avez déjà le sang assez chaud ; d'ailleurs vous n'aurez plus que deux ou trois accès dont chacun diminuera de force ; en sorte que le dernier sera très-peu de chose. »

Le soir, vers les sept heures, je la mis en crise magnétique, puis je fis entrer madame la comtesse Julie, l'abbé de Saint-Phar et M. de Jussieux. « Y a-t-il du monde dans cette chambre ? — Oui. — Combien de personnes ? — Quatre. Dites je vous prie à madame la comtesse Julie de s'approcher de moi. — Pourquoi ? — Cela me fera plaisir. — Connaissez-vous les autres ? — Il y en a une que je n'ai pas encore vue. — Pourriez-vous dire son nom ? — Je voudrais bien me porter aussi bien qu'elle, c'est l'abbé de Saint-Phar. — Comment pouvez-vous connaître les personnes qui sont ici, ne les voyant ni ne les entendant pas ? — C'est par sympathie que je les sens. — Comment pouvez-vous en déterminer le nombre ? — Par les sensations que j'éprouve. — Comment le fluide magnétique vous fait-il autant de bien ? — Parce qu'y ayant la plus grande confiance je m'abandonne à son influence avec une sécurité parfaite. — Y a-t-il une manière de magnétiser plus certaine qu'une autre pour faire des somnambules ? — Vous vous y prenez à merveille. — Je n'ai cependant aucun principe sur cela, si ce n'est la volonté. — Pour devenir somnambule il faut être vraiment malade. (M. de Jussieux, de Lyon, s'étant approché d'elle.) Ce monsieur est magnétiseur, il ne faut pas qu'il s'approche de moi, je veux bien les souffrir dans la chambre où je suis, mais je ne les veux pas si prêts. — Je suis étonnée que cela vous ait fait mal. — Cela ne m'étonne pas, moi, il m'a donné une secousse. — S'il vous touchait après l'avoir mis en rapport avec vous, vous ferait-il mal ? — Cela n'est pas nécessaire. — Comment pourrais-je faire cesser chez vous l'état de somnambulisme ? serait-ce par le procédé que j'ai employé pour

vous le procurer? — Vous me voulez du bien, votre but est de me guérir, cela vous donne ces deux puissances. — Quel est le sens le plus parfait des somnambules? — Chez moi c'est l'odorat, les autres sont anéantis. — Quand on vous questionne sur les avantages du magnétisme vous fatigue-t-on? — Non, madame. — Combien de temps voulez-vous rester en sommeil magnétique?—Jusqu'à neuf heures.» L'abbé de Saint-Phar étant sorti, la somnambule se mit à rire en disant : «Il a eu bien de la complaisance, car il s'ennuyait beaucoup ; je me sens dégagée maintenant. — Y a-t-il quelque similitude entre votre état actuel et celui du sommeil? — Cela se ressemble bien peu. — Quelle en est la différence? — Dans le sommeil ordinaire on est tranquille, au lieu que dans le sommeil où je suis maintenant je suis toujours occupée. — Mais dans le sommeil ordinaire on est agité par les rêves? — Cela est vrai, mais ce sont des rêves, tandis que dans ce moment j'ai toute ma raison, je suis comme dans l'état de veille. (Montrant M. Jussieux de Lyon.) Ce monsieur-là est un bon enfant. — Voulez-vous être mise en rapport avec lui afin qu'il vous parle? — Je le veux bien, s'il me contrarie je le dirai. Je pris son pouce et celui de M. Jussieux, elle fut quelque temps sans pouvoir l'entendre, mais aussitôt après qu'elle l'eut entendu, je réunis leurs mains, et le rapport fut parfaitement établi. « Dans quelle partie de votre corps le fluide se rassemble-t-il, lui demanda M. de Jussieux? — Je le sens partout, principalement dans la poitrine et dans l'estomac. — Y aurait-il quelque moyen de vous faciliter la parole? — Tant que le fluide me fera autant d'impression il me gênera la voix. — Ne pourrait-on pas adoucir votre crise future? — Il faudra me dégager. — Mais vous pourriez nous instruire à ce sujet mieux que personne? — Il me fait une bonne question. — Dites donc ce qu'on pourrait faire. — Je ne veux pas captiver madame. —Vous me feriez une peine extrême, lui dis-je, si vous ne me disiez pas franchement ce que je puis faire pour éviter cette crise. — Hé bien, madame, il faut me mettre en somnambulisme à dix heures du matin, m'y laisser jusqu'à deux

Alors vous me réveillerez pour me faire prendre quelque chose de liquide, mais bien peu; surtout il faut que je m'abstienne de manger. Il faudra me garder avec vous, et aussitôt que vous verrez mon cou se gonfler, et le sang me venir à la bouche, vous me mettrez dedans un morceau de glace et un autre dans la main, je ferai le reste; lorsque vous me verrez tranquille vous me mettrez en somnambulisme; dans cet état je dirai tout ce qu'il faudra me faire.» Madame Gérôme témoigna ensuite sa reconnaissance à M. de Jussieux de ce qu'il lui avait fait naître le courage de s'expliquer. «Je préférerais, ajouta-t-elle, souffrir davantage que de contraindre madame; ce sera une journée terrible pour elle.» — Soyez assurée, lui dis-je, que ce jour-là je serai toute à vous. Mais une chose m'embarrasse : n'étant pas en somnambulisme lorsque vous aurez besoin de vous servir de la glace que je vous remettrai, comment pourrez-vous savoir l'emploi qu'il en faudra faire? — Cela est juste, on ne pense pas à tout (faisant signe à M. de Jussieux de s'éloigner); vous me direz d'en mettre sur ma tête, de m'en frotter les genoux. Puis vous m'en mettrez un petit morceau au creux de l'estomac; d'ailleurs le matin je vous instruirai mieux encore. — Voulez-vous vous reposer quelques instans avant que je vous réveille? — Oui, je le veux bien, mais permettez que je fasse une question à ce monsieur sur votre quinquina, il est si obligeant? — Volontiers, mais il n'est pas médecin.» M. de Jussieux s'approcha de la somnambule, et elle lui dit : «si vous n'êtes pas médecin, monsieur, je ne le suis pas non plus; cependant je ne suis pas d'avis que madame prenne encore du quinquina; qu'en pensez-vous? — Je crois, madame, répondit M. de Jussieux, que vous êtes plus capable que moi d'en juger; mais permettez qu'à mon tour je vous demande si vous ne pourriez pas magnétiser madame, et si cela ne lui ferait pas beaucoup de bien. — Monsieur il y a une telle sympathie entre madame et moi, qu'elle reçoit elle-même mon fluide magnétique lorsqu'elle me magnétise. — Vous pensez donc que de vous magnétiser ne peut faire de mal à madame? — Non,

cela ne lui en fait pas. Madame, il me vient une idée, mais je crains que votre bonté pour moi ne vous y fasse répugner.— Quelle est-elle? — Mettez-moi en crise demain à l'heure de votre frisson, souffrez que je reste près de votre lit, comme l'autre jour; là j'attirerai une partie de votre mal et je couperai votre fièvre; je puis vous assurer que cela ne peut m'être nuisible, seulement je transpirerai. — Je craindrais trop, madame Gérôme, qu'avec la crise que nous attendons cela ne produisît en vous une trop grande révolution. — Non, non, vous pouvez en être certaine. Vous m'avez fait tant de bien, il est juste qu'à mon tour je vous en fasse.» Je ne répondis rien, et peu après ces messieurs sortirent. Je laissai dormir un quart d'heure ma somnambule sans lui parler, puis je la réveillai après l'avoir fortement magnétisée de l'estomac aux pieds pour faire descendre le sang.

Le 10, à neuf heures, je la mis en somnambulisme: elle voulut que je l'y laissasse jusqu'à onze; je commençai à la magnétiser comme je l'avais fait la veille; elle me dit que j'avais trouvé là un bien bon moyen, que l'espèce de boule qu'elle sentait dans l'estomac s'était répandue par tout le corps, ce qu'elle assurait valoir infiniment mieux. «Cela ne préviendra pas ma crise puisqu'il faut qu'elle ait lieu, mais l'adoucira beaucoup.» Je la réveillai au bout de deux heures, ainsi qu'elle l'avait prescrit.

Le 11, à neuf heures, je l'endormis somnambuliquement: elle demanda, ainsi qu'elle l'avait fait la veille, à rester deux heures en cet état; mais elle y était à peine depuis un quart d'heure qu'elle fut suffoquée par des eaux qu'elle dit lui tomber de la tête; elle me fit signe de la magnétiser à la gorge. Aussitôt qu'elle put parler elle me pria de lui donner un verre d'eau, parce qu'elle sentait une odeur fétide. « Ne me magnétisez pas le cœur, me dit-elle, il y aurait du danger maintenant.» Un instant après elle manifesta le désir qu'elle avait que je lui fisse chauffer de l'eau; elle me dit d'y mettre du sucre et quatre gouttes d'eau de Cologne. Aussitôt qu'elle eut avalé cette potion elle voulut être réveillée. « Je dormirai plus long-temps ce soir; il faut que

je vomisse, l'eau de Cologne produit l'effet que j'en attendais. » Je la réveillai, elle retourna chez elle, où elle vomit peu après une humeur jaunâtre et grisâtre qui avait le goût de pourri; elle vomit aussi quelques caillots de sang noir: ce sang l'ayant vivement inquiétée ainsi que sa famille, j'imaginai pour savoir d'où il venait de la remettre en somnambulisme en présence de son mari. Aussitôt qu'elle y fut je lui fis les questions suivantes : «D'où vous vient le sang que vous venez de rendre? — De l'estomac, l'humeur grisâtre était un lait corrompu ; je suis bien heureuse d'avoir rendu toutes ces horreurs. — N'y a-t-il rien à vous faire en ce moment? — Non, je vomirai encore après mon dîner. — Rendrez-vous encore du sang? — Oui. — Il ne faut donc pas s'en alarmer? — Non, je vois plus clair aujourd'hui sur ma crise de mercredi ; je vous demanderai ce soir une chose à laquelle il ne faudra pas vous opposer. — Je consens d'avance à tout ce qui pourra vous soulager ; sentez-vous s'il y a quelqu'un dans la chambre? — Il était bien inquiet tout à l'heure, il est bien content à présent. Il faudra que je prenne ce soir un lavement dans lequel on aura fait fondre la moitié d'une chandelle, puis vous me magnétiserez après. — Croyez-vous que les médicamens vous eussent fait autant de bien que le magnétisme? — Ils m'auraient fait crever ; c'est surtout M. Biscarat qui est bien étonné, lui qui me disait toujours que je n'avais pas le teint jaune et que les douleurs dont je me plaignais se passeraient : ces messieurs se croient bien habiles en regardant dans leurs livres. — Vous me trouvez donc plus savante qu'eux? — Vous avez plus de pouvoir au moins. (Son mari étant sorti pour lire la relation que j'avais écrite de ce qu'elle avait dit les jours précédens, et que je lui avais remise le matin.) Ma somnambule me dit : «Vous êtes bien bonne, madame, je serai la plus heureuse des femmes, mon mari lit en ce moment une chose qui touche son aine. (Effectivement il rentra peu après et paraissait tout attendri.) — Vous le voyez donc? — Je le sens, dans l'état où je suis j'ai non-seulement des connaissances sur les moyens de guérir les maladies du corps,

mais je *purge* aussi les caractères. Je la réveillai au bout d'une demi-heure, comme elle l'avait désiré.

(*La suite au prochain numéro.*)

Suite du traitement d'Adélaïde Colin.

C'est ainsi qu'Adélaïde avait atteint l'âge de vingt-six ans. A cette époque sa mère l'empêcha d'épouser un de ses cousins qu'elle aimait tendrement; elle devint triste et mélancolique, quitta la Neuville-au-Pont, et vint à Paris se mettre en service chez des parens qu'elle y avait. Un an après environ, ayant ses règles, elle vit un homme se couper la gorge avec un rasoir; elle éprouve aussitôt une violente attaque d'épilepsie; ses règles s'arrêtent, la fièvre la saisit. Pendant quinze jours les accès épileptiques se renouvellent à la moindre émotion. On la saigne abondamment; on lui administre des pilules de musc et une tisane de nymphéa. Alors ictère qui dure six mois; même traitement auquel on ajoute le jus de navet, d'ognon et de carotte. Une hémorrhagie utérine, provoquée par la nature, suspendit pendant une semaine les crises épileptiques; trois mois plus tard une seconde plus longue et plus abondante produisit le même effet. Entre ces deux pertes, les douleurs abdominales s'étaient exaspérées : tournoiemens; autour de l'ombilic, sensibilité extrêmement vive de l'estomac, melœna, élancemens aigus dans la matrice et dans le rectum. La malade éprouve à cette époque une sensation très pénible, qui depuis se renouvela souvent, et la faisait cruellement souffrir. Il lui semble qu'un serpent tombe de l'hypocondre gauche dans l'utérus. C'était la fin de l'automne, saison fatale aux mélancoliques; la tête d'Adélaïde, qui n'avait jamais été des plus fortes, devint sujette à de fréquens écarts. On la conduisit à l'hopital Saint-Louis dans les salles de M. le professeur Richerand; là elle fut saignée nombre de fois;

des sangsues, des vésicatoires et des sinapismes lui furent appliqués ; on administra le musc et l'éther sulfurique, soit en potion, soit en lavemens, et le tout sans succès. Six semaines après, elle passa dans le service de M. Lugol, où elle resta un an : les vomissemens de sang, les convulsions, les douleurs étaient les mêmes ; il y avait de plus paraplégie, mais le mouvement seul était aboli, la sensibilité au contraire était augmentée outre mesure. Pendant deux mois, liqueur de Van Swieten, vin antiscorbutique, opium. Toutes ses maladies furent exaspérées par ce traitement, et sa raison émigra tout-à-fait. On recourut à d'autres moyens, tels que la glace, les affusions et les bains froids, les antispasmodiques sous toutes les formes, de fréquentes saignées du bras et du pied. Au bout de huit mois, il revint quelques lueurs de raison et de calme ; elle put marcher avec des béquilles sans pour cela qu'elle fût exempte de ses douleurs accoutumées, et de fréquens accès d'épilepsie et de manie. Pendant les attaques le ventre était tendu, tout le corps enflé, le cou noir, la face livide ; l'habitude des mêmes actes la rendit extrêmement grosse et difforme ; elle perdit entièrement le sommeil.

Envoyée à Saint-Antoine, sous M. Kapeler, on lui donna à doses énormes les pilules dites de Méglin ; je ne parle pas des saignées, des vésicatoires, des ventouses scarifiées, des bains, dont elle avait contracté l'habitude, et que les symptômes semblaient réclamer impérieusement. A M. Kapeler succéda M. Lullier Winslow ; mais le premier continua à la voir, et ils s'adjoignirent pour conseil M. Beauchêne. Ils s'accordaient à dire que la maladie était nerveuse, que c'était l'hystérie au dernier degré avec des symptômes extraordinaires. La malade m'assure, et j'ai peine à le croire, que M. Beauchêne proposait de faire une incision aux parois du ventre, pour découvrir la nature de la tumeur qu'on apercevait dans la région de la rate, et d'où les douleurs se répandaient par irradiation dans le reste de l'économie ; M. Kapeler s'y étant opposé, fit passer la malade à l'Hôtel-

Dieu, dans les salles de M. le professeur Récamier, le 8 mai 1824.

Celui-ci débuta le même jour par deux saignées du bras, deux du pied, quatre sinapismes aux membres, sur lesquels, après que la peau en fut rougie, on appliqua autant de vésicatoires; glace sur la tête, sur la poitrine et sur l'abdomen; six livres de glace à prendre à l'intérieur avec deux pintes de lait. En moins de deux mois on pratiqua soixante-quinze saignées; dans le même temps on fit des frictions aux cuisses avec la pommade napolitaine; dès la trentième friction, une salivation abondante survint qui dura six semaines, accompagnée d'inflammation et de tuméfaction des gencives, de la langue et de la gorge. Les douleurs furent suspendues, le ventre fut réduit à son volume ordinaire; mais le mouvement ne revint pas aux jambes, et aussitôt la salivation cessée, les mêmes symptômes reparurent avec leur première intensité.

La matrice paraissant le siége primitif et essentiel de la maladie, M. Récamier fit appliquer deux moxas aux grandes lèvres, deux autres à la région du sacrum: la douleur du moxa est horrible; Adélaïde m'assurait que celle qu'elle éprouvait constamment était plus insupportable. A peine la suppuration fut-elle établie, que tous les accidens que nous avons signalés furent allégés; mais la durée du mieux fut bornée à celle de la suppuration. On appliqua deux nouveaux moxas aux grandes lèvres; ils eurent le même effet que les premiers. L'acupuncture avait alors de la vogue; on ne pouvait trouver un meilleur sujet d'expériences; elle fut essayée sur toutes les parties du corps; elle fit du bien, quoique passager; cependant renouvelée tous les jours, elle adoucit considérablement l'état affreux de cette malheureuse. On seconda l'amélioration naissante par le régime, la saignée, de nouveaux exutoires, et surtout par l'extrait de ciguë qui fut graduellement porté à vingt-cinq grains par jour; mais l'état supportable de la malade avait si peu de solidité, qu'il suffit d'une contrariété survenue dans la semaine sainte de l'année 1825, pour la replonger presque en-

tièrement dans sa triste position. Hémorrhagies, accès épileptiques, paraplégie, gonflement de l'abdomen. Enfin, après un traitement d'un an, dont on peut apprécier la rigueur par le peu que j'ai rapporté, Adélaïde Colin sortit de l'Hôtel-Dieu le 8 mai 1825. M. Récamier lui délivra un certificat de maladie caractérisée, par lui, de névralgie utérine; il ajouta qu'elle était considérablement améliorée. C'était la vérité. Il lui conseilla d'aller à la campagne, et d'appliquer sur son ventre des cataplasmes de concombre.

Adélaïde passa le mois de mai et partie de juin à Versailles et à Saint-Cyr; mais la campagne et les cataplasmes de concombre n'empêchèrent point une nouvelle rechute: privée de sommeil et de mouvement, en proie à de continuelles et atroces douleurs, elle entra à la clinique interne de la Charité, où M. Laënnec, après s'être convaincu, par les renseignemens qui lui furent transmis, de l'inutilité des remèdes violens dont le catalogue avait été épuisé sur elle, se borna aux opiacés et aux réfrigérans.

On a vu dans un précédent numéro de *l'Hermès* par quel enchaînement de causes surnaturelles j'avais été conduit à donner mes soins à cette malheureuse. Son ventre était énorme, extrêmement sensible à la pression dans tous les points; elle salissait son linge d'une urine qui s'écoulait involontairement avec abondance, et d'un écoulement continuel de mucosités jaunes ou verdâtres; la vulve et l'orifice vaginal étaient d'un rouge érisypélateux, sillonnés très-souvent d'ulcères qui revêtaient toutes les formes et tous les caractères, sans en excepter le syphilitique. Le col de l'utérus était le siége d'un engorgement uniforme et molasse, son ouverture était dilatée comme aux derniers mois de la grossesse.

La somnambule qui la vit rapporta tous les désordres morbides que nous avons signalés à une lésion profonde de la rate, ainsi qu'elle l'avait annoncé bien auparavant; elle y découvrait très distinctement une tumeur mobile, susceptible d'accroissement et de diminution à diverses époques; le dernier traitement qu'elle avait suivi sous M. Récamier

l'avait réduite de moitié ; mais elle était encore sensible au toucher. Cette tumeur était de nature scrophuleuse ; elle retrouvait le principe scrophuleux mêlé avec un vice dartreux dans toute l'économie, aussi bien dans le sang que dans les vaisseaux lymphatiques ; la névralgie utérine, la phlegmasie génito-urinaire, les diverses maladies nerveuses qui l'affligèrent, étaient la suite de l'affection scrophuleuse et dartreuse, et en grande partie des remèdes intempestifs opposés à la maladie principale qu'on avait toujours méconnue.

La somnambule promit la guérison ; son traitement fut des plus simples : application sur tout le ventre d'une flanelle trempée dans une forte décoction de ciguë verte ; injections de ciguë avec quelques gouttes d'acétate de plomb liquide ; tisane de houblon ; nourriture ordinaire.

Aussitôt il se déclara par l'anus et le vagin un écoulement si abondant que plusieurs matelas en étaient inondés. On pouvait facilement recueillir dans un verre la matière de cet écoulement : tantôt c'était du pus ordinaire qui restait liquide par le repos, ou se coagulait avec force comme le sang inflammatoire ; tantôt c'étaient des flocons albumineux de grosseur variable, nageant dans des flots de sérosité rougeâtre. La couleur était quelquefois celle des blennorrhagies au second degré, jaune verdâtre.

Le ventre perdit rapidement son volume ; les douleurs devinrent très-supportables ; les nuits furent tranquilles ; les attaques d'hystérie ou d'épilepsie, les vomissemens de sang ne se reproduisirent plus. Ce changement était l'ouvrage de huit jours, au bout desquels Adélaïde put faire à pied la route de Vincennes. La somnambule apporta quelques modifications au traitement, mais la ciguë en fut toujours la base ; ainsi bains de siége, injections, lavemens, compresses de ciguë, et enfin des pilules composées avec moitié extrait de ciguë, un quart d'extrait de jusquiame, un quart de proto-chlorure de mercure. On commença par des pilules d'un demi-grain, qu'on porta successivement à la dose de dix, quinze et vingt grains. On pense bien qu'il en résulta souvent des vertiges, un état de stupeur ou d'ivresse, de

l'engourdissement dans les membres ; mais ces symptômes étaient fugitifs, et l'amélioration faisait des progrès solides. On pratiquait tous les deux mois une forte saignée du bras.

Dans le mois de novembre le traitement fut interrompu ; Adélaïde passa plusieurs nuits à veiller un malade très-fatigant. Elle cacha d'abord sa fâcheuse position, que ne tardèrent pas à trahir l'impuissance des forces, la teinte jaune de la peau, et des douleurs aiguës. La saignée, le repos et la ciguë ramenèrent lentement l'amélioration première, et cette faute grave ne porta point obstacle à la guérison de la maladie, qui fut seulement plus tardive.

Au printemps de 1826, les forces étaient assez bien rétablies pour lui permettre de frotter un appartement de plusieurs pièces; cependant de légères rechutes nécessitaient encore quelques jours de repos, et l'exécution plus fidèle des moyens indiqués. Pour ne point exposer la malade à retomber dans son premier état en se livrant à des travaux trop pénibles, je la gardai pour domestique jusqu'à la fin de l'année; des bains froids, quelques purgatifs et les antiscorbutiques furent le complément de son traitement.

En lisant cette observation, on s'étonnera peut-être, et avec raison, qu'il ne soit pas question de magnétisme, comme agent principal ou accessoire de guérison. Je suis bien persuadé qu'il aurait puissamment secondé l'action des médicamens ; mais dans la circonstance actuelle, il n'était pas indispensable, comme on a pu en juger, et j'avais alors des raisons particulières pour n'en pas faire usage. Je l'ai employé une seule fois pour calmer la seule attaque de nerfs qu'Adélaïde eût éprouvée depuis qu'elle était confiée à mes soins. On m'apprit, en rentrant chez moi, qu'elle avait depuis quatre heures d'affreuses convulsions; je magnétisai en arrière d'elle un verre d'eau qu'elle trouva délicieux ; il produisit un calme si subit, qu'elle me demanda avec instance une carafe de cette tisane ; elle passa, après l'avoir bue, une nuit excellente.

Adélaïde a continué jusque dans les derniers temps l'usage des pilules d'extrait de ciguë. J'ai dit qu'elle était entière

ment guérie, et par conséquent qu'il n'y avait plus de tumeur au ventre, d'engorgement au col de l'utérus, de resserrement spasmodique, de rougeur, d'ulcération, d'écoulement à la muqueuse génitale; en un mot, elle est grasse et forte, exempte de toute douleur, et supporte sans inconvénient les plus grandes fatigues. Elle est actuellement rue Vivienne, n° 2, en service chez un marchand de nouveautés.

J'achevais de rédiger cette observation, lorsque Adélaïde a reçu une lettre dans laquelle on lui fait part de la mort d'un frère et d'une sœur qui ont succombé à d'anciennes maladies du ventre.

FOISSAC, D. M. P.

Suite de la Lettre de M. Aimé Paris à M. Chapelain, docteur en médecine.

Enfin, après trois quarts d'heure d'attente M. Chapelain arrive; et après nous avoir rassurés sur les suites de cette imprudence, il me fait observer qu'il pouvait en résulter de graves inconvéniens, dont le moindre était un sommeil de plusieurs jours. « Peut-être, ajoute-t-il, faudra-t-il que je « la magnétise pendant quelques jours et même que je la « rende somnambule, pour réparer ce que vous avez fait. » Il me prend la main et se met en rapport avec Mlle Rosalie, pour détruire l'influence que j'ai exercée sur elle. La lutte qui s'engage entre deux forces différentes détermine une nouvelle crise que M. Chapelain parvient à calmer. Peu à peu la malade se calme, sa mâchoire inférieure, long-temps paralysée, recouvre la faculté de se mouvoir; Mlle Rosalie essaie de parler, sans pouvoir ouvrir complétement la bouche ni faire entendre un seul mot. Enfin, après une heure et demie de silence et de crises les convulsions cessent, et

elle prononce ces mots : « Ah ! mon Dieu ! » M. Chapelain lui demande deux fois, sans obtenir de réponse : « Voulez-vous vous réveiller? » A la troisième fois elle répond : « Laissez-moi tranquille, je suis si bien ! — Combien de temps voulez-vous encore dormir? — Encore vingt minutes. »

M. Chapelain, à qui les phénomènes magnetiques sont depuis long-temps familiers, regardait comme une chose toute simple que le somnambulisme se déclarât chez cette jeune personne dès la première séance ; mais il était le seul que l'apparition de ce fait n'eût pas vivement surpris.

On laisse reposer la malade pendant quelque temps ; enfin on lui fait cette question à laquelle elle répond d'une manière précise, à notre grand étonnement : « Combien de temps voulez-vous encore dormir ? — Encore huit minutes. » Après un moment d'intervalle : « Voulez-vous vous réveiller? — Non. — Combien de temps avez-vous dormi? — Quatorze minutes (résultat exact).

Mlle Rosalie paraît à M. Chapelain déjà isolée ; il croit qu'on pourrait lui parler et la toucher sans qu'elle s'en aperçût. Il lui demande bientôt après : « Quand faut-il vous réveiller ? — Dans deux minutes. (Il y en a dix-huit qu'elle a fixé à vingt minutes la durée de son sommeil.) — Où souffrez-vous ? — Là (elle se frappe la poitrine). — Qu'y voyez-vous ? — Du sang....., je vois du sang..... ; cela tient là (elle se frappe de nouveau la poitrine). — Savez-vous comment le détacher ? — Non. — Le saurez-vous demain ? —Non. — Après-demain ? — Non. — Quand le saurez-vous ? — *Dans quatre jours.* — Faudra-t-il vous magnétiser plusieurs fois? — Oui..... ; je serai guérie dans six mois. — Vous fais-je du bien en vous magnétisant ? — Oui. — Voulez-vous que je vous magnétise encore? — Oui. »

Le temps déterminé par la malade est écoulé. M. Chapelain, en la préparant au réveil, la prévient qu'elle ne doit pas être étonnée de se trouver là. Elle se réveille en disant : « J'étais bien, qui m'a mise là ?..... est-ce que je n'ai pas eu une attaque ? » Je lui dis qu'en effet elle a eu quelques in-

quiétudes dans les membres, et je lui demande si elle ne se souvient pas qu'avant qu'elle fût sur le lit j'étais assis devant elle. « Moi, je me souviens bien que vous avez voulu me magnétiser, mais vous n'y avez pas réussi. Ce sont de belles bêtises que votre magnétisme ; vous pensez peut-être que j'y crois. »

Vainement lui montre-t-on qu'il est onze heures, et que c'est à neuf heures que j'ai commencé à la magnétiser ; elle s'obstine à soutenir qu'elle n'a pas dormi, ou que si elle a sommeillé, c'est parce que cela devait être, et non parce qu'on l'a magnétisée.

Je conviens avec M. Chapelain de lui conduire le lendemain notre jeune malade, et je me retire tellement agité, que je suis forcé de passer une partie de la nuit à travailler pour éviter la fatigue de l'insomnie.

Dimanche 31 *août*, 2e *séance*. A midi moins dix minutes, M. Chapelain se place en face de Mlle Rosalie et lui prend les mains ; elle se met à rire en le regardant, et après quelques instans elle dit : « Vous ne pourrez pas me magnétiser, cela ne me fera rien. » Environ une minute après, les yeux cessent d'être attachés sur ceux du magnétiseur ; ils se dirigent vers le haut de la tête ; elle les abaisse un moment sur M. Chapelain et s'écrie : « Oh ! je ne veux pas regarder vos yeux. » Elle tient la tête légèrement détournée vers la droite ; quelques passes lui sont faites devant la figure ; elle dit à M. Chapelain : « Ne passez pas vos mains comme cela, cela me brûle. — Où ? — Partout. » M. Chapelain s'éloigne et lui fait des passes à distance. « Vous brûlé-je encore ? — Non (*après une courte hésitation*), si, cela me brûle. — Je vais vous rafraîchir. » On lui fait quelques passes, elle ne se plaint plus.

Il est midi ; les paupières de la malade sont pesantes ; une forte aspiration annonce le sommeil ; sa tête tombe tout à coup sur la poitrine : elle dort.

M. Chapelain, après quelques passes, l'appuie contre un coussin ; de temps en temps il dirige vers la main de la malade son index, qu'il tient à un peu de distance. Chaque

fois qu'il recommence ce geste, une contraction très-visible s'opère dans la main de Mlle Rosalie, qui a les yeux fermés et dort profondément. Quelques questions sont adressées à la malade (1). « Comment vous trouvez-vous ? — J'étouffe. — Voulez-vous dormir long-temps ? — Oui. » Quelques douleurs se manifestent à la poitrine, que la malade frappe à plusieurs reprises ; elles sont calmées aussitôt par des passes transversales.

« Si vous êtes bien, serrez-moi la main, dit à voix basse M. Chapelain. (Mlle Rosalie obéit.) — Vous guérirai-je ? — Laissez-moi tranquille, je ne peux pas vous souffrir. — Pourquoi ? — Parce que vous êtes trop méchant. — Est-ce que je vous ai fait du mal ? — Oui. — A qui croyez-vous parler ? savez-vous mon nom ? — Oui. — Comment me nomme-t-on ? — Chapelain. — Est-ce que je vous ai fait du mal hier ? — Oui. — Votre boucle vous fait-elle mal ? — Oui, j'étouffe. — (*On détache la boucle.*) — Etes-vous mieux ? — Non. — Ce n'était donc pas votre boucle qui vous faisait mal. — C'est la poitrine. — Qu'est-ce que ce mal, dites-le moi ? (*La malade paraît se recueillir ; elle ne répond pas.*) Dites-moi pourquoi vous m'avez traité de méchant ? vous ai-je fait mal volontairement ? — Non. — Est-ce que quand on ne fait pas de mal volontairement on a de la méchanceté ? (*Point de réponse.*) Vous disiez hier que dans quatre jours je vous enlèverais votre mal, et que dans six

(1) Le désir d'épargner du temps a engagé plusieurs personnes à rassembler en peu de mots tout ce qu'il y avait de saillant dans les traitemens suivis devant elles, ou sous leur direction. Il en est résulté qu'un grand nombre de lecteurs se sont figurés que ses effets remarquables avaient été produits en masse et sans interruption. Pour donner une idée plus nette de la manière dont les choses se passent, j'ai pris le parti d'imiter les observateurs qui ont raconté jusqu'aux moindres détails, persuadé qu'il y aura beaucoup de fruit à retirer d'une narration circonstanciée, qui, reproduisant la physionomie de chaque séance, et rendant avec leur énergique incorrection les paroles mêmes des somnambules, ne prive le lecteur que du témoignage de ses yeux, et le prépare à des expériences dans lesquelles il saura qu'il faut *attendre* et non *presser* les résultats.

mois vous seriez guérie ; voyez-vous différemment aujourd'hui? — Non. — Pourquoi dites-vous que je suis un méchant ? (Point de réponse ; légère oppression ; la malade se frappe la poitrine : elle est promptement calmée.) Comment vous trouvez-vous ? — J'ai du sang là (elle montre sa poitrine). — Pouvez-vous voir ce qu'il faut faire pour l'enlever? — Non. — Quand le verrez-vous ? — Dans trois jours. — Il faudra donc que je vous magnétise pendant trois jours ? — Oui, sans cela je mourrai poitrinaire. — Et vous ne voulez pas mourir, n'est-ce pas? — Non. — Dans combien de temps serez-vous guérie ? le savez-vous maintenant ? — Dans six mois. — Pensez-vous qu'un homme méchant puisse guérir? — Non, vous me soulagez maintenant.— Je ne suis donc plus méchant ? — Non. — Voyez-vous si j'ai l'intention de vous guérir? — Oui. — Croyez-vous que j'en aie la ferme intention? — Oui. — Eh bien! quand un homme veut guérir quelqu'un, ce n'est pas un méchant. (La malade ne répond point ; après une demi-minute de silence elle reprend) — Si l'on ne me magnétise pas, je serai morte au mois de septembre, dans deux ans, le 15. — Vous ne souffrez plus maintenant? — Si, je vois du sang. — Puis-je vous l'ôter? — Non ; c'est le sang qui est décomposé.»

M. Chapelain demande à ma femme si elle pense qu'on puisse, sans inconvenance, faire à la malade des questions sur la régularité de quelques fonctions. La réponse étant affirmative, il continue :

— Voyez-vous tous les mois? voyez-vous abondamment? — Non. — Verrez-vous la première fois? Non. — Et si je vous magnétise dans cette intention? — Non. — Est-ce bientôt votre époque? — le 15 septembre. — Etant éveillée, savez-vous que c'est le 15? — Ce n'est pas le 15 aujourd'hui. — Non, ce n'est pas le 15; ce sera demain le 1er. — C'est aujourd'hui le 1er. — Non, parce que le mois d'août a trente-un jours. — Il est donc fort heureux que je vous aie magnétisée?. — Oui. —Dorénavant je ne vous ferai plus de mal en vous magnétisant ; je vous magnétiserai plus doucement, et vous n'aurez plus de ces crises comme hier. — Non.

— Et vous ne me traiterez plus de méchant? — Non. — Un autre que moi pourrait-il vous guérir dans le même temps? — Non. — Il faut donc que ce soit moi. — Oui. — Mon magnétisme vous fait donc du bien? — Oui; cela me calme les nerfs. — Combien de temps voulez-vous dormir aujourd'hui? — Une heure et demie. (Il est midi et demi.) — Puis-je vous laisser dormir, et vous laisser un instant? — Tout à l'heure. — Puis-je vous quitter? — Ah! je suis si bien à côté de vous; vous me guérissez, vous me calmez les nerfs. — Maintenant je ne suis plus un méchant? — Oh! non. — Je savais bien que vous reviendriez de cette fausse prévention. Lorsque je parle à ces messieurs, m'entendez-vous? — Non. — Vous ne les voyez pas? — Non. — Vous ne sentez que moi? — Oui, je vous vois bien, vous. — Comment me voyez-vous? — Je vous vois par mes yeux. — Me voyez-vous de la même manière que lorsque vous êtes éveillée? — Non. — Me voyez-vous d'une couleur particulière, entouré de quelque chose? — Vous avez les yeux pleins de feu. — Mes mains, les voyez-vous aussi? — Non?

M. Chapelain s'éloigne un moment; aussitôt la malade s'agite et éprouve des spasmes violens. « Soulagez-moi, je vous en prie, » s'écrie-t-elle. Après quelques passes, elle reprend : « Oh! vous me faites du bien. — Etes-vous bien maintenant? — Oui. — Vous n'aurez plus peur de moi une autre fois? — Non. — Vous ne me direz pas que je suis un méchant? — Non, si vous me soulagez. — Cet état est bien agréable? — Oui....., c'est ce germe qui ne s'en va pas. — Quand il sera parti, vous serez dans une situation bien agréable, qui vous fera beaucoup de bien. Dans trois jours vous me direz comment il faudra que je le fasse partir. — Oui (après un instant de silence), si vous ne me magnétisez pas, le 22 du mois d'avril, je cracherai le sang... Mettez votre main sur ma poitrine, cela me fait du bien parce que j'ai froid. (M. Chapelain souffle à chaud sur sa poitrine.) Oh! vous me faites du bien; oh! — Vous êtes bien maintenant? — Oui...; on m'avait bien abîmé l'estomac.

— Qui vous l'avait abîmé ? — Monsieur L..... — Avec quoi ? — Avec des drogues qu'il m'a données. — Qu'est-ce que M. L..... ? — C'est un mauvais médecin. — Il avait cherché à vous soulager. — Il m'avait donné des drogues, de l'*assa fœtida*, je ne sais quoi, il m'avait abîmé l'estomac. — Et si on vous eût magnétisée à l'époque où vous étiez malade ? — On m'eût tout-à-fait soulagée. — Quand vous vous éveillerez, croirez-vous avoir dormi ? (*Point de réponse.*) Vous ne croyez pas beaucoup au magnétisme ? — Non. — Vous finirez par y croire. — Oui.. »

M. Chapelain s'éloigne de nouveau de la malade. Une nouvelle crise commence sur-le-champ : « Oh, Dieu ! j'étouffe, » dit-elle, Elle est calmée par le souffle à chaud et par des passes faites de la tête aux pieds. M. Chapelain lui tient les pieds pendant quelques momens, et lui dit : « Calmez-vous. — Oh ! vous me faites du bien ; oh !..... il faut que je commence à mettre une chemise de flanelle. — Quand faut-il que vous la mettiez ? — Le plus tôt possible. Il faut que j'en mette une dans cinq jours. — Etes-vous bien maintenant ? — Oui. . ; j'ai froid à la poitrine. (*On la magnétise par le souffle.*) — Ah ! vous me faites du bien. — Etes-vous bien maintenant ? — Oui. — Combien de temps voulez-vous dormir encore ? — Encore... près de trois quarts d'heure. — Vous me direz donc mardi ou mercredi ce qu'il faudra faire ? — Oui. — Voulez-vous un coussin sous vous ? — Oui. (*Elle paraît fatiguée.*) — Est-ce votre position ou votre maladie qui vous fait souffrir ? — Non, c'est la poitrine. — Sera-ce mardi ou mercredi que vous me direz ce qu'il faut faire ? — Mercredi. — Vous voudriez bien dormir comme cela toute la nuit ? — Ah ! oui ; on est si bien ! — Cela vous paraît donc meilleur que le sommeil naturel ? — On est bien. — Etes-vous bien ? — Oui ; mais jeudi je ne serai pas bien. Jeudi, à sept heures du soir, j'aurai des attaques de nerfs épouvantables. — Et si je vous magnétise à six heures ? — Cela ne fera rien. — Et si je veux les arrêter, seront-elles aussi fortes ? — Non. — Qui causera ces attaques ? — Je recevrai une mauvaise

nouvelle, une lettre. -- Et si on ne vous la remet pas ? — On me la remettra. -- De qui sera cette lettre ? -- De ma sœur ; elle m'annoncera la maladie de mon père : il y a bien long-temps qu'elle ne m'a écrit. -- Et si nous écrivions à votre sœur de ne pas vous écrire? — Elle écrira la même chose. -- Voyez-vous la maladie de votre père ? -- Non, je ne la vois pas. — Mais savez-vous qu'il sera malade ? -- Oui, je sais qu'il sera bien malade dans quelque temps. -- Est-ce qu'il serait en danger de mourir ? -- Oui. -- Est-il âgé, votre père ? -- Cinquante-neuf ans. -- Mercredi nous en parlerons. Comme il est probable que vous serez plus lucide, verrez-vous le moyen de le guérir ? — Je ne pourrai pas le dire à moins que je n'aie quelque chose de lui. -- Pourriez-vous le dire sur des cheveux ? -- Je le verrai mieux sur une chemise. -- Avec cette chemise, pourrez-vous le dire ? -- C'est une chemise sale qu'il faut. -- La dernière qu'il ait portée ? -- Oui. -- Savez-vous bien, étant éveillée, comment les somnambules voient les malades ? *savez-vous qu'elles consultent sur objets ?* -- Jamais je n'en ai entendu parler ; jamais je n'ai vu de somnambule. -- En sorte que vous ne savez pas si les somnambules consultent sur objets ? — Non. -- Qui avait essayé de vous magnétiser chez une sage-femme (1) ? -- Un nommé M. Charles. -- Qu'est-ce que M. Charles ? -- Je ne sais pas ; il travaille à la Bourse. — Vous avait-il produit de l'effet ? — Non. — Si M. Paris eût continué de vous magnétiser, que serait-il arrivé ? — Il m'aurait fait bien souffrir. -- Pouvait-il vous exposer ? -- A empirer ma maladie. -- Pendant votre maladie, serait-il dangereux que vous fussiez magnétisée par un autre que moi ? — Oui. -- Si je tombais malade moi-même, ou si une circonstance imprévue m'empêchait de magnétiser ? — Eh bien ! je tomberais malade. -- Si vous n'aviez pas été magnétisée, auriez-vous eu vos attaques jeudi ?

(1) Je connaissais cette particularité ; la question, comme beaucoup d'autres, fut adressée à Mlle Rosalie, sur ma demande.

— Oui. — Cette nouvelle vous eût donné des attaques ? —Oui.— A quoi tient-il que M. Paris vous ait fait ma hier ? est-ce par ignorance, ou si son fluide ne vous convient pas? -- Nous ne sympathisons pas, et il ne sait pas bien magnétiser ; il est trop.... — Si je vous eusse magnétisée, vous aurais-je fait le même mal? Non. — Le mal que vous avez éprouvé en commençant ne tient-il pas à la séance d'hier soir ? -- Non, du tout. -- C'est donc moi qui vous ai fait mal, parce que je vous ai trop vite chargée? -- Oui. -- Pensez-vous que M. Paris parvienne à bien magnétiser? -- Dans dix-huit mois. -- Nous lui ferons son éducation magnétique à nous deux. -- Oui. — La position dans laquelle vous êtes ne vous nuit pas ? -- Non, je suis très-bien. -- Avez-vous encore long-temps à dormir ? -- Non. -- Combien de temps? -- Vingt-huit minutes. -- Vous êtes mieux qu'hier soir? -- Oui. — Cependant hier soir vous disiez : *Comme j'étais bien! pourquoi me réveillez-vous?* -- A la fin. -- Me croyez-vous toujours méchant maintenant ? -- Non, vous me faites du bien. -- Est-ce qu'il faudra vous faire dormir tous les jours autant de temps ? -- Non. -- Vous me direz le temps qu'il faudra vous laisser dormir tous les jours. -- Une heure. -- Si je sortais, est-ce que cela vous ferait mal? -- Oui. -- Il ne faudra pas que je vous quitte chaque fois que je vous magnétiserai? -- Non, parce que j'ai mal dans les nerfs et à la poitrine. --Combien de temps avez-vous encore à dormir ?--Seize minutes. (*Il s'en est écoulé juste douze depuis qu'elle a dit vingt-huit.* (La malade s'agite beaucoup sur le canapé.)--Les coussins sont peut-être trop chauds?—Non, je voudrais me mettre sur le ventre. — Est-ce que vous n'êtes pas bien? — Je serais mieux par terre. -- Cela vous salirait. -- Je serais mieux. (Comme il reste trop peu de temps pour achever cette séance, on ne défère pas au désir de la malade.) -- Avez-vous encore long-temps à dormir ? -- Non. -- Combien de temps? -- Six minutes. (Il y a dix minutes qu'elle a dit seize.) -- Souffrez-vous autant? -- Quand je suis sur le dos, cela donne au sang la facilité

de se fixer ; quand je suis sur le ventre je suis mieux. — Avez-vous encore long-temps à dormir ? -- Non.— Combien? -- Deux minutes et demie (*résultat rigoureusement exact*). — Vous éveillerez-vous toute seule, ou s'il faudra que je vous réveille ? — Je ne peux pas me réveiller. — Vous me direz quand il sera temps de vous réveiller ? —Oui. —Avez-vous encore long-temps à dormir ? -- Tout à l'heure.— Le temps est-il bientôt arrivé? — Ah ! il est passé. (trois quarts de minute de plus que les deux minutes et demie). -- Est-il temps de vous éveiller ? -- Tout à l'heure. -- Cela vous fait donc plaisir de dormir? -- Oui. -- Il paraît que vous vous plaisez bien dans cet état? -- Oui. -- Il faut cependant que vous en sortiez bientôt? (Point de réponse.)... Faut-il vous éveiller? -- Tout à l'heure. -- Est-ce que vous voulez encore dormir? -- Je suis bien, mais je ne veux plus dormir. »

M. Chapelain réveille la malade avec une grande facilité; elle ouvre les yeux en souriant, et paraît étonnée de se trouver là. Elle se plaint d'éprouver de nouveau de la fatigue dans les jambes ; mais peu de temps après le mal est passé ; elle croit à peine avoir dormi deux heures (il est deux heures précises), et soutient que si elle a dormi c'est qu'elle devait dormir. Du reste elle n'a, comme hier, aucun souvenir de ce qu'elle a dit en état de somnambulisme.

En rentrant, la première chose qui frappe ses yeux est un panier de fruits qui lui est adressé. Elle reconnaît l'écriture de sa sœur, ouvre précipitamment le panier, y trouve une lettre et dit : « Bon, voici une lettre ; c'est l'essentiel ; il y a long-temps que je n'en ai reçu. » Je suis présent à toutes ses démarches, et j'entends ces paroles. Le soir, on m'apprend que sa sœur lui dit que, la sachant mal portante, elle ne lui donne pas une nouvelle qui lui fera de la peine. Cette lecture ne paraît avoir produit sur elle aucun fâcheux effet ; elle se trouve bien, et annonce qu'elle n'a plus du tout mal à la tête.

Troisième séance, lundi 1er *septembre.* A sept heures trente-cinq minutes du matin la malade est magnétisée ; elle se prête à ce qu'on lui demande, sans rire, comme les

deux premières fois. Au bout de quatre minutes elle dit à M. Chapelain : « Je ne peux pas regarder vos yeux ; je ne sais pas si c'est du feu, mais je ne peux pas les regarder. » Deux minutes et demie après, elle passe brusquement en somnambulisme ; son sommeil est comme celui d'hier, parfaitement calme : elle ne répond pas à la première question. Onze minutes après qu'elle s'est soumise au magnétisme, M. Chapelain lui demande : « Comment vous trouvez-vous? -- (*Très-bas.*) Bien. -- Voulez-vous dormir long-temps? -- Une heure. -- Vous ne souffrez pas autant de la poitrine aujourd'hui? -- Je ne puis rien voir, parce que vous ne mettez pas assez de volonté. -- Voyez dans votre poitrine. -- Je ne vois rien. -- Voyez. -- Je vois toujours la même chose, un germe de sang fixé sur ma poitrine. -- Quand m'indiquerez-vous le moyen d'enlever ce sang? -- Mercredi.... ; il faut que vous mettiez plus de volonté. -- Mais je crains de vous faire du mal. -- Vous me ferez du mal en commençant, mais vous me ferez du bien après. -- Pourriez vous me dire le nom du mari de votre sœur pour qu'on lui écrive, afin qu'il envoie cette chemise? cherchez-le, je veux que vous le trouviez. -- Je ne peux pas le trouver. -- L'avez-vous su? -- Non. -- Alors ne cherchez pas. -- Je sais qu'on le nomme Baptiste. -- Ne le cherchez pas davantage... A quoi pensez-vous? -- Il faut écrire à M. Meurice pour avoir la chemise. -- Remettra-t-il cette chemise ? -- Il la demandera à mon père. -- Mais votre père ne s'étonnera-t-il pas qu'on lui en demande une ? -- Il faut écrire à ma sœur. -- Vous avez plusieurs sœurs? -- Oui, mon père allait voir celle-là tous les dimanches ; mais il n'y va plus depuis un mois. -- Qui vous l'a dit ? -- Personne ; je le vois dans mon sommeil. -- Pourquoi n'y va-t-il plus ? -- Parce qu'il est malade. -- Qu'a-t-il ? -- Un peu de fièvre dans ce moment ; mais il y a autre chose que je ne puis pas voir. -- Pensez-vous que vous le verrez après mercredi? -- Non. -- Vous le verriez bien sur un objet ? -- Je le verrais bien sur une de ses chemises. -- Mais vous ne verriez pas sans cela? -- Non. -- Qu'est-ce que M. Meurice? -- Il de-

meure rue du Sentier, n° 3. -- Que fait il? -- Il est marchand de soie en bottes. -- Et vous pensez à lui pour vous faire remettre une chemise de votre père? -- Il pourrait remettre une lettre à mon père, parce qu'il passe à Soissons. -- Est-il dangereusement malade, votre père? -- Pas dans ce moment-ci; il a la fièvre, mais il va devenir dangereusement malade. -- Pensez-vous qu'il puisse mourir? Oui. -- Mais si vous le conseillez? -- Je le sauverai; mais il restera un germe de maladie que je ne pourrai pas détruire. — Je ne vous fais pas de mal? — Je ne suis pas bien. — Qu'avez-vous? — Je ne sais pas; je suis drôle, je ne suis pas bien. — D'où cela vient-il? (Elle s'agite avec force.) Qu'avez-vous donc? je vais vous mettre bien tout-à-fait.» (Il la soulage avec quelques passes.)

M. Chapelain reprend les questions. « Croyez-vous toujours recevoir une lettre jeudi? (Point de réponse.) La lettre que vous deviez recevoir et qui devait vous donner des attaques, est-ce celle d'hier? — Non, c'est une autre. — Et voyez-vous quand vous la recevrez? — Cette lettre?.. (Moment d'hésitation.) — Oui. (Point de réponse.) Pensez-vous toujours avoir une attaque jeudi? — Oui. — Et elle sera déterminée par une lettre? — Cette lettre, on ne me la remettra peut-être pas. — Et si on ne vous la remet pas? — Quelqu'un m'apprendra une mauvaise nouvelle. — Et si vous n'apprenez pas cette mauvaise nouvelle, aurez-vous encore des attaques de nerfs? — Non, mais je ne serai pas bien portante. — Etes-vous à votre aise maintenant? — Non, je suis *toute drôle*. — D'où cela vient-il? — Cela vient de ce que vous n'avez pas mis assez de volonté. — Je vais en mettre davantage; voulez-vous que je vous fasse dormir plus profondément? — Oui. »

Des convulsions assez fortes agitent la malade; elle s'agite beaucoup. » Est-ce que vous voulez vous mettre à plat ventre? — Oui, par terre. »

On étend un tapis sur le parquet; Mlle Rosalie y est placée sur le dos : « Vous vous mettrez comme vous vou-

drez. (Elle se tourne sur le côté gauche ; deux coussins lui tiennent la tête plus élevée que le reste du corps.)

« Etes-vous bien ? — Oui, parce qu'auparavant le sang ne pouvait pas circuler sur ma poitrine ; le poumon pèse, cela m'étouffe. — Votre ceinture vous gêne-t-elle ? — Non. — En sorte que vous vous trouvez bien maintenant? — Non, je ne me trouve pas très-bien. — Mes questions vous gênent-elles ? quand je vous parle, est-ce que cela vous fait mal ? (Point de réponse.) Avez-vous encore long-temps à dormir ? — Trente-cinq minutes et demie. — Combien y a-t-il de temps que vous dormez? — Vingt-trois minutes (1). » (*La suite au prochain numéro.*)

(1) Ce résultat diffère de près de cinq minutes, comparé au moment du sommeil apparent. M. Chapelain nous fait remarquer que d'après ses expériences constantes, il y a chez tous les somnambules un intervalle plus ou moins long entre le sommeil et le somnambulisme. A cinq minutes près, qui paraissent être le temps que dure l'état intermédiaire, cette appréciation, et celles qui suivent, sont rigoureusement exactes.

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du Journal de *l'Hermès*, quai des Augustins, nº 25 ; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé ?

Comme il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1826 et 1827 de *l'Hermès*, l'éditeur prévient qu'il a été obligé d'en augmenter le prix ; chacune de ces années est portée à 15 fr. au lieu de 12 ; 17 fr. au lieu de 14 pour la province ; et 19 fr. au lieu de 16 pour l'étranger.

Les personnes qui désirent renouveler leur abonnement à *l'Hermès* sont prévenues que la quatrième année de ce Journal commence en janvier 1829 ; le premier numéro étant déjà publié, les autres se succéderont avec la même exactitude que les années précédentes.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, Nº 10.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DU CAP-FRANÇAIS,

Formée par M. le comte CHASTENET de PUYSÉGUR, en 1784.

De tous les moyens dont on s'est servi pour arrêter la propagation du magnétisme animal en France, le plus puissant est, sans contredit, le ridicule qu'on s'est efforcé de déverser sur les individus qui s'occupaient de cette science. On insinuait dans toutes les sociétés qu'elle n'avait été et n'était cultivée que par des gens sans instruction et dépendans par état, classe d'hommes utiles, que les personnes inutilisées par leur opulent égoïsme nomment peuple.

Cette fausse assertion et cette distinction puérile furent goûtées par d'orgueilleux ignorans, et en imposèrent à la foule moutonnière; mais les véritables savans et les gens de bien, peu occupés de remonter à la généalogie de l'homme dont le génie les éclaire, et qu'ils savent fort bien n'être pas héréditaire comme la fortune, unissent leurs efforts aux siens afin de surprendre la nature sur le fait : aussi voyons-nous ces hommes éclairés ne recevoir aucune influence de ces pitoyables considérations, seulement ils crurent ne pas devoir exposer aux yeux des indifférens et des méchans une doctrine qui, exercée en famille, en resserrerait les liens, et deviendrait pour chacun de ses membres une source de vie morale et physique, mais dont les inconvéniens et les dangers sont incalculables, lorsque celui qui l'exerce peut trouver sa satisfaction ou ses intérêts dans ce qui serait en opposition avec ceux de l'individu soumis à son influence magnétique. Ces hommes prudens s'enten-

dirent, et formèrent dans différens pays des sociétés magnétiques, où en étudiant cette science ils la pratiquaient pour le soulagement des malades.

M. le docteur Chapelain nous a remis plusieurs manuscrits dans lesquels sont contenus les noms des hommes recommandables qui composaient ces sociétés, ainsi que plusieurs cures opérées par eux. Nous nous faisons un devoir de publier ces témoignages de leur zèle et de leur dévouement pour la vérité. Nous commençons par celle du Cap-Français.

Liste des membres de la Société magnétique de Saint-Domingue, en 1786.

Messieurs,

Le comte Chastenet de Puységur.
Fournier Desvarennes, chevalier de Saint-Louis.
De Laval de Dammartin, docteur en médecine.
De Malouet.
Le marquis de Cadusch.
De la Rivière, commissaire ordonnateur.
De Guidi.
Lebreton, chirurgien des vaisseaux de S. M., démonstrateur d'anatomie.
Ozanne.
Worlock, docteur en médecine.
Laborie, doyen des avocats du conseil supérieur, et secrétaire de la chambre d'agriculture.
Gullmann.
Fourneau.
Courjeoles.
Joubert.
Rousseau.
De Lacombe.
Lefèvre.
Betche.
Barré de Saint-Venant.

Mouchet.
Remoussin.
Dutrone.
Laroncaux.
Lebrun

Discours prononcé dans la société de l'Harmonie établie au Cap-Français (Haïti), *pour des réceptions, en* 1784.

Messieurs,

Quel spectacle plus intéressant pour l'homme que l'homme même! Cet être né dans la faiblesse et dans l'ignorance, mais doué de la perfectibilité, a reçu de la nature, avec les qualités du cœur qui le constituent *bon*, les qualités de l'esprit qui en font un être pensant.

L'homme tend sans cesse par sa nature à devenir meilleur et plus éclairé. De la réunion de sa bonté et de ses lumières, du concours de l'*instinct* et de la *raison*, se forment, avec le temps, l'esprit social et les vertus morales qui en dérivent.

Les devoirs de l'homme sont gravés dans son cœur, il est essentiellement *bon*, et le méchant est un être vicié dans son organisation; tout vice est discordance, trouble, maladie, erreur et faux calcul.

Tout se tient dans l'univers. Le *physique*, et ce que l'on nomme le *moral*, sont enchaînés par des liens nécessaires. L'*ordre* est partout: aisé à connaître, il est facile à suivre: l'unité est son caractère, l'harmonie son effet, la santé et la vertu en sont le résultat. Il n'y a qu'une cause, qu'un fait, qu'une vérité, qu'une loi, qu'une santé, qu'une maladie, qu'un remède.

Ces grandes vérités, messieurs, qui vous sont révélées aujourd'hui, n'ont point été ignorées des premiers hommes. La nature qui a mis tant de variété dans ses œuvres, qui a pourvu avec tant de munificence au bonheur des êtres sensibles, aurait-elle oublié, dans la répartition de ses dons, l'homme, dont elle s'est plu à étendre les facultés?

Les traditions religieuses et historiques de tous les peuples, d'accord avec ces conjectures, nous montrent le berceau de l'humanité dans un lieu de délices, et nous apprennent que l'homme a été créé pour le bonheur.

L'inquiétude qui agite l'espèce humaine, ce besoin insatiable de connaître, ces recherches éternelles de l'esprit, ces efforts continus pour étendre sans cesse la sphère de nos connaissances et de nos jouissances, ces élans de l'homme vers une félicité dont il a l'idée dans l'esprit et le goût dans le cœur, tout nous prouve que le bonheur est un apanage et une des conditions de notre existence; la nature nous le dit : c'est donc dans la connaissance de ses principes, dans l'exacte observance de ses lois, que nous trouverons les moyens de parvenir à la félicité qui nous appartient et que nous avons perdue.

Les animaux, bornés à *l'instinct*, sont restés *imperturbablement* dans leur état originel. L'homme seul en est sorti; sa raison corrompue et égarée a perverti son *instinct;* c'est aux vices de ses institutions, qui ont déterminé ses *habitudes*, qui ne sont que l'esclavage de la nature, qu'il faut attribuer les fléaux dont il est la victime. La superstition, la tyrannie et les erreurs, mères fécondes de tous les vices et de tous les maux, sont l'ouvrage de l'homme; lui seul a troublé le concert universel des êtres par l'abus qu'il a fait de sa perfectibilité.

L'homme est perverti, sans doute; mais que de traits de grandeur il a conservés dans sa dégradation! Les élans de sa raison ont égalé ses écarts, et sous tous les aspects, dans l'état de nature et dans l'état de société, l'homme est l'ouvrage de la nature le plus digne de nos regards.

Rappeler l'homme à sa *bonté* originelle, lui rendre le bonheur dont il jouissait en sortant des mains de la nature, en étendant et en perfectionnant encore les lumières et les jouissances qu'il doit aux efforts des générations qui se sont succédé sur le globe; le ramener à la pureté de son instinct en perfectionnant sa raison; en un mot, faire jouir l'homme social de tous les avantages de l'homme de la na-

ture; voilà le but que notre illustre instituteur, messieurs, s'est proposé, et vers lequel ses disciples doivent tendre sans cesse.

La science que M. Mesmer nous enseigne embrasse l'universalité des connaissances humaines, elle résout tous les problêmes; M. Mesmer a connu l'instrument de la nature; nouveau Prométhée, il s'en est emparé pour le bonheur de ses semblables.

Des principes de cette doctrine découlent, comme d'une source commune, la véritable médecine et la vraie morale, fondées entièrement l'une et l'autre sur les rapports de l'homme avec la nature. Lorsque ces rapports seront parfaitement connus, et que l'homme saura les maintenir, il sera *sain* et *bon*, il aura une règle sûre pour se conserver dans l'ordre, et pour y rentrer lorsqu'il s'en sera écarté. En *harmonie* avec *lui*-même et *avec* tout ce qui l'environne, il aura acquis toute la perfection et tout le bonheur dont il est susceptible.

L'évidence la plus lumineuse caractérise la découverte de M. Mesmer. Tout démontre la puissance et l'efficacité de l'agent qu'il emploie pour combattre les maladies, et tout nous prouve l'insuffisance et le danger des remèdes de la médecine ordinaire.

Les erreurs et les préjugés qui forment ce qu'on appelle si improprement *l'art de guérir*, ne peuvent subsister longtemps; le prestige est détruit : nous devons cependant nous attendre que la médecine, cette dernière des superstitions qui a résisté à la philosophie, sera défendue jusqu'à ses derniers retranchemens par les passions des hommes qui exercent cette profession; nous aurons à combattre l'orgueil et l'intérêt, ces deux grands mobiles du cœur humain. Les médecins, maîtres de la vie et de la mort, règnent par la crainte et par l'espérance sur l'esprit des hommes dont ils ont exténué la constitution et énervé les ames; ils se serviront de leur funeste ascendant pour retarder le triomphe de la vérité; les compagnies savantes défendront les antiques erreurs avec leur obstination accoutumée. C'est

à l'opinion publique, messieurs, c'est-à-dire à la voix du genre humain, à prononcer l'arrêt de la proscription de ces erreurs enracinées.

C'est afin de parvenir à ce but salutaire, c'est pour préparer, diriger et opérer cette utile et grande révolution, que M. Mesmer a remis à une société d'hommes choisis dont vous faites nombre, le précieux dépôt de sa découverte.

Si sa doctrine avait été divulguée sans précaution, elle n'eût pas tardé à être adultérée par l'alliage des erreurs dont toutes les sciences, et notamment la médecine, sont infectées. M. Mesmer a prévenu le danger; ses disciples conserveront sa doctrine dans toute sa pureté; ils l'enrichiront par leurs recherches, et la répandront avec discrétion, et d'après les règles de l'utilité générale. Alors le vœu de notre illustre maître sera rempli : les hommes dont l'existence sera prolongée seront meilleurs et plus heureux; notre gloire, messieurs, sera de concourir à ce grand ouvrage.

Les institutions, messieurs, portent le caractère de leurs auteurs. Romulus fut guerrier, et Rome a été conquérante; Lycurgue, républicain austère, établit l'égalité dans sa cité, et Sparte a été l'admiration des sages, et le désespoir des législateurs, qui n'ont pu l'atteindre. Confucius unit la morale avec la législation, et le despotisme de la Chine, qui a toujours subjugué ses sauvages vainqueurs, a été souvent envié par les turbulentes républiques modernes. Le peuple hébreu porte encore l'empreinte du génie de son législateur; l'honneur européen qui fait notre caractère national est né dans les forêts de la Germanie. Les disciples de Mesmer se modèleront sur le caractère de leur instituteur; un amour ardent pour l'humanité doit brûler nos cœurs et respirer dans toutes nos actions. A ce signe seront reconnus les disciples que notre maître a choisis pour répandre en son nom, sur toute la terre, le plus grand bien qu'un homme ait jamais fait à ses semblables.

Un esprit de bienfaisance et d'égalité doit animer les membres de l'ordre de l'Harmonie! un esprit de bienfaisance (je répète, messieurs, les expressions de notre maître),

« parce qu'il s'agit de faire aux hommes, en qualité d'êtres « sensibles, tout le bien dont leur organisation les rend « susceptibles ; un esprit d'égalité, parce que tous les « hommes sont appelés de la même manière à la recherche « et à la pratique des vérités qui importent à leur conser- « vation. »

Les devoirs que notre société nous impose ne sont pas difficiles à remplir; elle n'exige pas un dévouement particulier; elle désire simplement que chacun des membres concoure au bien général qu'elle veut faire, en raison de son opinion sur la doctrine qui lui est enseignée; et si cette doctrine est trouvée véritablement utile, que nul ne s'oppose au développement des avantages qu'elle doit produire.

C'est en nous-mêmes, c'est dans le fond inépuisable de sensibilité dont le cœur de l'homme vertueux est rempli, que nous trouvons les motifs d'attachement à la doctrine sublime qui nous a été révélée; tous nos pas seront marqués par des actes de bienfaisance. On vous suivra, messieurs, à la trace de vos bienfaits; les larmes des infortunés seront essuyées, les maux de l'ame, ainsi que ceux du corps, seront soulagés ou guéris; vous serez les bienfaiteurs du monde : comblés des bénédictions que vous aurez méritées, vous parcourrez avec délices la carrière de la vie, vous jouirez de tout le bien que vous aurez fait, et vous serez heureux de tout le bonheur que vous aurez produit et de tous les soulagemens que vous aurez procurés.

O sainte humanité! c'est sur l'autel que t'a élevé Mesmer, ton apôtre, que brûleront les flammes les plus pures et les plus vives.

L'humanité! quel mot a retenti dans le Nouveau-Monde! Mânes des Américains, élevez-vous de votre terre natale! tristes Africains, soulevez vos fers! et toi, homme blanc, leur oppresseur, orgueilleux Européen... , écoute-moi : L'Amérique offre le contraste le plus effrayant! Au nord l'homme sauvage est libre comme la nature; au sud l'homme dégradé est vendu et traité comme un vil bétail; l'Europe arrache à l'Afrique ses enfans afin d'arroser de leurs sueurs

le sol de l'Amérique, qui est encore teint du sang de ses premiers habitans.

Nous détestons ces atrocités; elles sont l'ouvrage d'une politique égarée dans ses principes, et non le crime des particuliers régis par cette même politique. Si les disciples de Mesmer ne peuvent imiter les enfans de *Penn* en rendant leurs frères à la liberté; *si ce grand acte de justice* nous est interdit, il est du moins en notre pouvoir, messieurs, d'adoucir le sort de nos nègres. Les despotes de l'Amérique peuvent être encore les bienfaiteurs de l'humanité. Retraçons dans l'administration de nos ateliers le gouvernement patriarcal des premiers hommes; que le nom de *sujet*, qui lie, par les nœuds d'une bienveillance mutuelle, le subordonné au supérieur, soit substitué par les disciples de Mesmer à celui *d'esclave*, qui fit du maître un oppresseur et de l'opprimé un ennemi. La servitude est un état de guerre entre le maître et l'esclave. La prospérité des colonies et la multiplication des noirs, qui en est la suite nécessaire, changent tous les jours le rapport entre la force qui donne des fers et la faiblesse qui les reçoit.

O mes concitoyens! soyons justes, et nous préviendrons les malheurs qui nous menacent. Établissons nos propriétés sur la base immuable de la justice et de l'humanité; elles deviendront légitimes, elles seront inébranlables; traitons nos nègres avec bonté, ils cesseront d'être nos ennemis, et ils deviendront les appuis comme les causes de notre prospérité.

Il est si aisé de rendre le nègre heureux! il est si près de la nature, il exige si peu, il est si accoutumé aux privations, le climat de l'Amérique méridionale fait tout pour lui; la terre est si fertile, le logement si facile, le vêtement si peu nécessaire, que pour remplir nos devoirs avec lui, il suffit de lui rendre justice dans l'état de santé, et de lui fournir des secours dans l'état de maladie et dans la disette. Faisons enfin, messieurs, pour nos esclaves, ce que nous demanderions nous-mêmes aux pirates des côtes de la Barbarie qui nous auraient mis dans les fers de la servitude.

Que l'homme féroce qui, comme *Caïn*, a répandu le sang de son frère, ne soit jamais reçu parmi nous; que celui d'entre nous qui aura souillé sa main du sang d'un esclave, ou qui aura exercé sur lui des traitemens tyranniques, soit rayé du tableau de notre société; il a troublé *l'ordre*, il a détruit un *chaînon* de la chaîne sociale; il s'est séparé lui-même de la société..... ; ce n'est plus un homme, c'est une bête féroce dont l'existence doit être solitaire et horrible comme son caractère.

Les ressorts de la politique ne sont point entre nos mains; il peut arriver cependant que quelques membres de la société aient de l'influence auprès des chefs de l'administration publique, des organes de la législation. Servons-nous de cette influence, messieurs, pour l'avantage de l'humanité; il n'est jamais en opposition avec celui de l'État. Que le jeune monarque qui fait le bonheur de la France soit notre modèle : les dernières traces de la servitude féodale ont disparu devant lui, les serfs de ses domaines ont été affranchis; la torture, ce prélude de la peine du crime, que les Romains, de qui nous tenons une partie de nos lois, n'infligeaient qu'à leurs esclaves, a été proscrite; les prisons, ces remparts de la société publique, où le crime porte les fers de la loi, ont été rendues plus saines; les chaînes du scélérat, dévoué au glaive de la justice, sont devenues plus légères; le sang du soldat français n'est plus versé que pour la patrie et dans les champs de l'honneur, et le travail joint à l'opprobre est la peine de la désertion.

Notre jeune maître, (Louis XVI), messieurs, n'a point oublié les nègres de ses colonies, cette partie souffrante de la nation; il s'est occupé de leur sort. Nous savons avec quelle énergie il les a recommandés aux différens administrateurs qui ont gouverné les provinces du Nouveau-Monde.

Allons, messieurs, au-devant des vues bienfaisantes du législateur; contractons l'engagement de faire dans tous les temps, et dans toutes les circonstances, tout ce qui dépendra de nous pour rapprocher l'état des nègres es-

claves de l'état des hommes régis par les lois civiles. Lorsque nous ne pourrons pas faire le bien en grand, favorisons au moins de tout notre pouvoir les affranchissemens particuliers, et procurons, par tous les moyens autorisés par les lois, à nos frères qui vivent dans l'oppression et le malheur, l'exercice des droits inaliénables de l'homme et du citoyen.

Le sanctuaire du temple de la science et de l'humanité, messieurs, vient de vous être ouvert; c'est ici que M. le comte Chastenet de Puységur, notre fondateur et président de cette loge, et à qui nous déférons par acclamation le titre de président perpétuel des loges de l'ordre de l'Harmonie qui s'établiront dans cette colonie, nous transmettra avec la doctrine de M. Mesmer l'exemple de ses vertus; c'est en ces lieux que nous nous pénétrerons de ses lumières, et que, nous embrâsant mutuellement de l'amour de l'humanité et *de l'ordre*, nous mériterons le titre de *membres de la Société de l'Harmonie.*

Cure d'une gastrite nerveuse, accompagnée de vomissemens et de spasmes.

Mlle C. D***, âgée de 25 ans, fit, à l'âge de 13 ans, une chute grave sur l'estomac, et n'en dit rien. Au bout de quelques mois, elle devint sujette à des attaques de nerfs assez fréquentes. Cet état dura, sans causer trop d'inquiétude, jusqu'à l'âge de 17 ans, qu'elle eut un saisissement dans un moment où elle était retenue au lit par la fièvre. Cette circonstance acheva de déranger sa santé. Pendant trois jours, les attaques se succédèrent d'heure en heure : on pratiqua la saignée sans que la malade en éprouvât du soulagement; enfin on lui fit prendre un vomitif qui ne produisit aucun effet salutaire. Dès lors Mlle D. eut de la peine à digérer; elle rendait presque toujours, après le repas, une partie, souvent la totalité de ses alimens, et les crises nerveuses devinrent plus

multipliées. Ces accidens se sont renouvelés pendant sept à huit ans avec plus ou moins d'intensité sans que l'embonpoint de la malade en souffrît; seulement les genoux et les jambes enflaient après les accès, au point qu'elle fut quelquefois plusieurs jours sans pouvoir marcher. Mais dans les derniers six mois le mal avait fait de grands progrès; Mlle D... éprouvait trois ou quatre accès par jour, qui duraient une et quelquefois deux heures, et à la suite desquels venaient les vomissemens. Elle ressentait alors dans tous les membres des douleurs insupportables avec une extrême lassitude : les jambes et les bras enflaient, des élancemens se faisaient sentir aux articulations, la peau des parties enflées se couvrait de taches rouges qui ensuite devenaient noires; la tête était douloureuse, le teint jaune, la démarche mal assurée. Une grande sensibilité et une chaleur continue se faisaient sentir à l'épigastre, les règles coulaient avec peu d'abondance, elle était obligée de recourir à la saignée de temps en temps.

Ce fut dans cet état que le 10 juillet dernier Mlle D... qui habite la campagne, vint à Amiens chercher auprès des médecins un soulagement au mal dont elle était atteinte. Elle n'espérait guère toutefois y trouver un remède, puisqu'elle avait déjà si souvent et toujours inutilement reçu les secours de la médecine. Une de ses parentes, que j'avais guérie précédemment par le magnétisme (1), l'amena chez moi pour me prier de la magnétiser. Mon prochain départ pour la campagne ne me laissait point assez de temps pour entreprendre un traitement qui pouvait être fort long; je l'engageai à attendre mon retour. A peine avions-nous fixé l'époque où elle pourrait revenir, qu'elle se plaint d'avoir mal, et tombe bientôt sans connaissance. Sa figure se contracte, ses membres sont fortement agités, elle est couverte d'une sueur abondante. Voyant que c'est en vain qu'on cherche à la faire revenir à elle et que rien ne réussit, je la magnétise à grands courans et avec une grande volonté. Quelques minutes suf-

(1) *L'Hermès*, tome II, page 158.

firent pour la calmer, et je ne fus pas long-temps à m'apercevoir qu'elle s'était endormie. Je continue de lui faire des passes le long des bras et des jambes; mais au bout d'un quart d'heure elle se réveille en sursaut, fort étonnée de ne point vomir et de ne ressentir aucune douleur dans les membres. Il lui semblait qu'elle se réveillait après une bonne nuit.

On conçoit qu'un effet si prompt lui donna la plus grande confiance dans l'emploi du magnétisme. L'espoir d'une guérison prochaine lui fit prendre la résolution de se séparer de ses parens pour quelques mois; il fut convenu qu'elle m'accompagnerait à la campagne avec ma famille.

Pendant trois semaines environ que nous restâmes encore à la ville, mes occupations ne me permirent de magnétiser Mlle D... que dans les momens d'accès, et seulement afin d'arrêter la fréquence des accidens, jusqu'à ce que je pusse m'en occuper avec plus de persévérance. Quoique les soins que je lui donnai alors fussent imparfaits, il n'en résulta pas moins, 1° que les accès devinrent moins violens, et qu'elle fut quelquefois vingt-quatre heures sans en ressentir; 2° que les vomissemens cessèrent par intervalles; 3° que les règles avancèrent de quinze jours et vinrent avec beaucoup plus d'abondance que de coutume.

Le pouls est inégal ou intermittent; avec de l'attention, on compte 60 à 64 pulsations par minute.

Du 30 juillet au 5 août. Chaque fois que Mlle D. est magnétisée, elle se réveille d'elle-même au bout d'un quart d'heure. Pendant son sommeil, les bras et surtout les doigts sont constamment agités. Elle boit aux repas de l'eau magnétisée; les selles, qui n'avaient lieu que tous les deux, trois et même quatre jours, se font toutes les vingt-quatre heures. Autrefois le mouvement de la voiture la rendait malade; aujourd'hui elle a supporté un voyage de huit lieues sans le moindre accident.

Le 7 septembre. Pendant cet intervalle, elle a eu des saignemens de nez assez fréquens; elle dort souvent une heur sans s'éveiller; les spasmes sont rares et peu intenses; ell

a été quelquefois huit jours sans vomir; les douleurs des bras et des jambes sont nulles; il ne reste plus qu'un gonflement aux articulations. Les règles viennent; elle n'avaient point paru depuis le 18 juillet : l'état de souffrance qui, chez la malade, précède ordinairement cette époque, est remplacé par un léger malaise.

Le 10. Ayant remarqué quelques mouvemens dans les lèvres, je lui magnétise la bouche et lui adresse la parole. Elle répond par monosyllabes. « Comment vous trouvez-vous? — Je n'ai pas de mal. — Vous êtes donc guérie? — Oui. — Qui vous a guérie? — C'est... M... D... — Qu'a-t-il fait pour cela? — Il... il viendra... bientôt. — Qui donc? — Mon frère. — Quand viendra-t-il? — M... D... m'a dit... à la fin... de septembre. » (Depuis deux mois qu'elle n'a vu personne de sa famille, elle est très-préoccupée du désir de revoir son frère.) Ses paroles n'ayant point de suite, et voyant que ce n'est qu'avec effort qu'elle articule, je cesse de l'interroger.

Le 11. « Dormez-vous? *d'un ton ferme.* — Comment! te voilà arrivé, toi! (Elle croit parler à son frère.) — Oui, comment te trouves-tu? — Oh! bien... si tu savais... comme je vais bien! — Tu es donc guérie? — Oui... à peu près. — Et comment t'a-t-on guérie? — Ça... c'est une chose que je ne peux pas dire..., ça ne se dit pas. » Pendant une demi-heure que s'est prolongé cet entretien, elle a toujours cru parler à son frère. A son réveil, elle est plus agitée qu'à l'ordinaire. Le pouls marque toujours de 60 à 64 pulsations.

Le 12. Pensant qu'elle croirait peut-être encore entretenir son frère, je prends quelques précautions pour lui faire mes questions. « Comment va l'estomac, aujourd'hui? — Bien, monsieur, seulement il est un peu sensible. » Cette réponse me fait connaître qu'elle sait à qui elle parle. « Vous dites que votre estomac est sensible, je voudrais bien que vous y regardassiez pour me dire ce qui occasione votre mal. » Après un moment de silence pendant lequel elle est fort occupée : « Qu'y a-t-il? — Une tache rouge. — Est-elle grande?

— A peu près comme la moitié de ma main ; j'y vois aussi de petits boutons blancs, comme de petites cloches. — Sont-ils gros, ces boutons ? — Comme la tête d'une épingle. » Ces recherches commençant à la fatiguer, je termine la séance. A partir de ce jour elle ne s'éveille plus d'elle-même.

Les 13, 14 et 15, elle vomit de la bile en abondance : elle a vu une barre blanche et jaune, placée transversalement dans ses intestins, à la hauteur à peu près du nombril : elle pense que c'est de l'humeur et de la bile.

Les 17 et 18, la barre blanche diminue chaque jour : elle l'attribue à l'évacuation de l'humeur, qui a pris un autre cours.

Le 19, la barre blanche est encore réduite; elle pense que le lendemain elle aura entièrement disparu. Quelques heures après son réveil, elle va jusqu'à cinq fois de suite à la garde-robe : au bout d'une demi-heure elle se plaint d'avoir le cœur enveloppé, et tombe en faiblesse. Je la magnétise en lui soufflant à chaud sur le cœur, pour rétablir la circulation, et en lui appliquant le pouce et la main sur le front et la tête. Quelques instans après, elle cesse de se plaindre, ouvre les yeux et les referme aussitôt pour entrer en somnambulisme : « Souffrez-vous encore? — Plus autant. — Où avez-vous encore mal? — A la poitrine et un peu à la tête. » Au bout de quelques minutes elle dit n'avoir plus qu'un peu d'engourdissement dans les bras. Réveillée une heure après, elle ne ressent pas le moindre mal.

Le 20, il n'y a plus de barre dans le ventre; Mlle D.... se trouve très-bien. Elle se promène dans la chambre en disant qu'elle est bien disposée. Je lui propose de dîner dans cet état; elle va se mettre à table, mange la soupe de bon appétit, mais paraît ne plus manger ensuite aussi volontiers. Interrogée pourquoi elle ne mange pas comme à l'ordinaire, « je ne sais pas, répond-elle; *mon cœur dort.* »

Depuis lors Mlle D.... a repris un teint vermeil qui annonce la plus brillante santé ; les spasmes et les vomisse-

mens n'ont plus reparu, enfin elle est entièrement revenue à l'état normal.

Magnétisée après un mois d'interruption, pendant lequel elle avait repris ses habitudes et ses occupations, Mlle D... a conservé la faculté d'être mise en somnambulisme. Lorsque je lui ouvre les yeux sans la réveiller, elle coud très-habilement, et agit comme dans l'état de veille. Étant un jour en somnambulisme, et ayant les paupières closes, elle me dit qu'elle voyait quelque chose de brillant devant ses yeux. (La chambre était éclairée par une lampe.) « Pourriez-vous, lui dis-je, distinguer les objets qui sont dans l'appartement ? — Non, mais je verrais bien du blanc sur du noir. » Je lui ouvre un livre sur la table, elle voit une grande tache blanche. J'y substitue un dé à coudre en ivoire, elle voit un petit point blanc, et dirige le doigt dessus. Le lendemain je lui présente un livre dont le titre est en gros caractères rouges et noirs; elle lit en indiquant la couleur de chaque mot, et finit ensuite par lire les caractères ordinaires. Quand je lui ouvre les yeux immédiatement après, on voit que la pupille est dilatée d'une manière fort remarquable.

Cette faculté m'a permis de réunir chez moi plusieurs médecins de cette ville, et quelques personnes de bonne foi, de celles qui cherchent à s'éclairer. J'ai répété devant eux cette expérience, qui leur a paru très-concluante.

Amiens, 11 janvier 1829.

CH. DEMARSY.

P. S. J'ai entre les mains des certificats et consultations des médecins qui ont donné leurs soins à Mlle D..., et qui attestent l'état de la malade avant le traitement magnétique. Je possède aussi, comme preuve de sa guérison, des lettres écrites par les parens de cette demoiselle, où leur reconnaissance est exprimée dans les termes les plus touchans.

Suite de la Lettre de M. Aimé Paris à M. Chapelain, docteur en médecine (1).

Elle s'agite de nouveau, et se tourne d'elle-même sur le dos. « Etes-vous bien ? — Je ne suis pas très-bien. Voulez-vous qu'on vous mette sur un matelas dorénavant ? — Non. — Cependant vous seriez mieux. — Non, je suis bien comme cela. (On détache sa boucle ; elle garde le silence pendant deux minutes, et sans être interrogée elle poursuit) : « Laissez-moi donc tranquille avec vos médecins, ils me feront mourir ; il faut toujours qu'ils aillent chez les médecins. — A quoi pensez-vous ? — C'est cette Mme Rousselle qui veut toujours me mener chez les médecins, avec leurs drogues. — Qu'est-ce que cette dame ? — Elle veut que j'aille consulter les médecins pour la poitrine ; ce sont eux qui me rendraient poitrinaire. — Où demeure-t-elle ? — Rue du Petit-Carreau. — Quel numéro ? — Numéro 4. — Le magnétisme ne vous fera pas cet effet ? — Non... ; mais

(1) Au moment où l'on va mettre sous presse la suite de mes observations, je crois devoir expliquer les motifs qui me font continuer une publication que j'avais hésité quelque temps à ne pas interrompre.

Lorsque les premières séances de Mlle Rosalie ont été insérées dans *l'Hermès*, j'espérais que les six mois indiqués par cette somnambule seraient consacrés au traitement qu'elle s'était prescrit ; mais depuis le mois de novembre dernier elle a cessé d'être magnétisée ; de sorte que la relation des phénomènes qu'a présentés son somnambulisme n'aura pas pour conclusion le retour de la malade à l'état de santé. Je ne crois pas devoir entrer dans le détail de tout ce que nous avons fait, M. Chapelain et moi, pour conduire cette cure jusqu'au terme qui lui était assigné ; il a fallu, pour y renoncer, que nous ayons rencontré des obstacles devant lesquels nous avons été forcés de reculer, et qu'il nous ait été impossible, par respect pour nous-mêmes, de conserver aucune liaison avec une personne dont nous aurions oublié la manière d'agir si elle n'eût été coupable que d'ingratitude à notre égard.

Paris, le 15 février 1829.

si j'avais continué à voir ces mauvais médecins, ils m'auraient fait mourir. — Vous ne les verrez plus maintenant? — Non. — Vous vous guérirez vous-même? — Oui. — Mais cependant je suis médecin aussi. — Oh! vous, vous me rendrez la vie. — Y a-t-il long-temps que cette dame Rousselle voulait vous mener chez les médecins? — Non. — Combien de temps? — Quinze jours. — Chez quel médecin voulait-elle vous conduire? — Elle ne l'a pas nommé. — Vous pensez donc que nous nous trompons souvent en médecine? — Très-souvent. — Et vous croyez que les somnambules lucides ne se trompent pas aussi souvent? — Non. D'abord, tous les médecins tuent les malades: si j'avais été magnétisée il y a un an, je n'aurais pas eu toutes les maladies que j'ai eues; je me porterais bien maintenant. — Vous vous porterez bien à l'avenir, vous serez guérie dans un an. — Dans six mois. — Croirez-vous alors que le magnétisme est une niaiserie? — Non. — Vous n'y croyez pas étant éveillée? — Cela commence à venir. — Déjà cela vous a ôté vos maux de tête. — Oui, et je ne vois plus une grosseur de sang comme j'en voyais une; elle est bien moindre. (Après une courte pause.) J'ai l'estomac froid. — Entendez-vous, par le mot *estomac*, la poitrine? est-ce là ou là? (M. Chapelain lui touche successivement l'estomac et la poitrine.) — C'est là. (Elle indique sa poitrine.) — C'est que vous n'êtes pas commodément placée pour que je vous magnétise avec le souffle, comme hier: cela vous faisait beaucoup de bien hier? — Oh! oui. (M. Chapelain s'agenouille et lui souffle à chaud sur la poitrine.) — O Dieu! vous me faites du bien; vous ôtez la moitié de mon mal. — Cela vous fait donc beaucoup de bien? — Oh! oui. — Etes-vous bien maintenant? — Non, pas très-bien. — Combien avez-vous encore de temps à dormir? — Encore vingt-une minutes. (Même différence que précédemment.) — Votre père a-t-il quelqu'autre correspondant que M. Meurice à Paris? — M. Béasse. — Qu'est-ce que c'est? — Un marchand. — Où demeure-t il? — Place du Chevalier-du-Guet, n° 3. — Que vend-il? — Des rouenneries. — Faut-il

encore vous magnétiser un peu avec le souffle? — Non. — Le sang qui est sur votre poitrine vous gêne-t-il? — Oui. — Voulez-vous que je souffle dessus? — Non. — Avez-vous encore long-temps à dormir? — Treize minutes (différence de près de cinq minutes comme ci-dessus). — (Après une pause.) Combien avez-vous encore de minutes à dormir? — Huit minutes. (Résultat exact, en tenant toujours compte de la différence qui reste toujours la même.) — Faudra-t-il vous éveiller couchée comme vous êtes, ou vous remettre sur votre canapé? — Vous me remettrez sur le canapé. — Voulez-vous vous réveiller seule, ou faudra-t-il que je vous éveille? — Je ne puis pas me réveiller seule. — Avez-vous bien dormi cette nuit? — Oui. — Dormez-vous bien ordinairement? — Très-bien..... Si l'on ne prévient pas, dans quatre jours je verrai du sang plus que je n'en ai vu. Ces tiraillemens que j'éprouve, ce sont des flueurs blanches que j'aurai dans quatre jours si je ne prends pas quelque chose. — Me direz-vous demain ce qu'il faudra faire pour les prévenir? — Oui, je vous le dirai demain. — Combien de temps avez-vous encore à dormir? — Deux minutes. (Résultat exact, sauf la différence précitée.) — Je vais vous remettre sur le canapé, vous seriez contrariée au réveil de vous trouver couchée de la sorte. — Oui. — Je vais vous y remettre. — Tout à l'heure. (M. Chapelain la replace sur le canapé : il est obligé d'employer toute sa force, la malade ne s'aidant aucunement.) — L'heure à laquelle je vous magnétise est-elle indifférente? — Cela ne fait rien. — Combien avez-vous encore de temps à dormir? — Il y a une minute que le temps est passé. (Cette réponse est rigoureusement exacte.)

M. Chapelain la réveille; elle croit à peine avoir dormi, et se plaint, comme les jours précédens, d'une pesanteur de tête et d'une lassitude qui disparaissent promptement. Elle me dit le soir que ce qui la ferait croire au magnétisme, c'est qu'à la fin de chaque journée elle pouvait à peine se soutenir, et était forcée de desserrer ses vêtemens; qu'elle ne pouvait monter, sans s'arrêter plusieurs fois, un escalier de quatre étages, tandis que déjà elle n'éprouve plus le

mal de dos qui la tourmentait, que son corset ne la gêne point, et qu'elle monte les escaliers avec beaucoup plus de facilité.

Quatrième séance, mardi 2 septembre. A sept heures vingt-deux minutes du matin, M. Chapelain commence à magnétiser la malade, qui, s'apercevant que j'observe les progrès de l'action magnétique sur elle, part d'un éclat de rire, et semble peu disposée à céder au sommeil. M. Chapelain se place de manière à l'empêcher de me voir, et bientôt toute l'attention de Mlle Rosalie se concentre sur lui. Une minute après elle lui dit : « On dirait que vous jetez des braises de feu sur moi. » Dix minutes se passent sans aucun autre incident; tout à coup elle s'endort du sommeil brusque observé par nous dans les deux séances précédentes. On lui adresse plusieurs questions qui restent sans réponse. A sept heures quarante minutes, on lui demande : « Vous trouvez-vous bien ? (Elle fait effort pour parler, mais aucun son distinct ne sort de sa bouche; d'assez fortes contractions nerveuses l'agitent pendant quelques instans; M. Chapelain la calme en lui mettant la main sur la poitrine. Deux minutes après M. Chapelain lui parle :) — Vous trouvez-vous bien ? — Je ne suis pas très-bien. — Qu'avez-vous ? — J'ai un peu mal dans les bras. — Combien de temps voulez-vous dormir ? — Une heure. — Y a-t-il long-temps que vous dormez ? — Sept minutes. (Cette réponse nous sert de régulateur pour le calcul du temps.) — Voulez-vous dormir encore une heure, ou comptez-vous les sept minutes ? — Je veux dormir cinquante-trois minutes. (Elle éprouve de nouvelles contractions) — Est-ce que le sang se porte toujours à la poitrine ? — Toujours. (M. Chapelain la calme avec le souffle.) Ah ! je suis soulagée. — Vous avez dit hier que vous me donneriez le moyen de prévenir vos flueurs blanches ; allez-vous me le dire ? — Oui. — Bien ; cherchez ce qu'il faut faire..... Avez-vous trouvé ? — Je cherche. (Après une-demi minute d'intervalle.) Il faut prendre une once et demie d'écorce d'orange dans une bouteille de vin de Bordeaux, et puis..... (Elle cherche.) — Comment ar-

rangera-t-on l'écorce d'orange? — Dans une bouteille.—On la mettra infuser à froid? — On la mettra infuser à froid. —Pendant long-temps? — Quarante-huit heures, avec..... — Avec quoi? — Ah! je ne puis pas dire. — Pourquoi ne pouvez-vous pas dire? voyez, cherchez. — Je vois des plantes. — Eh bien! qu'est ce que c'est que ces plantes? — Je ne puis pas dire leur nom. (Elle souffre; on la calme.) — Calmez-vous; cherchez à bien voir les plantes; vous me direz comment elles sont. Calmez-vous, cela va se passer. »

Des convulsions très-fortes agitent la malade; M. Chapelain la soulage en attirant le fluide vers les pieds. Il reprend: « Voyez-vous toujours cette plante? — C'est une racine longue, grise, qui est un peu grasse, et puis une espèce de poudre noire, cela luit comme du vif-argent. Il faudrait mettre une demi-once de cette poudre, et trois quarts d'once de la racine, faire infuser cela dans du vin avec l'écorce d'orange, et en prendre une cuillerée le matin et une le soir. — Cette poudre, où la voyez-vous? — Je la vois dans un vase. — Est-ce dans une pharmacie que vous voyez cela? — Oui..., je vois la plante; cela a des feuilles larges, longues, est dans la terre. — Et vous voyez la racine de cette plante dans la terre? — Oui. — Voyez-vous la fleur de cette plante? — Non. — La racine de cette plante est-elle longue? — Elle est longue d'un tiers. — D'un tiers de quoi? — D'un tiers d'aune. — Vous dites qu'elle est grasse? — Elle est un peu grasse. — Est-ce de la patience? connaissez-vous la patience? — Non, ce n'est pas cela. — Connaissez-vous la grande consoude? — (Point de réponse.) Si l'on vous donnait de cette racine, vous la reconnaîtriez bien? — Oui. — Ne voyez-vous pas les fleurs? — Non, je ne vois pas de fleurs. — Dans quel terrain voyez-vous cela? est-ce dans un jardin ou dans les champs? — C'est dans les champs. — Et vous la voyez bien cette plante? — Je la vois bien; il faut que j'en prenne absolument. — Mais nous ne savons pas son nom? l'avez-vous su? — Je ne sais pas...; c'est une plante que je vois. — La plante est-elle très-verte? — Non, elle est gri-

sâtre. — Comment? — Dans le genre de la guimauve. — Les feuilles sont-elles longues? sont-elles plus longues que larges? — Elles sont un peu plus longues. — Sont-elles dentelées? — Non. — Unies, lisses ou velues? — C'est un peu rêche. — Ne serait-ce pas de la bourrache? — Oui; cela fleurit en automne et dans le mois de mai. — Et la couleur de la fleur? — Elle est un peu longue et bleue. — Etes-vous certaine à présent que c'est de la bourrache? — Oui. — Pourriez-vous trouver la maison où vous voyez cette poudre noire? — Je la vois dans la rue des Lombards, dans un magasin qui est près de la rue des Cinq-Diamans, et qui fait face à la rue... — De la Vieille-Monnaie? — Pas tout-à-fait, plus bas (par rapport à la demeure de M. Chapelain). — Est-ce M. Stouf que se nomme le marchand? — Je ne sais pas son nom. — Est-ce M. Lamaille? — Oui, Lamaille; je le vois; c'est un grand, et il a un vieux avec lui (1). — Qu'est-ce que c'est que cette poudre noire? est-ce un métal? — Oui, ce doit être un métal; c'est une poudre très-dure, comme de l'émail. — Voyez-vous l'endroit où est le vase? — En entrant, à droite...; non, je ne vois pas bien. — Vous ne voyez pas quelque chose d'écrit sur le vase? — Non. — De quelle couleur est-il? — Il est blanc. — Est-ce de verre ou un pot? — C'est du verre. — Est-il bien visible en entrant? — Non, pas trop. — Voyez-vous quelques vases à côté? — Oui, beaucoup. — Ne voyez-vous pas le nom de la substance qui est à côté? ne voyez-vous pas d'étiquette? — Non. — Est-ce une préparation de fer? — Oui. (Après un instant de silence.) Ici je mange tout ce qui m'est contraire pour la poitrine. — Que faudrait-il que vous mangeassiez? — Il faudrait que jamais je ne fisse usage de vinaigre, ni

(1) Après la séance, Mlle Rosalie n'ayant rien appris de ce qui s'y était passé, je lui demandai si elle connaissait des droguistes et des pharmaciens; sur sa réponse négative j'insistai, prétendant qu'elle devait en connaître. Je lui citai plusieurs noms réels et même imaginaires, parmi lesquels je mêlai ceux de MM. Lamaille et Stouf; elle n'en avait aucune idée, pas plus que de tous les autres qui lui furent nommés.

rien de ce qui est épicé ; il faudrait manger des choses douces. — Il faut donc éviter tout ce qui est acidulé ? — Oui. — Le vase que vous voyez est-il à portée de la main ? — Oui. — A hauteur d'homme ? — Oui. — Et vous croyez que cela vous guérira ? — Oh ! oui. — Est-ce que vous êtes sujette aux flueurs blanches ? — Je n'en ai jamais eu, c'est pour les prévenir. »

M. le docteur Mouret, actuellement médecin à Marle, près de Laon, se charge d'aller chercher de la racine de bourrache et la poudre noire que M. Chapelain et lui soupçonnent être l'éthiops martial. Pendant son absence, les questions continuent :

« Vous trouvez-vous bien aujourd'hui ? vous ai-je magnétisée avec assez de volonté ? — Oui ; mais il faut encore en mettre un peu. — Il n'y a pas de danger que je vous donne des convulsions en vous chargeant trop ? — Vous m'en donnerez un peu, mais ce ne sera rien. — Faudra-t-il que vous preniez de ce vin long-temps ? — Deux mois. — Croyez-vous conserver votre lucidité long-temps ? — Je pourrai voir pendant six mois. — Jusqu'à ce que vous soyez guérie ? — Oui. — Après cette époque je ne vous endormirai plus ? — Je ne dis pas que vous ne pourrez pas m'endormir, mais je ne verrai rien. — Avez-vous encore long-temps à dormir ? — Encore vingt-huit minutes. (Résultat inexact à notre calcul.) — Vous voulez donc dormir sept minutes de plus ? — Non. — Combien y a-t-il de temps que vous dormez ? — Trente-quatre minutes. (Différence de onze minutes.) — Nous calculons, nous, qu'il y a quarante-cinq minutes que vous dormez. — Vous vous trompez, il n'y en a que trente-cinq. — En êtes-vous bien sûre ? — Oui, et j'en ai encore vingt-cinq à dormir. — Sur quoi comptez-vous le temps ? sur la pendule ou sur une montre ? — Sur la pendule. — La voyez-vous cette pendule ? — Oui. — Voyez-vous l'heure qu'il est maintenant à la pendule ? voyez-vous les aiguilles ? — Je vois l'aiguille qui compte les minutes. — Voyez-vous les numéros ? — Non. — Vous ne pourriez pas dire, en voyant l'aiguille, combien de minutes elle marque ? —

Non. — Connaissez-vous les chiffres romains? — Oui. — Et vous ne les voyez pas sur la pendule? — Non, je ne vois pas de chiffres du tout. — Vous ne pouvez pas nous dire aujourd'hui le moyen d'enlever le sang de votre poitrine? — Non. — Et quand nous le direz-vous? — Demain. — Maintenant êtes-vous bien sûre de ne pas devenir poitrinaire? — Avec de grandes précautions, oui. — Etes-vous bien certaine que vous le seriez devenue? — Oui. — Et que vous en seriez morte? — J'en serais morte. — Dans deux ans? — Oui. — Et vous voyez que vous seriez morte le 15 septembre? — Oh! certainement, je serais morte le 15 septembre, à minuit et demi. — Voyez-vous encore cette poudre noire? — Oui. — Est-ce à la même place? — Non, elle est tout près de moi. — Tenez, voilà trois paquets; pourriez-vous trouver dans lequel elle est? (*On lui présente de l'éthiops martial enveloppé dans un papier.*) Est-ce cela? — Non, ce n'est pas cela. — Et celui-ci (*éthiops minéral*)? — C'est l'autre. — Celui que vous avez déjà rejeté? — Non. — De sorte que c'est cette poudre (*éthiops antimonial*)? — Oui. — Est-ce bien votre poudre? — Oui. — Cela ne vous fera pas de mal? — Au contraire. — Et le vase, dans quelle rangée se trouvait-il? Etait-il en avant? (1). — Non, en arrière. — Caché derrière d'autres? — Non; ce vase-là était à droite. — Le vieux monsieur, le voyez-vous? Est-il encore là? — Non. — Vous croyez qu'il est sorti? — Oui. — Voilà quelques racines, est-ce celle-là (*patience*)? — Non, ce n'est pas celle-là (*elle la rejette avec humeur*). — Est-ce celle-là (*grande consoude*)? — (*Vivement, après l'avoir touchée*) Non. — Est-ce celle-là (*bourrache*)? — Ce n'est pas celle-là non plus. — Cependant c'est de la racine de bourrache (*on lui fait toucher une autre plante*

(1) M. le docteur Mouret, qui était allé chez le droguiste, avait fait quelques remarques dont il voulait se servir pour vérifier la clairvoyance de la somnambule. Toutes les réponses, à l'exception d'une seule dont l'inexactitude, comme on le verra, n'est point démontrée, se trouvèrent parfaitement conformes à la réalité.

de bourrache) ; eh bien ! ce n'est pas votre racine? — C'est celle-là, mais on ne l'a pas prise à l'endroit où je l'ai vue. — C'est la même espèce? — Oui. — Mais vous la voyez peut-être très-loin, peut-être à Soissons : on ne peut pas y aller. La voyez-vous loin? — Oui. — Mais si c'est de la même espèce, celle-là vous guérira-t-elle? — Oui....., non pas celle-là. — Cependant si c'est de la même espèce? — Oui — Eh bien! vous guérira-t-elle? (*Point de réponse.*) Eh bien! où la voyez-vous? — Je la vois hors Paris, dans une plaine qui est à côté d'Ecouen. — Voyez-vous encore les bocaux? — Oui, mais ils n'y sont plus tous ; il y en a un qu'on prend et qu'on porte en ce moment dans le laboratoire (1). — Voyez-vous qui les a dérangés? — C'est un jeune homme ; ce n'est pas le maître. — Pourquoi a-t-on dérangé les bocaux? est-ce pour vous Ah! oui, parce qu'ils n'y pensaient pas seulement. — Dans quelle intention les a-t-on dérangés de leur place? — Dans l'intention de m'en donner pour me guérir. — N'a-t-on pas eu d'autre intention en ne les remettant pas à la même place? Voyez-vous l'intention? — Parce qu'on doit les rapporter. — Vous voyez qu'ils ne sont plus à la même place, savez-vous pourquoi? — Il y en a deux qu'on a remis à la même place. — Et il y en a un qu'on n'a pas remis? — Oui. — Qu'en a-t-on fait? — On l'a rapporté dans le laboratoire. — Et le vin de Bordeaux, où le prendrons-nous? Voyez-vous la bouteille qu'il vous faut? — Oui. — Le premier vin de Bordeaux venu est-il bon, pourvu qu'il soit de bonne qualité? — Oui. — Combien avez-vous de temps à dormir encore? — Encore sept minutes. (Résultat exact.) — Le sang est-il aussi abondant sur la poitrine qu'il l'était hier? — Oui ; mais si on avait laissé empirer

(1) M. Mouret et moi nous passâmes après la séance au magasin où avaient été pris les éthiops. Les vases étaient effectivement déplacés ; mais les personnes à qui nous nous adressâmes ne se souvenaient pas qu'on en eût porté un dans le laboratoire. Le personnel de cet établissement étant assez nombreux, peut-être le déplacement aura-t-il eu lieu ; peut-être aussi l'indication donnée par Mlle Rosalie était-elle inexacte.

cela, le sang se serait décomposé tout-à-fait, et avant trois mois je n'aurais plus vu du tout. — Qu'est-ce qui vous a donné le germe de cette maladie ? d'où cela vient-il ? — Cela vient....., c'est produit d'abord par une maladie que j'ai faite en faisant une grande perte ; les médecins m'ont abîmé l'estomac. — Quelle perte? — Un de mes parens qui est mort (*péniblement*), et j'aurais pu le sauver! — Vous auriez pu le sauver dans l'état où vous êtes? — J'aurais pu lui ordonner ce dont il avait besoin. — C'est-à-dire que si on vous eût somnambulisée vous lui auriez prescrit un traitement? — Oui. — Voyez-vous toujours des attaques pour après demain ? — Oui, toujours. — Et vous voyez toujours une lettre? — Oui. — A quelle heure? — A sept heures. — Est-ce chez madame Gérard? (*Point de réponse.*) Et si l'on vous magnétise à temps? — Vous ne serez pas arrivé; vous aurez quelque chose qui vous en empêchera. — Cela durera-t-il long-temps ? — Jusqu'à huit heures moins un quart. — Cela nuira-t-il à votre santé? — Non. — Cela ne nuira pas à votre somnambulisme ? — Non; cependant il ne sera pas aussi bon. — Combien avez-vous encore de temps à dormir ? — Je n'ai plus de temps à dormir. — Depuis combien de temps est-il passé? — Depuis trois minutes. (*Exact.*) — Je vais vous réveiller maintenant. — Tout à l'heure.

Réveillée à huit heures quarante-neuf minutes et demie, elle dit en ouvrant les yeux : « Je dormais si bien ! »

Cinquième séance, 3 septembre à une heure quatorze minutes. La malade commence par rire. Une demi-minute après elle dit : « Oh ! c'est drôle ! comme j'ai envie de rire (17 minutes) ! oh ! je ne veux pas regarder vos yeux, dit-elle à M. Chapelain. — Qu'est-ce qn'il y a dans mes yeux ? — Je ne sais pas ; il ont du feu. » (Sommeil brusque à dix-neuf minutes.)

(Vingt-trois minutes). M. Chapelain la quitte un instant ; elle éprouve de fortes contractions. Une minute après, il lui demande : « Comment vous trouvez-vous ? » (Point de réponse.) Après une seconde minute : « Comment vous trou

vez-vous ?Parlez-moi. (Elle se tait.) « A une heure vingt-sept minutes : « Etes-vous à votre aise ?—Comme cela.—Est-ce que vous souffrez ? — A la poitrine.—Etes-vous bien comme cela ? voulez-vous être un peu plus droite? —Oui. (On la déplace.) — Etes-vous mieux comme cela ? — Oui. — Vous allez me dire aujourd'hui ce qu'il faut faire pour ôter le sang qui se porte à votre poitrine, n'est-ce pas ? — Oui. — Que faudra-t-il faire ? — D'abord, j'ai eu et j'aurai encore des coliques d'estomac. Il faut que je prenne quinze têtes de camomille dans quatre verres d'eau ; que je les fasse infuser pendant une demi-heure et que je les sucre avec du sirop de gomme.— Comment les fera-t-on infuser ?— A chaud. —Et quand prendrez-vous ces verres d'eau ? — Dans la journée, n'importe, mais après que la digestion sera faite. — Faudra-t-il le répéter plusieurs jours de suite ? — Oui. — Combien de jours ? — Six jours. — Et cela empêchera le sang de se porter à la poitrine ? — C'est pour les coliques d'estomac. — Et pour empêcher le sang de se porter à la poitrine, que faudra-t-il faire ? — Je cherche..... Ah ! je ne suis pas blanche, avec le sang. — Eh bien ! avez-vous un moyen de vous guérir ? — Si on avait retardé de trois mois, ce serait fini. — Maintenant avez-vous dans le somnambulisme un moyen de remédier à cela ? — Pas trop. — Est-ce que vous ne croyez pas avoir dans le somnambulisme un moyen de guérison ? — Pas tout de suite. Je verrai peut-être mieux par la suite..... Il faut d'abord le 14 de ce mois me mettre les pieds à l'eau, prendre un bain de pieds sinapisé très-fort avec un verre de vinaigre. Il faudra que j'en prenne deux le matin et le soir, deux jours de suite. — Le 14 et le 15?—Oui.—Est-ce que c'est l'époque où vous devez voir ?— Oui.... il faut qu'à la même époque je prenne un lavement d'un quarteron d'amidon avec vingt-quatre gouttes de laudanum. — Mais c'est beaucoup ; cela vous fera dormir longtemps ? — Non. — Vous vous êtes ordonné du vin de Bordeaux préparé avec de l'écorce d'oranger, de la racine de bourrache et votre poudre noire ? — Oui. — Dans la poudre noire, n'avez-vous pas dit qu'il y avait du fer ? — Oui,

il y a du fer. — Mais celle que vous avez choisie est une poudre où il y a de l'antimoine. — Il faut du fer. — Voyez-vous encore la poudre noire?—Oui.—Et vous commencerez à prendre de votre infusion après-demain? — Demain. — Et si nous nous sommes trompés de poudre? — Alors je souffrirai beaucoup. — Mais je pourrai vous magnétiser deux fois, et vous n'aurez pas vos attaques. — Oh! j'en aurai. — Mais si je suis là? — Vous y serez et j'en aurai. — Et vous voyez toujours que votre père est malade? — Oui. — Et vous l'apprendrez demain? — Ce sera quelqu'un qui me le dira. — Et si je me trouve là, je ne pourrai pas les prévenir? — Non, mais elles seront moindres. — Voudriez-vous que je vous magnétisasse le soir chez M. Paris? — Oui. — Ou bien ne pourrais-je pas vous magnétiser un peu plus long-temps ici, et prendre des précautions pour que vous ne soyez pas malade le soir? — Non. — Et si je ne vous magnétisais pas demain soir, souffririez-vous bien plus? — Oui. — Alors il faudra que je vous magnétise; à quelle heure? — A sept heures moins un quart..... Moi, je suis si heureuse quand vous me magnétisez! je sens que je suis guérie tout-à-fait. — Cependant les premiers jours, vous m'appeliez méchant. — Oui, mais maintenant vous me faites du bien, vous me rendez la santé. — Il est donc heureux pour vous que je vous aie magnétisée? — Oh! oui. — Vous pensez que vous auriez fait une maladie mortelle? — Oh! bien sûr; j'en serais morte. — Faudra-t-il passer au tamis votre vin préparé, ou y laisser ce qu'on y aura mis? — Il ne faut pas le remuer. — En retirera-t-on les substances? — Non, il faut le verser doucement. — Cela vous fait-il mal qu'il y ait du monde? — Pour m'endormir? — Oui.— Pour m'endormir, cela m'est égal.—Et quand vous dormez? — Aussi, pourvu qu'il n'y ait pas d'étrangers. — Voyez-vous encore votre poudre? — On vient de déranger le bocal. (*M. Mouret arrivait en ce moment du magasin du droguiste.*) — Examinez avec le doigt si c'est bien là la poudre qu'il vous faut; (on lui présente de l'éthiops martial.) — Oui. — Vous êtes bien certaine que c'est cela? — Oui. —

Dans celle-ci y a-t-il du fer? — Oui, il y a du fer : c'est celle qu'il me faut. — C'est que dans l'autre il y avait de l'antimoine qui pouvait vous faire vomir. — Ce n'est pas l'autre, c'est celle-ci qu'il me faut. — Et quant aux racines, êtes-vous sûre que c'est celle que vous avez touchée qu'il vous faut? — Oui, oui. — Voyez-vous comment est la fleur? — Elle est longue et bleue. — Voyez-vous quelque chose de blanc dans la fleur? — Oui, le pied de la fleur est blanc. — Et au centre, voyez-vous quelque chose de noir? — Oui. — Et la feuille est rude? — La feuille est rude. — Vous ne m'avez indiqué que de quoi guérir vos coliques d'estomac; vous n'avez pas parlé du sang fixé sur votre poitrine, et du moyen de le faire partir. Vous allez le chercher, n'est-ce pas? — Oui. — Cherchez. (Elle éprouve de fortes contractions.) Commencez-vous à voir quelque chose? — Non — Croyez-vous trouver aujourd'hui? (Point de réponse.) Vous m'aviez dit qu'aujourd'hui vous m'indiqueriez le moyen d'empêcher le sang de se porter à votre poitrine. Il faut le trouver (elle se tait), à quoi pensez-vous? — Je cherche. — Voyez-vous quelque chose? Commencez-vous à voir? — Je vois bien des plantes, mais je ne puis pas dire leur couleur; il y a quelque chose qui m'en empêche. — Qu'est-ce qui vous en empêche? — Je ne sais pas; c'est quelque chose. Je les vois et je ne puis pas dire leur nom. — Ce qui vous en empêche est-il devant? — Il n'y a rien devant, et je ne puis pas les voir. — Et qui vous empêche de les voir? — Je ne sais pas, je ne les vois pas. — Il n'y a qu'un instant, vous disiez que vous voyiez. — Je vois bien des plantes; mais je ne puis pas voir leur couleur, ni dire comment elles s'appellent. — Voyez-vous bien la forme de ces plantes? — Non... c'est noir... Il y a quelque chose de noir qui m'empêche de voir. — Cherchez à les voir.... Commencez-vous? — Non. — Croyez-vous voir aujourd'hui? — Je ne vois rien..... Mon Dieu! je la vois bien et je ne peux pas voir de quelle couleur elle est; il y a quelque chose qui m'en empêche. — Est-elle dans un jardin ou dans un champ? — Elle est dans

un champ, près d'un arbre. — Il faut cependant la voir. Chassez le noir qui vous en empêche. — Je ne puis pas la voir. — Vous n'en voyez pas la forme? — Non. Il est cependant très-essentiel que je la prenne, cette plante. — Est-ce la plante, ou la racine, ou la fleur. — Cela ne fait rien, la racine ou la fleur. — Toute la plante est donc bonne? — Oui. — L'avez-vous vue quelquefois dans l'état de veille? — Jamais; je n'ai jamais regardé les plantes. — Cherchez à voir, à percer à travers l'obscurité, pour voir cette plante et me la décrire. — Je ne la vois pas. — Est-ce qu'il n'y a que cette plante qui puisse empêcher le sang de se porter à votre poitrine? — Oui. — Il est essentiel que vous la trouviez, cependant — Oui, mais je ne crois pas que je puisse la trouver. — Où la voyez-vous? — Elle est à gauche. — A gauche de quoi? — A gauche du chemin. — De quel côté — Dans une plaine. — Loin d'ici? — Non. — Où cela? — Hors Paris. — De quel côté? — Je la vois du côté de Soissons. — A quelle distance de Paris à peu près? — A-peu-près vingt-deux lieues. — Il serait difficile alors de vous la procurer aujourd'hui. — Si, elle est là, tout près de moi. — Croyez-vous qu'il y en ait chez les herboristes? — Oui, mais c'est celle-là qui serait la meilleure. — Est-ce la plante fraîche qu'il vous faut? — Oui. — Avez-vous été dans le champ où est cette plante? — Eh bien! j'y suis. — Où est votre corps maintenant? — Eh bien! à côté de là, dans le chemin. — Où croyez-vous être maintenant? — Je suis à regarder la plante. — Mais si elle est à vingt-deux lieues de Paris? — Elle est là, tout près de moi. — Mais vous ne pouvez pas être à Paris et à vingt-deux lieues d'ici en même temps? — La plante est là. — Croyez-vous qu'on en apporte chez les herboristes de Paris? — Oui, mais ce n'est pas celle-là qui est bonne. — Transportez-vous chez le premier herboriste et voyez-la. — Je ne puis ni la voir ni dire sa couleur; il y a quelque chose de noir qui m'en empêche. — Et vous ne pouvez pas chasser cette obscurité? — Puisque je ne puis pas avancer. — Il faut faire des efforts pour la chasser. — Je ne puis pas avancer; mon Dieu! — Allons, il faut avancer. — Je ne le puis pas; il

y a du noir qui me barre le chemin. — Passez à travers ce noir..... L'obscurité a-t-elle diminué? — Non. — Elle reste toujours la même ? — Toujours ? — Ne faites point attention à ce noir, arrivez à la plante. — Je ne puis pas. — Je le veux. — Oh ! mon Dieu ! Je ne peux pas (violentes contractions). — Croyez-vous mieux voir demain ? — Non ; je ne la verrai qu'après-demain. — Etes-vous bien sûre de la voir après-demain ?—Oui, je la verrai après-demain ; ce noir s'en ira. — Et vous verrez les couleurs (point de réponse) Vous avez dit que vous pourriez voir la maladie de votre père sur une chemise portée par lui ?—Oui.—Pourriez-vous également voir les maladies d'autres personnes sur des cheveux ou sur des objets portés par elles ? — Oui, mais ces personnes il faut que je les connaisse bien. — Pourquoi cela ?— Parce qu'il faut que je les connaisse. — Maintenant je vous fais plus de bien en vous magnétisant ? — Oui. — Et je ne vous fais plus de mal ? — Au contraire. —Voyez-vous quelque chose sortir de moi ? — Je vois du feu. — Vous le voyiez avant de fermer les yeux ? — Oui, je le vois encore. — Voyez-vous les autres personnes présentes ici ? — Je ne vois que vous. — Voyez-vous le monsieur que je vous désigne ? — Non — Demain, à quelle heure vous magnétiserai-je dans la journée ?— C'est inutile. — En sorte que je puis me dispenser de vous magnétiser dans la journée ?— Demain soir vous me magnétiserez. — Est-ce que deux séances ne vous seraient pas utiles ? — Non. — Eh bien, je vous magnétiserai chez M. Paris, à sept heures un quart. — Oui. — Avez-vous encore long-temps à dormir ? — Encore quatre minutes et demie (résultat exact). — Pensez-vous qu'il faudra que je vous magnétise souvent pour vous guérir ? — Pendant six mois. — Tous les jours ? — Oh ! non. — Vous m'indiquerez les jours et les heures ? — Oui. — Pensez-vous que vous parveniez à lire sans le secours des yeux si je vous mets un livre à quelque partie du corps (point de réponse) ? Pas maintenant ? — Non. — Par quel moyen appréciez-vous le temps ?—Sur la pendule.—Si vous voyiez sur la pendule, vous pourriez voir sur un livre.—Non.—Est-ce la pendule qui est

dans le salon, ou une autre qui vous sert — C'est celle-ci. — Est-ce par vous ou par moi que vous la voyez cette pendule? — Non, c'est par moi. — Y a-t-il quelque manière de vous magnétiser? Ma main là (sur l'épigastre) vous fait-elle du bien? — Oui. — Et quand je vous magnétise avec le souffle?—Oh! c'est mieux, je suis bien comme cela.—Est-il bientôt temps de vous réveiller? — Tout a l'heure. — Est-ce que votre heure n'est pas encore venue? — Encore une minute (exact)... Oh! j'ai mal dans les membres!—Je vais vous l'ôter (quelques passes la calment). Voyez-vous que c'est une médecine que le magnétisme? — Oui. — Elle vaut bien l'assa fœtida?— Oui, et cela me sauvera. — Que pensez-vous de M. D..... comme médecin? — Ah! comme les autres, pas trop bon. — Vous pensez donc qu'il ne vaut pas mieux que celui qui vous a fait prendre de l'assa fœtida? — Un peu; mais tous les médecins ce n'est bon qu'à mener les malades au Père-la-Chaise... Car bien sûr si je les avais écoutés ils m'auraient conduite là.—Et vous n'êtes pas pressée d'y aller? — Non. — Etes-vous bien maintenant? — Oui. — Je vais vous réveiller. — Tout à l'heure. — Pourquoi, quand votre heure est passée ne voulez-vous pas que je vous réveille? — Parce que je suis bien. — Combien de temps avez-vous encore à dormir? — Il est passé il y a deux minutes et demie (*juste*). — Il fallait donc me demander à dormir une heure et deux minutes et demie. — L'heure est sitôt passée. — Voulez-vous que je vous réveille devant tout le monde? — Seule. — Et M. Paris? — M. Paris; mais personne. — Vous êtes bien? — Ah! oui; je suis bien.— Vous ne voulez donc pas que je vous magnétise demain dans la journée? — Non. — Vous êtes si bien cependant. — C'est égal. — C'est que peut-être cela empêchera la séance du soir; car je suis obligé d'aller quelque part demain soir. — Ce sera mieux demain soir.—Eh bien! j'irai vous magnétiser demain soir. —Soyez bien à votre réveil.» (Réveil calme à deux heures vingt-sept minutes. Après la séance mademoiselle Rosalie se plaint de tiraillemens d'estomac.)

Sixième séance, 4 septembre, jusqu'à cinq heures un quart. Mlle Rosalie n'a vu personne. Elle va faire une commission.

et rentre avec un air agité. Je la questionne. « N'avez-vous pas été contrariée à l'occasion de nos séances magnétiques? — Non. — Comment! vous n'avez-vu personne? — Si, j'ai rencontré quelqu'un de mon pays. — Eh bien! que vous a-t-on dit? — Nous avons parlé. — Je veux tout savoir; que vous a-t-on dit?— Elle m'a donné des nouvelles de ma famille. — Quelles sont ces nouvelles enfin? — Elle m'a dit que mon père ne se portait pas très-bien; elle m'a dit de plus: Viens chez ma tante, rue Saint-Lazare, tu en sauras davantage. — Et c'est là ce qui vous a retardée? —(*Avec quelque embarras.*) Oui.—Ce n'est pas pour vous faire un reproche; mais je veux le savoir. — J'ai mal au cœur.»

Il est six heures quarante minutes. La malade éprouve une crise violente. Deux de mes amis et moi, nous pouvons à peine la contenir. M. Chapelain arrive quinze minutes après. A sept heures vingt minutes, les premières paroles qu'elle prononce sont celles-ci: « J'ai comme un feu dans la gorge; j'étrangle.» (Elle répand des larmes abondantes. La crise cesse à sept heures vingt-cinq minutes.)

A sept heures trente-neuf minutes et demie, M. Chapelain la magnétise. « Pourquoi, demande-t-elle à M. Chapelain, vos pouces battent-ils ainsi? — Pour me mettre en rapport avec vous.»

La malade se plaint que la lampe lui fait mal. Elle a fréquemment envie de rire, et elle se laisse distraire par les questions que lui adresse ma fille, âgée de trois ans. On fait retirer l'enfant, et M. Chapelain recommence à magnétiser à sept heures cinquante-neuf minutes. A huit heures neuf minutes, mademoiselle Rosalie s'endort. A huit heures quatorze minutes, M. Chapelain lui demande si elle se trouve bien. (Point de réponse.) Deux minutes après, la même question lui est adressée, elle se tait encore. A huit heures seize minutes un quart, elle fait un mouvement du pied, et bientôt un soupir annonce le somnambulisme. « Comment vous trouvez-vous? — Pas très-bien. — Qu'avez-vous donc? — Mal partout. — Cela vient des crises que vous venez d'avoir: vous êtes courbaturée? — Oui..... j'ai mal dans les

pieds; je ne sais pas ce que c'est. — Je vais vous l'enlever. Voyez quelle est la cause de ce mal de pieds? — La fatigue, les nerfs. — Ai-je-bien fait de vous mettre en somnambulisme ce soir? — Oui. — Pourquoi ai-je eu de la peine à y parvenir? — Parce que j'y ai mis de l'entêtement pour ne pas dormir, et que j'ai entendu du bruit. — Vous cherchiez donc à me résister? — Oui. — Il ne le faut point, parce que je parviendrai toujours à vous endormir. Vous me fatigueriez et vous m'enlèveriez le moyen de vous guérir. Vous ne m'opposerez plus de résistance, n'est-ce pas? — Non. — Combien de temps voulez-vous dormir ce soir? — Cinq quarts d'heure.

(*La suite à un autre Numero.*)

Les personnes qui désirent renouveler leur abonnement à *l'Hermès* sont prévenues que la quatrième année de ce Journal commence en janvier 1829; les deux premiers numéros étant déjà publiés, les autres se succéderont avec la même exactitude que les années précédentes.

TABLE

ALPHABÉTIQUE DES CHAPITRES

DU IIIe VOLUME

DE L'HERMÈS,

(1828-1829).

ANALYSE d'un ouvrage ayant pour titre: *Le Magnétisme animal, à l'usage des gens du monde*, suivi de quelques lettres critiques pour et contre ce mode de guérison, par Ch. B M. F. P. 30

ANNONCE pour le renouvellement de l'abonnement à l'Hermès, pour la quatrième année 1829. 328

AVANTAGES et inconvéniens du magnétisme animal, par Mme veuve Touchard. Chapitre V. 5

AVERTISSEMENS. 32, 72, 104, 136, 168, 200, 232, 264, 360, 393.

COUR royale de Paris. Procès des dames Burckard et Couturier. 108

CURE d'une gastrite nerveuse opérée par M. Ch. Demarsy, d'Amiens. 370

CURE d'une maladie très-grave (suite d'une suppression) opérée en 1817 par le magnétisme animal, sur la nommée Victoire, âgée de vingt ans, à Blanzac (Charente), par M. Bordier, curé, rédigée par Ch. B. D. M. 184

CURE d'une névrose compliquée, opérée à Petit-Bourg en 1786, par Mme la duchesse de Bourbon, née L. M. T. B. d'Orléans. 309

— (Suite) du traitement fait par Mme la duchesse de Bourbon. 329

DEVAUT (M.), doct. en médecine, guéri d'un épanchement sanguin sous-pleurétique, par une somnambule de M. Foissac, médecin. 253

DISCOURS prononcé dans la Société de l'harmonie établie au Cap-Français (Saint-Domingue), par un de ses membres, pour des réceptions en 1784. 363

DOULEURS rhumatismales guéries par le magnétisme animal, par M. Dubouchet, médecin. 230

ÉPANCHEMENT sanguin sous-pleurétique, guéri par une somnambule de M. le docteur Foissac. 253

ÉPITRE adressée à M. M*** de la marne, par M. Pigault-Lebrun. 188

ERRATA du N° 25 (mars 1828), sur une omission faite dans l'article Sirop de mou de veau. 72

ERRATA du N° 26 (avril 1828), qui rectifie une erreur copiée de la *Gazette des Tribunaux*, concernant madame Burckard. 104

EXEMPLE remarquable de prévision. 183

FIN de la souscription de Mme Couturier. 232

GUÉRISON d'une surdité sur le jeune Badin d'Orléans, par M. Sallé de Pigny. 133

GUÉRISON de la femme Chopin, atteinte d'une fluxion de poitrine, par le même. 134

IDÉES sur le système du monde et sur les lois du mouvement, par M. B***. 297

JOURNAL des expériences faites sur M. B***, par M. Sabatier, élève en médecine. 148

LETTRE adressée à M. le docteur Chapelain, par M. H. H. L***, contenant la relation d'une cure, d'une affection chronique des voies urinaires. 287

LETTRE adressée au Rédacteur de l'*Hermès*, par M. Pigault-Lebrun, relative à une cure de rhumatisme opérée par le magnétisme. 160

LETTRE de M. Aimé Paris à M. Chapelain, médecin, relative à la guérison de Mlle Rosalie Lefebvre. 218

— (Suite) de la lettre de M. Aimé Paris à M. Chapelain, médecin, concernant la guérison de Mlle Rosalie Lefebvre. 255, 293, 348, 376

LETTRE de M. le comte E. Lanjuinais, pair de France, à

Mme Touchard, dans laquelle il lui fait part de sa guérison. 187

LETTRE de M. Deleuze à M. M*** de la Marne, en réponse à l'écrit qu'il vient de publier, sous le titre d'*Etude raisonnée du magnétisme animal*, et preuves de l'intervention des puissances infernales dans les phénomènes du somnambulisme magnétique. 233

LETTRE de M. de Geslin, au Rédacteur de l'*Hermès*, dans laquelle il rend compte de la cure de Mme Couturier. 66

LETTRE écrite à M. Deleuze par M. Bi..., ancien élève de l'Ecole polytechnique, datée de Bordeaux du 28 novembre 1827, relative aux expériences faites sur un instrument nommé *magnétoscope* et *magnétomètre*. 46

LISTE des membres de la Société du Cap-Français. 362

LISTE des souscripteurs en faveur de Mme Couturier. 168-200

MAGNÉTISME (du), par M. H. Cellier. 265

NOTE de M. Deleuze, servant d'introduction aux deux articles de MM. Bi... et Lermier, relative au magnétoscope. 46

NOTE sur les deux articles de MM. Bi.... et Lermier. 81

NOTE de M. le docteur Foissac sur M. Georget. 181

NOTE du rédacteur de *l'Hermès* relative au procès de mesdames Burckard et Couturier. 128

NOTES relatives au testament du docteur Georget, par M. C. Chardel, député. 105-107

OBSERVATION faite au mois de janvier 1827, par M. Lambert, docteur en médecine, sur la maladie de madame D., atteinte de folie. 131

OBSERVATION inédite de M. Georget, sur le magnétisme animal. 181

— Exemple remarquable de prévision, note communiquée par M. Foissac. 181

OBSERVATIONS sur les inconvéniens de la direction donnée actuellement aux études :

— Elle empêche en physique la découverte des mouvemens premiers, et en physiologie celle du principe vital. Quelques réflexions à ce sujet, suivies de notions générales sur les opérations psychologiques, avec explication des travaux de l'intelligence dans le cerveau, du délire, de la folie et de la perte des souvenirs en sortant de l'état de somnambulisme lucide, par l'auteur de *l'Esquisse de la nature humaine expliquée par le magnétisme animal* (M. Chardel député). 33

OBSERVATIONS (2e article). 201

OBSERVATIONS sur un instrument auquel on peut donner le nom de magnétoscope, par M. Bi... 46

OBSERVATIONS sur un instrument auquel on peut donner le nom de magnétoscope. 2e article.

— Expériences qui prouvent l'influence de la volonté de l'homme sur les corps inanimés, par M. Lermier, ancien élève de l'école polytechnique. 73

OBSERVATION sur une affection de goutte guérie par le magnétisme animal, par M. le docteur Dubouchet. 92

PLAIDOYER de M. Pijon pour madame Couturier, prévenu d'abord d'exercice illégal de la médecine, et ensuite d'escroquerie, pour s'être laissé magnétiser par le jeune Gustave Pigault. 85

PLAIDOYER de M. Silvestre de Sacy, paur madame Burckard. 101

PRÉFACE de l'ouvrage intitulé : *De la Puissance magnétique de l'œil.* 129

PROCES en police correctionnelle (7e chambre), président M. Petit, audience du 17 avril 1828, pour prévention d'exercice illégal de la médecine, à l'aide du somnambulisme magnétique. Prévenues, mesdames Burckard et Couturier. 56

PROCES en cour royale des dames Burckard et Couturier, appelantes d'un jugement du tribunal de police correctionnelle qui les condamnait à treize mois de prison et 50 francs d'amende pour avoir prescrit des remèdes en dormant. 108

PROGRES (des) du magnétisme dans les pays étrangers, par M. Foissac. 165

PUISSANCE MAGNÉTIQUE (de la) de l'œil, ou recherches sur les effets magiques des yeux chez les anciens et les modernes, et principalement chez les Orientaux, par le chevalier Brice. 129

PUISSANCE (de la) magnétique de l'œil, par M. Brice.
— Paragraphe Ier. 137
— Paragraphe II. 142
— Paragraphe III. 169
— Paragraphe IV. 278

RÉFLEXIONS critiques sur le magnétisme par M. Pigault-Lebrun. 324

REQUISITOIRE de M. Tarbé, avocat général près la Cour royale, dans l'affaire des dames Burckard et Couturier. 118, 120 et 126

SIROP de mou de veau indiqué par la somnambule de M. Coll. 32

SIROP de navet ordonné avec succès par M. Paul, étant dans l'état de somnambulisme lucide. 71

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE du Cap-Français, formée par M. le comte Chastenet de Puységur, en 1784. 361

SOUSCRIPTION en faveur de Mme Couturier. 135

SUITE du traitement de M. Paul, paralytique de la Charité, par M. le docteur Foissac. 18

TESTAMENT du docteur Georget. 106

TRAITEMENT d'Adélaïde Collin, par M, Foissac. 224

—(Suite) du traitement d'Adélaïde Collin par M. Foissac. 342

FIN DE LA TROISIÈME ANNÉE.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 10.